dans ce numéro

- Un éditorial de Laurent Laplante: la création possible d'un ministère des loisirs et des sports (page 4)
- En bloc-notes, Paul Sauriol revient sur le projet d'intégration des forces policières de la CUM (page 4)
- Les menées révolutionnaires des Tupamaros dans un contexte d'élection en Uruguay (page 9)

■ la météo

Généralement ensoleillé avec un maximum aux environs de 75.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Dédicace de Sainte Marie-Majeure VOL. LXII NO 178 Montréal, jeudi 5 août 1971 15 CENTS

Mission accomplie au-delà de toute espérance

Apollo 15 amorce la phase du retour

HOUSTON (AFP) – David Scott, James Irwin et Alfred Worden cinglent désormais vers la terre. La mission Apollo 15 est pratiquement terminée. Il ne reste plus qu'une "sortie" à faire: la marche dans l'espace que doit entreprendre Alfred Worden à partir de 11 heures 29 (HAE) aujourd'hui pour aller récupérer au flanc du module de service les cassettes de film des caméras avec lesquelles on a tenté de dresser une carte de la surface globale de la lune.

Cette sortie sera télévisée en direct et les terriens verront l'un d'eux, retenu au vaisseau spatial par un long câble, progresser, en se tenant aux mains courantes placées à cet effet le long du compartiment du moteur principal, jusqu'au module d'instruments scientifiques où se trouvent les caméras.

Cette sortie, qui est loin d'être la première du genre, est une innovation dans les vols Apollo.

Au programme des derniers jours du vol, il ne reste plus à l'équipage qu'à tenter de réaliser une autre première spatiale: prendre des photos d'une double éclipse, de lune et de soleil, le 6 août dans la soirée, avant d'aller amerrir, le lendemain, après 295 heures et douze minutes de vol, dans le Pacifique, par 26 degrés de latitude nord et 158, degrés de longitude, à 335 milles d'Honolulu.

Avant de quitter leur orbite lunaire où ils étaient restés après le retour de Scott et d'Irwin du site d'alunissage Hadley, au pied des Apennins lunaires, les trois hommes ont placé sur orbite un mini-satellite scientifique qui, pendant un an on l'espère, fournira des renseignements sur les champs magnétiques de la lune et de la terre, sur le flot de particules atomiques émanant du soleil et se déplaçant dans la queue de la magnétosphère terrestre. Cette dernière opération a précédé d'un peu plus d'une heure l'insertion, sur sa trajectoire de retour vers la terre, du vaisseau Apollo 15.

Cette manoeuvre effectuée à 17 heures 23 (HAE) a marqué le début de la dernière partie du vol. Celui-ci a été un nouveau succès américain. C'est la quatrième fois en deux ans que des astronautes portant la bannière étoilée sur leur épaule et l'insigne de la NASA, débarquent sur la lune et y séjournent.

La journée du 4 août s'est terminée dans l'euphorie pour les savants du

Voir page 6: Apollo 15

De passage à Grand Bank, petit village de pêche de Terre-Neuve, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a revêtu de pied en cap la tenue de travail de ses hôtes: pantalon, veste et coiffure imperméables, qu'il ajuste maladroitement au grand plaisir des spectateurs.

(Téléphoto CP)

M. Trudeau se félicite du revirement de Washington

par Jean-Pierre Bonhomme

SAINT-JEAN (Terre-Neuve) – Le premier ministre Trudeau s'est félicité hier après-midi de la décision prise lundi par les Etats-Unis d'appuyer une résolution permettant l'entrée de la Chine populaire aux Nations-Unies.

"J'accueille cette décision avec plaisir, a dit M. Trudeau. "Ce revirement dramatique illustre particulièrement bien cette habilleté qu'ont les Américains de changer de voie (de s'amender) et cela ajoute à nos raisons de croire aux bienfaits du processus démocratique".

M. Trudeau a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée au centre culturel provincial de Saint-Jean, à Terre-Neuve, après le déjeuner qu'il a pris en tête à tête avec le premier ministre de la province, M. Joe Smallwood. Le vieux politicien libéral n'était toutefois accompagné de son ministre des transports, M. Don Jamieson.

D'autre part, M. Trudeau a révélé aux journalistes qu'il tenterait de rencontrer le premier ministre britannique, M. Edward Heath, au retour des vacances qu'il prendra en Méditerranée et en Yougoslavie à compter de la semaine prochaine. M. Trudeau a dit qu'il songeait à prolonger son voyage de quelques jours à cette fin. Il a précisé que ces discussions porteront principalement sur les questions relatives au Marché commun; il a affirmé aussi que la question pakistanaise sera à l'ordre du jour. M. Trudeau ayant décidé de prendre des vacances de trois semaines, le voyage en Angleterre devra donc vraisemblablement se situer durant la deuxième semaine de septembre.

L'annonce de ces projets nous vient une semaine après l'affirmation que le premier ministre a faite à Ottawa qu'il n'entreprendrait plus de voyage à l'étranger d'ici un an en raison de leur impopularité auprès de l'opinion canadienne.

D'autre part, M. Trudeau n'a pas annoncé une nouvelle entente fédérale-provinciale de subventions du ministère de l'expansion économique régionale, ainsi que la presse locale le croyait, précisant que des difficultés mineures en empêchaient la signature.

Le parti conservateur avait émis un communiqué le matin même prédisant que M. Trudeau annoncerait que les subventions fédérales d'aide régionale seraient fixées à $28.3 millions pour quatre ans alors que l'entente actuelle prévoierait des subventions de $82 millions.

M. Trudeau a dit que les spéculations conservatrices étaient en-deçà de la réalité et il a souligné que le gouvernement fédéral apporte son aide à Terre-Neuve de plusieurs autres manières y compris les paiements de péréquation. C'est sans doute dans cet esprit que le premier ministre avait annoncé, la veille, au village de Fortune, la construction prochaine d'une route provinciale dans la péninsule de Burin et la participation fédérale au projet. Le gouvernement fédéral, répète-t-il à Terre-Neuve, aurait payé les 90% de la route transcanadienne maintenant parachevée.

Revenant sur la question de l'adhésion de la Chine à l'ONU, M. Trudeau a dit qu'il ne voulait pas interpréter la stratégie américaine concernant la résolution de l'Albanie – qui exige l'expulsion de Formose – mais il a répété que le Canada, de son côté, voterait simplement pour la reconnaissance de la Chine populaire.

M. Trudeau a dit encore que le chef de l'Opposition, M. Stanfield, n'appor-

Voir page 6: M. Trudeau

Libération imminente de 183 prisonniers américains par Hanoï?

WASHINGTON (AFP) – Un porte-parole de la compagnie aérienne SAS à New York, interrogé hier soir au sujet de l'information du quotidien suédois Dagens Nyheter, a confirmé que le siège de la compagnie à Stockholm avait reçu une demande au sujet d'un vol charter de Vientiane à une destination "quelque part en Europe occidentale", le 21 août.

Le porte-parole de la SAS a ajouté que sa compagnie était tout à fait disposée à satisfaire cette demande mais que "pour le moment un accord n'était pas encore intervenu".

Pour sa part, interrogé au sujet des informations publiées par le journal suédois concernant la libération prochaine des 183 prisonniers de guerre américains par les autorités de Hanoï, un porte-parole du département d'Etat a déclaré qu'il n'était pas en mesure de confirmer la nouvelle. Il n'a cependant pas apporté un démenti formel à ces informations.

En décembre dernier, rappelle-t-on, le gouvernement d'Hanoï avait publié une liste de 339 prisonniers de guerre américains. D'autre part, le 1er juillet dernier, la délégation nord-vietnamienne à la conférence de Paris avait proposé la libération de tous les prisonniers de guerre américains à condition que les Etats-Unis fixent une date limite pour le retrait de leurs forces au Vietnam.

Au cours de sa conférence de presse

Voir page 6 : Libération

Des premiers échanges de spécialistes avec l'URSS

MOSCOU (Reuter et AFP) – Les échanges de missions techniques d'information sur les problèmes du nord entre le Canada et l'Union soviétique commenceront bientôt. Une mission soviétique de spécialistes du pétrole viendra au Canada et une mission canadienne se rendra en URSS pour étudier le problème du transport du gaz en Sibérie.

C'est ce qu'a indiqué hier à Moscou M. Jean Chrétien, ministre canadien des affaires indiennes et du grand nord, au terme d'un voyage de plus de 10,000 milles en Sibérie. M. Chrétien est attendu aujourd'hui à 14 heures 15 à Dorval.

Les Soviétiques reconnaissent, a déclaré le ministre canadien, qu'ils sont anxieux que nous soyons, nous leur voisin du nord, un pays ami.

Le ministre canadien a d'autre part estimé que l'URSS souhaitait vivement développer la "coopération politique" avec le Canada prévue par le protocole signé lors de la visite de M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada.

"Les Soviétiques ont été très ouverts de ce côté-là, a déclaré M. Chrétien. Il y avait une indication très claire qu'ils étaient très anxieux de donner suite à l'entente signée par MM. Kossyguine et Trudeau. Si je peux apprécier politiquement le voyage, je dois dire que de ce point de vue cela a été une excellente occasion. Ils ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour nous satisfaire."

Le ministre des affaires indiennes, qui était accompagné de spécialistes de l'aménagement des régions du grand nord, a visité Yakoutsk, à l'embouchure de la Kolyma, Mirny, Tchernychevsky, Bratsk et Norilsk. Il a d'autre part visité Léningrad.

La plupart des endroits de Sibérie où

Voir page 6: De premiers

Cinq bandits attaquent un train et s'enfuient avec 3 petits colis

Cinq audacieux bandits, armés jusqu'aux dents, ont réussi un spectaculaire hold-up, hier matin, en arraisonnant le train 51 du CN à destination de Toronto.

Il semble que les cinq individus ont d'abord fait fonctionner un signal rouge en bordure de la voie ferrée, obligeant le mécanicien à s'arrêter tout près de Lachine.

Le mécanicien, Max Bassett, et le chauffeur, Jean Saint-Germain, ont raconté que les singuliers pirates du rail ont braqué leurs armes dans leur direction, leur ont intimé l'ordre de sortir de la locomotive et de les suivre dans le wagon aux bagages.

Là, les malfaiteurs se sont rués sur les quelque 140 sacs postaux qu'ils ont éventrés avec des couteaux. D'après les deux témoins, ces individus cherchaient quelque chose. Ils ont finalement fait main basse sur trois petits colis et ont pris la fuite dans une automobile dissimulée dans un bosquet près de la voie ferrée.

Un porte-parole du bureau de poste n'a ni infirmé ni confirmé une rumeur qui aurait circulé et selon laquelle ce convoi transportait une somme de $500,000 en argent. L'un des bandits a dit au mécanicien: "Si l'argent n'est pas ici et qu'on apprend plus tard qu'il est caché ailleurs sur le train on reviendra vous trancher la gorge." Mais M. Bassett a émis l'opinion que les pirates avaient arrêté le mauvais train.

Tout ce scénario, digne des westerns les plus captivants, n'a duré que 10 minutes. Pendant ce temps, les 110 passagers ne se sont rendu compte de rien et croyaient tout bonnement que leur train faisait un arrêt réglementaire à Lachine.

On ne sait pas ce que contenaient les trois mystérieux colis que les cinq bandits ont volés mais il semble qu'ils ont dû être déçus en les ouvrant puisqu'au bureau de poste on a affirmé que la seule valeur monnayable qui se trou-

Voir page 6: Cinq bandits

En réponse à W. Rogers, Pékin dénonce le "complot" des 2 Chines

PEKIN (AFP) – La Chine populaire a accusé hier les Etats-Unis de tenter d'empêcher son admission aux Nations unies en y jouant la carte du "complot des deux Chines".

Dans un long commentaire, constituant la première réaction de Pékin aux déclarations faites à ce sujet le 2 août par M. William Rogers, l'agence Chine Nouvelle déclare, en effet, que le secrétaire d'Etat américain utilise le "complot des deux Chines" afin de continuer à faire obstruction au rétablissement des "droits légitimes de la République populaire de Chine aux Nations unies", persistant ainsi à se faire "l'ennemi du peuple chinois".

L'agence chinoise affirme que les déclarations de M. Rogers ont dévoilé "les supercheries perfides contre-révolutionnaires de l'impérialisme américain qui dit une chose et en fait une autre" et que les Etats-Unis font actuellement des efforts désespérés pour "maintenir la clique de Tchang Kai-chek aux Nations unies".

Rappelant que l'année dernière une majorité en faveur de l'admission de la Chine populaire s'est dégagée aux Nations unies, l'agence déclare que le gouvernement américain se voit maintenant obligé de modifier quelque peu sa tactique.

Soulignant ensuite que la déclaration américaine sur la question de l'admission de la Chine aux Nations unies, annoncée en juin dernier, a été constamment remise pour aboutir, en fin de compte, aux "propos absurdes" de M. Rogers, l'agence Chine Nouvelle ajoute que ce délai "reflète la situation de plus en plus difficile où se trouvent les Etats-Unis et montre que le gouvernement américain, ne veut pas accepter son échec, et entend toujours recourir au "complot des deux Chines" pour arrêter la roue de l'histoire".

L'agence chinoise accuse également M. Rogers de "mentir effrontément" en affirmant que le gouvernement américain s'efforce d'accommoder le rôle joué par les Etats-Unis aux réalités de la situation internationale. Elle reproche encore à Washington de "chercher à faire de l'expulsion des représentants de Formose une "question importante" nécessitant une majorité des deux tiers".

Après avoir accusé "les réactionnaires japonais d'avoir donné leur avis et travaillé énergiquement, ouvertement et en coulisse, pour aider M. Rogers à préparer le "complot des deux Chines", l'agence chinoise écrit en conclusion:

"La supercherie maladroite de "deux Chines" utilisée par l'impérialisme américain est absolument illégale et futile. Formose est une partie inaliénable de la Chine. Le peuple chinois s'oppose résolument aux "deux Chines", "une

Voir page 6: En réponse

La Chine pourrait être la 1ère puissance de l'avenir, dit Nixon

WASHINGTON (AFP) – Le président Nixon a indiqué clairement, hier, que les deux premières puissances mondiales de l'avenir seraient peut-être la Chine et les Etats-Unis et non pas, comme c'est le cas actuellement, les Etats-Unis et l'URSS.

Evoquant, au cours d'une conférence de presse improvisée, son prochain voyage à Pékin, M. Nixon a affirmé que l'objectif primordial de ce voyage sera de "trouver des terrains d'entente entre les Etats-Unis, première puissance mondiale actuellement, et la Chine, qui sera peut-être la nation la plus puissante dans l'avenir".

Parallèlement à ce compliment au géant chinois, le chef de l'exécutif américain a indiqué qu'il ne comptait pas se rendre à Moscou avant d'aller à Pékin, car "nous estimons, et je pense que les Soviétiques sont d'un avis analogue, qu'un sommet à Moscou avant que je ne me rende en Chine ne servirait pas les intérêts les mieux compris de l'URSS et des Etats-Unis".

M. Nixon a rappelé à ce propos qu'il avait été d'accord avec le ministre des affaires étrangères soviétiques, M. Andrei Gromyko, lors de leur dernière rencontre à l'automne dernier pour estimer qu'"une réunion à l'échelon le plus élevé ne serait utile qu'une fois assurées les chances d'un progrès considérable".

Le président n'a pas exclu, par conséquent, la possibilité d'un sommet soviéto-américain au cas où les conversations menées entre les deux pays sur un grand nombre de problèmes débouchaient un jour sur un accord éventuel.

Le chef de l'exécutif américain a déclaré que les progrès de ces conversations étaient "très significatifs" à propos de Berlin et qu'ils étaient "bons" en ce qui concerne la négociation "SALT". Quant aux consultations sur le Proche-Orient, M. Nixon s'est borné à dire qu'elles se poursuivaient et qu'il se refusait "à spéculer sur les chances d'un accord intérimaire pour la réouverture du canal de Suez".

Etant donnée la possibilité d'un accord partiel sur la limitation des armements stratégiques vers la fin de l'année, accord qui justifierait un sommet américano-soviétique, il n'est pas exclu que M. Nixon se rende à Pékin beaucoup plus tôt que prévu. Le président a déclaré en effet catégoriquement, au cours de sa conférence de presse improvisée, que son voyage à Pékin "sera le premier que je ferai".

M. Nixon a précisé que la date exacte de sa visite en Chine sera fixée dans le courant des deux ou trois mois à venir et que l'ordre du jour de ce sommet "sera très soigneusement préparé de façon à ce que les discussions portent

Voir page 6: La Chine

Après le NON

Québec n'arrive pas à Victoria avec une contre-proposition

QUEBEC (par G.L.) – Il n'est pas exclu, bien sûr, que les premiers ministres des provinces, réunis à nouveau à Victoria aujourd'hui et demain, discutent entre eux de problèmes constitutionnels, mais le Québec, sur ce plan, ne prévoit aucune conclusion particulière.

C'est du moins l'impression recueillie hier à Québec, peu avant le départ de la délégation québécoise à destination de la capitale de la Colombie-Britannique où se tient la conférence annuelle des premiers ministres. Tous y assistent, sauf M. Smallwood, de Terre-Neuve. Le gouvernement fédéral ne participe pas à ces réunions qui constituent en fait un échange de vues et des discussions sur des sujets d'intérêt commun.

Outre M. Robert Bourassa, premier ministre et ministre des affaires intergouvernementales, le ministre des finances, M. Raymond Garneau, s'est rendu à Victoria. La délégation comporte également M. Claude Morin, sous-ministre des affaires intergouvernementales, et trois secrétaires du premier ministre: MM. Jean Prieur, Claude Trudel et Charles Denis.

Parmi les sujets à l'ordre du jour, il y a la pollution, les investissements étrangers, l'agriculture, les coûts de l'assurance-maladie, et surtout la fiscalité.

A ce dernier titre, les premiers ministres étudieront les répercussions sur les provinces des changements que le gouvernement fédéral s'apprête à apporter à la fiscalité. Ils reverront aussi le dossier des accords fiscaux qui doivent être renouvelés au début de l'an prochain.

Il sera peut-être également question des affaires urbaines, à la lumière des récentes initiatives d'Ottawa en ce sens.

Depuis que le Québec a dit "non" au projet de charte constitutionnelle élaboré à Victoria à la mi-juin, il n'y a pas eu de contacts officiels entre les provinces, bien qu'il y en ait eu entre Ottawa et Québec.

M. Bourassa n'a pas l'intention de soumettre à ses collègues de contre-propositions susceptibles de dénouer l'impasse constitutionnelle, ni d'entreprendre avec eux de nouvelles négociations, en l'absence d'Ottawa.

Mais l'on estime à Québec que l'absence de tension qui prévaudra à Victoria, cette fois-ci, de même que la non-nécessité de devoir en arriver à des conclusions fermes, pourra faciliter une nouvelle prise de contact sur ce sujet litigieux. Mais la délégation québécoise n'a pas de stratégie précise à cet égard. Elle est toutefois disposée à réouvrir le dossier, si l'occasion se présente.

Quant à la démission éventuelle de M. Claude Morin, il est vrai que l'in-

Voir page 6: Québec

■ au gré du temps

Japonaiseries

Parce qu'un avion de chasse nippon égaré dans un corridor aérien a percuté un Boeing provoquant la mort de 162 personnes, le ministre de la défense et le chef de l'Etat-major de l'armée de l'air donnent leur démission, au risque d'entraîner la chute du premier ministre.

Il n'y a pas si longtemps, dans de semblables circonstances, ceux qui au Japon se considéraient comme responsables d'un désastre s'ouvraient le ventre à l'aide du grand sabre de samouraï. A présent, on ne se fait plus hara-kiri, on démissionne.

Si dans notre monde, tous ceux qui estiment être la cause, même involontairement, de malheurs publics avaient la dignité de se démettre de leurs fonctions, que de changements continuels dans les administrations.

Louis-Martin TARD

Ce sont les gouvernements qui créent la violence (André Fortin)

par Donat Valois, de la PC

OTTAWA – Ce sont les gouvernements qui créent la violence et les policiers qui l'appliquent, a soutenu hier M. André Fortin, leader parlementaire du Crédit social.

M. Fortin, qui représente le comté de Lotbinière aux Communes, a expliqué, au cours d'une entrevue à Ottawa, que les criminels sont généralement le "fruit" des politiques adoptées, des opinions et des comportements des politiciens, et plus particulièrement de ceux qui assument les responsabilités du pouvoir.

Pensez à la mollesse de certaines politiques, à la sévérité d'autres; analysez le contenu des discours de nos dirigeants et des politiciens; voyez leur arrogance; et vous comprendrez pourquoi la violence existe partout aujourd'hui, déclare en substance le député.

La violence habite tout le monde, dit-il. Les gens aiment les discours à l'emporte-pièce, les sports violents les désastres, les accidents tragiques, les vols et les meurtres suscitent l'intérêt au plus haut point.

M. Fortin a tenu ces propos alors qu'il était interrogé sur les raisons qui ont poussé son parti, au début de la semaine, à réclamer le rétablissement de la peine capitale.

Les créditistes entendent d'ailleurs forcer le gouvernement Trudeau à exaucer leur voeu à ce sujet dès la reprise de la session parlementaire, en septembre.

M. Fortin a expliqué qu'il fallait rétablir la peine de mort pour les meurtriers, non pas parce qu'elle représente la solution idéale à la prévention du crime, mais parce que, dans les circonstances, on n'a pas le choix.

La peine capitale devrait être appliquée jusqu'à ce que les gouvernements aient mis au point d'autres méthodes pour prévenir le crime, et de réformer les individus susceptibles de devenir des malfaiteurs, estime le député.

La vague de meurtres qui déferle au Québec depuis quelques mois est pour lui un indice certain que les méthodes actuelles de prévention criminelle ne sont pas efficaces. M. Fortin croit que l'on devrait dépister les individus susceptibles de devenir des criminels dès leur passage dans les maternelles et les écoles élémentaires afin qu'ils puissent être corrigés et qu'ils s'intégrent normalement à la société canadienne.

Le député estime que si le gouvernement lançait un débat public – les créditistes l'entendent y forcer – sur la peine capitale, il verrait que la majorité de la population canadienne favorise le maintien de ce châtiment.

M. Fortin affirme d'ailleurs que plusieurs députés fédéraux gouvernementaux partagent l'avis que la peine de mort devrait être le lot des assassins.

Selon lui, le gouvernement a pris, il y a quelques années, la décision de suspendre la peine de mort pour une période de cinq ans, sans consulter la population comme il l'a fait pour "l'avortement et l'adoption du drapeau canadien". Aujourd'hui, estime-t-il, le temps est venu qu'il le fasse pour la peine de mort.

Actuellement, rappelle le député, seuls les meurtriers d'un policier ou d'un garde de prison sont passibles de l'échafaud. "Pourquoi? Est-ce que la vie d'un député, d'un journaliste, d'un mécanicien ou autre vaut moins que celle d'un policier?...

Mission des Apôtres de l'Amour infini en Haïti

Les Apôtres de l'Amour infini se préparent à envoyer une mission en Haïti.

La secte, qui possède un monastère à Saint-Jovite, a révélé qu'elle a acquis un ancien patrouilleur de la marine canadienne et que 25 missionnaires s'enbarqueront pour Haïti le mois prochain.

Le navire avait été vendu en avril à un citoyen de Halifax qui l'a revendu à un bienfaiteur de la secte. Il mesure 90 pieds de long. Prix de vente et de la revente: $10,000.

Le Père Jean-de-la-Trinité, chef de la secte, a révélé que la propriété en Haïti est également un don. Le navire a été rebaptisé Jesus Christus.

Le Père Jean a dit que l'on aménage une chapelle à bord.

La secte fut fondée en France il y a 18 ans. Pères et mères de famille peuvent être prêtres ou religieuses. La secte a d'autres propriétés à Sainte-Monique près de Montréal; dans les Cantons de l'Est; à Churubsco, dans l'Etat de New York, à Somerset, dans l'Ohio.

Depuis deux ans, la police a perquisitionné plusieurs fois dans le monastère de Saint-Jovite, à la recherche d'enfants disparus.

En 1968, le juge Léandre Prévost, de la Cour du bien-être social de Saint-Jérôme, a ordonné que les enfants ne soient plus gardés au monastère; il avait été prouvé qu'une fillette de quatre ans y vivait en danger moral et physique.

L'affaire fit sensation lorsque les Apôtres furent accusés de cacher des enfants dans des maisons privées plutôt que de les confier aux autorités du bien-être.

REMERCIEMENTS

Isabelle Dupuis

Nous tenons à remercier tous nos parents et amis pour le réconfort de leur amitié et la chaleur de leur sympathie témoignés à l'occasion de la mort tragique d'Isabelle, survenue le 22 juillet dernier à l'âge de 6 ans.

Marie-Thérèse, Jean-Guy, leurs deux fils François et Benoit Dupuis

LES SERVICES JURIDIQUES COMMUNAUTAIRES INC.

(Clinique légale de Pointe St-Charles)

AVOCAT PRINCIPAL DEMANDÉ

Les Services Juridiques Communautaires Inc., ont un besoin urgent d'un avocat principal, qui possède un minimum de 2 ans d'expérience dans la pratique du Droit.

Les candidats doivent communiquer le plus tôt possible avec:

Denis Jacques à 933-8432

afin de fixer une entrevue.

Le salaire est à discuter.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

offres d'emploi

Des professeurs sont demandés pour enseigner les spécialités suivantes :

Un (1) professeur pour enseigner la FORESTERIE à FORT-COULONGE, comté de Pontiac.

SCOLARITÉ : 14 ans et plus

DIPLÔMES EN TECHNIQUES FORESTIÈRES

EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE PERTINENTE REQUISE

Un (1) professeur en DÉCORATION D'INTÉRIEUR ET ÉTALAGISTE

Un (1) professeur en RELIURE

Deux (2) professeurs en CUISINE DE RESTAURANT ET SERVICE DE TABLE

SCOLARITÉ : études secondaires minimum

DIPLÔMES DANS LA TECHNIQUE CONCERNÉE

EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE PERTINENTE REQUISE

Faire parvenir votre Curriculum vitae avant le 13 août 1971 à :

M. Hervé Sicard,
Directeur du personnel,
Commission Scolaire Régionale
de l'Outaouais, 103, rue Montcalm,
Hull, Qué.
Tél. : 771-7311

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HONORÉ-MERCIER

REQUIERT

les services d'enseignements en Enfance inadaptée dans les domaines suivants:

- **classes d'attente**
- **classes de récupération (élémentaire)**
- **classes de mésadaptés sociaux-affectifs graves**
- **classes d'enfants souffrant de dyslexie**
- **professeurs d'Éducation physique (débiles mentaux moyens)**

EXIGENCES:

Brevet d'enseignement spé cialisé ou brevet d'enseignement régulier avec permis d'enseignement option Enfance inadaptée et preuve d'inscription au brevet spécialisé.

N.B. - Les candidats ayant l'expérience dans ces domaines particuliers auront la préférence.

Faire parvenir curriculum vitae et pièces justificatives pour le 12 août 1971 à:

C.S.R. Honoré-Mercier
a/s M. Pierre Prévost
Directeur des Services au Personnel
69, boulevard Saint-Joseph
Saint-Jean, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE JEAN-TALON

offre d'emploi

PROFESSEURS DEMANDÉS

No. 71 A

À l'enseignement professionnel secondaire

- **Plomberie-chauffage (Sec. 1, 2 et 3)**
- **Soudure et forge (Sec. 1, 2 et 3)**
- **Mécanique-automobile (Sec. 1, 2, 3 et 4)**
- **Menuiserie (Sec. 1, 2, 3 et 4)**
- **Photographie (Sec. 3, 4 et 5)**
- **Dessin publicitaire (Sec. 3, 4 et 5)**
- **Tenue de maison et soins de beauté (Sec. 1, 2 et 3)**
- **Horticulture ornementale (Sec. 3, 4 et 5)**

N.B. 1) Les critères d'engagements seront pertinents à la fonction.
2) Demandes acceptées jusqu'au 16 août 1971.
3) Adressez votre demande par écrit, en y incluant un mini curriculum vitae à :

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE JEAN-TALON

M. Roland Brisebois, sec. gén.,
335 ouest, 76e rue,
Charlesbourg, Québec 7.

Institution privée reconnue par le Ministère

recherche

- **PROFESSEUR DE DACTYLO** à temps plein et légalement qualifiée
- **PROFESSEUR DÉTENTEUR D'UN BREVET A** à temps plein.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Case 1541, Le Devoir

Une importante maison d'édition de manuels scolaires demande un:

ASSISTANT À L'ÉDITION

Le titulaire de ce poste aura à assumer la révision des manuscrits, leur préparation pour la composition et la correction des diverses épreuves. Il devra posséder une excellente connaissance du français et, de préférence, une certaine expérience dans le domaine de l'édition ou un domaine connexe.

Salaire en fonction de l'expérience et avantages sociaux.

Envoyer demande et curriculum vitae à:

Case 1544, Le Devoir

La South Shore Protestant Regional School Board

demande

des PROFESSEURS possédant certificat de la Province de Québec pour les postes suivants:

- CONSEILLER pour organiser l'instruction de l'enseignement du français comme seconde langue.
- PROFESSEURS pour enseigner le français comme seconde langue au niveau secondaire (2 professeurs).
- PROFESSEURS pour enseigner le français comme seconde langue au niveau élémentaire (2 professeurs).
- PROFESSEURS pour enseigner sujets généraux dans un programme bilingue au niveau élémentaire pour élèves anglophones.

Veuillez faire parvenir toute demande au:

Département du Personnel
South Shore Protestant Regional School Board
6, boulevard Desaulniers,
St-Lambert, Qué.

COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS

ANALYSTE DE LA GESTION

DESCRIPTION :
Sous la direction et la supervision générale du Directeur des Finances et des Services administratifs, vérifier les méthodes de gestion, mettre au point des systèmes et méthodes, agir à titre de conseiller en ce qui a trait à la législation ouvrière ou autres exigences statuaires et à la classification des employés.

QUALITÉS REQUISES :
Diplôme universitaire, de préférence en administration ou comptabilité. Une certaine expérience à titre de vérificateur ou analyste de la gestion est souhaitée. Aptitudes à travailler en anglais et en français.

CLASSIFICATION ET ÉCHELLE DE SALAIRE :
CATÉGORIE I (C.J.C. $10,500 à $11,931, sous révision)
Classification équivalente à celle d'un agent des services administratifs niveau IV dans la Fonction publique.

Faire parvenir demande et curriculum vitae avant le 13 août 1971 à :

Mme Thérèsa Watters,
Service du Personnel,
Compagnie des Jeunes Canadiens,
323 rue Chatel,
Ottawa, Ont. KTN 7 Z 2.

ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

(Confédération patronale)

La fonction

1) Seconder le directeur général dans des tâches administratives diverses (organisation matérielle - secrétariat de comités - publications - relations publiques - relations avec les membres - recherches - etc . . .)
2) Assumer la responsabilité de l'établissement de relations structurées entre le secteur de l'éducation et l'entreprise.

Les qualifications

Degré universitaire en sciences humaines. Plusieurs années d'expérience dans l'entreprise privée ou l'organisation patronale. Excellente connaissance du secteur de l'éducation et des besoins de l'entreprise en ce domaine. Capacité de rédaction. Bilinguime parlé et écrit.

La rémunération

À discuter selon les qualifications. Bénéfices sociaux usuels. Allocation d'automobile.

Adresser "curriculum vitae" complet avant le 20 août 1971. Discrétion assurée.

CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC
Suite 1105, 1080 Beaver Hall
Montréal 128, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

DEMANDE

UN CUISINIER

pour une école polyvalente de 3,500 élèves

QUALIFICATIONS:
Diplômé de l'école d'hôtellerie de la province de Québec avec expérience de préférence.

SALAIRE:
Selon qualifications et expérience.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande par écrit le ou avant le 12 août 1971 à:

HERVE SICARD,
Directeur des services au personnel,
103, rue Montcalm,
Hull, P.Q.

Carrières et Professions

DIRECTEUR DES RELATIONS PUBLIQUES

Le Défi

Une société réputée vient de créer un poste de directeur des relations publiques. Le candidat choisi sera responsable de la sélection, du contrôle et de l'authenticité de l'information transmise à l'intérieur de la société et au grand public. En plus de jouer un rôle important dans le choix des média d'information, il entretiendra des relations étroites avec les administrations publiques et les différents réseaux de l'organisation. Lieu de travail: Montréal.

Les Candidats

Ils ont acquis de bonnes connaissances des relations publiques et leur compétence professionnelle leur permet d'accéder à un poste clé dans ce domaine. Dynamiques et innovateurs, ils peuvent utiliser avec efficacité des techniques modernes de communication dans le but de promouvoir les objectifs de la société. À leurs connaissances intimes du milieu francophone s'allie un excellent jugement qui leur permettra de remplir avec succès les fonctions du directeur des relations publiques d'une société progressive.

Vous référant au dossier JB11-519 F, veuillez adressez votre demande, qui sera traitée confidentiellement, à monsieur J.G. Baylaucq, 1, Place Ville-Marie, Montréal.

P.S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

MONTRÉAL • HALIFAX • OTTAWA • TORONTO • WINNIPEG
CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER • LONDRES, ANGLETERRE
Représentés dans des villes importantes à travers le monde.

CONSEILLER EN INFORMATIQUE

Le Défi

Par suite de l'accroissement des activités de consultation dans le domaine de l'informatique, notre maison désire retenir les services d'un conseiller qualifié qui se joindra à un milieu professionnel où la collaboration multi-disciplinaire est fortement encouragée. Le candidat choisi sera affecté à une équipe d'experts-conseils et s'occupera principalement de l'analyse, de la conception et de la mise en oeuvre de systèmes financiers et comptables. Lieu de travail: Montréal.

Les Candidats

Maîtrisant bien le français parlé et écrit, ils possèdent une formation universitaire ou une équivalence professionnelle en comptabilité. Ils ont acquis une solide expérience dans l'analyse, la conception et l'implantation de systèmes financiers et comptables, idéalement dans une grande entreprise industrielle ou dans une firme de conseillers en administration. À leur compétence professionnelle s'ajoute un intérêt marqué pour un milieu de travail où ils auront l'occasion de mettre à profit leur expertise.

Veuillez adresser votre demande, qui sera traitée confidentiellement, à : monsieur John Corso, 1, Place Ville-Marie, Montréal.

P.S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

MONTRÉAL • HALIFAX • OTTAWA • TORONTO • WINNIPEG
CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER • LONDRES, ANGLETERRE
Représentés dans des villes importantes à travers le monde.

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

DEMANDE

UN ADJOINT À L'ACTUAIRE EN ASSURANCE COLLECTIVE

LA FONCTION

Sous l'autorité de l'actuaire, planifie, organise, dirige et contrôle l'administration et la recherche en assurance collective, en rentes collectives et accirance. La responsabilité touche notamment les soumissions et la sélection, l'émission, la perception, les changements, les renouvellements et les prestations. Plus de 30 employés composent l'équipe à diriger.

QUALIFICATIONS

Le candidat est diplômé universitaire et possède une vaste expérience administrative de l'assurance collective (8 ans et plus)

ou

a réussi au moins 7 examens de la Société des Actuaires et possède de 4 à 5 ans d'expérience dans le domaine de l'assurance collective.

Le candidat possède un sens administratif très développé, est capable de former et de motiver l'équipe qu'il dirige, s'exprimer facilement en français et en anglais, est souple et mature.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Salaire selon l'expérience et les qualifications. Avantages sociaux généreux. Discrétion absolue. Lieu de travail situé à Lévis, au siège social.

Faire parvenir curriculum vitae à:
Le directeur du personnel
L'Assurance-Vie Desjardins
200, avenue des Commandeurs
Lévis (Québec)

LE DEVOIR

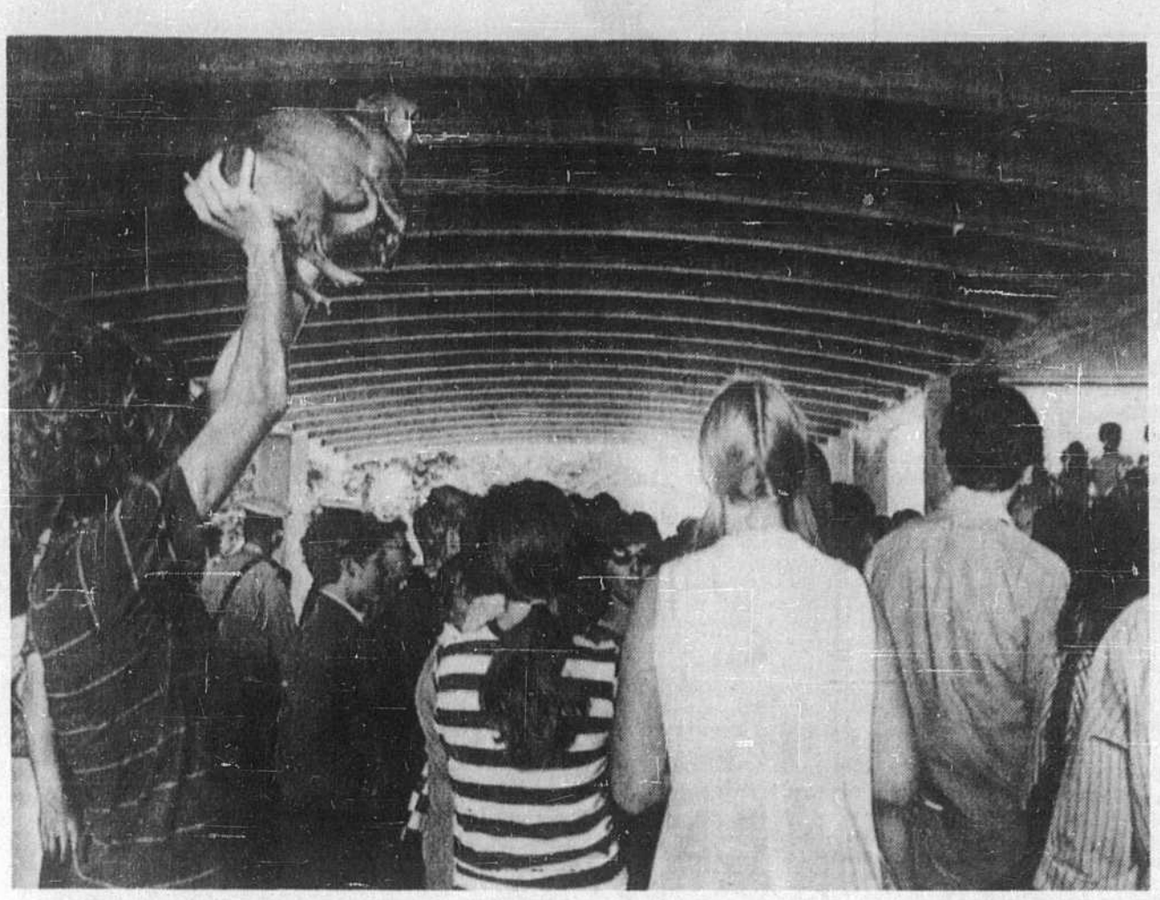

Fred et Flipper hier au Centre des arts et de la culture, à Saint-Jean de Terre-Neuve, tentant désespérément d'apercevoir au passage le premier ministre, M. Trudeau. L'on nous dit que c'était l'anniversaire de Flipper et que son maitre a voulu ainsi le récompenser. (Téléphoto CP)

Le syndicat dénonce la violence

La grève des Steinberg menace de s'étendre sur la Côte-Nord

par Gisèle Tremblay

Les soixante employés des magasins Steinberg à Baie-Comeau et à Hauterive ont voté à 88% en faveur de la grève mardi et ceux de Sept-Iles devaient faire de même hier soir, de sorte que le conflit de travail qui sévit depuis un mois dans les supermarchés du Saguenay risque maintenant de s'étendre à toute la division de la Côte-Nord.

Les employés des deux régions sont membres du même syndicat (CSN), bien qu'ils soient régis par des conventions collectives distinctes. Au cours d'une rencontre, les 15 et 16 juillet, les deux comités de négociations ont décidé de faire front commun et doivent rencontrer ensemble les représentants patronaux aujourd'hui.

Dans les deux cas, les syndiqués réclament la parité de salaire avec leurs confrères de Montréal et de Rimouski, et c'est là le principal point en litige. Présentement, une somme de $14 par semaine sépare les employés saguénéens de leurs homologues montréalais.

Le directeur de la grève dans les quatre marchés Steinberg du Saguenay, M. Raymond Rousseau, a dénoncé l'attaque à la bombe perpétrée mardi matin contre le magasin d'Arvida. Les responsables de cet acte de banditisme, a-t-il dit, sont des éléments étrangers au conflit.

De son côté, le coordinateur régional de la CSN, M. Jean-Marie Ouellet, a mis les grévistes en garde contre les sympathies extérieures bruyantes et inopportunes et proposé à Steinberg Ltée de fermer ses magasins pendant la durée de la grève.

Le travailleurs du Saguenay, a-t-il expliqué hier au téléphone en commentant les manifestations de la semaine dernière, ont l'habitude de voir leurs débrayages provoquer la fermeture des établissements concernés.

M. Ouellet a réfuté par ailleurs l'interprétation qu'ont donnée des points en litige mardi les dirigeants de la compagnie Steinberg.

Il est exact, a-t-il [illegible]ervé, que Steinberg a offert à ses employés permanents de la région entre $102 et $126.50 par semaine pour la deuxième année d'un éventuel contrat de travail. Mais la compagnie compare ces chiffres au contrat signé par le même syndicat pour les employés d'épiceries concurrentes dans la région, et dont l'échelle de salaire, indique-t-elle, varie entre $60 et $80 par semaine.

Or, de préciser M. Ouellet, Steinberg oublie de dire que sur les 300 employés de ses cinq magasins dans la région (Alma, Jonquière, Arvida et deux à Chicoutimi), la moitié sont à temps partiel et travaillent de 10 à 30 heures par semaine, poursuit-il, et ont en général de une à cinq années de services.

D'autre part, révèle M. Ouellet, les "concurrents" dont parle la compagnie ne sont pas des supermarchés mais 94 épiceries indépendantes qui emploient chacune de trois à neuf personnes.

Si on divise de part et d'autre la masse salariale par le nombre de salariés les employés des "commerces concurrents" reçoivent en moyenne $23 par semaine de plus que ceux de Steinberg, soutient M. Ouellet.

Et ce dernier d'ajouter que la compagnie a recours à ses employés à temps partiel pour n'avoir jamais à payer du temps supplémentaire, fixé par la convention à taux triple.

M. Ouellet conteste enfin les affirmations de la compagnie qui dit avoir con-

Suite à la page 6

En nursing

Une soixantaine d'auxiliaires se trouvent sans travail ni possibilité de recyclage

par Solange Chalvin

Une soixantaine d'auxiliaires en nursing sont sans travail et sans possibilité de recyclage dans la région de Montréal., a annoncé hier l'Association des infirmières du Québec, au cours d'une conférence de presse. Après avoir été acceptées aux cours de recyclage offerts à leur intention dans les cegeps, afin d'accéder à la profession d'infirmière, elles ont reçu un appel téléphonique, quelques jours avant l'ouverture des cours, les avisant que le nombre d'admission avait été réduit. Or, plusieurs d'entre elles, mères de famille, travaillaient déjà et avaient abandonné leur emploi pour se recycler.

Raison invoquée par les cegeps Maisonneuve et Bois de Boulogne: il y a du chômage chez les infirmières selon une étude de contingentement qui aurait été effectuée par les ministères de l'éducation et des affaires sociales. Par conséquent, il est inutile d'augmenter présentement le nombre des travailleuses de la santé.

Plusieurs autres raisons auraient toutefois motivé la décision des cegeps de refuser le recyclage à une soixantaine d'auxiliaires en nursing. Ces cours sont organisés en collaboration par la direction générale de l'éducation permanente du ministère de l'éducation du Québec, et par le Centre fédéral de la main-d'oeuvre d'Ottawa. A toutes fins utiles, l'entente fédérale-provinciale prévoit le paiement de 330 places-élèves chez les auxiliaires en nursing, au Québec pour la présente année. Ces places sont réparties à travers les sept collèges qui offrent ces cours.

D'autre part, selon M. Léo Paré, directeur du service des programmes et examens de l'éducation permanents au Québec, ces refus ont été motivés par l'absence de possibilités de stages pratiques dans les hôpitaux. "Il y a présentement suffisamment d'étudiantes qui font des stages dans les hôpitaux et selon une étude effectuée conjointement par les ministères de l'éducation et des affaires sociales, il est impossible d'augmenter ce nombre sans nuire à la qualité de l'enseignement et à la quiétude et au confort des malades".

Les auxiliaires en nursing ne seraient pas les seules à souffrir d'une situation de "retour à la normale", nous a-t-on dit au ministère de l'éducation. En effet, en septembre prochain, les Cegeps, après avoir augmenté légèrement l'an dernier le nombre d'admissions chez les étudiantes en nursing, retourneront au statu quo.

Si le chômage chez les infirmières n'est pas alarmant, il est tout de même

Suite à la page 6

Une suggestion de l'Office de révision

Un médecin pourra plus librement prélever un organe sur un cadavre

Aux termes de nouvelles dispositions que l'Office de revision du code civil suggère d'introduire dans notre droit civil, il serait loisible à tout médecin, autre que celui qui constate le décès d'une personne, de prélever un organe sur cette personne, en cas d'urgence, sans se préoccuper de son consentement ou du consentement de ses proches.

Tacitement notre droit reconnaissaît jusqu'à présent le principe en vertu duquel une personne est libre de disposer de son corps comme elle l'entend à la condition que ce ne soit pas contre l'ordre public, mais l'inviolabilité du corps humain paraissait plus stricte que ne le souhaitent les législateurs de l'Office.

Ils viennent de rendre publics cinq articles sur la reconnaissance de certains droits concernant la personne humaine. D'ici le 1er octobre, le public et les corps intermédiaires sont invités à faire valoir leurs opinions sur cette révision proposée après quoi l'Office soumettra son rapport au gouvernement du Québec.

Dans les cas de donations d'organes de la part d'un vivant, les législateurs de l'Office proposent que tout majeur puisse aliéner entre vifs une partie de son corps ou se soumettre à une expérience pourvu que le risque couru ne soit pas hors proportion avec le bienfait qu'on peut en espérer. Dès lors, c'est le médecin ou l'expérimentateur qui devient juge.

Tel consentement serait en tout temps révocable.

Les législateurs de l'Office s'opposent à la vente d'organes et n'admettent pas que les parties du corps humain puissent faire l'objet d'un négoce quelconque. Quant à la disposition du cadavre, il y aurait reconnaissance du droit de régler à l'avance ses funérailles et le mode de disposition de son cadavre à défaut de quoi un litige entre les parents serait soumis à un juge de la cour provinciale et plus particulièrement des futurs tribunaux de la famille.

Enfin, les législateurs consacrent la coutume selon laquelle une autopsie ne peut être pratiquée sans le consentement du défunt, de ses proches ou sans autorisation par la loi.

Les révisions ainsi proposées consacrent plutôt des principes déjà appliqués mais la suggestion sur les prélèvements sur des cadavres permettrait plus de rapidité et plus d'efficacité aux médecins qui désirent procéder à la greffe d'un organe. Pourvu qu'il y ait urgence, que le médecin qui prélève soit autre que celui qui constate le décès et que le défunt n'ait pas explicitement fait savoir qu'il s'opposait au prélèvement, le prélèvement peut se faire sans tergiversations – ce qui n'est pas tout à fait le cas présentement.

■ en bref

Démentèlement d'un réseau de paris

Quatre hommes ont été arrêtés mardi à la suite du démantèlement partiel d'un important réseau de paris sur course de chevaux opérant presque exclusivement dans la région de Montréal.

Les individus arrêtés enregistraient jusqu'à $60,000 de paris par jour. A ce rythme, les policiers de l'escouade de la moralité de la police de Montréal croient que le chiffre d'affaire du réseau atteignait 1/4 de million de dollars par mois.

Les arrestations ont été effectuées au cours de trois perquisitions dont l'une a eu lieu sur la rue Mont-Royal et les deux autres sur la rue Benny Crescent, à Montréal.

Selon le sergent Steve Olynik, 90% des paris étaient enregistrés à partir des courses qui ont lieu aux pistes équestres de Richelieu et de Blue Bonnets. Il ne s'agissait pas d'un réseau opérant à l'échelle internationale.

La police s'attend enfin à procéder d'ici peu de temps à d'autres arrestations.

Saisie de 350 livres de haschisch

La police de Toronto a révélé mardi que 350 livres de haschisch, la plus importante quantité de drogue jamais trouvée au Canada, ont été découvertes dans un camp de vacances pour garçons, à 10 milles au nord de la ville.

Selon l'inspecteur Wallace Harkness, de la police régionale de New York, le produit de la vente à l'once de cette drogue représenterait un montant d'environ $2.5 millions.

Il a déclaré que la drogue a été déterrée lundi soir par un couple âgé qui loue le camp, après qu'ils aient eu des soupçons en voyant des hommes creuser le sol du camp.

Il a ajouté que le couple a découvert un certain nombre de sacs de plastique à environ 7 pieds sous terre.

Selon la police, le record précédent au Canada avait été établi le 13 juillet lorsque des douaniers avaient intercepté 210 livres de cette drogue, cachées dans deux caisses de bois et une valise, au bureau de fret aérien d'Air France à l'aéroport international de Montréal.

Environ 35 garçons se trouvaient au camp lundi, et un autre groupe de campeurs est arrivé mardi.

Les Rédemptoristes devront payer

La Cour d'appel du Québec a maintenu hier la décision rendue l'an dernier par la Cour supérieure, à Québec, qui condamne les Pères rédemptoristes de Sainte-Anne-de-Beaupré à verser une indemnité de $40,000 aux parents d'un enfant qui avait été victime d'un accident.

L'enfant, Benoit Tremblay, fils de M. Joseph Tremblay, de Sainte-Anne-de-Beaupré, s'amusait dans le cimetière de l'endroit, le 26 mai 1967, pendant que son grand-père, M. Georges Saint-Hilaire, un employé de la communauté, était occupé à tondre le gazon.

En gambadant, l'enfant, qui était alors âgé de moins de cinq ans, heurta la tondeuse conduite par son grand-père et fut grièvement blessé au talon droit.

La Cour supérieure en a tenu la communauté responsable en rejetant l'argumentation de son procureur qui soutenait qu'au moment de l'accident, l'enfant était sous la garde de son grand-père.

Le juge était alors parvenu à la conclusion qu'aucune raison ne justifiait le grand-père de tolérer la présence de son petit-fils pendant qu'il était occupé à tondre le gazon avec un appareil extrêmement dangereux.

Le règlement à la Dominion Glass

Près de la moitié des 900 employés de Dominion Glass, à Pointe-Saint-Charles, ne sont pas rentrés au travail après leurs neuf semaines de grève jeudi dernier: en accord avec la compagnie, ils ont pris aussitôt deux semaines de vacances. Le reste de l'entente prévoit: des augmentations minimales de 54 cents l'heure sur deux ans, ce qui porte les salaires entre $3 et $4 environ suivant les employés, sans compter des réajustements individuels de 7 à 14 cents l'heure; la rémunération à taux double après 12 heures de temps supplémentaires ou les dimanches et jours de fête; la prime en charge par la compagnie des contributions au régime d'assurance-salaire-maladie; et des allocations de départ équivalant à douze mois de salaire, selon les années de service, en cas de licenciement. Les usines de Dominion Glass en Ontario sont toujours paralysées par la grève. Tous les employés de la compagnie sont membres du Syndicat international des ouvriers unis du verre et de la céramique (FTQ).

En alimentation: une hausse de $24 en trois ans

Le Syndicat de l'alimentation au détail de Montréal (CSN) et l'Association des détaillants en alimentation de Montréal (ADA) ont signé hier le contrat de travail qui avait fait l'objet d'un accord le 12 juillet dernier. Les employés des marchés indépendants membres de l'A DA recevront en trois ans $24 d'augmentation sur les échelles de salaire de base et sur les salaires réels, ainsi que $4 par semaine pour la période écoulée depuis le 5 avril. Ils ont également obtenu la retenue syndicale obligatoire (formule Rand), des périodes de pause pendant le travail, une diminution du temps de probation, et des améliorations aux régimes des vacances et des congés de maladie.

Une activité 'néfaste'

Québec a mis fin au système de vente pyramidale

"Depuis l'adoption de la loi de la protection du consommateur (bill 45) une des formes d'activité commerciale des plus néfastes a pris fin au Québec", a déclaré hier le ministre des institutions financières, compagnies et coopératives, M. William Tetley, parlant des systèmes de vente pyramidale.

Le ministre a rappelé que l'article 75 de la nouvelle loi rend nul tout contrat de vente par référence, à paliers multiples, à système pyramidal, par réactions en chaîne ou par tout autre mode similaire de vente.

De plus, il a expliqué que l'article 76 et les suivants donnent à l'Office de la protection du consommateur des pouvoirs nécessaires pour faire respecter la loi. L'article 80 prévoit par exemple que si un commerçant enfreint la loi, le directeur de l'Office peut lui ordonner de s'y conformer et le commerçant doit obéir à cet ordre. Même l'appel de la décision de l'Office de protection du consommateur ne prive pas le citoyen de la protection à laquelle il a droit, puisque la décision de l'Office continue d'être exécutoire tant et aussi longtemps que la Cour n'a pas rendu un jugement définitif.

M. Tetley a précisé d'autre part que certaines entreprises ayant recours à ce type de vente ont fait connaître leur intention de se conformer immédiatement à la loi. Ainsi, la compagnie "Promotion et Succès limitée" – nouvelle version de la compagnie "Inspiration et Succès" – a communiqué avec le ministre Tetley pour lui signifier qu'elle arrêtait pour l'instant ses activités.

Le ministre a fait observer que des avis avaient été expédiés aux dirigeants d'une dizaine d'entreprises de ventes pyramidales, immédiatement après la promulgation d'une partie de la loi de la protection du consommateur, le 23 juillet. Parmi les compagnies avisées on retrouve "Dare to be Great of Canada Ltd", qui a été déclarée coupable le 30 juin 1971 devant le juge Roland Langlois de la cour municipale de Montréal "Inspiration et Succès", qui est la seule compagnie poursuivie à avoir été acquittée. Des parties perdantes dans ces deux causes ont cependant porté les causes en appel; ces appels seront entendus en septembre prochain); et "Promotion et Succès Ltée" qui a récemment été incorporée au Nouveau-Brunswick. Le ministre n'a pas voulu dévoiler le nom des autres compagnies auxquelles son ministère a fait parvenir des avis parce que, a-t-il dit certaines de ces compagnies se situent à mi-chemin entre la légalité et l'illégalité.

M. Tetley a toutefois précisé que les nouvelles dispositions de la loi du consommateur ne dégageaient pas les compagnies de ventes pyramidales des engagements pris à l'occasion de contrats déjà conclus avec leurs clients.

Un sub poena convoque Mitchell Sharp devant la cour

par Jean-Pierre Charbonneau

Me Robert Lemieux a obtenu hier à midi l'émission d'un sub poena pour obliger le ministre des affaires extérieures du Canada, M. Mitnhell Sharp, à venir témoigner vendredi matin à l'occasion de la présentation en Cour du banc de la reine (juridiction criminelle d'une requête en vue de constituer une commission rogatoire pour aller à Cuba).

Me Lemieux désire faire entendre M. Sharp efin "qu'il vienne expliquer" pourquoi il refuse de négocier des sauf-conduits pour un juge de Montréal et la Commission qui l'accompagnera à Cuba.

Le sub poena qui a été signé par le greffier de la Cour devait normalement être remis hier après-midi au ministre Sharp qui est actuellement à Ottawa.

Dans sa requête, l'avocat de Claude Morency, André Roy et François Lanctôt soutient qu'il est possible que le ministre des affaires extérieures du Canada ait commis un mépris des droits les plus fondamentaux de ses clients à une défense pleine et entière.

Selon Me Lemieux, M. Sharp pourrait aussi avoir commis un mépris de cour à la Cour du banc de la reine de Montréal puisqu'il refuse de négocier des "sauf-conduits" pour une commission rogatoire alors que la cour elle-même, par la voix du juge Antonio Lamer, a déclaré vouloir constituer une telle commission.

MM. Claude Morency, André Roy et François Lanctôt sont en prison depuis quatorze mois en attendant leur procès pour conspiration d'enlèvement, en mai ou juin 1970, du consul américain à Montréal. M. Harrisson Burgess. Plaidant leur innocence, les trois hommes soutiennent par la voix de leur avocat qu'ils ne pourront démontrer clairement leur innocence que par une commission rogatoire qui irait à Cuba interroger Jacques Lanctôt, Yves Séguin, Jacques et Louise Cossette-Trudel et Marc Carbonneau.

Une première demande de commission rogatoire avait été rejetée par le juge Antonio Lamer parce que Me Lemieux n'avait pu réussir à obtenir, par l'entremise du ministère des affaires extérieures du Canada, l'assurance de la part des autorités cubaines qu'une telle commission serait bien venue à Cuba. Le juge Lamer avait cependant déclaré qu'une autre demande pourrait de nouveau être présentée.

Selon Me Lemieux, la raison pour laquelle il n'avait pu réussir à obtenir la garantie exigée par le juge est qu'il n'a pu à l'époque discuter d'une façon satisfaisante avec les autorités du ministère

Suite à la page 6

Incident à Texpack de Brantford, Ont.

BRANTFORD, Ont. (CP) – Un autobus transportant quinze personnes a traversé la ligne de piquetage hier à l'usine Texpack Ltd. de Brantford, parmi les cris et les injures des grévistes. Ceux-ci, qui ont débrayé le 16 juillet, affirment que l'autobus véhiculait des "scabs" engagés à Hamilton. Le gérant de la compagnie avait déclaré la semaine dernière que l'usine reprendrait la production des cette semaine. Les parties se sont rencontrées mardi pour la première fois depuis le début de la grève, mais un écart de 45 cents l'heure les sépare toujours quant aux salaires, présentement fixés à $1.92 pour les femmes. L'entreprise appartient à l'American Hospital Supply Corporation, que le Syndicat canadien du textile accuse de ralentir la production de pensements à Brantford afin de passer plutôt de vieux stocks de l'armée américaine.

Faites installer les
GOUTTIÈRES
HO-DO
Galvanisé • Cuivre • Aluminium
Émaillé
ESTIMATION GRATUITE
MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244
PRIMEAU MÉTAL INC.

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET 1971
Collège privé reconnu d'intérêt public
COURS DU SOIR
Session: Automne 1971
— PROGRAMME de NIVEAU CEGEP:
— préparation aux facultés universitaires
— programme de passage au Brevet "A" (premier cycle)
— PROGRAMME du BACCALAURÉAT ÈS ARTS:
— Faculté des Arts de l'Université de Montréal (enseignement extra-muros)
COURS OFFERTS
Anglais, Arts plastiques (ateliers d'art), Biologie, Cinéma, Économique, Espagnol, Français, Histoire, Géographie, Mathématiques, Philosophie, Physique, Politique, Psychologie, Sc. religieuses, Sociologie
Début des cours: Semaine du 13 septembre
Admission pour nouveaux étudiants : **avant le 21 août**
Inscription aux cours : **avant le 3 septembre**
Renseignements : **du lundi au vendredi de 9h. à 17h.**
Service de l'Éducation permanente,
Collège André-Grasset,
1001 est, boul. Crémazie (Métro Crémazie)
Montréal 352 - Tél.: 388-5745

éditorial

Créer un ministère ne suffit pas

Comme les premiers ministres précédents, M. Bourassa constate qu'il n'est pas facile de réduire le nombre de ministères. Au contraire, il jongle ces jours-ci avec la possibilité de créer un ministère de plus, celui des loisirs, du plein air et des sports.

Le Devoir reproduit aujourd'hui un éloquent historique des efforts tentés jusqu'à maintenant pour doter le Québec d'une structure satisfaisante dans le secteur des loisirs et des sports. Il serait plus simple de suivre Nancy Greene dans un slalom géant que de mémoriser une aussi longue liste de vicissitudes. Les ministres se débarrassent du service des loisirs et des sports comme s'il constituait un sac de putois: M. Masse passe à M. Loubier qui passe au Conseil exécutif qui passe à M. L'Allier qui passe à M. Saint-Pierre qui ne sait à qui passer... Et pendant tout ce temps, un brave, un preux, M. Gilles Houde, laisse entendre sans le dire tout en le disant qu'il consentirait volontiers, lui, à garder la responsabilité du Haut-Commissariat. Son offre de services comprend cependant une nuance de taille: que le Haut-Commissariat devienne un ministère et que le responsable du secteur des loisirs et des sports obtienne, enfin, un fauteuil ministériel.

•

De fait, différents organismes réclament depuis des années un ministère des loisirs. La Confédération des loisirs du Québec, même à l'époque où elle portait encore le nom de Confédération des oeuvres de loisirs, militait en faveur d'un tel ministère. Aux yeux de la CLQ et d'autres groupes, seul un ministère peut mettre fin à l'indicible nomadisme qui afflige le service des loisirs et des sports depuis des années. Il est permis, toutefois, de poser des questions; car rien n'assure que la création d'un ministère coupera court à la lutte pour le pouvoir qui stérilise ce secteur depuis des années. Remarquons, en effet, qu'on a constamment décapité le service des loisirs et des sports chaque fois qu'on l'expédiait vers un autre ministère. Lorsque, sous l'Union nationale, le "bureau des loisirs et des sports" quitta l'éducation pour passer au tourisme, l'arrêté-en-conseil prenait soin de noter que le directeur du service, M. Pierre Leclerc, ne suivait pas son personnel. Plus près de nous, même tour de passe-passe: le Haut-Commissariat quitte le ministère des communications pour retourner à l'éducation, mais MM. Chantigny et Duceppe demeurent en arrière. La même tactique se reproduit tout au long de cette tumultueuse histoire.

D'autres constatations s'imposent. Le monde québécois des loisirs est le fief bien gardé d'un groupe assez restreint de responsables. Avec les années, la liste ne s'allonge que lentement. La conséquence, c'est que les différents gouvernements en arrivent à toujours consulter les mêmes personnes quand vient le temps de mettre en place une nouvelle structure, un nouveau directeur.

Malgré ses mérites évidents, ce groupe n'a pas réussi encore à formuler une véritable philosophie du loisir. Il a découvert le plein air et y a intéressé bon nombre d'entre nous. Il a eu son mot à dire dans l'élaboration des Jeux du Québec et a puissamment aidé à les populariser. On est quand même encore loin d'une vue d'ensemble. Et sans une telle vue d'ensemble, on se demande bien ce que ferait un ministère. Il aura fallu des années pour que le ministère des affaires culturelles découvre enfin sa voie et se donne une vocation réfléchie. S'il venait au monde sans mandat précis, un ministère des loisirs, des sports et du plein air pataugerait ou risquerait de n'appartenir pendant longtemps qu'à une faction.

•

Le besoin existe, dira-t-on. Sans aucun doute. Un ministère trouvera à s'employer fort utilement s'il déborde les conceptions étriquées et propose au Québec une politique du loisir. Il est temps, par exemple, qu'on cesse d'attribuer toutes les vertus au sport. Il est temps, quand on parle de sport, de ne pas tout miser sur la superétoile qu'on pourra expédier aux jeux olympiques, mais qui monopolise un équipement sportif qui devrait servir à tout un groupe. Il est temps qu'on prenne conscience que le camping, la motoneige et le ski de fond entraînent les familles en dehors des municipalités et rendent nécessaire un aménagement régional.

Pour agir de façon utile, un ministère des loisirs devrait démarrer avec des perspectives bien définies. Il devrait, pour ne prendre qu'un exemple, baliser un chenal précis pour ses relations avec les ministères de l'éducation, du tourisme, des affaires culturelles, des richesses naturelles... Il devrait recevoir des responsabilités suffisamment déterminées pour qu'on sache quel genre de sous-ministres et de hauts fonctionnaires il faut enrôler et quelles priorités il convient d'établir parmi les différents secteurs. A défaut de semblables précisions, le nouveau ministère flottera pendant des mois ou des années, recrutera sans vergogne des techniciens de la "santé par les mollets", des vendeurs d'anneaux et des portiers d'auberges de jeunesse.

En somme, un ministère est nécessaire, mais une structure n'est pas une panacée. Au lendemain de la fondation d'un ministère, les mêmes intrigues vont menacer les nouveaux responsables, les mêmes groupes vont reprendre leurs pressions nettement sectorielles, les mêmes politiciens vont loucher du côté des subventions, les mêmes pénuries de fonds et de spécialistes séviront. La différence pourtant indispensable s'apparaîtra que si la nouvelle structure table sur une philosophie et sur des priorités, sur des moyens fermement décrits et sur des regroupements généreux.

Ce dernier point mérite explicitation. Créer de toutes pièces un nouveau ministère n'est sans doute pas la solution idéale. Mieux vaut d'emblée regrouper sous un même toit certains éléments qui relèvent aujourd'hui du ministère du tourisme, tels services du ministère des affaires culturelles... En d'autres termes, le nouveau ministère devrait prendre la place du ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche, en remettre certaines responsabilités aux ministères des richesses naturelles et du commerce et englober une partie de la juridiction aujourd'hui dévolue au ministère des affaires culturelles. De cette manière, le monde du loisir aurait une représentation au Conseil des ministres, mais on n'ajouterait pas un ministère à une liste déjà trop longue. Cette procédure comporte cependant des difficultés. En effet, si l'on commence à regrouper les responsabilités de façon rationnelle, on risque fort d'y prendre goût et de vouloir repenser l'ensemble des ministères! On se demandera, par exemple, ce que fait l'Office franco-québécois auprès du ministre des communications alors qu'il appartiendrait normalement au ministère de l'éducation. Et l'on se demandera pourquoi le ministère des affaires sociales assume dans le domaine des colonies de vacances plus de responsabilités qu'il ne conviendrait. Et on pourrait multiplier les exemples.

•

Enfin, il est essentiel, en créant un nouveau ministère, qu'on évite de se lier imprudemment à des milieux qui ont déjà des intérêts à défendre dans le domaine. Le monde du loisir a son pourcentage de charlatans et de maquignons: ils ne perdent pas nécessairement leurs "qualités" en passant à la fonction publique.

Il est d'ailleurs possible que le gouvernement se contente de renforcer la structure du Haut-Commissariat et ne veuille pas créer immédiatement un ministère. Si tel est le cas, qu'au moins le gouvernement ait la décence de procéder enfin par voie démocratique. Le recours à l'arrêté-en-conseil quand il s'agit de triturer des organismes aussi importants a quelque chose d'odieux et de malhonnête vis-à-vis de l'Assemblée nationale. Si le gouvernement décide de s'arrêter pour cette fois à mi-chemin et de se satisfaire d'un commissariat, qu'il le fasse en déposant une proposition en ce sens sur le parquet de l'Assemblée nationale. A ce moment, la population aura au moins l'assurance qu'on donne à l'organisme gouvernemental autre chose que la nébuleuse juridiction actuelle.

Peut-être qu'à ces conditions un ministre consentira à garder le Haut-Commissariat plus d'un an...

Laurent LAPLANTE

— Imaginons que c'est le premier ministre Trudeau...

lettres au DEVOIR

Un bilan trop complaisant de la dernière session à Québec

Monsieur le directeur,

Je viens de relire attentivement votre éditorial du 17 juillet 1971 intitulé: "Le gouvernement Bourassa au terme de sa deuxième session."

Je n'en reviens pas! Vous dites "Le bilan est dans l'ensemble, plus encourageant qu'on ne le prévoyait". Plus loin vous dites encore "M. Bourassa a suivi la seule ligne de conduite digne d'un gouvernement résolu à agir".

Comment pouvez-vous seulement mentionner le mot dignité en parlant d'un gouvernement que l'opposition a dû combattre farouchement de même que tous les éditorialistes pour l'empêcher de confier, à toute fin pratique, une grande partie de nos intérêts à des étrangers en voulant faire accepter à tout prix le projet de loi 50 tel qu'il l'avait conçu. Vous mentionnez aussi d'autres lois acceptables et je m'en réjouis, mais vaux mieux ne pas parler du projet de loi 45 adopté à la vapeur. On a voulu par cette loi protéger le consommateur ... mais on a quand même protégé un peu la finance!

Que fait-on du français, langue de travail? Si jamais la Commission Gendron présente un rapport, la situation aura tellement changé qu'il ne servira à rien.

En parlant de mode de scrutin, vous espérez que ce même gouvernement apportera "des réformes au moins modestes". Mais, pourquoi pas une réforme complète? Est-ce donc trop demander, trop oser? On propose des demi-mesures en pensant sans doute les faire accepter plus facilement.

Vraiment je ne suis pas optimiste. Vous avez beau citer les noms de personnes du cabinet Bourassa qui vous semblent s'affirmer, je ne suis pas rassurée pour autant car ces mêmes personnes étaient là, derrière leur chef, pour approuver sans réserve et dans son intégrité ce fameux projet de loi 50.

Vous doutez que la tutelle d'octobre 1970 ait existé? Où se terraient donc nos gouvernants provinciaux à ce moment-là? Oh! Le ministre Choquette a bien parlé dans le temps. D'ailleurs, il parle assez souvent. Il a déjà pris la précaution de dire, lorsqu'il voulait émettre la carte d'identité obligatoire, que la police n'en profiterait pas pour se servir de cette carte contre la pègre car ce serait injuste à l'égard de celle-ci. N'a-t-il pas dit aussi qu'on ne pouvait détruire la pègre d'un seul coup parce que cela dérangerait trop l'ordre social? Dommage que je ne me souvienne pas textuellement de ces phrases, car elles étaient à inscrire quelque part.

Et qu'est-ce donc que cette fameuse concertation de la Gendarmerie royale, de la police provinciale, de la police municipale, enfin de tous les corps de police imaginables? Si c'est vraiment contre la pègre et pour la protection du citoyen, il y a longtemps qu'on aurait dû y penser. Allons, nous ne sommes pas dupes. C'est bien plutôt au cas d'une insurrection appréhendée... On doit vous avoir à l'oeil! Il y a tellement de méchantes gens au Québec, surtout les nationalistes! Non, toute cette mise en scène ne me dit rien qui vaille.

Et pour finir, que penser d'un gouvernement qui donne une partie importante de ses forêts à l'International Telegraph & Telephone pour des sommes dérisoires avec mille et un avantages?

Avec tout ceci, en plus de tout ce qu'on nous cache, il y a de quoi être inquiet.

Raymonde COUILLARD

Montréal, le 30 juillet 1971

La condition première d'un renouveau de l'éducation

Les dernières recommandations du Conseil supérieur de l'éducation sur la redéfinition des tâches de l'enseignant me semblent être d'une extrême importance pour le renouveau pédagogique au Québec.

Ce qui est surtout important, c'est cet esprit de remise en question de l'utilisation de l'enseignant en situation scolaire. Actuellement nous sommes devant une situation assez déplorable: le système ne tient pas compte des compétences particulières de chacun. Evidemment l'on tient compte de la scolarité, des années d'expérience de l'enseignant, mais dans son travail quotidien, le milieu a beaucoup plus le souci de la "caser" avec 30 élèves à tel degré pour enseigner une ou plusieurs matières. Le reste...

Je crois qu'il faudra en venir à établir à l'intérieur d'une même région scolaire des équipes d'enseignants. Ces équipes devront être complémentaires. J'entends par là des équipes fondées non pas en fonction uniquement de la matière mais fondées dans le but d'offrir un enseignement valable. Par exemple, pour l'enseignement de la mathématique moderne:

– un enseignant spécialisé dans la matière, ayant des aptitudes pour enseigner à un grand groupe;

– deux enseignants spécialisés dans la matière ayant des aptitudes pour travailler avec des groupes restreints;

– un enseignant spécialisé en audi-visuel;

– un enseignant spécialisé selon les besoins de l'équipe (docimologie, psycho-pédagogie, chercheur en éducation, etc.)

C'est là à mon sens qu'entre en jeu les recommandations du CSE. Celui-ci préconise quatre journées d'activités éducatives. Personnellement, je crois qu'il faut aller encore plus loin si l'on veut que le renouveau se fasse. L'esprit des propositions du CSE peut accentuer la réforme. Cela crée une situation. Il importera d'utiliser cette situation.

Il est évident que pour arriver à ce type d'équipe efficace, il faudra effectuer un changement radical et cela à plusieurs niveaux: administrateurs scolaires, enseignants, syndicats, ministère de l'éducation, etc... La mobilité des horaires, l'enseignement individualisé, le travail d'équipe, impliquant une transformation radicale de l'acte d'enseigner. Cette transformation se fait par une recherche constante. Il ne suffit pas de décréter une réforme pour qu'elle se fasse dans toutes les écoles.

Il faudra permettre aux administrateurs et aux enseignants d'expérimenter de façon honnête cette formule. Il ne suffit pas de lancer une idée. Il faut aussi créer et donner des instruments susceptibles d'aider ceux qui en font leur réalité quotidienne.

Souhaitons que le ministère de l'éducation accepte, complète et expérimente les propositions du CSE. Il restera ensuite à convaincre les syndicats d'enseignants qu'une telle formule est à l'avantage de leurs membres. Peut-être la CEQ comprendra-t-elle qu'un groupement d'enseignants doit faire de la pédagogie et de l'enseignement une de ses priorités. L'on sait qu'au dernier congrès de la CEQ, la pédagogie et l'enseignement sont devenus la cinquième priorité de la Corporation. Il faudrait que la CEQ apprenne que l'enseignant qui veut être un agent de changement efficace à long terme doit créer une situation d'enseignement favorisant le développement de l'autonomie et de la créativité chez l'élève. Avec des êtres autonomes et créateurs, la société du Québec se renouvellera et l'enseignant aura été un des agents de ce changement.

Claude PAQUETTE

Laval, Pont-Viau, le 2 août 1971

Où est la première urgence en matière de services de santé?

J'ai appris avec inquiétude par les journaux l'aménagement prochain de vingt-cinq centres locaux de services communautaires. Vraiment, M. Castonguay, je me demande si vos conseillers ont vraiment le sens de leurs responsabilités et s'ils connaissent bien le fonctionnement des hôpitaux et de la médecine dans la Province.

Des Centres Communautaires qu'il faudra équiper de laboratoire et parfois d'appareils de radiographie, de sténos, de classeurs, de fiches, de meubles, etc... Pourquoi? Pour permettre aux malades d'avoir accès plus facilement aux soins médicaux. Allons donc! Avec le nombre restreint de médecins, vous pensez pouvoir y fournir des soins adéquats et de bonne qualité. Croyez-vous que les spécialistes et ceux qui ont la grosse clientèle vont avoir le temps de visiter ces centres et de donner de bons soins? Alors ces centres, si mon idée est juste, seront desservis par des médecins ou non qualifiés ou trop occupés pour donner des soins conformes aux normes de la médecine moderne.

Pourquoi les millions dépensés pour ces centres ne serviraient-ils pas à la construction d'hôpitaux de malades chroniques et de convalescents et à des foyers d'hébergement?

Monsieur le Ministre, consultez vos experts et s'ils sont bien renseignés, ils vous diront que nombre de malades séjournent dans les hôpitaux à des prix énormes alors qu'ils devraient être dans des hôpitaux de chroniques et de convalescents à des prix de huit à dix fois moindres. Il y a assez de lits pour malades aigus actuellement. Ce qu'il faut et ça presse, ce sont des endroits où placer les chroniques, les invalides et les convalescents.

Vos officiers chargés du placement des malades que je viens de mentionner ne peuvent pas trouver de place pour eux et sont perdus quand il s'agit de le faire.

Avec les communications faciles d'aujourd'hui, les patients peuvent se rendre dans les hôpitaux, les cliniques externes et au bureau des médecins sans difficulté et là, ils recevront des soins conformes à leurs besoins. La construction de petits hôpitaux de quelque 20 à 25 lits bien équipés dans des centres assez populeux et où il y a un médecin résident ne serait-elle pas plus efficace que ces Centres Communautaires où la médecine perdra son excellence et où les malades seront traités à la broche?

M. Castonguay, connaissez-vous la médecine? Vous semblez croire que l'exercice de la médecine est une question d'argent. C'est plus que cela. La vie d'un citoyen n'a pas de prix, sachez-le une fois pour toutes. Permetteriez-vous qu'un médecin non qualifié fasse de l'actuariat? Si jamais vous êtes frappé par la maladie, je suis convaincu que vous allez choisir le meilleur spécialiste: sur le plan humain, est-ce que votre vie vaut plus que celle d'un autre citoyen de votre Belle Province? Je suis convaincu que vous n'irez pas vous faire traiter par un aide-médecin qui lui, après quelques années, se pensera médecin et accomplira des actes qui mettront en danger la vie des personnes confiées à ses soins. Partant de votre théorie d'aide-médecin, pourquoi ne donnez-vous pas des diplômes aux charlatans, aux guérisseurs, aux rebouteurs et à tous ceux qui prescrivent à leurs amis tel ou tel médicament qu'ils ont eux-mêmes ingurgités parfois au détriment de sa santé et de sa vie.

Monsieur le Ministre, continuez à enrégimenter les médecins dont nous avons tous besoin et vous aussi; continuez à les traiter comme vous le faites et bientôt la médecine sera en baisse et la population en souffrira et peut-être vous et votre famille en premier, ce que je ne vous souhaite pas.

Y. Y. Boisvert
rentier

Québec, le 30 juillet 1971

bloc-notes

L'intégration des forces policières de la CUM

Le Livre blanc publié la semaine dernière par le ministre de la justice sur "la police et la sécurité des citoyens" comporte trois pages sur la question de l'intégration des services de police dans la Communauté urbaine de Montréal. Mais cela ne jette pas beaucoup de lumière sur la décision éventuelle du gouvernement provincial quant au sort du règlement no 26 adopté en mars dernier par le Conseil de la CUM.

Le ministre rappelle que la Commission municipale de Québec a tenu des audiences publiques au sujet de ce règlement et a fait des recommandations au gouvernement, que certaines municipalités de la CUM s'opposent à ce règlement parce qu'il n'est pas conforme à l'article 233 de la loi de la CUM; mais il ne tranche pas la question et note seulement que les recommandations de la Commission municipale de Québec feront l'objet d'une décision du gouvernement "en fonction des orientations du présent Livre blanc".

Si l'on se reporte aux orientations et aux propositions du Livre blanc quant à l'intégration régionale des forces policières, il est évident que le ministre est favorable à une telle intégration, même dans un territoire qui n'aurait pas été érigé en communauté urbaine. Toutefois, M. Choquette a déclaré à la radio qu'il n'avait pas pu approuver le règlement 26, parce que ce règlement n'est pas conforme à la loi de la CUM, et il a ajouté que si la Communauté voulait se conformer à la loi, le gouvernement donnerait son approbation.

Dans les propositions du Livre blanc sur l'intégration régionale des forces policières, on retrouve, présentées sous une autre forme, les exigences ou conditions mentionnées à l'article 233 de la Loi de la CUM. La procédure est cependant différente, car l'intégration se ferait par le gouvernement, sur recommandation du ministre et sur un rapport d'un commissaire-enquêteur qui aurait été mandaté par le ministre pour préparer le programme d'intégration. Dans le cas de la CUM, c'est le Conseil de sécurité publique qui a été chargé de cette tâche.

Compromis acceptable

Dans son rapport au gouvernement, en date du 9 mai dernier, la Commission municipale de Québec constate, comme le Livre blanc, que le règlement 26 n'est pas conforme aux prescriptions de l'article 233 et que les municipalités ont raison de se plaindre d'un manque de précisions sur les modalités de l'intégration. Néanmoins, la Commission municipale ne recommande pas le rejet de ce règlement, mais propose une procédure qui permettrait d'arriver à l'intégration en protégeant les droits des municipalités, sans appliquer l'article 233.

En vertu de cette formule, le règlement 26 serait approuvé, mais on ajouterait à la loi de la CUM une disposition qui permettrait à la Communauté municipale de Québec de tenir une enquête à la suite de la présentation du plan d'organisation prévu à l'article 6 du règlement, et qui donnerait à la Commission le pouvoir d'autoriser l'entrée en vigueur du plan d'intégration et de le modifier s'il y a lieu.

Le cas de la CUM est particulier. L'intégration des forces policières s'impose, et la répartition financière du coût de l'intégration est déjà en vigueur. La disproportion des municipalités en présence dans la Communauté rend très difficile la préparation d'un programme détaillé dans le cadre de négociations entre les municipalités.

En donnant à la Commission municipale de Québec un rôle d'arbitre, le gouvernement permettrait aux municipalités de faire entendre leurs points de vues sur le programme préparé selon le règlement 26, mais il assurerait en même temps une décision efficace dans un délai raisonnable.

La méthode préconisée dans le Livre blanc pour l'intégration des forces policières peut être plus normale pour d'autres régions. Mais la formule proposée par la Commission municipale dans le cas de la CUM n'est pas incompatible avec les orientations du Livre blanc. M. Choquette ne pouvait pas évidemment engager d'avance le gouvernement, ce qui explique la phrase sibylline de la page 51 du Livre blanc. Comme la proposition de la Commission municipale suppose un amendement à la loi de la CUM, il faudra vraisemblablement attendre à la prochaine session, avant que le règlement 26 puisse être approuvé.

Paul SAURIOL

De palabres en palabres

En renouant, il y a dix ans, avec la tradition des conférences interprovinciales, Jean Lesage espérait mettre sur pied au Canada un nouveau mécanisme de coordination politique. En réconciliant leurs initiatives dans les domaines relevant de leur compétence, mais qui gagneraient à être planifiés à l'échelle du pays, pouvait-on croire alors, les provinces parviendraient à freiner la centralisation et, partant, la "dé-fédéralisation" du gouvernement au Canada: en se concertant entre égaux, loin de la tutelle paternaliste du gouvernement central, elles réussiraient à réduire quelque peu la prépondérance de celui-ci dans les relations intergouvernementales, par le biais de ces conférences fédérales-provinciales qu'Ottawa ne manquait pas de diviser pour mieux les dominer. Peut-être l'ancien premier ministre du Québec avait-il la nostalgie de cette belle époque, au 19e siècle, où les provinces avaient fait front commun pour circonscrire la volonté de puissance du "senior government"; peut-être aussi souhaitait-il "contaminer" ses collègues provinciaux de l'esprit revendicateur et réformiste que son gouvernement commençait alors de manifester dans ses rapports avec Ottawa.

Force nous est de constater, avec une décennie de recul, que l'initiative de Jean Lesage a tourné court. Les rapports intergouvernementaux continuent d'être essentiellement la somme de relations bilatérales entre Ottawa et chacune des provinces prises individuellement – et cela, même si l'addition est souvent négative, comme à Victoria, en juin dernier. Les provinces ont été manifestement incapables, quand elles n'ont pas carrément refusé, de se coaliser contre l'impérialisme bureaucratique, constitutionnel et fiscal du gouvernement fédéral. C'est donc sans illusion aucune quant à la portée de ces palabres que Robert Bourassa rencontrera aujourd'hui à Victoria les huit de ses collègues qui ont accepté l'invitation de la Colombie-Britannique.

Car il faut signaler, néanmoins, qu'à l'exception de Joey Smallwood (qu'un scepticisme, doublé cette année de très sérieuses difficultés politiques dans son fief de Terre-Neuve, a incité à se tenir à l'écart de ces rencontres) tous les premiers ministres provinciaux du pays seront au rendez-vous. Malgré les apparences d'un bilan ostensiblement fort mince, ces conférences ne seraient donc pas complètement inutiles. Il est vrai que la concertation interprovinciale sur le développement urbain n'a pas empêché Ottawa de créer son propre département; que la concertation interprovinciale sur l'assurance-maladie n'a pas empêché Ottawa d'imposer son propre programme aux provinces; que la concertation interprovinciale sur les mesures antipollution n'a pas empêché Ottawa de ... Et si Joey Smallwood avait raison?

Cette année, les premiers ministres provinciaux parleront surtout finance: d'abord, la renégociation des ententes fiscales-fédérales-provinciales: ensuite, les répercussions, sur les trésoreries provinciales, de la mise en oeuvre de la réforme fiscale de M. Benson. La concertation sera-t-elle cette fois plus efficace qu'auparavant? On peut l'espérer, sans trop s'y attendre.

Suite à la page 6

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $35 par année; six mois: $19. A l'étranger: $40 par année; six mois: $22; trois mois: $12. Édition du samedi: $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées

des événements

des hommes

La révolution des loisirs au Québec, c'est pour quand?

L'histoire frustrante du haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports

par la Confédération des loisirs du Québec

A l'appui de sa lettre du 27 juillet à M. Robert Bourassa, réclamant la création d'un ministère des Loisirs et des Sports au Québec, la Confédération des loisirs du Québec a publié hier un document résumant l'histoire décevante des efforts de coordination amorcés par le gouvernement depuis dix ans. Voici de larges extraits de ce document.

Si on fait l'historique du loisir sur une longue période, on s'aperçoit qu'en premier lieu, (1925-1945), les oeuvres de loisirs furent l'oeuvre de l'Eglise. Les O.T.J. sont considérées à l'époque comme oeuvres d'apostolat ou d'action catholique. Le loisir existe alors pour prévenir ou guérir certains maux sociaux: délinquance juvénile, empêcher les enfants de jouer dans la rue, etc.

Par la suite, on assista à l'arrivée des responsables laïques qui assumèrent de plus en plus leurs responsabilités dans ce domaine. La société subissant des transformations, le rôle de l'Etat deviendra de plus en plus prépondérant, forcé par l'opinion publique qui s'éveilla au problème du loisir.

Mais, l'Etat, avant 1960, jouera un rôle à ce point effacé dans le domaine du loisir, qu'on peut parler de période morte quant à l'intervention gouvernementale.

Vers les années 1960, les loisirs subissent une remise en question. Divers congrès parlent de municipalisation, de régionalisation et de planification du loisir. Des comités d'étude sont créés.

Le rapport Belisle

C'est en ce sens que le comité d'étude sur les loisirs, l'éducation physique et les sports (rapport Belisle) fut créé en vertu de l'arrêté en conseil no. 275 du 20 février 1962 sur proposition du ministre de la Jeunesse du gouvernement du Québec, M. Paul Gérin Lajoie. Le rapport de ce comité d'étude fut rendu public en 1964. Se basant sur une analyse de la situation, les auteurs dégageaient les faits suivants:

1) Le gouvernement du Québec n'a pas eu, jusqu'à ce jour, de politique bien définie en matière de loisirs. En fait, c'est une des seules provinces qui n'ait pas encore de service officiel en matière de loisirs, d'éducation physique et de sports.

2) Le gouvernement du Québec, par le truchement du ministère de la Jeunesse, accorde des subventions à des fins de loisirs depuis 1946.

3) L'action des municipalités dans le domaine des loisirs est très incohérente.

4) L'éducation physique scolaire, principalement au niveau élémentaire est "très mal organisée".

5) L'éducation du public au sujet des loisirs est rudimentaire et les critères pour guider l'action sont peu nombreux.

6) Le partage des responsabilités entre le secteur privé et le secteur public est mal défini et prête à confusion.

Ce rapport recommandait que la conception des loisirs soit élargie; que l'Etat mette sur pied un organisme gouvernemental chargé d'appliquer une politique en ce qui touche les loisirs, les sports amateurs et la jeunesse; que soit créé à cette fin, au futur ministère de l'Education, sur service en dehors des cadres de l'enseignement formel. Le comité recommandait également la formation d'une Direction de l'éducation physique scolaire, rattachée à l'enseignement formel au sein du ministère de l'Education et la création d'un bureau de liaison entre les différents ministères et services gouvernementaux impliqués dans le problème des loisirs, afin de coordonner leur action et de favoriser une politique gouvernementale uniforme.

Création du Bureau des loisirs et des sports

Les constatations et les recommandations du rapport Bélisle contribuèrent à court terme à la naissance du Bureau des loisirs et des sports. En 1964-1965, ce Bureau fut greffé au ministère de l'Education; la direction fut confiée à M. Pierre Leclerc qui avait été jusque là le directeur général de la Fédération des Loisirs du diocèse de Québec.

En janvier 1967, le ministre d'Etat adjoint à l'Education, M. Marcel Masse, annonçait la création d'un comité consultatif des sports et loisirs.

Le mandat confié au comité comportait cinq tâches principales:

– Agir comme conseiller auprès du Bureau des loisirs et des sports relativement à sa politique, à son orientation et à son action.

– Faire connaître au Bureau les besoins et les aspirations des organismes et de la population.

– Aider à évaluer l'action du Bureau auprès de la population.

Interpreter la politique et l'action du Bureau.

Effectuer certains travaux à la demande du Bureau.

A cette même époque, M. Marcel Masse affirmait publiquement qu'un comité interministériel permanent, devant siéger sur les questions de la jeunesse, des loisirs et des sports était crée. Ce comité n'a jamais été mis sur pied et n'existe nulle part dans les structures gouvernementales.

Les colloques de Saint-Sylvestre et de Lévis

En août 1967, la Confédération des loisirs du Québec tenait un colloque à Saint-Sylvestre. Au cours de ce colloque, les têtes dirigeantes d'organismes provinciaux et régionaux de loisirs font consensus sur la demande d'un ministère du loisir.

En septembre 1967, une vaste consultation en vue d'une politique gouvernementale sur les loisirs, fut organisée à Lévis.

M. Jean-Marie Morin, député de Lévis et adjoint parlementaire de feu Daniel Johnson, était l'organisateur de cette consultation.

Dans la presque totalité des mémoires présentés aux représentants du gouvernement du Québec, on trouve les responsabilités suivantes: législation, planification, coordination, administration, promotion et évaluation.

Les participants à ces assises recommandèrent la nomination d'un ministre responsable de la jeunesse des loisirs et des sports ainsi que la création d'un ministère.

Après une certaine période, le gouvernement posa les premiers gestes tant attendus.

Dans un premier temps, le premier ministre Daniel Johnson invitait M. Jean-Marie Morin à siéger au cabinet des ministres à titre de ministre responsable des loisirs et des sports.

Dans un deuxième temps, soit le 5 avril 1968, les autorités gouvernementales mettaient en place une structure transitoire, le haut commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

1968: Il est déjà question d'un ministère

Le 6 septembre 1968, le ministre d'Etat, délégué au haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Jean-Marie Morin, annonce la formation de trois comités d'étude (comités-ACTION) sur les sports et loisirs. Il s'agit des comités jeunesse, loisirs et sports (planification), loisirs et sports liaison. Les membres des comités étaient encadrés par des conseillers en administration de la firme Bélanger, Ouellette, et associés.

L'un de ces comités recommandait ceci:

"La création d'un ministère de la jeunesse et du loisir est la meilleure formule pour assurer dans un proche avenir l'atteinte des objectifs et recommandations du nouvel organisme"(1).

Le rapport de la firme Bélanger, Ouellette et associés Inc, qui coûta $60,000.00 aux contribuables québécois, arrive à la même recommandation.

Tous les documents et recommandations de ces comités restèrent sur les tablettes.

Presque en même temps, soit en septembre 1968, est amorcé un inventaire des équipements socio-récréatifs et sportifs, auprès de 1,642 municipalités du Québec.

Personne n'a entendu parler de cet inventaire depuis.

D'un ministère à l'autre

Depuis sa fondation, le Haut-Commissariat a pris la forme d'un véritable acrobate politique.

En avril 1968, le Bureau des sports et loisirs passe au Conseil exécutif, sous la nouvelle appellation de Haut-Commissariat. Le 31 octobre 1968, le Haut-Commissariat retournait au ministère du tourisme. Ce dernier nommait M. Marc Bergeron député responsable du Haut-Commissariat, lequel lui-même fut remplacé par le député de Bourget, M. Fernand Grenier. En mai 1970, un nouveau remue-ménage; le Haut-Commissariat se voyait rattaché au ministère des communications (ministre, M. Jean-Paul L'Allier). Finalement, en novembre 1970, le Haut-Commissariat retournait au point d'origine; soit au ministère de l'éducation.

Si l'on essaie d'approfondir ce mouvement perpétuel du Haut-Commissariat, une constante se dégage rapidement à différents moments, ce fut toujours par un arrêté en conseil, et jamais par une décision de l'Assemblée nationale, que la structure du Haut-Commissariat se vit transformée.

Voyons quels furent ces arrêtés en conseil:

1. Le 1er mai 1967 l'arrêté en conseil no. 1151 prescrivit "que le Bureau des loisirs et des sports soit transféré du contrôle du ministère de l'Education à celui du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche."

2. Par l'arrêté en conseil no. 1129, daté du 5 avril 1968, les autorités provinciales retenaient les services de trois (3) conseillers spéciaux à titre permanent, auprès du conseil exécutif et attachés au Haut-Commissariat.

Il s'agissait de MM. Yves Bélanger, Pierre Duceppe et Louis Chantigny.

3. Par un autre arrêté en conseil (no. 3545) daté du 31 octobre 1968, le Haut-Commissariat était transféré du contrôle du premier ministre, monsieur Jean-Jacques Bertrand à celui du ministre du Tourisme de la Chasse et de la Pêche, monsieur Gabriel Loubier.

4. L'arrêté en conseil no. 2040, du 13 mai 1970, ordonnait que le Haut-Commissariat, y compris son effectif, soit transféré du contrôle du ministre du Tourisme de la Chasse, monsieur Gabriel Loubier à celui du ministre des communications, monsieur Jean-Paul L'Allier, avec ses deux commissaires, MM. Duceppe et Chantigny.

La pérégrination continue

En novembre 1970, le premier ministre Bourassa créait un comité interministériel pour faire une étude de la situation dans le domaine des loisirs et des sports, et décider du sort du Haut-Commissariat.

Ce comité spécial se composait du ministre du Tourisme, Mme Claire Kirkland-Casgrain, du ministre de l'Education, M. Guy Saint-Pierre, du ministre des Affaires culturelles, M. François Cloutier et du ministre des communications, M. Jean-Paul L'Allier.

M. L'Allier présenta à ses collègues les rapports préparés par les haut-commissaires, MM. Duceppe et Chantigny, sur une politique globale des loisirs et des sports, ainsi que sur une politique de la jeunesse.

De son côté, l'adjoint parlementaire du ministre L'Allier, M. Gilles Houde, remettait son volumineux rapport intitulé: "La situation de l'Education physique, des sports et des loisirs, de 1960 à 1970."

La thèse soutenue par les commissaires Duceppe et Chantigny prônait le rattachement du domaine Loisirs-sports au ministère du tourisme, en attendant la création d'un ministère du développement culturel, et la création d'un Haut-Commissariat exclusivement consacré à la jeunesse.

Pour sa part, le député Gilles Houde recommandait dans son mémoire l'intégration du Haut-Commissariat, en tant que module de services avec son autonomie et son budget propres, au ministère de l'éducation.

Cette dernière option reçut l'approbation du comité interministériel, avec la précision que le Haut-Commissariat devait être rattaché au ministre de l'Education.

Donc, à la suite d'une décision prise par le cabinet provincial, le Haut-Commissariat est rattaché depuis le 3 décembre 1970 au ministre de l'éducation, M. Guy Saint-Pierre.

Une affaire demeurée marginale

L'existence et l'activité du Haut-Commissariat n'ont jamais été sanctionnées par une loi.

Il en est résulté un fouillis interministériel et une absence totale de "leadership".

Depuis la création du Haut-Commissariat, en 1968, les responsables de loisir et de sport eurent à transiger avec quatre ministères:

(Conseil exécutif, tourisme, chasse et pêche, communication, éducation), quatre ministres, trois députés, trois haut-commissaires et deux directeurs généraux.

Toutes ces transformations ne furent pas sans avoir une incidence directe sur les relations du Haut-Commissariat avec les milliers de dirigeants et bénévoles du loisir et du sport.

La résultante directe de cette instabilité: les dirigeants et bénévoles des loisirs et des sports sont incapables d'entreprendre des actions à long terme.

D'où l'insatisfaction du monde du loisir face à la politique du gouvernement dans le domaine des loisirs.

D'où les revendications de plusieurs associations pour que le Haut-Commissariat fasse place à un véritable organe gouvernemental autonome avec un statut juridique clair et permanent pour le sport, la jeunesse, le loisir et le plein air.

Bref, la révolution des loisirs au Québec, c'est pour quand?

(1) Rapport préliminaire (comité 003) fonction Planification – Le comité Sports et Loisirs, Duceppe, Pierre, Dubois, Yvan, D'Amours, Max, Bellefleur, Michel, Parent, André, 3 octobre 1968 - page 32.

Lettre de Londres

Un départ sacerdotal qui a étonné l'Angleterre

par JEAN DROLET, correspondance spéciale au Devoir

"Presque 90 pour cent des consultations que j'ai données durant les trois dernières années de mon ministère ont consisté en quelque sorte à protéger les gens contre l'enseignement officiel de l'Eglise".

Voilà ce que vient de déclarer, au moment où le débat sur le projet de Loi fondamentale de l'Eglise déborde les milieux proprement ecclésiastiques et remet en lumière les deux grandes tendances qui se confrontent à l'intérieur de l'Eglise, particulièrement depuis le Concile Vatican 11, une figure vivement controversée dans les milieux catholiques britanniques, l'ancien curé Kenneth Allan.

Agé de 52 ans, il a exercé son ministère pendant plusieurs années à la Société missionnaire catholique. C'est à cette époque qu'il se lia d'amitié avec l'actuel cardinal Heenan. Il fut ensuite assistant de la Commission catholique de l'enseignement, puis fut pendant dix ans jusqu'en juin dernier, vicaire d'une paroisse de la banlieue de Londres. En 1968, il avait été l'un des 55 ecclésiastiques à signer une lettre au Times s'opposant aux directives de l'encyclique Humanae Vitae sur la régulation des naissances.

Son archevêque, Mgr Cyril Cowderoy, l'avait alors démis de son poste mais il avait refusé d'obtempérer, jugeant le geste de l'archevêque contraire au droit canon. Le 13 juin, il annonçait qu'il avait décidé de quitter la prêtrise après trois ans de réflexion, et qu'il ignorait le processus de laïcisation ainsi que l'excommunication qui suivrait son mariage. Le 21 juin, il épousait Mme Elsie Blakemore, 43 ans, mère d'un enfant.

Le prêtre anglais avait déclaré lors de l'annonce de sa décision de quitter la prêtrise en juin dernier, que le contenu du document préparatoire au projet de Loi fondamentale de l'Eglise n'avait fait qu'accroître son désenchantement envers l'orientation actuelle de l'Eglise.

Or après l'apaisement de l'émotion soulevée en Angleterre par sa décision, il vient d'expliquer plus longuement sa position et de donner les raisons des modalités de son départ. Dans un article au Times intitulé: "Les évêques qui se comportent en politiciens", M. Allan dénonce vigoureusement ceux qui dans l'Eglise veulent restaurer la vieille image de l'institution romaine ou maintenir des positions dogmatiques rigides et un enseignement moral intransigeant. Par exemple, dit-il, "une des raisons pour lesquelles les catholiques ne vont pas à la confesse est que le confessionnal sert presque inévitablement d'instrument à une théologie morale qui est maintenant discréditée et inapplicable".

Après avoir rappelé sa fidélité à l'Eglise, il affirme qu'il a quitté la prêtrise parce qu'il ne pouvait plus supporter le dilemme auquel elle l'astreignait. Au cours de mon ministère, dit-il, en écoutant les gens raconter leurs problèmes, en constatant les dilemmes moraux devant lesquels ils se trouvaient, et connaissant l'intransigeance de l'enseignement moral officiel, je me trouvais mal à l'aise face à une théologie morale qui n'offrait que des solutions obligatoires. J'étais contamment en présence de la souffrance humaine. La crainte de s'exclure de l'Eglise, l'agonie des consciences de ceux qui se considèrent "en état de péché", créent des tensions qui ont parfois des conséquences désastreuses pour les individus et les familles et souvent, affaiblissent la seule chose que des lois sont censées renforcer – l'amour dans la famille.

C'est alors que Allan s'élève contre la tendance de l'aile traditionnaliste de l'Eglise à privilégier la norme légale sur le vécu quotidien, la loi sur le fait. "La religion, dit-il, peut être soit une question d'enseignement inaltérable que la raison ne doit pas remettre en cause, soit une recherche de l'authentique dans l'inquiétude des bonnes questions et la volonté de déceler l'esprit de Dieu dans les décisions responsables de la vie. Nous avons été obsédés par ce qui se produit au niveau physique, continue-t-il. Les catholiques qui ne craignent pas de prendre des décisions responsables dans les autres domaines de leur vie, se trouvent paralysés par un enseignement officiel qui n'a que la force de la loi de l'Eglise pour l'appuyer. Il est certain qu'une vraie moralité humaine doit considérer l'homme dans tout son contexte et son environnement et non prendre ce qui se passe au niveau biologique comme critère ultime de la vérité".

Est-ce la volonté de Dieu, dit-il, qu'une fille de 20 ans dont le mariage est un désastre, soit obligée de mener une existence de célibataire pour le reste de sa vie? Est-ce que les lois ont plus d'importance que les gens? Le Christ s'est-il présenté au monde comme un grand législateur? Une personne divorcée, qui essaie de vivre en chrétien et qui considère indissoluble son présent mariage doit-elle être exlue de la communion?

D'autre part, les modalités de la décision de M. Kenneth Allan indiquent sans doute une évolution considérable de l'opinion anglaise depuis quatre ans envers ceux qui laissent la prêtrise car elles diffèrent beaucoup de celles du départ en 1967, du célèbre théologien Charles Davis. Celui-ci, rappelons-le, avait non seulement abandonné la prêtrise mais encore quitté l'Eglise. M. Allan, pour sa part, a refusé de suivre la procédure de laïcisation prévue dans son cas. Ayant tout simplement décidé d'y passer outre, il a refusé l'offre que lui faisait son évêque d'écrire à Rome en son nom pour demander que soient abandonnées les conditions du processus de laïcisation. Qui plus est, il avait annoncé son intention de se marier devant un prêtre catholique de ses amis et de continuer de recevoir la communion de prêtres qui lui sont "sympathiques"

Suite à la page 6

Tous les soirs c'est fête au

Alpine Inn

& CHALETS

Le buffet du samedi soir...

à compter de 6 h 30

un délice de fine cuisine!

Venez prendre un repas de roi dans nos majestueuses Laurentides. Dansez sur la musique des "Alpinettes". Une heure à peine de Montréal par l'autoroute. Sortie 29.

Réservez dès maintenant

Alpine Inn & Chalets
Ste-Marguerite, P.Q.
Tél.: (514) 229-3516 ou depuis Montréal (ligne directe) 861-3258
Dépliant gratuit sur demande.

ABONNEMENT OU CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES VACANCES

LE DEVOIR

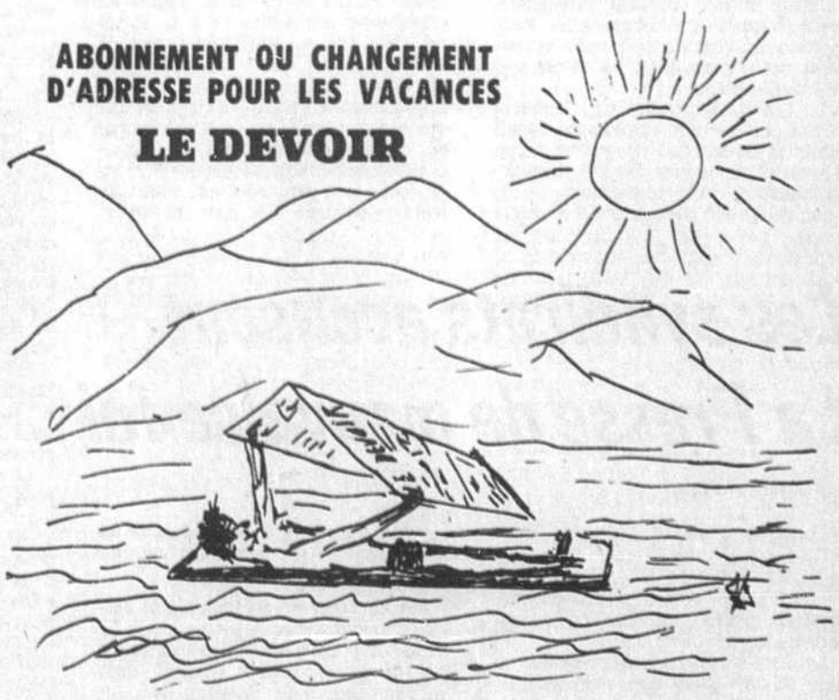

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.

Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent **LE DEVOIR** au numéro, nos tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 SEMAINES CANADA $3.00 ÉTATS-UNIS $4.00

À CES TARIFS, AJOUTER $1.00 POUR CHAQUE SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE

S'il vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins une semaine à l'avance à Journal Le Devoir, Case postale 6033, Montréal 101.

☐ Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste ☐, par porteur ☐. Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre durant . . . . . semaines à l'adresse ci-bas mentionnée.

☐ Je paie mon journal au porteur chaque semaine. Ci-inclus $ . . . pour un abonnement-vacances de . . . semaines.

☐ J'achète LE DEVOIR au numéro. Ci-inclus $ . . . . . pour un abonnement-vacances de . . . . . semaines.

N.B. Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle

Nom: . . . . . .

Adresse actuelle: . . . . . .

. . . . . .

Adresse de vacances: . . . . . .

. . . . . .

Période du . . . . . au . . . . . inclusivement

LD34A

NE SOYEZ PAS CRÉDULE!

Il n'existe pas de traitement miracle pour les chauves.
Ne vous résignez pas à voir diminuer votre chevelure.
Les recherches très poussées permettent au Centre Capillaire Pierre de remédier à une perte excessive de vos cheveux et d'améliorer votre apparence.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, Sherbrooke, angle Berri, Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378 Sortie de Métro Sherbrooke-Berri

Mardi au vendredi 10 h. a.m. à 8 h. p.m. – Le samedi 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

La prise d'eau de Lachine et le pot-de-vin

Le conseiller Brownrigg ne se souvient pas des détails

par André Charbonneau

Le conseiller Jos Brownrigg de Lachine ne se souvenait guère, hier, au cours de son témoignage devant la commission municipale du Québec, des circonstances qui ont entouré l'affaire de la prise d'eau qui fait présentement l'objet d'une enquête de la part de cette commission. Interrogé par le juge et président John F. Sheehan, et par le procureur, Marc E. Cordeau (et non Me Bedard, comme nous l'appelions dans nos articles précédents).

M. Brownrigg a éludé pratiquement presque toutes les questions pour s'en tenir aux impressions générales qu'il retenait de cette affaire.

Le conseiller croit cependant se souvenir qu'il n'a jamais été question d'une offre de $200,000 lors de la conversation que les conseillers ont tenu dans une auto après avoir rencontré Me Henri-Paul Lemay dans les bureaux de l'ingénieur Maurice Beaudry, le 12 juillet 1970. Si sa mémoire est fidèle, il aurait pris connaissance des rumeurs qui couraient en ce sens du maire Chartier qui les aurait lui-même cueillies au ministère des affaires municipales lors d'un voyage à Québec.

On sait que depuis l'ouverture de l'enquête relative à la prise d'eau la commission a entendu tour à tour les conseillers Bourque, Farineau et Tessier qui se sont opposés au projet, soutenir qu'une somme de $200,000 avait été offerte aux conseillers qui devaient la partager advenant leur approbation.

On aurait communiqué cette offre aux conseillers lors d'une conversation dans une auto à la suite d'une réunion tenue dans les bureaux de l'ingénieur Maurice Beaudry, le 12 juillet 1970. Cette réunion avait notamment pour but de présenter aux conseillers l'avocat Paul-Henri Lemay que la ville songeait à engager pour relever le conseiller juridique de la ville, Me Jacques Viau.

De son côté, le directeur de l'entreprise chargée de la préparation des plans a déclaré lors de son témoignage que, la nuit qui suivit cette rencontre, M. Maurice Beaudry lui avait dit que le conseil s'attendait à une rémunération pour adopter le projet. M. Delany ajouta qu'il avait alors refusé d'entendre quoi que ce soit à ce sujet.

Une seconde accusation a été lancée par le trésorier de Lachine que le maire a suspendu il y a quelques semaines. M. Donat Beauchamp a en effet déclaré devant la commission municipale qu'il avait été chargé par le conseiller Léonard Baxter, sur l'ordre du maire, de communiquer au conseiller juridique de la ville, Me Jacques Viau qu'il aurait à partager ses honoraires avec Me Lemay et à remettre au maire une somme de $5,000.

A l'instar du maire Jean-Guy Chartier et de l'ex-conseiller Robert Desforges, M. Brownrigg a expliqué ce changement de conseiller juridique en disant que Me Viau n'était pas en mesure de jouer un rôle satisfaisant dans le projet de la prise d'eau. Celui-ci a-t-il expliqué, avait d'une part à défendre les intérêts de la ville contre la maison Delany qui avait intenté une poursuite en réclamation d'honoraires. Il pouvait alors difficilement oublier ce rôle, a-t-il poursuivi, lorsqu'il avait à conseiller la ville au sujet de la poursuite du projet.

En outre, Me Viau, selon M. Brownrigg, avait été impliqué dans des études qui l'avaient amené à défendre les intérêts de la Communauté urbaine et de la ville de Montréal, perdant ainsi, bien malgré lui, la sympathie des villes de banlieue dont il avait besoin pour les convaincre d'acheter l'eau de Lachine. C'est pourquoi, le conseiller a jugé nécessaire à cette époque de soulager le conseiller juridique du dossier de la prise d'eau, quel que soit d'ailleurs la valeur des services que donnait Me Viau à la ville dans d'autres domaines.

Selon M. Brownrigg, les démarches à entreprendre auprès des autres municipalités et du gouvernement provincial ou fédéral étaient primordiales. D'elles dépendaient entre autres les revenus que la ville pouvait retirer d'un projet qui n'était pas d'abord conçu en fonction des besoins en eau de Lachine. La ville comptait en effet profiter de la demande éventuelle en eau des autres municipalités environnantes. Elle aurait alors fait de l'argent et amplement justifié ainsi les dépenses qu'elle encourait.

Le conseiller, dans ce contexte, ne voit pas pourquoi le conseil municipal aurait dû s'inquiéter de la hausse effarante des estimations du projet pas plus que de celle des frais judiciaires et d'ingénieurs. Selon lui, dans le contexte des revenus qu'aurait retirer Lachine si le projet avait été réalisé, les dépenses paraissaient en fait relativement insignifiantes.

suites de la première page

CINQ BANDITS

vait à bord du convoi était un bon de $1,000.

Le train a été retardé de plus de 90 minutes par cet attentat pour le moins original.

Les deux témoins ont appris à la police que les pirates du rail étaient masqués et portaient des carabines et des mitraillettes.

La police mène son enquête et cherche à savoir d'abord ce que contenaient les trois colis volés.

Le CN 51 est arrivé à Toronto avec plus d'une heure de retard.

QUÉBEC

téressé en discutera avec le premier ministre. Mais cela n'a rien à voir avec l'impasse constitutionnelle. M. Morin a soumis une proposition à M. Bourassa. Ce dernier a fait part publiquement de son vif désir de garder son sous-ministre et il veut profiter de ses temps libres à Victoria pour le convaincre de rester. Mais si M. Morin persiste dans son désir de retourner à l'enseignement universitaire, le gouvernement retiendra ses services à titre partiel pour les affaires intergouvernementales. M. Bourassa comprend le désir de M. Morin de se recycler, mais cela lui pose un délicat problème de succession, qu'il préférerait pouvoir différer encore. Il n'y a aucun conflit entre MM. Bourassa et Morin, mais ce dernier, après avoir consacré presque dix ans à la fonction publique, dans un poste névralgique, voudrait retourner à ses premières amours, la recherche, l'étude et l'enseignement qu'il n'a d'ailleurs jamais complètement abandonné, ayant continué d'enseigner à temps partiel à Laval.

DE PREMIERS

il a sejourné n'avaient jamais auparavant reçu de délégation officielle occidentale.

"Deux choses nous ont particulièrement frappés et intéressés; la construction des gazoducs et celle de barrages sur le permafrost", a encore précisé M. Chrétien.

Le Canada va d'autre part fournir à l'URSS un certain nombre de boeufs musqués (Muskox). Cette espèce a pratiquement disparu en Sibérie et les Soviétiques veulent la reconstituer.

La délégation canadienne s'est particulièrement intéressée pendant son voyage au peuplement et à l'urbanisation du grand nord. "Nous travaillons différemment. Pour les grands travaux du grand nord, nous ne construisons pas comme eux de véritables villes permanentes", a dit le ministre canadien.

M. Chrétien et ses interlocuteurs soviétiques ont envisagé le 'jumelage' des villes de Norilsk et d'Inuvik.

Au cours de son séjour en URSS – il y est arrivé le 19 juillet – M. Chrétien a rencontré notamment MM. Ignati Novikov, vice-président du conseil des ministres, président du comité d'Etat pour la construction, Nicolas Baybakov, président du plan (Gosplan) et Nicolas Efremov, premier vice-président du comité d'Etat pour la science et la technique.

"Tous les toasts que nous avons échangés, et nous en avons échangés beaucoup pendant notre séjour, a déclaré M. Chrétien, ont été portés à l'amitié, la fraternité et à la paix".

EN RÉPONSE

Chine et une Formose", et aux autres absurdités de ce genre. Nous sommes fermement convaincus que les pays et les peuples épris de justice ne permettront, eux non plus, jamais à personne, de poursuivre l'occupation du territoire chinois de Formose sous l'étiquette des "deux Chines" et de faire obstruction au rétablissement légitime du siège de la république populaire de Chine aux Nations unies.

LA CHINE

aussi bien sur les problèmes épineux que sur les questions faciles".

Le président a mis les journalistes en garde contre l'espoir de voir ce voyage produire un effet immédiat sur le conflit indochinois ou conduire, de quelque façon que ce soit, à "une détente instantanée".

Le président a souligné, comme l'avaient déjà fait ses collaborateurs les plus proches dès l'annonce, le 15 juillet dernier, de son voyage à Pékin, que "nos intérêts sont très divergents et les deux camps le reconnaissent". Il a ajouté: "Nous ne pensons pas que ces conversations vont résoudre tous les problèmes en suspens". Ce dont il s'agit, cependant, a souligné le chef de l'exécutif américain, "c'est d'avancer, comme nous l'avons fait, je crois, dans nos rapports avec l'Union soviétique, de l'ère de la confrontation sans communication, vers une ère de négociation et de discussion".

APOLLO 15

centre spatial de Houston. Toutes les expériences scientifiques sur le sol et en orbite lunaire ont déjà fourni tant de renseignements que "les différentes pièces du puzzle lunaire commencent à être mises en place". Et cela ne fait que commencer. Il ne s'agit encore que de données préliminaires. La masse des informations va s'amplifier de jour en jour, tant par celles qui vont être fournies pendant plus d'un an par les appareils scientifiques installés sur la base Hadley et le mini-satellite mis en orbite autour de la lune, que par l'analyse des échantillons et des films que l'équipage d'Apollo 15 ramène avec lui sur terre. Il faudra des mois, et même des années comme l'a souligné M. Georges Low, administrateur adjoint de la NASA, pour étudier et tirer les résultats de la moisson scientifique récoltée par la mission Apollo 15 qui constitue, sur ce plan, "un succès complet, dépassant toutes les espérances".

LIBÉRATION

impromptu donnée hier, le président Nixon avait souligné que les négociations de Paris se poursuivaient "très activement" malgré les apparences.

Selon le "Dagens Nyheter, les autorités américaines se seraient adressées à la compagnie aérienne SAS le 23 juillet pour louer un "grand avion afin de transporter 183 prisonniers" en soulignant qu'il n'était pas nécessaire de prévoir des installations pour des malades.

Le journal, qui ne cite pas la source de ses informations, publie la nouvelle sous une manchette occupant toute la première page de son édition de ce matin.

Le journal déclare avoir appris que l'initiative de cette opération "top secret" avait été prise par le commandement suprême des forces américaines en Europe de l'ouest qui, à la fin de juillet, demandait télégraphiquement à la SAS de louer un de ses avions.

Toujours selon le journal, un plan antérieur prévoyait le transport de 183 pilotes américains le 6 août mais, au cours de négociations postérieures, la date fut finalement reportée au 12 août.

Les 183 pilotes qui seront éventuellement libérés représentent plus de la moitié des 339 pilotes américains que Hanoï reconnaît garder prisonniers.

Le transport des prisonniers de Hanoï à Vientiane se fera par les soins du gouvernement nord-vietnamien. Il apparaît possible, écrit le journal suédois, que de petits avions soviétiques soient utilisés pour cette première étape du voyage.

A la SAS, toujours selon le journal, les experts s'emploient actuellement à rassembler par l'intermédiaire de Bangkok des informations détaillées sur les possibilités pour un DC-8 63 d'atterrir sur la piste de Vientiane. Il faudrait plusieurs jours pour obtenir un tableau précis des conditions locales.

M. TRUDEAU

tait pas de message particulier à M. Henry Kessinger mais qu'il pourrait être porteur d'un message de bons voeux. En réponse à une question posée en français pour le réseau français de la télévision d'Etat, M. Trudeau a dit que M. Stanfield s'était lui-même invité aux Etats-Unis et que les autorités américaines avaient accepté de le recevoir. Le bureau du premier ministre a, par la suite, corrigé cette affirmation, précisant que M. Stanfield s'était effectivement rendu aux Etats-Unis sur invitation du National Press Club de Washington et que le ministère canadien des affaires étrangères avait lui-même tenté d'organiser une rencontre officieuse avec l'émissaire du président M. Nixon, M. Kessinger ainsi qu'avec le secrétaire d'Etat, M. William Rogers.

En réalité, a dit le porte-parole, M. Stanfield a rencontré MM. Kessinger et Rogers dans leurs bureaux parce qu'il a été impossible d'organiser une rencontre moins officielle.

Le premier ministre n'est resté que cinq heures à Saint-Jean. Sa femme, Margaret, ne l'a pas accompagné mais elle a débarqué du Sir William Alexandre incognito pour une visite d'une heure dans la ville. Une centaine de spectateurs se sont rendus au centre culturel pour l'accueillir. La grande régate annuelle qui attire normalement quelque 15,000 spectateurs a été remise de 24 heures à cause des vents trop violents.

On a pu également voir quelques manifestants portant des pancartes, dont les représentants du Bengla Desh qui réclament du Canada la reconnaissance du Pakistan oriental, et des électriciens syndiqués qui se plaignent de manoeuvres patronales jugées déloyales.

De fait, la province de Terre-Neuve semble être durement touchée par les conflit syndicaux et l'atmosphère, à Saint-Jean, ne paraît pas propice à l'exubérance.

Hier, les journaux annonçaient qu'une grève illégale venait de se terminer à la raffinerie de Camb By Chance. Les pêcheurs de la région de Burgeo ont fait tenir à la presse parlementaire un long communiqué où ils se plaignaient des manoeuvres des intermédiaires et de la complicité du gouvernement terre neuvien. Les électriciens, membres du syndicat international des ouvriers de l'électricité, affirment quant à eux que les entrepreneurs de l'île tentent de contourner les syndicats en ne voulant pas les reconnaître hors de la ville de Saint-Jean, ce qui leur permettrait d'embaucher des villageois à bon marché. A Saint-Lawrence, à 150 milles de Saint-Jean enfin, une grève frappe l'usine de fluor appartenant à l'Alcan et dont les ouvriers sont affiliés à la CSN.

Un journaliste a demandé à M. Trudeau si le gouvernement fédéral avait l'intention de contribuer au fonds de secours des ouvriers actuellement atteints par la pollution industrielle dans cette dernière usine. Le ministre Jamieson a répondu à cette question à la demande de M. Trudeau et il a dit qu'en effet, même si la question n'est pas de juridiction fédérale, une sorte de troika fédérale, provinciale et industrielle pourrait être créée pour venir en aide à ces ouvriers. M. Jamieson a convenu qu'il y a eu des tergiversations bureaucratiques dans cette affaire mais que des pourparlers ont eu lieu à ce sujet à Ottawa, notamment avec le ministre de la santé, M. John Munro. M. Jamieson a évoqué la possibilité que le gouvernement fédéral fasse des paiements "ex gratia" pour venir en aide aux malades.

Evoquant sa rencontre avec le premier ministre Smallwood, enfin, M. Trudeau a dit qu'il avait eu l'impression de parler avec "un monument historique vivant" (living history) et que la conversation avait été sincère et sympathique.

UNE SOIXANTAINE

Suite de la page 3

bien installé. Selon les représentants de l'Association des infirmières du Québec, ce chômage est le résultat d'une mauvaise planification de la part du gouvernement du Québec. Selon ce dernier, les exigences des infirmières qui ne veulent pas quitter les grands centres et se plier à des horaires de travail (de nuit et de fin de semaine) sont, en fait, la véritable cause du chômage.

Afin de protéger les droits de ces auxiliaires en nursing qui sont sans travail et sans cours, l'Association des infirmières du Québec entreprend immédiatement des démarches auprès des autorités provinciales concernées. Elle désire également avoir copie de l'étude effectuée par le gouvernement sur les possibilités d'emplois des infirmières au Québec. L'Association, qui n'a pas participé à la rédaction de cette étude, peut difficilement apporter des recommandations et des solutions à la suite d'une enquête dont elle ignore tout, a dit Mlle Nicole Dumouchel, au cours de la conférence de presse.

Signalons que les auxiliaires en nursing sans travail et sans possibilité de recyclage sont toutes francophones puisque seuls les cegeps de langue française offrent présentement le cours de recyclage en nursing.

UN SUB POENA

Suite de la page 3

de M. Sharp. Celles-ci, soutient Me Lemieux, jouaient au chat et la souris, le ministre simulant des absences, ses adjoints en faisaient autant et les petits subalternes invoquaient leur ignorance.

Après le rejet de la première requête, Me Lemieux a entrepris des démarches écrites auprès de M. Sharp mais il semble qu'elles se soient avérées vaines.

LA GRÈVE

Suite de la page 3

servé sa clientèle depuis le début de la grève.

A partir de relevés effectués sur les caisses enregistreuses, indique-t-il, les ventes de la compagnie dans ses quatre magasins affectés par la grève sont passées à 8% du total habituel (qu'il évalue à $235,000) la première semaine de grève, à 11% la semaine suivante, puis remontées à 50% la semaine dernière à cause des "spéciaux" que l'entreprise offre aux clients, conclut-il.

Des cinq magasins Steinberg au Saguenay/Lac-Saint-Jean, seul celui d'Alma n'est pas touché par la grève. Il a ouvert ses portes depuis peu et les employés ont préféré demeurer au travail.

BLOC-NOTES

Suite de la page 4

L'autre Victoria

Mais il y a le jeu de couloirs. C'est là seulement que le premier ministre Bourassa pourra ramener sur le tapis le dossier constitutionnel, que "Wacky" Bennett, en hôte parfait, a banni de l'ordre du jour. Paraît-il que certaines provinces – l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba – regrettent d'avoir permis que le Québec soit le baudet sur lequel l'ensemble du pays a crié harô, après l'échoc de Victoria. M. Bourassa doit donc tenter de restaurer sa crédibilité, en précisant dans quelle voie il est disposé à engager de nouveau le dialogue constitutionnel.

Sur des questions de forme, tel le mode de nomination des juges de la Cour suprême, il devrait pouvoir se faire des alliés – du moins jusqu'à ce que les propagandistes fédéraux ne reviennent ameuter les capitales provinciales contre cette dangereuse innovation que serait un tribunal constitutionnel échappant au contrôle absolu du gouvernement central.

Mais la vraie pierre d'achoppement, c'est la politique sociale. Le premier ministre Bourassa doit en effet démontrer patiemment à ses collègues que les revendications de son gouvernement sont l'aboutissement normal d'une évolution déjà achevée aux deux tiers, à la suite du retrait du Québec, (avec équivalence fiscale) des programmes conjoints à portée sociale et de l'acceptation par le reste du pays de la dualité des régimes de rente; il doit les convaincre que la prise en charge, par Québec, des allocations familiales, des pensions de vieillesse, du supplément de revenu garanti, n'empêchera aucunement l'établissement de "standards nationaux" en matière de bien-être; il doit enfin leur faire reconnaître qu'il en résulterait pour la province francophone un statut certes différent, mais nullement privilégié. Y parviendra-t-il? On peut l'espérer sans trop s'y attendre.

Reste que, comme dirait l'ineffable premier ministre de la Colombie-Britannique. "We're all good Canadians"... jusqu'à nouvel ordre!

Claude LEMELIN

Un départ sacerdotal inusité

Suite de la page 5

Le processus de laïcisation, pour les prêtres qui veulent se marier, est peu connu du public. C'est un processus révoltant, dit-il. "Ce n'est pas que les évêques catholiques se préoccupent d'intégrité: c'est plutôt parce qu'ils sont les fidèles serviteurs de l'institution. Les institutions humaines ont une façon d'écraser ceux qui les défient", ajoute-t-il, "grâce à un conservatisme dynamique qui dans le passé a rendu toute résistance inutile. Aujourd'hui, nous comprenons assez les institutions, y compris l'Eglise, pour nous rendre compte qu'elles formulent des exigences qui ne devraient jamais être faites. C'est la préoccupation de l'image de l'institution qui fait agir les évêques comme des politiciens et qui amènent des hommes – qui autrement se préoccupent beaucoup des personnes – à les sacrifier aux intérêts de l'institution".

Parce que le processus de laïcisation est un exemple de l'attitude d'esprit qu'il dénonce, il a décidé de l'ignorer. Pour trois raisons. D'abord parce que le questionnaire obligatoire auquel il aurait dû se soumettre, par les questions qu'il comporte (sur la mauvaise conduite, la vie sexuelle, les anormalités, les infidélités, etc.), suppose d'un bout à l'autre que celui qui quitte la prêtrise a nécessairement, à un moment donné, trahi sa vocation, de telle sorte qu'il doit maintenant passer en jugement devant l'institution qu'il abandonne.

Ensuite, il a refusé de quitter l'endroit où il exerçait son ministère, parce que, dit-il, les évêques qui formulent cette exigence ne font qu'appliquer une loi qui vise seulement à "prévenir le scandale". Enfin, l'autre condition auquel il a refusé de se plier exigeait que son mariage ait lieu en secret, sans autre témoin qu'un membre de la curie. Selon lui, les raisons qui motivent une telle exigence n'ont aucun rapport avec ce que les laïques informés pensent des prêtres qui abandonnent leur état.

Les questions soulevées par M. Allan sont posées à un moment où s'engage le grand débat sur la Loi fondamentale de l'Eglise et on ne peut s'empêcher de comparer leur similarité quant aux liens de l'institution et de la loi avec la foi. M. Allan prône une priorité de la personne sur l'institution et s'oppose à "la Curie romaine qui a réussi à faire passer sa théologie dans les documents du Concile Vatican 11".

En raison de la force d'inertie que produit la cristallisation des formes institutionnelles et des caractères historiques qu'elles comportent toutes, il y a sans doute peu de risque à placer les valeurs individuelles permanentes au-dessus des normes légales changeantes. Mais ne s'agit-il pas en fait de trouver, en accord avec les besoins de chaque époque, un équilibre entre deux pôles contradictoires? Car s'il est incontestable que "le peuple de Dieu a besoin d'une charte", comme vient de le déclarer au Monde le cardinal Daniélou, il est aussi vrai de dire, comme le cardinal Suenens au National Catholic News Service, qu'il "est dangereux de couler l'évangile en textes de lois".

Votre
DENTIER
vous gêne-t-il?

Si votre dentier adhère mal à vos gencives, recourez à la poudre adhésive FASTEETH. Non acide, FASTEETH fait tenir les dentiers plus fermement et plus longtemps, facilite la mastication, garde leur saveur aux aliments. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

DÉCÈS

TREMBLAY Louise. A La Malbaie le 3 août, 1971 à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Louise Tremblay, épouse de Gustave Dufour. Outre son époux elle laisse dans le deuil 5 filles; Mme André Gélinas de Québec (Pierrette), Mme Paul-Henri Lacasse de St-Georges de Beauce (Nicole), Mme Jacques Labrie de Québec, (Louise-Aimée), Mme Claude Duguay de Montréal (Josette), Mlle Colette Dufour de Québec, un fils Jean-Pierre Dufour de Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 août. Le convoi funèbre partira du Salon Fernand Moisan rue St-Etienne. La Malbaie, pour se rendre à l'église de La Malbaie où le service sera célébré à 3.00 heures. Et de là au cimetiere de St-Siméon, Cté Charlevoix, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC
AVIS

"PERMIS DE BANQUET

1- Les requérants devront fournir tous les renseignements demandés à la formule émanant de la Régie.
2- Les requérants devront fournir tous les documents nécessaires à l'appui de leur demande.
3- Toute demande de permis devra parvenir à la Régie au moins trois (3) semaines avant la date de l'événement pour lequel on veut un permis."

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé le permis suivant:

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
GRATTAN, James Dale	1450 ouest, Boul. Maisonneuve, Montréal	S.A.M. - Bar
DE YANNIS, Kostas	21 Newman Plaza LaSalle	S.A.M. - Bar
COURTEMANCHE, Gérard	2351 est, Beaubien Montréal	Épicerie
KARABELAS, Leonidas	3490 ave du Parc Montréal	S.A.M.
XENOS, Jean	1314 ouest Ste-Catherine Montréal	Restaurant
CANICCHIO, Joseph	150 Dante Montréal	Épicerie
O'LEARY, Gilles "Club de Golf St-Michel Inc."	3737 est, Boul. Métropolitain (St-Michel) Mt.	Club
LUMIA, Léonardo et Rosario Manno	6343 Boul. Robert St-Léonard	Épicerie
DIRANI, Toni pour le bénéfice de :	703 est, Legendre Montréal	Épicerie
Lui-même & Mikhail Habib Abou Assali. Transfert de : CHARTIER, Jean Paul pour le bénéfice de : Lui-même.		
NAGY, Sandor pour le bénéfice de :	1221 Université Montréal	Restaurant
"La Crêpe de France (no 1) Inc.". Transfert de : GREENBLATT Mme Naome R. Lefebvre pour le bénéfice de : "La Crêpe de France No 1) Inc.".		
DI LORENZO, Pasquale pour le bénéfice de :	8740, 14e ave Montréal	Épicerie
Lui-même. Transfert d'associés de : ZEPPETELLI, Luigi pour le bénéfice de : Lui-même & Pasquale Di Lorenzo. Transfert de : FASCIGLIONE, Micola pour le bénéfice de : Lui-même & Rocco Cascini & Giuseppe Cascini.		
GUARASCIO, Giuseppe pour le bénéfice de :	11,315 Jean Meunier Montréal	Épicerie
lui-même et Rocco Musci. Transfert de : CICIOLA Leonardo pour le bénéfice de : "Fisherman's Market Piscatore Inc.". Transfert à la Cie de: TIEPPO Mlle Ermeneaildo pour le bénéfice de : Elle-même.		

"Toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée, dans les 15 jours du présent avis au:
GREFFIER DE LA RÉGIE
Case Postale 1058, Place d'Armes, Montréal, P.Q.

Les syndicats accusent La Presse de mauvaise foi

par Gisèle Tremblay

Les syndicats impliqués dans le conflit de La Presse accusent celle-ci de mauvaise foi, à la suite du lock-out décrété mardi contre les photograveurs au moment où ceux-ci, précisent-ils, étaient encore à la table de négociations.

Le porte-parole du front commun syndical, M. Guy Bellavance, a déclaré hier soir que les représentants des photograveurs attendaient la réponse à leurs contre-propositions mardi quand ils ont appris avec stupéfaction la décision de la direction.

Les autres syndicats victimes du lock-out, a poursuivi M. Bellavance, avaient repris les négociations aux conditions de la partie patronale, c'est-à-dire à des tables séparées, afin d'éprouver la sincérité de La Presse dans la conduite des pourparlers.

Une fois de plus, a-t-il dit, nous avons l'impression d'avoir été menés sur une fausse piste: il semble que La Presse se sert des négociations pour des fins qui dépassent les quatre syndicats impliqués.

Les pressiers et les typographes étaient les seuls à continuer les entretiens hier. Aux premiers, La Presse a proposé une nouvelle rencontre hier. Aux premiers, La Presse a proposé une nouvelle rencontre pour demain. Avec les seconds, les négociations sont rompues à nouveau, puisque les négociateurs patronaux ont dis à leurs représentants: "On vous rappellera."

Après cinq jours de négociations intensives, a affirmé M. Bellavance, il nous apparaît que La Presse n'est pas sérieuse malgré notre bonne volonté qui s'est exprimée par des concessions non négligeables.

Les clicheurs se sont présentés chaque jour devant les négociateurs de La Presse, à la demande du conciliateur, a rappelé le responsable syndical, mais au cours des deux derniers jours, ils n'ont pu rencontrer leurs vis-à-vis.

Il est faux de prétendre que le représentant de ce syndicat refuse lui-même de négocier avant la décision des autres, a déclaré M. Bellavance, comme l'affirmait le vice-président aux communications de La Presse, M. Robert Brisebois, dans un communiqué émis mardi soir.

Quant aux photograveurs, a ajouté le porte-parole du front commun, ce n'est pas le siège social de leur syndicat, à Washington, qui décide pour eux. La Presse exigeait d'eux la mobilité et la polyvalence: ils ont accepté toutes les clauses relatives à cet objectif et ont quand même été renvoyés, note M. Bellavance.

Le bilan de la situation maintenant: les quatre syndicats sont en lock-out et un seul d'entre eux, celui des pressiers, est encore agréé par La Presse à la table de négociation, pour l'instant.

Les représentants du front commun syndical doivent rencontrer aujourd'hui d'autres groupements afin de mettre au point une réplique. Leur impression se confirme, concluait hier soir M. Bellavance, qu'ils sont le jouet d'une stratégie dont ils ignorent les fins.

informations internationales

Le premier ambassadeur reçu par Nimeiri est celui de Pékin

KHARTOUM (AFP) – Le général Gaafar el-Nimeiri, chef de l'Etat soudanais, a reçu hier matin l'ambassadeur de Chine populaire au Soudan, M. Yu Pei-wen. L'entretien, le premier que le général Nimeiri ait eu avec un ambassadeur depuis son retour au pouvoir, a duré deux heures.

Le chef de l'Etat soudanais a remis au diplomate un important message pour Mao Tse-toung et pour le premier ministre Chou En-lai, a précisé radio Omdousman. De source proche de la présidence, on déclare en outre que le général Nimeiri a exprimé à l'ambassadeur sa gratitude pour l'attitude de la Chine lors du coup d'Etat du 19 juillet.

D'autre part, le nouveau ministre soudanais des affaires étrangères, M. Mansour Khaled, a déclaré au cours d'une conférence de presse que "le Soudan ne voulait pas que ses relations avec l'Union soviétique se détériorent davantage".

M. Mansour Khaled, qui était le représentant permanent du Soudan aux Nations unies, a précisé: "le Soudan ne désire pas que l'escalade de la situation avec l'Union soviétique atteigne son point culminant".

Après avoir souligné que "la campagne soviétique contre le Soudan s'est atténuée", le ministre soudanais des affaires étrangères a ajouté: "si le Soudan fait l'objet d'une campagne hostile plus grande, il prendra les dispositions qui s'imposent face à une telle situation".

"Nous sommes prêts pour le cas où l'Union soviétique retirerait ses techniciens du Soudan," a pourtant déclaré M. Mansour Khaled, ajoutant que le Soudan ne s'effondrerait pas pour autant.

"Il ne s'agit que de quelques dizaines d'experts qui peuvent facilement être remplacés" a dit le ministre qui a démenti que certains d'entre eux aient été l'objet de sévices. "Il s'agit là, a-t-il affirmé, de la campagne de dénigrement menée par la presse socialiste". Il a toutefois confirmé que ces expert ne se rendent plus à leur travail depuis plusieurs jours, expliquant que c'est pour leur propre sécurité, "parce que les Soudanais sont rendus furieux par cette campagne de presse en Union soviétique" L'enquête qui doit déterminer si l'union soviétique a été impliquée dans le coup d'Etat du 19 juillet n'est pas encore achevée, a précisé le nouveau ministre.

Evoquant les rapports du Soudan avec la Chine populaire à propos de l'entretien du général Nimeiri avec l'ambassadeur chinois, le ministre a déclaré que ces relations sont excellentes. "Nous avons avec Pékin un accord d'assistance technique qui s'élève à cinquante millions de dollars", a-t-il dit, et nous pensons conclure prochainement un accord d'aide agricole, pour lequel la négociation était engagée avant le coup d'Etat".

"Une délégation soudanaise se trouvait à Pékin pendant le coup d'Etat, pour prendre des contacts en vue de la préparation du congrès constitutif de l'Union socialiste soudanaise (maintenant prévu pour octobre). C'est par l'intermédiaire de cette délégation que le gouvernement chinois nous a fait connaître sa condamnation du coup d'Etat".

10 jours de délai pour Pacheco

MONTEVIDEO (AFP) – Le président Jorge Pacheco dispose d'un délai de dix jours pour présenter sa défense devant le parlement uruguayen avant que ne s'ouvre son procès politique pour violation de la constitution, a décidé mardi le Sénat de Montevideo.

Le parlement s'élève contre le rétablissement de l'état d'urgence décidé par le président Pacheco peu après que le parlement ait décidé sa levée. Le Sénat donne toutefois un délai de dix jours au président avant de soumettre le problème à la commission des lois, "personne ne pouvant être condamné sans avoir été entendu".

Il semble cependant fort peu probable que le chef de l'Etat puisse être démis de ses fonctions, la majorité parlementaire requise pour une telle mesure étant des deux tiers.

Kahane émigre en Israël

TEL AVIV (AFP) – Le rabbin Meir Kahane, chef de la Ligue de défense juive aux Etats-Unis, arrivera en Israël le 29 août, avec sa femme et ses deux enfants pour s'y établir comme nouvel immigrant.

Il a été précédé par sa soeur, arrivée il y a deux ans, et qui détient déjà des fonctions au ministère des cultes en Israël. Le rabbin Kahane, qui est sous le coup de plusieurs condamnations avec sursis aux Etats-Unis pour violences contre des institutions soviétiques, se propose, selon la presse israélienne, de militer en Israël "pour l'unité du peuple juif".

Maroc

Le roi Hassan II annonce la démission du gouvernement

RABAT (AFP) – Moins de quatre semaines après la tragédie de Skhirat qui a failli emporter la monarchie marocaine, le roi Hassan II qui ne s'était pas adressé à son peuple depuis le 11 juillet dernier, l'a fait hier soir en termes vigoureux pour lui dire qu'après une analyse philosophique, il avait conclu que la nation et le peuple marocains constituaient un corps sain.

Sans s'attarder sur ces "aventuriers qui tentèrent de prendre le pouvoir "alors qu'ils n'avaient ni programme, ni plan, ni alliés, ni partis ou syndicats pour les épauler", le souverain a annoncé ce qui peut apparaître comme la conclusion de ses réflexions: la suppression de son directeur de cabinet royal, la démission du premier ministre qui a-t-il dit, une fois au courant de mon programme, m'a demandé de le démettre de ses fonctions, et sa décision de démettre l'ensemble du gouvernement.

Le souverain a souligné que les principes de politique intérieure et internationale ne sauraient changer, mais que "les méthodes, quant à elles, peuvent être revues". Il a tenu à préciser que le prochain gouvernement ne saurait être que "provisoire", "transitoire" et qu'il aura pour tâche de mettre sur pied un très large programme économique et social.

Sans cacher que "le chemin sera long et ardu" pour réaliser une telle politique, le roi Hassan II a lancé un appel à tous les Marocains pour que "toute démagogie exclue", "la main dans la main, partis politique de gauche ou de droite, intellectuels, syndicalistes, responsables ou administrés", empruntent coûte que coûte, ensemble, le chemin qui, dans l'esprit du souverain, doit mener le Maroc vers le mieux-être.

62 voix sur les 100 requises

Ky revient sur sa décision et fait acte de candidature

SAIGON (d'après l'AFP) – Le vice-président Nguyen Cao Ky, bien que n'ayant pas réussi à obtenir les signatures requises par la loi électorales, a finalement décidé de faire acte de candidature aux élections présidentielles du 3 octobre prochain.

Revenant sur sa décision, prise la veille, d'abandonner sa candidature et après avoir annulé à deux reprises la conférence de presse convoquée pour annoncer cette décision, il s'est présenté peu avant 16h, soit deux heures avant l'expiration des délais, à la Cour suprême pour "déposer sa candidature". Celle-ci a été acceptée "sous toutes réserves" par la Cour suprême, qui a constaté que le vice-président ne possédait que 62 signatures légalisées sur un total de cent requises.

Le vice-président Ky est arrivé avec un cortège de quatorze voitures dont deux armées de mitrailleuses tandis que ses gardes du corps de l'armée de l'air prenaient position autour de l'immeuble de l'administration de la Cour suprême. A son arrivée, ses gardes se sont même affrontés avec les policiers armés de fusils qui étaient en faction devant l'immeuble. Un de ceux-ci a été projeté à terre par un garde du corps qui a affirmé que le soldat avait pointé sa baïonnette sur la poitrine du vice-président.

C'était la première fois qu'un candidat déposait lui-même sa candidature. Les deux premiers candidats, le président Thieu et le général Minh, avaient envoyé leurs représentants et le dépôt des documents avait été fait en quelques minutes. Une heure après son arrivée, le vice-président Ky était toujours dans l'immeuble tandis que ses conseillers allaient et venaient à la recherche de documents divers.

On a appris par ailleurs auprès de la Cour suprême qu'une quatrième liste a déposé sa candidature. Elle est présidée par M. Nguyen Tran, ancien chef de province de My Tho, qui a pour colistier M. Nguyen Tan Chuc, avocat. Cette liste n'a pas les 100 signatures requises, mais elle a été acceptée sous les mêmes conditions que celle du général Ky.

Quelques minutes avant l'arrivée spectaculaire du vice-président Ky, tous les journalistes avaient été invités par son chef de presse à se présenter devant la Cour suprême, puis à une conférence de presse à 18h.

Au cours de celle-ci, le vice-président a évoqué "les conséquences critiques qui pourraient suivre une victoire du président Thieu à la suite d'élections malhonnêtes".

"Monsieur Thieu doit accepter ma candidature, il n'a aucune raison de la craindre" a déclaré le vice-président en utilisant la formule "monsieur" et non "président".

Le général Ky a, d'autre part, révélé qu'il avait déposé à la Cour suprême les noms de cent deux conseillers dont 62 seulement remplissaient les conditions exigées par la loi électorale. Il a reconnu que quarante des signatures nécessaires à sa candidature étaient "douteuses" car il s'agit de celles de conseillers ayant déjà donné leur soutien au président Thieu.

En réponse à des questions, le vice-président Ky a déclaré qu'il était possible que le général Minh se retire si sa propre candidature était rejetée par la Cour suprême. Il a ajouté qu'il ne donnerait pas son soutien au général Minh si celui-ci était le seul candidat de l'opposition face au général Thieu.

Interrogé sur les réactions possibles de l'armée au cas où sa candidature ne serait pas acceptée, le général en souriant, a affirmé: "Je ne sais pas, qui peut savoir ce que seront les réactions de l'armée. Le président Thieu lui-même ne le sait pas et l'ambassadeur (américain) non plus".

Dans une allocution préliminaire à sa conférence de presse, le vice-président avait affirmé qu'il avait lancé "un avertissement au peuple et à nos frères de l'armée sur les conséquences d'élections malhonnêtes".

De même il a dramatiquement placé sous la responsabilité du gouvernement "la vie, les biens et les familles des cent deux conseillers courageux et patriotes" qui avaient décidé de soutenir sa candidature. "C'est au gouvernement de les protéger et de ne pas les tuer", a-t-il affirmé. Il a décidé de rendre publique la liste de ces conseillers pour mettre le gouvernement devant ses responsabilités.

Enfin le vice-président Ky a affirmé que si le président Thieu restait au pouvoir, il n'y aurait aucune chance de solution au conflit vietnamien. "Comment l'adversaire peut-il accepter la proposition faite par notre gouvernement, en juillet 1969, d'élections libres pour réunifier le Vietnam, quand l'auteur de cette proposition organise actuellement des élections fausses", a déclaré le candidat à la présidence.

La Cour suprême aura un délai de deux semaines pour examiner le fond des documents déposés par les candidats. La décision sera annoncée au cours d'une séance solennelle dans quinze jours.

L'exigence devient une exhortation

WASHINGTON (AFP) – La Chambre des représentants a approuvé hier par 297 voix contre 108 un projet de loi prorogeant de deux ans la conscription militaire et exhortant le président Nixon a négocier une "date finale" pour le retrait total des forces américaine d'Indochine.

C'est la première fois que la Chambre vote un texte en vue de mettre fin à la guerre. Cet amendement est joint au projet de loi sur la conscription qui prévoit en outre une augmentation des soldes des militaires de 2.4 milliards de dollars, cela afin d'attirer des volontaires et de créer si possible dans deux ans une armée de métier.

Le projet de loi va maintenant être présenté au Sénat où les "colombes" espèrent bien le bloquer jusqu'au mois de septembre – les parlementaires partent en vacances dans quelques jours. A l'origine, l'amendement présenté par le sénateur Mike Mansfield, demandait le retrait total des forces américaines d'ici neuf mois mais devant l'opposition de la Chambre, cette exigence a été abandonnée pour faire place à une simple exhortation.

La chasse à l'IRA se poursuit

BELFAST (AFP) – Plusieurs personnes soupçonnées d'appartenir au personnel dirigeant de l'IRA, (armée républicaine irlandaise clandestine) ont été arrêtées par la police, hier matin, à Belfast. Les hommes, dont on ignore, pour le moment, le nombre et les identités, ont été surpris par l'armée au cours de perquisitions effectuées dans le quartier catholique de la capitale d'Irlande du Nord. Des perquisitions ont aussi eu lieu à Londonderry.

La nuit de mardi à hier a été parsemée de désordres en divers points de l'Ulster. A Belfast et à Newry, notamment, des affrontements ont opposé les forces de l'ordre aux manifestants.

14 membres de l'ambassade du Pakistan à Washington dénoncent leur gouvernement

Le président Nixon a déclaré hier qu'il n'était pas d'accord avec la décision adoptée la veille au soir par la Chambre des représentants, de suspendre l'aide américaine au Pakistan. Cette suspension, a-t-il dit, "ne ferait qu'aggraver le problème des réfugiés".

La Chambre, qui venait de s'opposer à un crédit de $118 millions à la Grèce inclus dans le crédit de 3,4 milliards de dollars d'aide américaine à l'étranger, s'est prononcée en ce qui concerne le Pakistan, pour la suspension du crédit de $445 millions prévus pour ce pays jusqu'à ce qu'une situation normale soit rétablie au Pakistan Oriental.

M. Nixon s'est déclaré hostile à une telle mesure de "pression publique" pour amener le gouvernement pakistanais à adopter "une solution de règlement politique viable". Cette question, a-t-il indiqué, "nous nous en occuperons en privé".

Lors d'une récente interview télévisée, dans laquelle il disait que l'Inde et le Pakistan étaient "très proches de la guerre", le président Yahia Khan avait affirmé que si les Etats-Unis cessaient de fournir une aide militaire et économique au Pakistan, celui-ci demanderait l'assistance d'amis. Comme on lui demandait si le Pakistan demanderait l'aide de la Chine populaire, le président Yahia Khan avait répondu "Pourquoi pas?"

Alors que le président Nixon exprimait sa détermination à poursuivre l'aide américaine au Pakistan, 14 membres de l'ambassade de ce pays à Washington, dont sept hauts fonctionnaires diplomatiques démissionnaient et demandaient le droit d'aile politique aux Etats-Unis.

Parmi ces personnes qui se sont déclarées en faveur du mouvement d'indépendance pour le Bengale Oriental (Bengla-Desh) figurent un diplomate ayant rang de ministre, trois conseillers, un second secrétaire, un troisième secrétaire et le numéro deux de la mission pakistanaise à l'ONU.

"C'est notre moment de décision" a déclaré M. Sayyed Karim, vice-représentant permanent du Pakistan à l'ONU. "Nous avons décidé de rejoindre les millions de personnes du Bengla Desh qui souffrent et qui résistent au prix de leur vie à la barbarie de l'armée du Pakistan occidental, décidée à réduire à l'état de colonie le Pakistan oriental."

M. Karim a ajouté que le gouvernement pakistanais "était maintenant une junte militaire de Pakistanais occidentaux acharnés à maintenir leur poigne à la gorde du pays. Il a annulé les résultats d'élections libres et justes organisées sous ses propres auspices, il y a seulement sept mois. Il a choisi de réduire au silence la majorité du peuple par la plus sauvage application de la force brutale."

"Son autorité, a déclaré M. Karim, repose entièrement sur sa force militaire et son contrôle est limité par la portée de son artillerie. Il a donc perdu toute prétention légitime au pouvoir et a détruit la nation pakistanaise".

D'autre part, deux experts de la FAO (Organisation des Nagions unies pour l'alimentation et l'agriculture) et de la PAM (programme alimentaire mondial) de retour d'une mission d'information au Pakistan Oriental, ont déclaré à Genève qu'"il faut agir tout de suite afin d'éviter une disette catastrophique qui pourrait se produire vers la fin de l'année.

L'apport continu de ravitaillement en provenance de l'extérieur n'est pas assuré en raison de la lenteur des transports et de la distribution, ont déclaré les experts.

Au moins 500.000 tonnes de vivres devront être importées aux Pakistan Oriental si l'on veut espérer faire face à cette menace. Les capacités du réseau de distribution par les voies d'eau intérieures devront être considérablement augmentées pour compenser les difficultés actuelles de transport par route et par train, ont conclu les experts.

Dans son exposé d'hier devant la presse, le président Nixon, qui sortait d'une réunion avec le secrétaire d'Etat, M. William Rogers, a annoncé qu'il avait chargé ce dernier d'aller à l'ONU la semaine prochaine "pour y examiner toute nouvelle initiative de nature à secourir les réfugiés du Pakistan Oriental se trouvant en Inde et ceux qui, au Pakistan Oriental, souffrent de la famine". Les Etats-Unis ont déjà fourni 60 millions de dollars pour venir en aide aux réfugiés du Bengale Oriental qui affluent en Inde, a indiqué M. Nixon, "et nous sommes prêts à faire davantage".

A la Nouvelle Delhi, le tunku Abdul Rahman, ancien premier ministre de Malaisie, a estimé hier que le Pakistan Oriental retrouverait paix et stabilité avant le retour dans leur pays des nombreux pakistanais réfugiés en Inde.

Il a ajouté, au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue à l'issue d'un entretien de 30 minutes avec Mme Indira Gandhi, qu'il avait demandé au président Yahya Khan et aux autorités de la loi martiale du Pakistan Oriental de mettre fin aux souffrances humaines des deux côtés de la frontière.

La mission de M. Sisco en Israël aurait échoué

JERUSALEM (AFP) – Les conversations entre M. Joseph Sisco et Mme Golda Meil sont, en principe, terminées. Le premier ministre israélien et le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires du Proche-Orient ont eu hier après-midi un dernier entretien qui a duré une heure et quart.

Le général Moshe Dayan, ministre de la défense, M. Yigal Allon, vice-premier ministre, et M. Abba Eban, ministre des affaires étrangères, ont assisté à cet entretien.

M. Sisco rencontrera une nouvelle fois ce matin M. Eban et, selon la radio israélienne, on s'attend qu'il quittera Israël demain pour Washington.

La mission de M. Sisco visait à faire avancer les négociations sur un "accord partiel" qui aurait permis une réouverture du canal de Suez. Il semble, d'après les premières informations, qu'elle ait échoué. Mme Meir, croit-on savoir, a indiqué au secrétaire d'Etat adjoint qu'Israël était allé aux limites des concessions possibles, en l'absence d'un engagement de l'Egypte à accepter la "cessation des hostilités".

M. Sisco n'aurait en effet obtenu du Caire qu'un engagement à un "cessez-le-feu limité" en contrepartie d'un retrait des troupes israéliennes beaucoup plus important que celui auquel Israël était prêt à souscrire. De plus, l'Egypte persisterait à vouloir installer sur la rive orientale du canal des forces beaucoup plus importantes que celles jugées acceptables par Israël.

En conséquence, on estime peu probable en Israël que M. Sisco fasse escale au Caire lors de son retour vers Washington.

WASHINGTON, (AFP) – Le porte-parole du département d'Etat a qualifié hier de "hautement spéculative" une information – parue le matin dans le New York Times – selon laquelle les Etats-Unis se seraient engagés à livrer à Israël une centaine de chausseurs à réaction au cours des prochaines années.

Il a affirmé qu'aucune assurance de ce genre n'avait en tout cas pu être donnée par M. Joseph Sisco lors de son séjour à Jérusalem. "Il n'est pas de la mission du secrétaire d'Etat adjoint de prendre des engagements sur les besoins militaires israéliens", a dit M. Robert McCloskey.

Les relations Israël-URSS

TEL AVIV (AFP) – Un député du parti communiste israélien "Rekah" (pro-soviétique) M. Meir Wilner a révélé hier, à son retour de Moscou, qu'il avait eu des entretiens avec des dirigeants soviétiques sur l'éventualité d'une reprise des relations diplomatiques entre l'Union soviétique et Israël.

La reprise de ces relations, a-t-il dit en citant la réponse des Soviétiques dépend de l'application scrupuleuse par Israël de la résolution 242, adoptée le 22 novembre 1967 par le Conseil de sécurité. Selon les Soviétiques, a-t-il ajouté, il appartient à Israël de faire un pas pour que la reprise des relations devienne possible.

M. Wilner vient de passer un mois de vacances en Union soviétique. Il a refusé de révéler les noms des personnalités qu'il a rencontrées en URSS.

Les relations avec la Chine

ANKARA (AFP) – M. Osman Olcay, ministre turc des affaires étrangères, a déclaré, hier à la presse à Izmir que la reconnaissance de la Chine populaire par la Turquie sera annoncée à Ankara "aujourd'hui ou demain".

Le ministre a souligné que c'est en toute indépendance que la Turquie a pris cette décision, bien avant de connaître les projets de voyage du président Nixon à Pékin.

La Turquie votera pour l'entrée de la Chine continentale à l'ONU tout en s'opposant à l'exclusion de la Chine nationaliste de l'organisation mondiale, a-t-il dit encore.

LIMA (AFP) – Le Pérou, qui a déjà depuis le 1er août un attaché commercial à Pékin, a décidé d'établir des relations diplomatiques avec la Chine populaire, a déclaré hier le ministre péruvien des affaires étrangères, le général Edgardo Mercado Jarrin, au cours d'une conférence de presse.

Le ministre devait ajouter que la Chine ouvrait au Pérou un très vaste marché et que les premiers envois de farine de poisson partiraient dans les quinze jours.

Les remous politiques au Chili

SANTIAGO du Chili (AFP) – Cinq sénateurs et six députés du parti radical chilien ont quitté leur parti mardi soir pour fonder une nouvelle formation "laïque, socialiste et démocratique", affirmant que le parti radical était devenu un parti marxiste de plus.

Les démissionnaires qui sont suivis par un bon nombre de dirigeants et des centaines de militants de base du parti, n'acceptent pas le passage du radicalisme au marxisme, et ont décidé de fonder un nouveau "parti radical indépendant", dont le président serait M. Luis Bossay. Ce parti qui continuera de soutenir l'Unité populaire du président Allende se définit par le socialisme et la révolution par la voie légale.

D'autre part, on apprend de bonne source qu'une assemblée constituante de la "gauche chrétienne" réunissant les démissionnaires du PDC pourrait se tenir dès septembre prochain trois sénateurs et dis députés se joindraient au nouveau parti.

Ne vous amusez pas dans l'eau avec des jouets gonflés d'air. Gardez-les sur la plage où ils ont leur place.

Économisez de 15 à 30% sur vos cours d'anglais

INSCRIVEZ-VOUS EN AOÛT, COMMENCEZ QUAND VOUS VOULEZ

COURS INTENSIFS (de 9 heures à 18 heures, du lundi au vendredi)
UNE SEMAINE: ~~$150.00~~ maintenant $120.00

COURS DU SOIR (Commencent à partir de septembre, moyenne 6 élèves par classe)
25 SEMAINES: ~~$225.00~~ maintenant $185.00

Cours déductibles de l'impôt, Institutions reconnues par le Ministère de l'éducation
Tests, démonstrations, documentations, essais, gratuits et sans obligation, de 9H à 21H

LPS® - MONTRÉAL 878-2821
Étage F. Place Bonaventure

LPS® - QUÉBEC 529-0331
4e étage, 500 E., Grande-Allée

LA PLUS GRANDE SCÈNE DU MONDE

LÉO FERRÉ

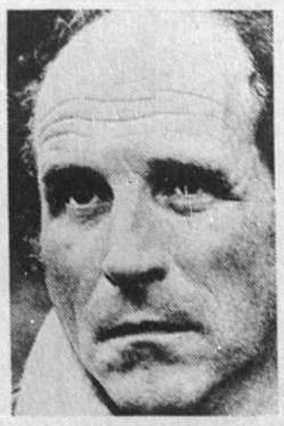

à la
PLACE des NATIONS

Un spectacle seulement samedi, le 7 août à 21 h.

Prix d'entrée: $1.50

Billets en vente au guichet seulement

9A-REV.

TERRE DES HOMMES
TOUT LE MONDE EST LÀ!

Jeudis et vend, soirs jusqu'à 21h.

Meubles réputés à prix d'aubaine

OUVERT LES SAMEDIS de 9 h. 30 à 17 h.

solde (Fraser Bros.) d'entrepôt

Épargnez 10% à 50% et plus durant ce grand solde semestriel

Des milliers d'articles en demande des quatre coins du globe — À prix d'aubaine !

"El Rey" de Hibriten Mobilier à déjeuner d'inspiration espagnole

Mobilier de 5 pièces en pacanier foncé: table à piètement octogonale, 48 x 48, s'ouvrant jusqu'à 66", et 4 chaises à dossier canné, recouvertes de vinyle noir.

Prix courant $1,005 En solde **$799**

"Veléro" de Drexel Salle à manger d'inspiration espagnole

Mobilier de 8 pièces en pacanier aux tons chauds: vaisselier 58" avec portes grillagées et éclairage intérieur, grande table ovale 44" x 68", s'ouvrant jusqu'à 104", 2 fauteuils sculptés à dossier canné et 4 chaises assorties recouvertes de velours rouge.

Prix courant $2,434 En solde **$1,849**

"Palladian Court" chambre d'inspiration italienne

Mobilier 7 pièces au fini fruitier, par Thomasville: commode triple 78", 2 miroirs verticaux à sommet en ogive, commode à porte, tête de chevet sculptée format géant 6/6, et 2 tables de chevet à porte à bouton.

Prix courant $2,245 En solde **$1,599**

Mobilier de salle à manger d'inspiration Reine-Anne de Gibbard

Ensemble de 9 pièces en acajou rouge massif, "Canadian Legacy": buffet 62", huche, table ovale 64" s'ouvrant jusqu'à 100", 4 chaises Reine-Anne et deux fauteuils assortis.

Prix courant $1,790 En solde **$1.575**

Chambre de style contemporain "Wellington Park" par Drexel

Mobilier 6 pièces en pacanier: commode triple 67", miroir simple en ronce de pacanier, commode, tête de chevet Reine Anne à dorures, et deux tables de chevet à 3 tiroirs.

Prix courant $1,810 En solde **$1389**

Meubles modulaires, style militaire, pour chambre de garçon ou de fille, fini blanc, noir, orange, jaune, rouge ou noyer.

"The Independents", par Bernhardt

	d'ord.	SOLDE
Chaise de bureau	79.	**69.**
Chevet à panneau, lit à une place	95.	**84.**
Table de chevet	95.	**84.**
Miroir de coiffeuse	125.	**109.**
Commode basse	125.	**109.**
Commode simple	139.	**119.**
Etagère	139.	**119.**
Commode 2 portes	139.	**119.**
Mini-semainier	149.	**129.**
Surmeuble avec porte	165.	**139.**
Surmeuble pour bureau d'étudiant, 2 tiroirs	179.	**159.**
Bureau d'étudiant, 4 tiroirs	185.	**165.**
Chiffonnier	189.	**165.**
Surmeuble de commode, avec miroir	199.	**175.**
Commode double, 7 tiroirs	229.	**199.**

et plusieurs autres aubaines

Moquette en nylon très moelleuse

Facile d'entretient. A l'épreuve des mites. Anti-allergénique. Choix de 12 couleurs riches.

Prix posé: $16.50 v. ca.

(Le prix posé comprend thibaude en caoutchouc et main d'oeuvre)

Meubles modulaires de chambre à coucher de garçons en pin massif foncé "American Manor House" de Magnavox

	d'ord.	SOLDE
Miroir panoramique	75.	**54.**
Miroir complémentaire	75.	**59.**
Chevet à fuseau 3/3	89.	**79.**
Table de chevet, un tiroir	115.	**99.**
Surmeuble avec portes persiennes	149.	**109.**
Table de chevet, à galerie	135.	**109.**
Bureau d'angle, 1 tiroir	149.	**119.**
Commode 6 tiroirs	189.	**119.**
Commode simple	149.	**129.**
Bureau d'étudiant	189.	**129.**
Bibliothèque surmeuble, portes jalousie	195.	**140.**
Base de commode double	219.	**179.**
Bureau à base de tréteaux	299.	**229.**

et plusieurs autres aubaines

Meubles de chambre de style traditionnel

	d'ord.	SOLDE
Table de chevet d'inspiration française blanc antique	149.	**119.**
Chevet "Esperanto" 5/0	209.	**179.**
Commode Deilcraft	249.	**199.**
Commode deux-corps Drexel	369.	**199.**
Commode et miroir Heritage, en écaille	349.	**259.**
Commode "Oxford Square"	345.	**289.**
Commode Drexel à portes sculptées	595.	**299.**
Chiffonnier "Veléro"	375.	**329.**
Bureau "Oxford Square" par Drexel	505.	**399.**
Armoire Heritage, fini écaille	789.	**559.**

et plusieurs autres aubaines

Sofas, causeuses et fauteuils de style contemporain

	d'ord.	SOLDE
Fauteuil crapaud Cambridge, coton vert	199.	**79.**
Fauteuil crapaud, rayures or	159.	**99.**
Fauteuil capitonné par Cambridge	165.	**119.**
Fauteuils crapauds, Cambridge, velours de couleurs variées	279.	**149.**
Fauteuil Mueller, rayures or	279.	**149.**
Fauteuil Mueller, imprimé vert/bleu	295.	**149.**
Berceuses pivotantes, offertes en 8 teintes	199.	**159.**
Fauteuil crapaud Cambridge, rayures vert or	279.	**169.**
Fauteuil crapaud Cambridge, velours ciselé bleu	339.	**179.**
Fauteuil crapaud, Cambridge, velours vert	299.	**199.**
Fauteuil pivotant, rayures vert/or	279.	**199.**
Fauteuil inclinable Laz-y-Boy, matelassé or	256.	**199.**
Fauteuil Hickory, orange brûlé	315.	**199.**
Chaise longue, imprimé vert fleuri	279.	**219.**
Fauteuil inclinable Laz-y-Boy, cuirette brune	273.	**219.**
Fauteuil pivotant, imprimé vert	289.	**219.**

et plusieurs autres aubaines

Fauteuil volant "Henredon" siège et dossier en duvet, velous castor	475.	**289.**
Causeuse Vilas, genre tuxedo, velours or	339.	**289.**
Fauteuil Henredon piqué, bleu	519.	**339.**
Causeuse 56", dossier à coussin, imprimé piqué or	499.	**389.**
Sofa Sterling à dossier capitonné, matelassé or	499.	**389.**
Causeuse 60", dossier à coussin, tartan brun	545.	**399.**
Chaise longue et ottomane, tweed beige, 2 pièces	582.	**399.**
Causeuse, dossier à coussin, velours or 53"	499.	**399.**
Canapé-lit Bernhardt, vistram noir, 78"	499.	**429.**
Sofa Vilas, genre tuxedo, imprimé or	559.	**459.**
Sofa Drexel, genre tuxedo, tartan, 86"	799.	**477.**
Canapé-lit et fauteuil polynésiens, noir et blanc, 2 pièces	600.	**499.**
Sofa genre tuxedo, dossier à coussin, 88" hercuion rayé	715.	**549.**
Sofa incurvé Delta, velours ecrasé vert, 89"	799.	**599.**
Causeuse Henredon, imprimé rouge/blanc 64"	879.	**599.**
Sofa genre tuxedo, dossier à coussin, velours côtelé chameau, 84"	785.	**625.**
Sofa Henredon, dossier capitonné, velours bleu antique, 86"	995.	**699.**
Sofa à dossier à coussin en duvet, tweed gris, 90"	868.	**699.**
Sofa, dossier à coussin, velours antique ivoire 86"	885.	**699.**
Sofa 90", dossier à coussin, imprimé piqué vert	969.	**795.**
Sofa-lit Drexel, suédine brune	995.	**799.**
Sofa et fauteuil Lawson, dossier en duvet 2 pièces	1,069.	**799.**
Sofa et fauteuil, dossier à coussin, rayures vertes, 2 pièces	1,234.	**899.**

et plusieurs autres aubaines

Salle à manger d'inspiration italienne par Hibriten

Mobilier 8 pièces "Danieli", en pacanier: crédence 69" table ovale 62" ouvrant jusqu'à 98" avec deux rallonges de 18", 2 fauteuils à dossier canné élevé et 4 chaises assorties.

Prix courant $1,749 en solde **$1,399**

Sofas, causeuses et fauteuils de style colonial

	d'ord.	SOLDE
Ottomane Roxton	39.	**30.**
Banquette Nichols & Stone, décorée	129.	**89.**
Berceuse pivotante Roxton, tweed orange brûlé	199.	**159.**
Berceuse pivotante Roxton, indienne orange brûlé	199.	**169.**
Berceuse pivotante Simmons, motifs courte-pointe	225.	**175.**
Fauteuil à ailettes Vilas tweed or	233.	**179.**
Fauteuil crapaud Roxton, tweed vert	230.	**185.**
Berceuse Huron, tweed rouge	229.	**199.**
Causeuse Roxton, imprimé fleuri orange	265.	**239.**
Causeuse Vilas à dossier capitonné, imprimé orange	358.	**319.**
Causeuse Huron, imprimé orange et vert	369.	**325.**
Fauteuil à ailettes et ottamane "North Hickory" tweed, or, 2 pièces	438.	**329.**
Causeuse Vilas, dos à coussin, imprimé bleu, vert	399.	**339.**
Sofa à ailettes Vilas, tweed beige	454.	**359.**
Sofa à ailettes Vilas, 89", tweed bleu vert	450.	**379.**
Sofa Roxton à coussin au dossier, motifs fleuris verts et rouges	450.	**379.**
Sofa à ailettes Vilas, tweed or	549.	**399.**
Sofa Huron, par Canadian Heritage, tartan orange	489.	**419.**
Sofa North Hickory, tartan bleu/vert	799.	**699.**

et plusieurs autres aubaines

Meubles volants importés d'Espagne

	d'ord.	SOLDE
Porte journaux, type bambou	79.	**49.**
Table-bibliothèque étagée, type bambou	159.	**79.**
Table pliante à la française	145.	**99.**
Chaise longue pliante	169.	**99.**
Têtes de chevet 3/3 type bambou	189.	**99.**
Table gigogne en chêne style jacobin	129.	**109.**
Table-lutrin en chêne Empire	189.	**109.**
Jardinière peinte à la main	179.	**119.**
Commode militaire en acajou	195.	**129.**
Jardinière décorée à la main	189.	**129.**

Commode en pin Reine Anne	189.	**129.**
Fauteuil d'administrateur, cuir noir	259.	**139.**
Etagère de bambou, 5 rayons	179.	**139.**
Table à café militaire	219.	**139.**
Fauteuil "combat de coq" vinyle noir	250.	**149.**
Porte musique acier inoxydable et laiton	295.	**159.**
Commode militaire à fini marbré	215.	**169.**
Chevalet d'artiste sculpté main	289.	**175.**
Chifonnier militaire à 9 tiroirs	279.	**179.**
Etagère type bambou en vert	209.	**179.**
Commode militaire à 3 tiroirs	215.	**179.**
Paravent décoratif à trois panneaux en fer forgé	295.	**195.**
Commode militaire peinte	325.	**199.**
Armoire à devant à panneaux	495.	**199.**
Petit bar militaire	280.	**199.**
Statue de Quan Yin assis	295.	**199.**
Table de travail à tréteaux inoxydables	315.	**199.**
Commode militaire en acajou	279.	**219.**
Table de travail en chêne piètement fer forgé	349.	**249.**
Table à café à dessus en verre, piétemett sculpté	395.	**259.**
Vitrine rustique française, en chêne	495.	**299.**
Bibliothèque en pin d'inspiration française	435.	**325.**
Armoire peinte à la main	499.	**339.**
Commode à 3 tiroirs d'inspiration française	595.	**359.**
Commode en pin d'inspiration française	495.	**395.**
Armoire en pin à 4 portes	650.	**399.**
Armoire en pin sculptée à la main	695.	**399.**
Armoire en pin porte en grillage à poulet	825.	**499.**
Armoire à fusils en pin	785.	**599.**
Armoire en pin avec portes à treillis	895.	**650.**
Armoire française, sculptée à la main	895.	**695**
Secrétaire Chippendale	1,200.	**899.**

et de nombreuses autres aubaines

Chambre à coucher d'inspiration Louis XV "Chalice", de Thomasville

Mobilier 7 pièces en bois fruitier: commode triple 78", 2 miroirs verticaux, commode armoire, tête de chevet ajourée à trois arcs, 6'6", et 2 tables de chevet avec portes.

Prix courant $1,929 en solde **$1,499**

Salle à manger d'inspiration espagnole par Hibriten

Mobilier "Perlita" 8 pièces, au fini pacanier patiné: crédence 72", table ovale 62" avec deux rallonges de 18", 2 fauteuils à dossier canné élevé, et 4 chaises assorties avec sièges velours or.

Prix courant: $1,749 en solde **$1,399**

Meubles volants importés d'Angleterre

	d'ord.	SOLDE
Petite console	149.	**59.**
Petit guéridon à piètement	79.	**64.**
Table volante ronde, en chêne	109.	**79.**
Table à café à tréteaux, style Cromwell	189.	**99.**
Fauteuil Régence	149.	**109.**
Table gigogne en chêne dinspiration jacobine	179.	**129.**
Bibliothèque en acajou	269.	**139.**
Fauteuil Hepplewhite	199.	**139.**
Table gigogne (3) à dessus en vitre	189.	**139.**
Table à café Chippendale, en chêne	179.	**149.**
3 tables gigognes, dessus en cuir	199.	**149.**
Petit guéridon en chêne, style Cromwell	199.	**159.**
Bibliothèque en acajou	219.	**159.**
Desserte en acajou	239.	**169.**
3 tables gigognes en chêne	349.	**179.**
Tables gigognes en chêne, style Cromwell	225.	**185.**
Casier à musique en acajou	225.	**195.**
Table à abattants miniature, en chêne	249.	**199.**
Table à lampe en chêne	229.	**199.**
Table à café à double piètement, en acajou	289.	**239.**
Table console en acajou, 1 tiroir	285.	**239.**
Cabinet d'angle en bois d'If	299.	**239.**
Banquette en chêne, style Cromwell	319.	**249.**
Secrétaire à abattant Reine-Anne	289.	**259.**
Cabinet d'angle en chêne massif	399.	**319.**
Secrétaire à tiroirs en acajou	399.	**325.**
Secrétaire en ophite avec tablette coulissante	495.	**399.**
Buffet en acajou, 60"	650.	**499.**

et plusieurs autres aubaines

Meubles volants d'inspiration italienne

	d'ord.	SOLDE
Porte-livre Drexel	33.	**27.**
Lutrin Drexel	69.	**55.**
Table jumelée à piètement "Mariano" de Drexel	89.	**59.**
Table à cigarettes "Palladian Court"	99.	**75.**
Table jumelée à piètement Hammary	119.	**79.**
Table de bout, socle blanc antique	129.	**89.**
Table à lampe Drexel, ovale	135.	**89.**
Table à lampe "Mariano", en noyer	135.	**89.**
Table à café Hammary, dessus en marbre	159.	**99.**
Table à café ronde, dessus en marbre, 26"	139.	**109.**
Table à jumeler Henredon	139.	**109.**
Table à jumeler à tréteaux	149.	**109.**
Commode carrée Hammary	169.	**119.**
Table à café Henredon, tablette cannée	139.	**119.**
Table à lampe carrée, par Drexel	155.	**129.**
Commode hexagonale Hammary, dessus en marbre	189.	**129.**
Table à café "Mariano" par Drexel	179.	**129.**
Table à lampe ronde, dessus en marbre	199.	**139.**
Table de bout Henredon, 1 tiroir	159.	**139.**
Table de bout Henredon	159.	**139.**
Table à lampe Henredon	205.	**179.**
Table à café Thomasville, 1 tiroir	225.	**179.**
Console Brandt avec miroir, fini vert	300.	**189.**
Commode Drexel, en noyer	215.	**189.**
Table à café Thomasville, sur galets, 60"	289.	**199.**
Meuble d'entrée Drexel, "Trevi", 34"	249.	**209.**
Commode "Marchesa" de Drexel	269.	**219.**
Petite étagère Drexel, métal et bois	339.	**239.**
Commode ronde en noyer, Thomasville	299.	**249.**
Table à café avec dessus en verre, 60" x 30"	499.	**299.**

et plusieurs autres aubaines.

Meubles volants de styles contemporain et moderne

	d'ord.	SOLDE
Tabouret de bar en rotin	35.	**27.**
Fauteuil en rotin	57.	**29.**
Table de bout Deilcraft	99.	**49.**
Table à jumeler Drexel, en écaille	75.	**57.**
Table à café Drexel, en écaille	89.	**59.**
Sièges à jumeler Kaufman	89.	**79.**
Table à café en aluminium et verre transparent	129.	**79.**
Table à jumeler sur roulettes, dessus en verre	105.	**84.**
Table à café à jumeler "Wellington Park"	135.	**95.**
Bar en rotin	165.	**99.**
Table d'appoint, aluminium et verre fumé	179.	**119.**
Table de bout Kaufman, chrome et verre	155.	**125.**
Petite table hexagonale 'Wellington Park'	239.	**139.**
Commode à portes cannées	165.	**139.**
Table et 3 chaises en rotin (4 pièces)	290.	**145.**
Commode hexagonale par Bernhardt	179.	**149.**
Commode hexagonale miniature "Oxford Square"	189.	**159.**
Table à lampe ronde Heritage	199.	**159.**
Table de bout "Wellington Park"	195.	**165.**
Table de bout Heritage, en écaille	225.	**179.**
Table à lampe Heritage, en écaille	225.	**179.**
Table-bibliothèque "Oxford Square"	249.	**179.**
Commode carrée "Wellington Square"	239.	**179.**
Commode "Oxford Square" à dessus en verre	219.	**189.**
Table à café Bernhardt, dessus en verre	225.	**189.**
Table à café Kaufman, dessus en verre	225.	**199.**
Commode hexagonale "Wellington Park"	299.	**219.**
Table d'appoint Kaufman, chrome et verre	249.	**219.**
Table à café Heritage, en écaille	329.	**229.**
Coffret miniature "Oxford Square", avec clé	315.	**259.**

et plusieurs autres aubaines

Meubles de salle à manger de style contemporain

	d'ord.	SOLDE
Chaises "Wellington Park", avec dossier à planchettes	129.	**89.**
Fauteuil "Wellington Park", dossier à planchettes	149.	**99.**
Fauteuil "Wellington Park", dossier canné	159.	**119.**
Dessete Deilcraft, en noyer	235.	**195.**
Buffet "Oxford Square", 62"	475.	**375.**
Crédence Heritage, en écaille	869.	**495.**
Petit vaisselier "Oxford Square"	769.	**599.**
Crédence Heritage en noyer, 76"	895.	**699.**
Vaisselier Heritage, en écaille	939.	**795.**

et plusieurs autres aubaines

Meubles volants d'inspiration coloniale

	d'ord.	SOLDE
Tabourets de bar Roxton	19.	**17.**
Tabouret de laitière Thomasville, fini bleu,	29.	**22.**
Table à cigarettes Vilas	44.	**33.**
Table de jeu Vilas, fini "candlelight"	47.	**35.**

Support à téléviseur Roxton	50.	**43.**
Table à jumeler carrée, Thomasville	89.	**44.**
Table à café Vilas, fini "Candlelight"	65.	**44.**
Table à café ronde Vilas, fini jaune	75.	**49.**
Table à lampe Roxton	57.	**49.**
Porte-revues Roxton	60.	**50.**
Support à téléviseur Vilas	69.	**59.**
Table à lampe carrée Vilas	85.	**59.**
Table-bibliothèque Vilas, fini "candlelight"	84.	**60.**
Table de bout Vilas, fini "candlelight"	94.	**75.**
Table gigogne (3) Vilas, fini "candlelight"	95.	**79.**
Bibliothèque Vilas, fini jaune	110.	**79.**
Table de bout Vilas, fini jaune	122.	**79.**
Table de fumeur Thomasville, bleue	109.	**79.**
Banc décoré Vilas, noir	118.	**85.**
Table de bout en pin, Magnavox	105.	**89.**
Commode octogonale Vilas, fini jaune	170.	**99.**
Commode hexagonale Magnavox, en pin	149.	**119.**
Commode à épices Magnavox, en pin	159.	**129.**
Bibliothèque Vilas, fini jaune	253.	**199.**

et plusieurs autres aubaines

Moquette en velours Monsanto Acrilan

Longue durée, à l'épreuve des mites. Anti-allergénique. Choix de 11 couleurs riches.

Prix posé: $13.50 v. ca.

(Le prix posé comprend thibaude en caoutchouc et main d'oeuvre)

Lampes et lustres de style traditionnel et contemporain

	d'ord.	SOLDE
Lampe bougeoir, socle avec chérubin	39.	**29.**
Lampe en tôle décorée, importation italienne	74.	**34.**
Lampe genre urne, en laiton	49.	**39.**
Candélabre électrique	49.	**39.**
Lampe à bridge style colonial	49.	**39.**
Lampe de bureau avec abat-jour or	55.	**39.**
Bougeoir en laiton avec abat-jour vert	84.	**49.**
Lampe à socle de laiton et faïence	74.	**49.**
Lampe avec socle en forme de moulin à poivre	89.	**55.**
Lampe à socle avec ratelier à pipes	89.	**59.**
Lampe moderne à socle chromé	99.	**59.**
Lampe à socle en forme de bougeoir en étain	74.	**59.**
Lampe-bougeoir Stiffel, en laiton	109.	**79.**
Candélabre à 5 branches, en fer forgé	99.	**85.**
Lampe Stiffel en forme d'urne	149.	**89.**
Lampe à socle en forme de moulin à café	119.	**89.**
Lampes "Tiffany"	129.	**99.**
Lampe-tempête Stiffel	219.	**119.**
Candélabre à 6 branches, en cristal taillé	175.	**119.**
Lampadaire en forme de candélabre	159.	**119.**
Lustre à 5 branches, en verroterie	169.	**139.**
Bougeoir avec socle en acier inoxydable en laiton	189.	**149.**
Lampe à socle en bambou, importée d'Espagne	199.	**149.**
Lustre en cristal importé d'Italie	395.	**295.**

Salle à manger en chêne importée d'Angleterre, style Cromwell

Mobilier 9 pièces: table rectangulaire à piètement jumelé avec rallonge coulissante, 5'9", ouvrant jusqu'à 8', 6 chaises recouvertes de cuir avec garnitures de clous, et deux fauteuils assortis.

Prix courant $2,167 en solde **$1,495**

Meubles de salle à manger de style colonial

	d'ord.	SOLDE
Chaise Roxton, style "habitant"	39.	**33.**
Fauteuil Roxton, en forme de souche	46.	**34.**
Chaise Vilas en forme de joug	61.	**39.**
Chaise Vilas à dossier à barres horizontales, fini rouge	76.	**54.**
Chaise Vilas avec dossier à barres horizontales	65.	**55.**
Fauteuil Duxbury	67.	**57.**
Chaise Thomasville "Post Road"	79.	**59.**
Table ronde Magnavox, 39" diam.	149.	**119.**
Table en érable Vilas	169.	**145.**
Jardinière décorée Vilas	205.	**159.**
Desserte en pin Magnavox	295.	**239.**
Vaisselier en pin foncé	395.	**329.**

et plusieurs autres aubaines

"Esperanto" par Drexel chambre d'inspiration espagnole

Mobilier 6 pièces en pacanier, fini "triana": commode triple 70", à neuf tiroirs, armoire deux-corps avec porte à treillis, miroir mauresque, 2 tables de chevet à trois tiroirs et tête de chevet 4/6 ou 5/0 à sommet en ogive,

Prix courant $1,894 en solde **$1,395**

Salle à manger d'inspiration italienne par Drexel

Mobilier 10 pièces "Marchesa", en noyer: grand vaisselier 70" à vitre biseautée, table rectangulaire à piètement jumelé et dessus en marqueterie, 70" ouvrant jusqu'à 136", 2 fauteuils à dossier rembourré et 6 chaises assorties en tissus vert fleur de lys.

Prix courant $3,766 en solde **$2,995**

Chambre de style contemporain "Wellington Park" de Drexel

Mobilier 7 pièces en pacanier: commode triple 78", 2 miroirs verticaux, commode-armoire, tête de chevet format king, dorée, 6/6, et tables de chevet à vantaux.

Prix courant $2,189 en solde **$1,699**

"Perlita" par Hibriten salle à manger d'inspiration espagnole

Mobilier 8 pièces au fini pacanier patiné: vaisselier 60" avec portes à treillis, table ovale 62" avec 2 rallonges de 18", 2 fauteuils à dossier canné élevé et 4 chaises, en velours or.

Prix courant $1,895 en solde **$1,495**

Chambre à coucher modulaire pour garçons d'inspiration espagnole

Mobilier 6 pièces en pin, "Buccaneer", de Caldwell: bureau, 4 tiroirs, huche, commode tout-usage, huche assortie, chaise et canapé lit 3'3".

Prix courant $759 en solde **$399**

Fraser Bros.

2 entrées

4950 RUE DE LA SAVANE et 5025 RUE PARE

Tél. : 342-0050

TERMES BUDGETAIRES
Comptant peu élevé
Jusqu'à 36 mois pour solder
LIVRAISON GRATUITE
GRAND PARC DE STATIONNEMENT GRATUIT aux deux entrées Paré et de la Savane

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, jeudi 5 août 1971

Les Tupamaros à la veille des élections en Uruguay

par XAVIER USCATEGUI

Le vendredi 30 juillet, rééditant leur entreprise spectaculaire du 8 mars 70, les Tupamaros ont libéré leurs 38 camarades incarcérées à la prison des femmes de Montevideo. Les Tupamaros ont creusé un boyau de plus de 90 pieds entre les égouts de la ville et le bâtiment central de la prison. Ils avaient poussé le souci du détail jusqu'à installer un téléphone aux deux extrémités du tunnel pour mieux coordonner les diverses phases de l'évasion. Selon la police, l'opération aurait nécessité une équipe d'au moins 20 personnes. Tout ce monde aurait pris ensuite la fuite à bord de voitures volées. Cette action se produit au moment où le pouvoir exécutif se trouve en butte aux critiques du parlement uruguayen. Celui-ci ayant accusé d'"incapacité" l'appareil répressif devant la vague d'évasions, M. Jorge Pacheco, président de la république, avait décidé de rétablir l'état d'urgence et de dissoudre le parlement. A quoi les deux Chambres ont rétorqué en criant au "viol" de la Constitution.

Les passions politiques ont fait écrire bien des sottises sur le MLN-Tupamaros (Mouvement de libération Tupamaros) de l'Uruguay, qualifiés tour à tour de communistes, de "maoïstes", d'agents de l'étranger, de délinquants de droit commun, de fraction dans l'illégalité de la coalition politique formée sous le nom de Front ample, etc... Pour y voir un peu clair, il faut remonter d'abord à 1960.

Les origines

En Uruguay, comme dans la plupart des pays d'Amérique latine, le succès de la Révolution cubaine provoqua une fièvre de "guerrillas". D'une façon générale, on jugeait comme spécial le cas de l'Uruguay, parce que le pays d'à peine 180,000 km2, est dépourvu de montagnes (altitude la plus élevée: 500 mètres). Il y eut quelques rares opinions divergentes. Notamment dans le Parti socialiste, un vieux parti sans grande influence populaire, divisé en fractions absolument contradictoires allant du social-démocratisme à l'européenne jusqu'au procastrisme. Précisément, le groupe socialiste le plus belligérant désigna pour une campagne de pénétration dans la zone de culture de la canne à sucre un étudiant en droit sur le point d'achever ses études, Raùl Sendic, de lointaine ascendance yougoslave, et qui a des attaches de famille dans la région indiquée.

La canne à sucre, dans les pays d'économie de marché, implique des conditions de travail très dures, et un chômage de sept à neuf mois par an pour les travailleurs ruraux. Raùl Sendic se mêla à ces travailleurs misérables vivant dans des "rancheries" (villages de cabanes précaires de roseaux), retrouva là des souvenirs des campagnes d'un héros local de l'Indépendance, Artigas, qui fut le seul chef politique de son époque ayant songé à établir une réforme agraire (aux vestiges depuis longtemps effacés), et une réforme agraire authentique attribuant des terres aux travailleurs sans disctinction de couleur, cela aux portes de l'empire esclavagiste du Brésil. Il retrouva aussi le nom de Tupamaros, qui était celui de corps volontaires d'Indiens, de métis, de noirs et de mulâtres, soulevés contre les Espagnols et combattant avec Artigas. Le terme même de "Tupamaro" était une déformation populaire procédant du rebelle indien du Pérou qui avait déclenché, à peine trente ans plus tôt, un soulèvement agraire extrêmement grave contre les Espagnols, qui s'étendit du nord de l'Argentine à la Colombie: l'Inca Tupac Amaru, cruellement exécuté à Cuzco en 1781 (roué et écartelé).

Raùl Sendic devait bientôt estimer lui-même comme utopiques les conceptions du Parti socialiste et devenir, avec un nombre réduit de compagnons de confiance, le fondateur du mouvement des Tupamaros. Il en est resté, pour l'opinion publique en général, le dirigeant suprême, bien qu'il soit en prison depuis août 1970. Un aspect essentiel à retenir est le suivant:

Les Tupamaros étaient issus d'un mouvement de paysans très pauvres inspirés par des intellectuels d'origine socialiste. Ils partaient de ce fait simple que les 17 millions d'hectares de terres utilisables de l'Uruguay sont possédées, dans toute la zone d'exploitation ultra-extensive couvrant les 4/5 du pays, par quelques centaines de familles (qui sont, en même temps, les familles du grand commerce de Montevideo, des banques, et de la politique des deux partis "traditionnels"...), et que cet état de choses ne saurait être rompu par une propagande interminable d'individu à individu, mais par l'offensive armée. Sendic et ses "caneros" (travailleurs de la canne à sucre) avaient organisé des "marches" sur Montevideo, pour montrer dans la capitale le tableau cru de la misère du nord et pour populariser la conception de la réforme agraire. Nous nous rappelons avoir vu, en 1964, l'arrivée sur une place centrale de la capitale uruguayenne, leur pauvre cohorte d'hommes, de femmes et enfants en haillons, marqués des stigmates de la malaria, sur des camionnettes branlantes, avec leurs pancartes sommairement dessinées et leurs slogans. Malgré l'opposition policière, ils sont revenus, disent les agences de presse, en avril 1971.

Mais là n'est plus le noeud de l'affaire.

L'organisation

La voie de l'insurrection rurale apparut à son tour comme une utopie pour le plus grand nombre des membres du MLN-Tupamaros alors en voie de consolidation, mais de façon souterraine. En une prise de position décidée, assure la chronique la plus sérieuse, contre l'opinion personnelle de Sendic, le MLN abandonne ses projets de "guerrilla" rurale pour se transformer en une "guerilla" urbaine devant opérer essentiellement dans ce qu'il appelle "La forêt vierge de ciment" que constitue la capitale, où réside la moitié des 2,700,000 habitants du pays.

Il a connu des succès et des revers, mais, dans l'ensemble, un solde indéniable de succès. Il a organisé son propre financement, par de fructueuses incursions dans des banques et des sociétés diverses: ces incursions ne lui ont pas permis seulement de constituer un trésor considérable, qui a pu alimenter des mouvements dans des pays voisins, notamment l'ELN (Armée de libération nationale) de Bolivie, comme l'a fait savoir en une lettre publique de remerciement le chef de l'ELN, le "Chato" Peredo. Elles lui ont fourni l'occasion de mettre la main sur des documents fort compromettants pour certaines de ces compagnies, prouvant notamment des agissements illégaux de sociétés financières (souvent des annexes illégales de banques dont les directeurs faisaient partie du gouvernement), des trafics de devises, etc. On a assisté au spectacle singulier des Tupamaros remettant à des juges d'instruction des preuves de délits de ce genre, et séquestrant plus tard ces juges pour leur demander des comptes sur leur inaction dans ces affaires contrastant avec leur zèle dans les poursuites en matière politique.

Le MLN-Tupamaros s'est constitué en même temps un armement considérable, par la voie d'incursions retentissantes dans des organismes policiers et militaires, notamment le Centre d'instruction de la marine, à Montevideo, où le butin fut considérable en matériel moderne et munitions. Le mouvement, d'autre part, possède ses propres ateliers de fabrications militaires, ne se limitant pas à l'élaboration de bombes, mais s'attachant en ce moment à constituer un stock de "bazookas", armes redoutables inspirées d'un modèle en usage au Vietnam: des essais ont déjà été faits, avec succès, contre des véhicules policiers. Le MLN-Tupamaros compterait sur ces engins pour s'attaquer à l'abondant matériel roulant que la police a reçu des Etats-Unis.

La généralisation de ces procédés, notamment en matière de recours financiers, a été critiquée dans d'autres secteurs de gauche, notamment par Ernesto Che Guevara, qui fit un séjour à Montevideo avant son entrée en Bolivie. Selon le Che, toujours harcelé de soucis moraux, de tels moyens risquaient de prendre, un jour, le pas sur les fins. Néanmoins, du point de vue historique, il est justifié de retrouver là une nouvelle résurgence de conceptions anarchistes. D'autre part, il est opportun de rappeler que les bolcheviks ne dédaignèrent pas toujours de tels moyens, un exemple classique en est l'"expropriation" d'une banque par Staline en personne, au temps de sa jeunesse.

Quoi qu'il en soit, le MLN-Tupamaros est devenu un mouvement "exemplaire" en Amérique du sud: il a servi de modèle pour son organisation en groupes étanches, son terrain urbain d'opérations, son financement autonome (qui constitue une garantie de son autonomie politique), pour de nombreux mouvements en Argentine, au Chili, au Brésil.

Une précision s'impose, cependant: le renoncement aux "guerrillas" rurales n'a, pour le MLN-Tupamaros, qu'une valeur de tactique momentanée: selon un plan à long terme, "guerrillas" urbaines et rurales sont appelées à se combiner, même en Uruguay. Des affirmations similaires ont été faites en Argentine et au Brésil.

Le moment actuel

Il y a actuellement plus de 200 Tupamaros en prison et (le chiffre est peu sûr) environ 600 qui seraient fichés par la police et vivraient dans l'illégalité complète. Mais, selon des indications publiées par des adversaires (notamment La Prensa, de Buenos Aires, il y a plus de six mois) et procédant de sources policières, le NLN-Tupamaros, compterait sur plus de 6,000 membres, y compris évidemment l'appareil logistique, celui des renseignements, etc. Ses possibilités de recrutement seraient bien supérieures, limitées par les difficultés d'accès à l'organisation clandestine et par les propres mesures de défense de cette dernière pour éviter des infiltrations indésirables. Le mouvement a lancé des appels invitant les sympathisants à former spontanément des Comités d'appui aux Tupamaros pour diffuser des textes de propagande, etc. Ces comités pourraient devenir aussi des pépinières de recrutement. Depuis assez longtemps, chaque fois qu'ont lieu des arrestations, elles sont le plus souvent le fruit du hasard, et les personnes arrêtées ne figurent pas sur les fiches que détient la police. Cela tend à démontrer que le MLN a récupéré son authentique clandestinité et il n'existe que des conjectures incertaines sur la véritable identité d'"Urbano", qui a fait des déclarations en qualité de dirigeant, à l'agence cubaine Prensa latina.

Durant les derniers temps, sans renoncer à la consolidation de ses finances, le MLN-Tupamaros s'est appliqué à des opérations de nature politique pouvant être classées de la manière qui suit:

- contre les immixtions américaines dans la politique uruguayenne (l'affaire Dan Mitrione, spécialiste policier servant de "conseiller" aux organismes de répression de l'Uruguay après avoir rempli des fonctions identiques dans des pays asiatiques et au Brésil: il fut exécuté; – l'affaire des "marines" chargés de la surveillance de l'ambassade à Montevideo; leur résidence a été attaquée avec des "bazookas", etc);
- contre les entreprises américaines en général ou les lieux de réunions des Américains (innombrables attentats);
- contre des personnages ayant trempé dans des scandales financiers du régime ou défavorablement notoires à des titres divers (actuellement le MLN détient M. Pereira Reverbel, un singulier personnage qui dirige les services de l'électricité après avoir commis un assassinat en 1958, et qu'une revue argentine, reprenant une version qui court les rues, qualifie d'"ami personnel" du président de la République Pacheco Areco et M. Ricardo Ferres, chef d'un groupe économique naguère puissant mais tombé, il y a six mois, sous la griffe d'intérêts étrangers);
- contre des personnalités dont la détention est susceptible de susciter pour le gouvernement des difficultés avec des pays étrangers (après le consul brésilien Dias Gomide, c'est le tour de l'ambassadeur d'Angleterre, Geoffrey Jackson, séquestré depuis le début de janvier);
- des "prises d'usines", momentanées bien entendu: on réunit le personnel pour lui faire un exposé politique.

Il faut convenir que le MLN-Tupamaros a du pain sur la planche, dans un pays où l'Etat vient d'acquérir pour une somme fabuleuse la banque d'un personnage qui était, l'avant-veille encore, le ministre des affaires étrangères, M. Peirano Facio. On a découvert ensuite (pour le public du moins, cela a été une "découverte") que cette banque avait détourné 7,500,000 dollars dus à la Banque centrale pour exportations effectuées. Malgré les moeurs "tolérantes" des milieux privilégiés du pays, le ministre des finances, M. Charlone, a aussitôt perdu son poste; et on a opéré, avec un succès partiel, une perquisition pour retrouver des documents disparus, chez l'ancien ministre Peiano Facio!

Les élections de novembre 1971

Les morts se sont multipliés, d'un côté et de l'autre. Avec la collaboration technique d'étrangers comme Dan Mitrione, la police uruguayenne a dépassé le vieux système simpliste des coups de pieds pour s'initier aux tortures raffinées. Le MLN-Tupamaros a exercé de sévères représailles. La police a procédé à des perquisitions massives, par quartiers entiers, mais sans résultats notables. La "prison du peuple", où sont enfermées les personnes séquestrées, est restée inviolable, sauf pour quelques journalistes amis. Le MLN-Tupamaros tient en échec une police maintenant fortement armée, de 15,000 hommes.

En ce moment la question qui se pose de façon pratique est la suivante: quelles sont les perspectives relativement au pouvoir? Et quels sont les rapports entre le MLN-Tupamaros et la coalition électorale du Front ample?

Pour les journaux de la droite, le Front ample et le MLN sont confondus en un conglomérat haï qui englobe les étudiants, l'Université dans son ensemble, les syndicats, une bonne partie de l'Eglise, etc. Il est curieux que, d'une certaine manière, l'opinion populaire tende à établir la même confusion, naturellement avec des sentiments inverses.

Le MLN-Tupamaros n'est pas un mouvement de "théoriques", d'hommes perdant leur temps en discussions sans fin ni conclusion. C'est pour cela qu'il a rompu avec la Parti socialiste, avec les autres vieilles formations d'où sont venus divers de ses membres actuels. Il croit aux seules vertus de l'action: c'est pourquoi son "plan de gouvernement", publié en mars, est tellement simple mais radical, résumé en une énumération de mesures pratiques (réforme agraire, socialisation des grandes industries, réforme urbaine en matière de logement, expropriation sans indemnité des industries et banques de capital étranger, institution du peuple armé pour la défense de la révolution, etc.). Cette concision a contribué à éviter les polémiques théoriques avec les groupes de la gauche légaliste, et il n'y a même pas eu d'escarmouche sérieuse avec le Parti communiste.

Le MLN n'a pas confiance en la voie pacifique pour arriver au pouvoir. Pourtant, il "laisse faire" le Front ample, coalition très large qui d'ailleurs ne se serait jamais formée sans la situation créée par le MLN, expérience qui porte en avant l'enthousiasme populaire et le rassure en même temps, comme une manière d'"en sortir" sans un recours généralisé aux armes.

Si le Front ample gagne les élections et arrive à occuper le pouvoir avec son candidat le général Liber Seregni (un pragmatique aussi, chez qui se mêlent des vues péruviennes et chiliennes), le MLN-Tupamaros appuiera son action contribuera à accentuer le caractère radical des mesures à prendre. Il est probable que ses membres poursuivis et emprisonnés bénéficieront d'une amnistie et surveilleront de près les ennemis du nouveau régime.

Si le Front ample n'arrive pas au gouvernement, il s'opérera une sorte de déversement généralisé de ses troupes les plus décidées dans les cohortes militarisées du MLN-Tupamaros. Et ce sera la lutte sans quartier.

Dans les conditions présentes, le Front ample devrait l'emporter. Les "partis traditionnels", qui le savent, sont en train de négocier un accord permettant le report de toutes leurs voix sur le candidat le plus favorisé de leur bord. Il n'est pas sûr encore que ce soit possible. Le projet, de toute façon, correspond exactement, malgré la différence des modalités locales, à l'accord proposé en Argentine par le général Lanusse à son vieil ennemi, le général Péron: l'accord des vieux systèmes contre la jeune Amérique latine en marche.

Des missionnaires portugais brossent un sombre tableau de l'Église en Angola

PARIS (Le Monde) – Le dernier supplément de la revue Spiritus rend publique une importante lettre adressée, en juillet 1970, à la conférence épiscopale d'Angola par vingt-deux spiritains portugais travaillant dans ce pays.

Les signataires de la lettre brossent un sombre tableau de l'Eglise angolaise, qu'ils présentent comme "une société officielle, intimement associée aux puissants", minée par le cléricalisme et le paternalisme.

"Placés dans un grand centre, affirment les auteurs de la lettre, nous dirigeons, contrôlons l'administration comme des seigneurs. En dehors du grand centre, notre travail consiste à passer dans les villages africains pour les visiter une ou deux fois par an. A l'occasion de ces visites nous mettons à jour les registres, nous vérifions et contrôlons la "situation canonique" des familles, nous faisons une ou deux exhortations "religieuses"; nous examinons le savoir catéchétique des catéchumènes et, si nous nous intéressons à leur développement social, nous contrôlons leur mode de vie (maisons, coutumes, hygiène, etc.).

"Nous faisons des exhortations appropriées. Parfois nous devons "gronder" et donner quelques "gifles" parce que sans cela les gens ne marcheraient pas. (...) Nous leur retirons leur carte d'identité de chrétiens s'ils se comportent mal; nous exigeons une pénitence, souvent une contribution monétaire, et pour avoir droit aux baptême, mariage et autres actes "juridiques", ils doivent se tenir à jour dans le paiement du denier du culte...

"Nous avons, poursuivent les vingt-deux signataires, une "chrétienté". Nous avons des masses passives, qui n'arrivent pas à prendre conscience d'elles-mêmes, parce qu'elles sont moulées dans une "forme" sans qu'elles assimilent dans son fond la civilisation dans laquelle nous les mettons. Nous réalisons un dramatique déracinement, qui les laisse à la merci des intérêts économiques, des désordres, des vices, de l'angoisse vitale (qu'elles ne peuvent même pas exprimer, sauf lorsqu'elles possèdent suffisamment d'instruction)."

Dans la dernière partie du document, les signataires de la lettre proposent la mise en route de formes nouvelles de communautés missionnaires, libres par rapport au système actuel et à même de jouer un rôle de libération évangélique et de "conscientisation".

Ces communautés "vivront du fruit de leur travail, sans subvention d'aucune sorte, sans les attributions juridiques attachées aux paroisses ou aux missions traditionnelles". Elles n'administreraient pas de baptêmes ou de mariages, "elles n'apporteraient pas d'aide aux paroisses ou aux missions traditionnelles, si ce n'est qu'occasionnellement et par des missionnaires volontaires... Elles auraient un statut juridique simple" et seraient ouvertes, "dans leur vie et leur travail, à des laïcs célibataires ou couples" qui voudraient coopérer avec elles.

La réponse des évêques angolais n'a satisfait ni les vingt-deux signataires – le principal auteur de la lettre, le Père José Veiga, supérieur principal du district de Nova-Lisboa a dû quitter l'Angola depuis lors, – ni la rédaction de Spiritus qui écrit: "Sans avoir le courage de dire franchement non, (ce qu'en fait elle voulait), la conférence épiscopale répondit d'une manière vague, en présentant des conditions qui vidaient de tout leur sens les expériences demandées (...) Nous nous trouvons donc devant le même type de hiérarchie qu'au Mozambique, où les Pères blancs, après avoir tenté de dialoguer et de négocier, ont préféré un geste public de rupture.

"Mais le geste des Pères blancs n'est pas possible partout. Il n'est pas non plus exclusif d'autres moyens d'action complémentaires comme la multiplication des groupes de réflexion, les prises de positions officielles. Pourquoi à ce propos la maison généralice garde-t-elle un silence prudent? Pourquoi ne pouvons-nous pas dialoguer avec les confrères de la province du Portugal?

"Que faut-il préférer: une relative paix et une pseudo-sécurité dans l'immédiat, mais qui seront tôt ou tard remises en question en des lendemains qui ne chanteront pas forcément, ou bien l'avenir des Africains d'Angola, la confiance des jeunes générations qui montent et en qui l'on ne pourra pas étouffer le désir de dignité, le signe d'une Eglise facteur de libération? Est-il trop tard pour que nous puissions comprendre?"

aux 4 coins du monde

Washington ne financera pas le 'bussing'

WASHINGTON (AFP) – L'administration Nixon a adopté mardi à propos de l'intégration raciale dans les écoles américaines une position qui va à l'encontre d'une récente décision de la Cour suprême.

M. Nixon vient d'annoncer en effet qu'il a chargé son secrétaire à la santé et à l'éducation, M. Elliott Richardson, de déposer le jour même au Congrès un projet d'amendement aux termes duquel l'Etat fédéral ne financerait pas le "bussing" (transport par bus) d'enfants noirs vers les écoles blanches et vice-versa. Pour pouvoir financer cette plastique qui isse à un certain équilibre social dans les écoles (et que le Sud des Etats-Unis se refuse en règle générale à payer de sa poche), le gouvernement fédéral avait proposé la création d'un "fonds d'assistance scolaire spécial".

En décidant, mardi, de modifier ce projet de loi de telle sorte que son principal objectif disparaisse, M. Nixon paraît opérer un revirement qui plaira aux tenants de la discrimination raciale. En avril dernier, la Cour suprême s'était déclarée pour le "bussing" et la Maison-Blanche avait promis, à regret, de respecter ce jugement. Aujourd'hui, elle revient sur sa décision.

Coeur-poumons: nouvelle opération d'urgence

LE CAP (AFP) – M. Adrian Herbert, le métis de 49 ans sur qui le Dr Barnard avait greffé le 25 juillet dernier un coeur et deux poumons, a subi dans la nuit de mardi une nouvelle opération d'urgence, destinée à corriger une suture défectueuse.

L'état du patient après l'opération a été qualifié de "raisonnablement satisfaisant" dans un bulletin diffusé mercredi matin.

L'intervention chirurgicale – la seconde réalisée depuis une semaine sur M. Herbert – n'a pas été pratiquée par le professeur Barnard mais par un membre de son équipe de Groote Schuur. Il avait été constaté qu'une rupture partielle du raccord du tube bronchial droit laissait passer de l'air dans la cage thoracique du malade.

Une suture a été faite par le chirurgien pour rétablir l'étanchéité du système respiratoire transplanté il y a dix jours sur Adrian Herbert.

A la suite de cette opération, qui a duré trois heures, le malade se trouve dans un état de grande faiblesse, affirme-t-on mercredi matin à l'hôpital de Groote Schuur, mais, selon l'avis des médecins, cette intervention ne "devrait pas affecter le fonctionnement normal du coeur et des poumons greffés".

Soeur Fiorella en proie à une dépression

CITE DU VATICAN (AFP) – Soeur Fiorella, la religieuse chargée de veiller à l'entrée de la basilique Saint-Pierre sur la correction de l'habillement des visiteurs, a dû s'aliter en proie à une dépression nerveuse. Elle n'a pu résister aux récriminations des touristes, à l'empressement des photographes et aux quolibets de la presse.

Les portes de Saint-Pierre, pourtant, sont toujours bien gardées par les seuveillants du Vatican et par la jeune converse qui assistait Soeur Fiorella. Un genou qui apparaît sous l'ourlet de la jupe, une épaule nue ou un bras découvert valent aux touristes le maintien dans les ténèbres extérieures. Ni les prières, ni les aumônes, ni les menaces n'ont la valeur d'un visa d'entrée.

Un ancien garde suisse, qui s'était fâché parce qu'on ne voulait pas laisser entrer sa femme et sa fille trop court vêtues à même dû être conduit au poste de police. Cette sévérité fait quand même quelques heureux: les marchands de souvenirs. Ils n'avaient jamais vendu autant de châles pour couvrir les épaules ou rallonger les jupes grâce au système "D".

Dans la banlieue nord de Paris

Bientôt la 1ère liaison d'aérotrain

PARIS (AFP) – La France entend conserver l'importante avance qu'elle possède dans la technique de l'aérotrain. C'est pourquoi le gouvernement français a pris la décision de mener "avec le maximum de célérité" la construction de la première liaison d'aérotrain suburbain entre Cergy-Pontoise (banlieue nord de Paris) et le Rond-point de la défense, à l'ouest de la capitale.

La vitesse, 130 milles heure, n'est pas le seul avantage de ce mode de transport révolutionnaire. "L'avion sans ailes", comme l'appelle son constructeur, M. Jean Bertin, est suspendu sur des coussins d'air et ne repose plus sur des rails. Propulsé par un moteur électrique linéaire, l'aérotrain est parfaitement silencieux et supprime toute pollution atmosphérique.

D'une capacité relativement faible – 5,000 voyageurs sont prévus quotidiennement pour le début dans les deux sens – l'aérotrain pourra cependant compléter et éventuellement remplacer le train de banlieue.

Outre le rôle important qu'il jouera dans les liaisons suburbaines, son utilisation pour les transports à longue distance a dépassé le stade théorique. Un prototype interurbain, pouvant atteindre des vitesses de – 250 milles à l'heure grâce à un moteur à hélice, réalise des essais très satisfaisants sur une ligne expérimentale à Chevigny, au nord d'Orléans.

Le constructeur fait maintenant porter ses efforts sur les Etats-Unis dont le gouvernement est très désireux d'utiliser le plus tôt possible une technique capable de résoudre les graves problèmes que pose la circulation dans les agglomérations américaines.

LA PLUS GRANDE SCÈNE DU MONDE

STUDIO THÉÂTRE
présente
"LE BEL INDIFFÉRENT"
Jean Cocteau
"L'OUTRAGE AU TRIBUNAL"
Michel Garneau
"LA DEMANDE EN MARIAGE"
Anton Tchékhov
au
THÉÂTRE de la LAGUNE
du lundi 2 août
au vendredi 6 août
à 20h.
Prix d'entrée: $1.00
91 Billets en vente au guichet seulement
TERRE DES HOMMES
TOUT LE MONDE EST LÀ!

Si vous pensez que la bière Carlsberg est trop chère,

602C

c'est que vous ne l'avez pas goûtée.

arts spectacles

Entretien avec Edgar Morin

La fragilité d'une révolution culturelle

par Robert Guy Scully

Un voyage en Californie, si l'on est sociologue, surtout si l'on est un sociologue curieux, suppose bien des découvertes. Le dernier livre d'Edgar Morin, "Journal de Californie" (dont nous parlions le 26 juin) rendait compte, au moins de sa curiosité, et aussi de quelques découvertes. Dans l'entretien qu'il nous accordait avant-hier, Morin manifestait à peu près les mêmes intentions, celle de découvrir, et celle de satisfaire sa curiosité. D'ailleurs l'accueil fait au livre est presque l'indice de la curiosité de ses lecteurs: nos sociologues omniscients l'ont vite rejeté, pour son manque de théorie définitive (un journal doit-il être définitif?), mais les "simples curieux" l'ont dévoré, et sont encore à le digérer. A ceux-là nous retransmettons l'invitation lancée par l'Ecole d'été de McGill, à venir entendre les propos de Morin sur la révolution culturelle et les contre-cultures, le mardi 10 août.

Il s'agit des contre-cultures californiennes, que l'auteur a choisies non pas parce qu'elles sont les seules, mais parce qu'en Amérique elles sont plus avancées, plus capables de s'exprimer avec cohérence, plus nécessaires, plus motivées, et plus "contre". Même bien structurées, cependant, ces cultures n'existent pas de façon autonome; elles existent non seulement en opposition à la structure sociale américaine dominante, mais en opposition entre elles. Par exemple, le conflit entre activistes marxistes, qui vomissent les "individualistes hédonistes" hippies, et ces mêmes hippies, qui voient d'un oeil amusé les "névrosés" ou "hung-up" politisés. Pour Morin, cette perpétuelle opposition est une richesse, puisqu'entre deux pôles, toutes les sous-cultures peuvent assimiler ces influences, les amalgamer et proposer un autre modèle social, qui deviendra "pôle" à son tour, et catalyseur de cultures, etc. Il ajoute que si l'un des pôles disparaît, la richesse dynamique disparaît.

Pourtant: si l'un des pôles disparaît, alors une des deux idéologies aura triomphé et pourra enfin être tentée "sérieusement". Mais non, il semblerait que le marxisme a guéri E.M. de ce pragmatisme vicieux des options "sérieuses". Le marxisme vise très concrètement le pouvoir, songe très concrètement à ce qu'il en fera. Mais c'est ce "sérieux", cette totalité définitive qui laissait le sociologue insatisfait. Il est clair, en effet, que le marxisme, au pouvoir ou pas, ne rend pas compte de tout, répond à certains besoins de l'homme sans tous les satisfaire. Il y a une complexité des rapports humains qui lui échappe, qui échappe d'ailleurs à tous les systèmes existants. A partir du système qu'il considère le plus évolué et le meilleur, le marxisme précisément, Morin compte sur tous les autres essais sociaux pour compléter et faire progresser le modèle social. Nous sommes dans le domaine de l'idéal, très loin du pragmatisme électoral ou autre. Mais puisque nous sommes loin de saisir cette complexité sociale...

Donc, la fragilité des contre-cultures ne gêne pas Morin. Pas question de chercher à tout prix une "troisième voie" entre le communisme ou le capitalisme, pas question de trouver réponse. On cherche, tous ensemble, dans ce laboratoire qu'est devenue la Californie. Les jeunes Américains portent le germe d'une révolution culturelle, sans l'avoir sécrétée encore. Il est probable qu'il ne la sécrètent pas du tout, à cause des cadres historiques dans lesquelles ils évoluent. Un modèle social nouveau est **senti**; il n'existe pas encore, au contraire.

Nous pourrions assister, par conséquent, à une "flamme merveilleuse" qui ne durerait que quelques décennies, pour s'éteindre ensuite? On entreverrait la solution des crises sociales actuelles, puis on la laisserait tomber, faute de momentum historique? Cela nous semble assez tragique. Tragique oui, répond Morin, mais fréquent. La révolution russe ne fut qu'une "flamme" enthousiaste d'un moment, qui s'est laisée éteindre par d'autres facteurs historiques. Et ces grèves de huit jours, héroïques mais réprimées de sitôt... Il s'agit d'alternatives sociales venues au mauvais moment, trop tôt ou trop tard. Selon E.M., elles ne perdent pas leur valeur pour autant: "il est positif que ces choses là arrivent à voir le jour aussi peu longtemps que ce soit". Phénomènes dynamiques et fragiles, les contre-cultures ressemblent à toute action humaine.

Perspectives européennes ou québécoises de révolution culturelle? Y en a-t-il d'ailleurs? Pour l'Europe, elles sont réduites. La société américaine, passablement décentralisée, tolère pendant un an ou deux les expériences avant de passer à la répression de ces expériences. La société européenne (nous continuons, Morin et moi, d'employer cet euphémisme alors que nous songeons tous deux à la France), fortement centralisée, est prête à réprimer instamment tout comportement aberrant ou véritablement neuf. De plus, il y a en Europe une tradition de révolte inconnue aux USA. L'Europe fait ce que les Américains nomment du "coopting": elle assimile la révolte et la canalise dans ses structures permanentes de contestation: parti communiste, etc. En Amérique, la révolte est apparue à l'état pur, elle a surpris tout le monde. Elle a été d'autant plus féconde.

Quant au Québec, une distinction de base. Et cette distinction que fait Morin nous éloigne autant des Européens que des Américains, donc en dehors du cercle vicieux des sociologues "Le Québec est-il plutôt américain ou européen?". En matière de contestation culturelle et sociale, le Québec est ni l'un ni l'autre. Ici la contestation se fait en harmonie presque parfaite avec le nationalisme, ou les revendications à caractère national. Alors qu'aux USA ou en France, les contestataires détestent l'idée de nation, de patriotisme.

Il aurait fallu alors poser une dernière question au sociologue, une question "dangereuse": le nationalisme accélère-t-il, ou assure-t-il, la révolution culturelle?

Publications

Pour mieux comprendre la musique tant canadienne que contemporaine

par Jacques Thériault

Les musiques canadienne et contemporaine, c'est bien connu, n'ont jamais fait couler beaucoup d'encre. Et lorsqu'on en attendait parler, c'était la plupart du temps parce qu'un chroniqueur décidait de dénigrer leurs valeurs artistiques. Pour remédier à cette situation anormale qui laissait une majorité de curieux sur leur appétit, des équipes de rédacteurs et de musiciens se sont subitement donnés la main pour tenter d'informer plus sérieusement les mélomanes sur les tendances et les implications musicales de leur époque.

C'est ainsi que sont nées ces excellentes publications que constituent "Les cahiers canadiens de musique" (1) et "Musique en jeu" (2). La première est publiée par le Conseil canadien de la musique sous la supervision générale de Gilles Potvin; la seconde nous vient de Paris où une équipe de spécialistes s'acharnent avec brio à faire le point sur la situation de la musique vivante à travers le monde. D'ores et déjà, la réputation de ces deux publications n'est plus à faire: lancées il y a quelques mois seulement, elles ont fait boule de neige et ralliées un assez vaste public.

A première vue, on se rend compte que des efforts ont été faits du côté de la présentation graphique, et les photos qui accompagnent les textes facilitent l'accès à ces revues dont le premier numéro pouvait paraître quelque peu austère.

Les analyses et les entrevues qui constituent le sommaire des derniers numéros sont tout aussi irréprochables. Elles sont signées par des spécialistes en la matière, par des musiciens et des musicologues qui ont consacré leur vie à défendre une esthétique qu'ils croient valables.

Dans le récent numéro des "Cahiers canadiens de musique", on lira notamment une entrevue avec Pierre Boulez, un texte du pianiste canadien Glenn Gould sur le rôle de la radio comme instrument de diffusion musicale, une analyse d'Helmut Kallmann sur les relations entretenues par Beethoven avec le Canada, une étude d'Alastair McKinnon sur l'influence de la musique dans l'oeuvre de Kierkegaard, le point de vue de Georges Little sur la formation de l'artiste pour l'an 2001, ainsi que plusieurs chroniques sur la situation musicale des différentes provinces canadiennes, sur des disques et des livres récents, etc. Somme toute, nous avons affaire à un ouvrage précieux, comportant des références précises qui ont l'avantage de nous renseigner sur les démarches et l'évolution récente de la musique au Canada.

Le deuxième numéro de "Musique en jeu" présente la deuxième partie d'un dossier très soigneusement préparé sur la musique américaine, une série de cinq articles qui établissent des rapports entre la musique et les sociétés qui les voient naître, ainsi qu'un dossier très complet sur la musique "pop". Comme "Les cahiers de la musique", "Musique en jeu" vous offre également des chroniques sur les livres et les disques récents, sur des festivals de musique, etc.

Le moins qu'on puisse souhaiter, c'est que ces publications savantes, mais très accessibles, puissent conserver à la fois leur très haute qualité et leur souci d'une plus grande objectivité possible.

(1) "Les cahiers canadiens de musique", numéro 2, publié par le Conseil canadien de la musique, 216 pages, $3.00.

(2) "Musique en jeu", numéro 2, Ed. du Seuil, 128 pages, $2.85.

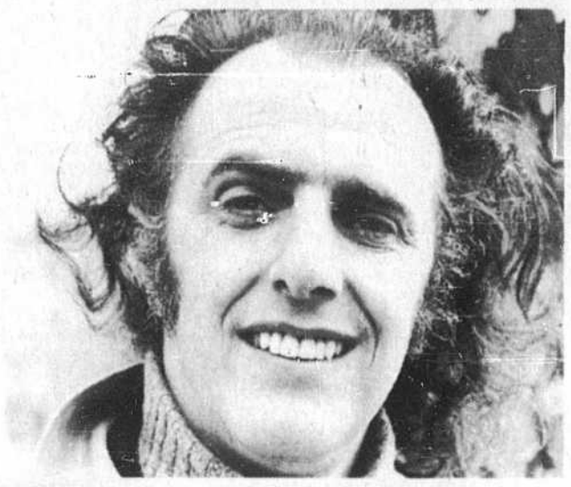

télévision

CBFT 2

10.10 Aujourd'hui à CBFT
10.15 En mouvement
10.30 Robin fusée c
11.00 Mini-fée c
11.30 Apollo 15 c
12.30 Les Cadets de la forêt c
1.00 Cinéma: "Les longues années 39-45" (Français 1966)
2.30 Les trois As c
3.00 Réseau-soleil
4.00 Ulysse et Oscar c
4.30 Le pirate Maboule c
5.00 Bugs Bunny c
5.30 Fifi Brind'Acier c
6.00 Un enfant parmi tant d'autres c
6.30 Téléjournal c
6.40 24 heures c
6.55 Nouvelles du sport c
7.00 Les jeux panaméricains c
7.30 Les grands films: "Marines...au feu" (comédie – Américain 1961) c
9.30 L'homme et ses inventions c
10.00 Musique folle des années jeunes c
10.30 Téléjournal c
10.50 Nouvelles du sport c
11.00 Propos et confidence de Jean Vilar c
11.30 Cent mille chansons c
12.00 Cinéma: "Saipan" (drame de guerre – Américain 1960)
1.45 Téléjournal

CFTM 10

10.00 Mire-Musique
10.10 Horaire-Bienvenue
10.15 Mini-annonces c
10.30 Au p'tit matin c
11.30 Apollo XV: "Marche dans l'espace" c
12.00 Midi-Montréal c
1.00 Ciné-jeudi: "Les distractions" (drame – Franco – Italien 1960)
2.30 A vous de jouer c
3.00 Pour vous mesdames c
4.00 Robin des bois: "Marchand de sel"
4.30 Mon amie Flicka
5.00 Les envahisseurs: "Equation: danger" c
6.00 Madame est servie c
7.00 Le 10 vous informe c
7.30 Le ranch à Willie c
8.00 Cinéma Kraft: "Les fuyards de Zahrain" (aventures Américain 1962) c
9.30 Sous mon toit c
10.00 Coeur atout c
10.30 Le 10 vous informe c
11.00 La couleur du temps c
11.10 En pantoufles: "Dangereuse mission" (western Américain 1962) c
12.35 Dernière édition
12.40 Fin des émissions

CBMT 6

9.58 News, weather and community announcements
10.05 Mr. Dress-up
10.30 Friendly Giant c
10.45 Chez Hélène
11.00 Sesame Street c
11.30 Apollo XV c
12.00 Elwood Glover's luncheon date c
1.30 55 North Maple c
2.00 Double Exposure: "Niagara falls" c
2.30 Coronation Street
3.00 30 from Halifax
3.30 Edge of Night c
4.00 The Galloping Gourmet c
4.30 The Banana Splits c
5.00 Abbott and Costello c
5.30 The Beverly Hillbillies
6.00 Reach for the top c
6.30 Hourglass
7.00 On location: Hello, Dali c
7.30 Bless this house c
8.00 The interns c
9.00 The Irish Rovers c
9.30 Pan-Am games c
10.00 Five years in the life: "The Sirois family" c
10.30 Encounter c
11.00 The National c
11.22 Viewpoint c
11.30 Night Report
11.45 Ciné-Six: "The gun Hawk" (1963) c
1.20 Final report and weater

CFCF 12

10.35 Montreal Bulletin Board
10.50 The Lucille Rivers Show c
11.00 University of the air
11.30 Apollo XV c
12.15 Afternoon news
12.30 Hercules
1.00 Magic Tom c
1.30 Man trap c
2.00 The Pierre Berton Show c
2.30 Famous Jury Trials c
3.00 Another World c
3.30 Trouble with Tracy c
4.00 Batman c
4.30 Lassie: "Show dog"

cinéma

ALOUETTE: "Les bagnards de Bobany Bay" 1.25, 3.25, 5.20, 7.20, 9.30.
ANJOU: "Hello Dolly" 6.00, 8.30.
ARLEQUIN: "Pour le meilleur et pour le pire" 1.06, 4.30, 7.50 et "Mariage parfait" 2.50, 6.15, 9.35.
ATWATER: "The Anderson tapes" 1.00, 3.25, 5.30, 7.30, 9.40.
ATWATER: (cinéma II) "Blue water, white death" 7.20, 9.20.
BERRI: "Le martien de Noël" 2.05, 4.55, 7.45, 10.35 et "La grosse pagaille" 12.30, 3.20, 6.10, 9.00.
BIJOU: "Les chats bottes" 12.30, 2.28, 4.26, 6.24, 8.12, 9.52.
BONAVENTURE: "Sexy dozen" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CANADIEN: "Pops" 1.25, 4.55, 8.25 et "Le livre érotique de la jungle" 12.00, 3.25, 6.45, 10.25.
CAPITOL: "Big Jake" 12.30, 2.50, 4.55, 7.10 9.25.
CHAMPLAIN: "Quelle vie de chien" 2.10, 6.10, 10.10, et "Les Robinsons des mers du Sud" 12.00, 3.55, 7.55.
CHATEAU: "Rebelles enragés" 1.21, 4.34, 7.49 et "Les anges du diable" 3.01, 6.14, 9.30.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (cinéma II): Bob, Carol, Ted et Alice" 12.45, 4.10, 7.40 et "Cactus flower" 2.30, 5.50, 9.25.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (cinéma I): "Harry Kallerman" 1.18, 3.19, 5.20, 7.21, 9.12.
CINEMA DE PARIS: "Sur un arbre perché" 12.00, 2.00, 4.00, 8.00, 10.00.
CINEMA V: "Flesh" 7.30, 9.30.
CREMAZIE: Voir Berri.
COMEDIE-CANADIENNE: "Cours, homme cours" (de S. Sollima) 7.15, 9.30.
DAUPHIN: Salle Henoir, "Que diriez-vous à une femme nue" 7.30, 9.30. Salle McLaren, "Mash" 7.30, 9.35.
ELECTRA: Voir Château.
ELYSEE: Salle Eisenstein: "Le genou de Claire" Salle Resnais, "Juste avant la nuit" 7.30, 9.30.
FLEUR DE LYS: Voir cinéma de Paris
FESTIVAL: "Finalement" 7.30, 9.30.
SALLE HERMES: "Blushing Charlie" 8.00, 10.00.
IMPERIAL: "Le rouge aux lèvres" 12.10, 3.40, 7.10, 10.40 et "Un prêtre à marier" 1.55, 5.25, 9.00.
JEAN-TALON: "Ta femme cette inconnue" 8.15 et "Ton mari, cet inconnu" 6.25, 9.55.
KENT: "Hello Dolly" 12.55, 3.35, 6.15, 8.55.
LOEWS: "What is the matter with Hellen" 10.47, 12.55, 3.03, 5.11, 7.19, 9.32.
LUCERNE: "The Aristocrats" 6.30, 8.45
MERCIER: "Operation tonnerre" 1.20, 5.25, 9.50 et "On ne vit que deux fois" 3.30, 7.45.
MONKLAND: "I love my wife" 1.15, 4.45, 8.20 et "Diary of Mad Housewife" 2.55, 6.26, 10.00.
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon.
MIDI-MINUIT: "Après ski" 2.05, 5.35, 9.05 et "Pile ou face" 12.30, 3.55, 7.55.
OUTREMONT: "Il était une fois dans l'Ouest" (de S. Leone) 6.00, 9.00.
PALACE: "Klute" 12.25, 2.40, 4.45, 7.00 9.15.
PAPINEAU: "Pornissimo" et "Le Jou Jou chéri" 6.23.
PARISIEN: "Les novices" 11.30, 1.23, 3.16, 5.14, 7.22, 9.35.
PIGALLE: "Après ski" 10.30, 2.05, 5.40, 9.20 et "Pile ou face" 12.15, 3.50, 7.25.
PLACE DU CANADA: "Dr. No" 8.00 et "From Russia with Love" 6.00, 9.50.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma): "The Conformist" 12.25, 2.20, 4.20, 6.30, 8.35.
PLACE VILLE-MARIE: (grand cinéma): "Death in Venise" 12.11, 2.23, 4.37, 6.51, 9.10.
PLAZA: Voir Canadien
PUSSYCAT: "Erika one" 2.30, 4.45, 7.30, 10.00 et "The touch of her flesh" 12.45, 2.25, 6.05, 8.40.
RIVOLI: Voir Arlequin
SAINT-DENIS: "Les chats bottés" 12.30, 2.28, 4.26, 8.12, 9.52.
SEVILLE: "Willy Wonka" 1.20, 3.25, 5.30, 7.35, 9.45.
SNOWDON: "Love is splendid illusion" 1.30, 3.30, 5.35, 7.35, 9.40.
THEATRE DES VARIETES: "Mourir d'aimer" 7.09, 9.03.
VAN-HORNE: "Red Sky in the morning" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.15.
VENDOME: "La femme écarlate" 12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30.
VERDI: "Husbands" 7.00, 9.30.
VILLERAY: "Un monde fou, fou, fou" 12.00, 2.50, 5.50, 8.50.
WESTMOUNT SQUARE: "Love Story" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
WESTMOUNT: "Plaza suite" 1.00, 3.00, 5.00, 7.05, 9.10.
YORK: "Bananas" 1.05, 2.50, 4.30, 6.15, 7.55, 9.40.

CE SOIR!
UN GRAND FILM AMÉRICAIN DE JOHN CASSEVETES
HUSBANDS
v.o. anglaise 7:00, 9:30
verdi 5380 St-Laurent 277-4145

un film en couleur de Jean Beaudin
avec Raymond Bouchard, Danielle Naud, Marie Tifo
18 ANS Adultes
Salle Renoir
l'histoire d'un homme perdu en lui-même
victime de ses obsessions c'est l'assaillant qui est assailli
STOP
DÈS DEMAIN
"QUE DIRIEZ-VOUS A UNE FEMME NUE"
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Salle McLaren
VERSION FRANÇAISE
14 ANS
MASH
2e SEM.
CE SOIR: 7:30 - 9:30
SAM. - DIM.: 1:30 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

POUR TOUS
MAG BODARD présente CATHERINE DENEUVE dans un film de JACQUES DEMY
Peau d'Ane
EASTMANCOLOR
avec JEAN MARAIS, MICHELINE PRESLE, JACQUES PERRIN et DELPHINE SEYRIG
DÈS DEMAIN!
ALOUETTE
318 STE-CATHERINE O. 861-2807

Un Amour Vampirique
18 ANS
Le Rouge Aux Lèvres
un célibataire pas comme les autres... Un Prêtre à Marier
HORAIRE, 1:00, 4:25 & 7:55 P.M.
IMPERIAL

le theatre des marguerites inc.
tm
TROIS-RIVIERES OUEST
GUY HOFFMANN
PIERRE THERIAULT
LE GRAND ZÈBRE
CATHERINE BEGIN, MARIETTE DUVAL, GEORGES CARRERE, HELENE LOISELLE
Mar., merc., jeu. 9 hres
Sam. 7 h 30 et 10 h 30
Dim. 7 h 30 (relâche lundi)
Prix spéciaux pour étudiants (le dimanche seulement)
RÉS.: 377-3223 (Trois-Rivières)
Tous les Vendredis à 7:30 et 10:30
Les Jérolas

le Chantecler STE-ADÈLE-en-Haut
PRÉSENTE SAMEDI 7 AOÛT
LES JÉROLAS
Seulement $3.00 par personne (taxes incl.)
Deux présentations chaque samedi soir à 9 heures et 11 heures dans le Grand Salon entièrement CLIMATISÉ pour votre confort.
Le Chantecler vous propose également son Buffet-Dansant du samedi soir de 7:00 p.m. à 9:00 p.m. Musique de danse jusqu'à 1:30 a.m.
RÉSERVATIONS: Montréal 866-6661 — Ste-Adèle 229-3555

LA PLUS GRANDE SCÈNE DU MONDE
THÉÂTRE LE CASTELIER
présente
un spectacle de marionnettes
au
THÉÂTRE de la LAGUNE
du 26 juillet au 8 août
(excepté lundi, le 2 août)
En semaine: à 13h.30 et 15h.
Samedi et dimanche: à 13h., 14h.30 et 16h.
Prix d'entrée: $0.50
Billets en vente au guichet seulement
8E
TERRE DES HOMMES
TOUT LE MONDE EST LÀ!

PAS SI Novices QUE ÇA!
14 ANS
BRIGITTE BARDOT, ANNIE GIRARDOT
LES NOVICES
COULEUR
3e semaine
REPRÉSENTATION COMPLÈTE
10 a.m., 11.30, 12.0, 3.15, 5.10, 7.20, 9.35 p.m.
AUSSI STEREO DE GILLES CARLE
LE CINEMA PARISIEN

AIR CLIMATISÉ
SALLE RESNAIS
POUR TOUS
5e semaine
Raconté avec maîtrise ... Fascinant. — PARIS MATCH
Avec un art qui n'a rien à envier à son illustre maître, Hitchcock ... — TÉLÉRAMA
EASTMANCOLOR
Un film de CLAUDE CHABROL
STEPHANE AUDRAN, MICHEL BOUQUET, FRANÇOIS PERIER
JUSTE AVANT LA NUIT
élysée 35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
Derniers jours
LE GENOU DE CLAIRE
EASTMANCOLOR
ERIC ROHMER

gilles vigneault
MARDI & MERCREDI 10 & 11 AOUT — 8h.30
PRIX POPULAIRES: $1. - $2. - $3. - $4.
Buffet après les concerts: $1.50
Les billets sont aussi en vente aux Caisses populaires Desjardins.
Ces concerts sont organisés en collaboration avec La Régie de la Place des Arts.
CONCERTS POPULAIRES DESJARDINS
Commandité par l'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
Franz-Paul Decker, Dir. artistique
AU PUPITRE
Vladimir Jélinek — Léon Bernier
EN PREMIÈRE PARTIE
Oeuvres de Smetana, Ravel, Matton et Dvorak
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

LA PLUS GRANDE SCÈNE DU MONDE
FRIDA BOCCARA
au KIOSQUE INTERNATIONAL
du jeudi 5 août au dimanche 8 août à 20h.
Prix d'entrée: $2.00
Billets en vente au guichet seulement
9C
TERRE DES HOMMES
TOUT LE MONDE EST LÀ!

tout simplement EXTRAORDINAIRE
14 ANS
DERNIERS SOIRS
TOMAS MILIAN dans le dernier film de SERGIO SOLLIMA
EASTMANCOLOR
SALUDOS HOMBRE
COURS, HOMME, COURS
VERSION FRANÇAISE
avec DONALD O'BRIEN, LINDA VERAS, JOHN IRELAND
en semaine 7:15 9:30
samedi 7:30 et 9:45
dimanche 3:00 5:10 7:15 9:30
à la Comédie Canadienne
84 ouest, Ste-Catherine Tél. 861-3476

À L'AFFICHE!
LE DERNIER ET LE PLUS BEAU FILM
DE SERGIO LEONE
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
VERSION FRANÇAISE COMPLÈTE
TECHNISCOPE TECHNICOLOR
Henry Fonda, Claudia Cardinale, Jason Robards, Charles Bronson
tous les soirs 6:00 et 9:00
dimanche 3:00 6:00 9:00
1248 BERNARD 277-3233 OUTREMONT

le carnet du gourmet

Retrouvailles du 'Paris'

par Renée Rowan

Cette semaine, ce furent les retrouvailles. Je n'étais pas allée au restaurant Le Paris depuis plusieurs années. Sans raison aucune: l'occasion ne s'était pas présentée. Et je reconnais que durant tout ce temps, je fus la perdante car ce bon petit restaurant français reste égal à lui-même depuis les quinze ans qu'il existe.

Il ne s'agit pas ici du restaurant de grande classe, mais d'un endroit chaleureux, sympathique où l'on mange bien.

De l'intérieur, on oublie vite la rue Sainte-Catherine. Le nom le dit, on se croirait à Montmartre ou à Montparnasse. La salle, petite, est encombrée mais demeure agréable. Les nappes à carreaux rouges et blancs, de rigueur pendant des années, ont fait place à des nappes bleues et des napperons rouges. Sur les tables, très rapprochées les unes des autres (ce qui rend toute intimité impossible) on trouve des fleurs naturelles, des bougies.

Le menu, plutôt conventionnel, offre ce qu'il y a de meilleur dans la cuisine bourgeoise française: sauté de boeuf bourguignon, rognons sautés du chef, ris de veau en cocotte, langue de boeuf chasseur, entrecôte bordelaise, sole de Douvres meunière. Au total, une vingtaine de plats. En saison, il y a d'excellents poissons: le saumon de Gaspé grillé, le saumon froid mayonnaise, le doré amandine, etc. A noter: la générosité des portions.

Les salades sont bien assaisonnées, juste ce qu'il faut d'ail. J'avais gardé le souvenir de légumes bien apprêtés: pourtant, les haricots jaunes, l'autre soir, étaient très ordinaires. Quant aux desserts, le choix est limité, mais c'est simple et frais: fruits, glaces assorties, tarte du chef, pâtisseries françaises.

Il y a quelques plats à la carte. Je vous recommande toutefois le menu table d'hôte; à l'heure du déjeuner (de midi à 15h) les prix varient entre $1.50 et $4.74; le dîner (de 17h à 22h) entre $2.50 et $4.75. A midi, il y a toujours trois plats du jour à $1.50: une omelette dont la garniture varie, de la cervelle au beurre noir, du poulet rôti, etc. On peut commander le vin au verre (.65) comme on peut obtenir une bonne bouteille, un Châteauneuf du Pape (Bichot) par exemple, à $7.50.

Les propriétaires du Paris, Lucette et Théodore Dalemans, Madeleine et Maurice Poucant, sont aussi vos hôtes. Ils surveillent tout dans les moindres détails et sont très affables. A ce temps-ci de l'année, la clientèle est composée en bonne partie de touristes, mais on se rend vite compte qu'il y a les habitués de la maison: "Vous avez passé de bonnes vacances? Nous sommes contents de vous revoir"... "Venez, la table que vous préférez dans le petit coin, à l'arrière, est justement libre"... Cette attention personnelle est denrée plutôt rare.

A retenir: le restaurant ferme ses portes le dimanche pendant l'été. Il est à conseiller de réserver. Mardi soir dernier, on a servi en soirée seulement cent soixante couverts.

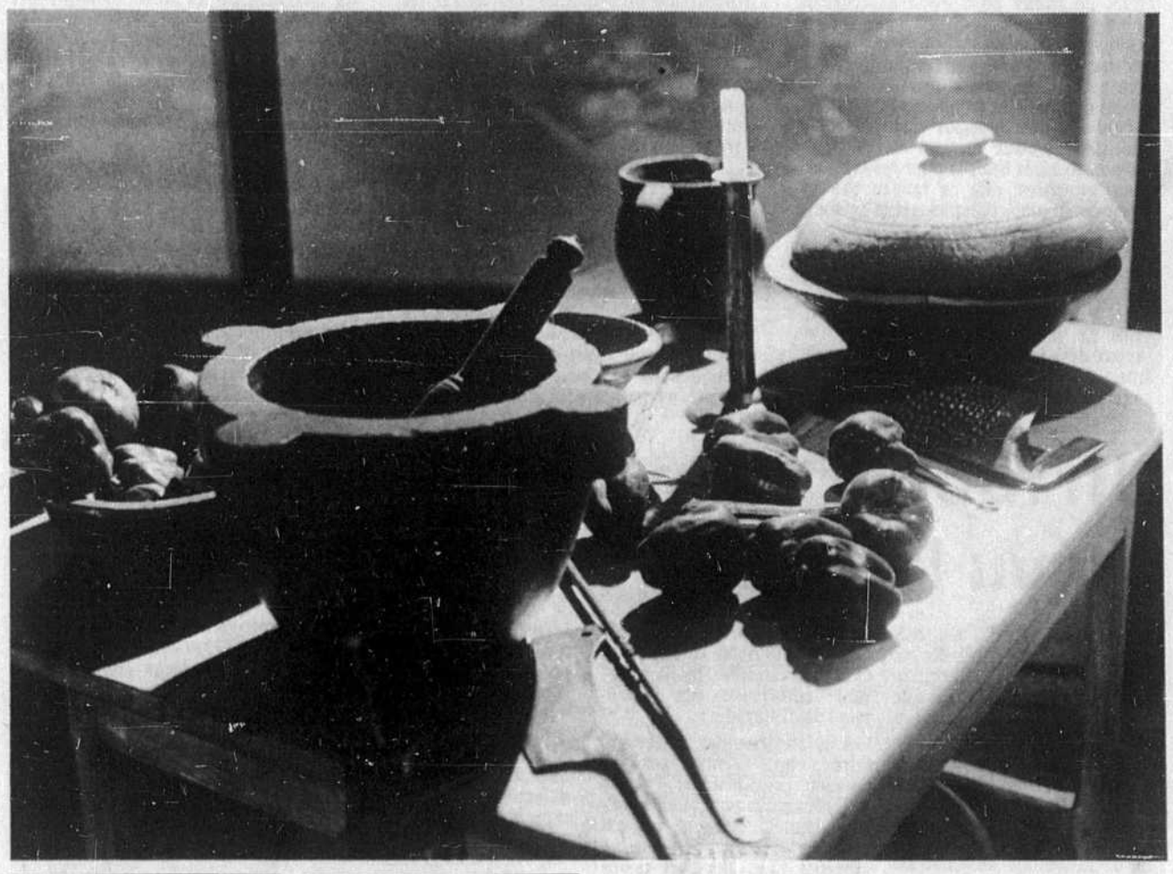

le consommateur

De fines herbes pour tous les goûts

par Renée Rowan

Plusieurs d'entre nous ont découvert les raffinements de la cuisine aux fines herbes. On ne se contente plus de les acheter au marché local, on les cultive soi-même et il n'est pas rare, en plein coeur de la ville, de voir sur un balcon particulièrement bien orienté non pas une boîte à fleurs, mais une boîte à fines herbes que l'on entretient avec un soin jaloux et dont on fait profiter ses amis.

Quoi de meilleur qu'une omelette ou du fromage à la pie à la ciboulette, de l'agneau aromatisé à la menthe fraîche, des tomates à l'estragon, un soupçon de thym dans du boeuf haché ou dans des moules marinières, et j'en passe.

Le malheur est que l'on ne peut conserver ces herbes fraîches toute l'année. Il y a toutefois quelques moyens d'en faire provision quand elles sont à leur meilleur, d'août à septembre alors qu'elles sont bien vertes et possèdent encore une saveur délicate.

On peut les conserver trois semaines environ au réfrigérateur en les plaçant, préalablement lavées et égouttées, dans des sacs de plastique ou des contenants hermétiques.

On peut aussi les congeler ou les sécher. Voici quelques conseils donnés par les services consultatifs de l'alimentation du ministère de l'agriculture du Canada à Ottawa.

Pour congeler: laver, égoutter et hacher les herbes. Les étendre sur une plaque et congeler. Placer dans des contenants à congélation et entreposer au congélateur. Elles se conserveront un an.

Pour sécher: utiliser les pousses et les feuilles en parfait état. Laver, égoutter et étendre sur un coton à fromage ou sur un papier; placer sur un gril, couvrir et laisser sécher 2 à 3 jours dans un endroit sec, chaud et aéré.

Le saviez-vous?

Une cuillerée à thé d'herbe séchée écrasée équivaut environ à une cuillère à table d'herbe fraîche;

La saveur d'une herbe pulvérisée est deux fois plus forte que la même quantité d'herbe écrasée;

Les herbes congelées s'ajoutent telles quelles aux soupes, sauces et ragoûts;

Parsemer d'herbes, biftecks et côtelettes à griller durant la cuisson;

Ne pas utiliser différentes herbes dans plusieurs mets d'un meme repas. Les utiliser pour varier et accentuer la saveur.

Recherchez la feuille d'or

L'industrie canadienne de la chaussure inaugure une campagne portant sur l'identité canadienne qui veut promouvoir l'utilisation d'un symbole universel sur toutes les chaussures fabriquées au Canada.

Le symbole, couleur or, utilise la feuille d'érable. Celle-ci est encerclée par les inscriptions "Made in Canada – Fabriqué au Canada". Ce nouveau symbole, approuvé il y a plusieurs mois par le Conseil canadien du cuir et de la chaussure, sera distribué à tous les membres de l'industrie canadienne de la chaussure dans le courant du mois d'août.

Un nouveau produit

A la liste déjà longue des eaux minérales, vient de s'en ajouter une dernière; l'eau de source Saratoga, un produit originaire des fameuses sources Saratoga, dans l'Etat de New York.

Pétillante, légèrement salée, rafraîchissante, cette eau minérale est vendue dans les principaux marchés d'alimentation aux environs de .35 la bouteille.

● Plusieurs pavillons méritent une attention spéciale à Terre des hommes cette saison. Mais on ne le sait pas assez et parce qu'un guide n'a pas été publié, on ignore souvent où aller.

Au premier étage du Palais des arts (ancien pavillon de France), il y a une exposition particulièrement intéressante de l'art domestique ancien venu de France, plusieurs centaines de pièces d'étain de la collection Stewart: lampes, pichets, ustensiles de cuisine, etc. Font partie de cette collection, photo ci-contre: un mortier, un couperet, une lardoire, une gratte; photo ci-dessus: un tournebroche à pieds pierre, manivelle à renvoi à vis sans fin et un assortiment de récipients de toutes les formes, en métal.

Pour recevoir le prospectus des 3 prochains
Cours de Fine Cuisine Familiale
Bases · Perfectionnement · Réceptions ·
donnés par Henri Bernard
s'adresser maintenant à
INSTITUT CULINAIRE HENRI BERNARD
2015 de la Montagne, Suite 610, Montréal 843-6481
depuis 1951

Thomcliffe
Rosemère, P.Q. Route II
Un véritable restaurant de grande classe.
Seulement à 15 minutes de Montréal par:
L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES
Vers le nord: Sortie 9
Vers le sud: Sortie 13
Table d'hôte, jusqu'à la fermeture. $4.00
Pour réservations Appelez 625-2434.

TOUJOURS QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU
Goûtez à nos délicieux Hors-d'oeuvre POIKILIA ou à notre Salade HORIATIKI
Divertissez-vous au son du BOUZOUKI et dansez la ZORBA, la SIRTAKI et la DIRLADA
Le Sabayon
Le seul restaurant à cuisine grecque et française
666 ouest, Sherbrooke
(coin Université)
Réservations: 288-0373
(stationnement Union & Kennedy)

"Louer, ce n'est pas compliqué"

Carrefour de l'habitat étudiant a mis sur pied une banque de logements

"Louer, ce n'est pas compliqué", disent les initiateurs du projet Carrefour de l'habitat étudiant qui vient de mettre sur pied une banque de logements à l'intention des étudiants qui fréquentent universités et cegeps du centre-ville.

La banque sera ouverte aux étudiants "locataires" à compter du 16 août, dans des locaux fournis par l'université de Montréal. Elle offre particulièrement ses services aux étudiants du centre-ville à la recherche de chambre et de logement, c'est-à-dire les jeunes qui fréquentent l'université du Québec à Montréal, l'université McGill, Sir George Williams, les cegeps Vieux-Montréal et Dawson.

Les six étudiants qui travaillent à plein temps au projet cet été, grâce à un octroi de Perspective-jeunesse, ont étudié les besoins des étudiants et délimité les zones de vingt minutes de marche autour de chacune des institutions. On a ainsi établi six secteurs.

La population étudiante de ces institutions était de quelque 30,000 personnes en 1969. Elle sera de l'ordre de 50,000 au mois de septembre prochain. On estime que, sur ce nombre total, quelque 14,000 étudiants devront se loger à proximité de leurs institutions.

Le groupe de Carrefour de l'habitat a déjà relevé les noms des propriétaires de logements à louer dans une zone de la métropole offrant la rapidité de communication avec le centre-ville par le métro. Ces propriétaires ont déjà reçu ou reçoivent dès cette semaine une lettre de la banque de logements les invitant à se prévaloir de ses services qui sont entièrement gratuits et à indiquer quel type de logement ils sont en mesure d'offrir: une pièce, une pièce et demie, un appartement meublé, semi-meublé ou non meublé; les commodités incluses, etc. Ils doivent également fournir le prix auquel ils comptent louer les lieux. On disposerait actuellement de plus de 500 logements. Avec l'envoi d'un nombre additionnel de lettres aux propriétaires cette semaine, on s'attend à ce que se chiffre grossisse encore.

La banque compile sur ordinateur tous les logements et chambres à louer dont la description lui est donnée par les propriétaires. Pour louer appartements et chambres, on peut communiquer avec la banque de logements Carrefour de l'habitat étudiant en composant le numéro: 876-3077. Ce service est gratuit.

Les principaux animateurs de Carrefour de l'habitat étudiant sont eux-mêmes des étudiants en administration. Ils ont lancé leur projet à la suite d'un colloque tenu récemment avec les représentants de la direction de la Régie des loyers, le ministère de l'éducation, le Task Force fédéral sur l'habitation, la Société centrale d'hypothèques et de logement, l'Office d'initiative économique de la ville de Montréal, la faculté d'urbanisme de l'université de Montréal, les ligues de locataires et propriétaires etc.

Ils souhaitent que ce projet d'été qui sera prolongé jusqu'en novembre prochain devienne un service permanent aux étudiants. Ils comptent pour le faire sur des octrois des universités, des gouvernements à divers niveaux, et des particuliers.

Cours de guides touristiques

Un cours pour devenir guides touristiques est organisé au Centre Gabriel-Souart, rue Lafontaine, à Montréal, par la Commission des écoles catholiques de Montréal.

D'une durée de 105 heures, le cours est divisé en deux parties. La première session s'étend sur 9 semaines et la deuxième dure 8½ semaines. Pour être admis, les élèves doivent avoir complété une 11e année et être bilingues.

Les frais d'inscription sont de $14 et les frais de cours de $10. Les candidats doivent se présenter personnellement au Centre, le 13, 14, 15, 16 et 17 septembre de 19 à 21hrs. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus en composant 525-2531.

Troisième festival annuel canadien de films étudiants

La date limite pour s'inscrire au troisième festival annuel de films étudiants est fixée au 25 août. Ce festival aura lieu à Sir George Williams University du 23 au 26 septembre.

Les étudiants en provenance de toutes les universités et écoles secondaires du Canada auront leurs films évalués par un jury qui comprendra Roberto Rossellini, Norman McLaren et Henri Langlois; il y aura des prix d'une valeur totale de $1.500.

Les catégories seront les suivantes: films avec scénario, film animés, documentaires et films expérimentaux.

Pour les formulaires d'inscriptions s'adresser au Coordonnateur, Troisième festival annuel canadien de films étudiants, Conservatoire d'art cinématographique, Sir George Williams University, 1435 Drummond; Montreal 107.

le Cocher
En voiture, les Gourmets!
Salle à manger (style empire)
• Cuisine bourgeoise
Déjeuner d'hommes d'affaires
• Choix de vins sélectionnés
• Au piano: George Klein
Face à la sortie métro Laurier
4897, rue Berri
(angle boul. St-Joseph)
523-7858
(Stationnement gratuit)

RESTAURANT AMPHITRYON
Charles Tonneau, le Patron au fourneau
346 est, rue Notre-Dame, Vieux Montréal
Tél.: 861-0876 Rés.:655-4239
Air climatisé
Cuisine chaude jusqu'à minuit
Fermé dimanche et lundi

Découvrez une nouvelle cuisine italienne authentique
chez Vito Restaurant Italien
5412 Côte-des-Neiges, Montréal
(entre Lacombe et Edouard-Montpetit)
Tél.: 735-3623

RESTAURANT HONGROIS
• Meilleure nourriture et atmosphère.
Directement de Hongrie le célèbre orchestre tzigane
LAKATOS
TERRE DES HOMMES ÎLE NOTRE-DAME
toujours au même endroit

LE CAVEAU
"LA PETITE BOITE FRANÇAISE OU L'ON MANGE BIEN"
Avant ou après le spectacle venez dîner à la chandelle
MENUS COMPLETS à partir de
$1.95, $3.50 et $4.75
Spécialité de la maison
FILET MIGNON EN CHEVREUIL
Licence complète
Facilités de banquet
Cartes de crédit acceptées
LE CAVEAU
2063, RUE VICTORIA
(arrière Eaton)
RÉSERVATIONS
844-1624

Pour un vrai Festin
un Bifteck chez
Moishe's
STEAK HOUSE
STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOTRE TERRAIN
Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal
3961, boul. St-Laurent - Permis complet - VI. 5-3509
Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

Célébrez joyeusement un heureux événement!..
Laissez au Reine Elizabeth le soin de voir à tous les détails à votre place. Nous nous occupons de tout: les chambres, les repas, les rafraîchissements. Rien n'est laissé au hasard. Ainsi, vous ne risquez pas d'oublier des détails importants. Nous avons l'habitude des grandes et des petites réceptions. À nous d'en faire un succès . . . et à vous d'en tirer tous les avantages! Communiquez avec le service des banquets du Reine Elizabeth: composez 861-3511.

les MOTS CROISÉS du Devoir

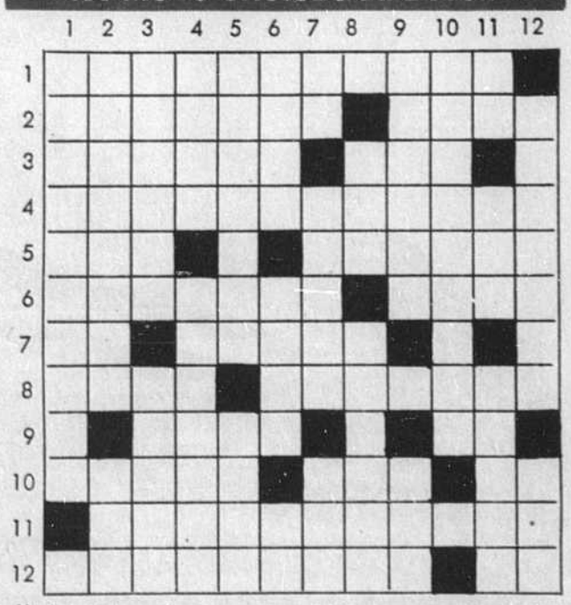

Horizontalement

1– A de la prédilection pour une chose.
2– Qualité de ce qui est doux au goût. – Mois de l'année.
3– Ce qu'on donne aux pauvres par charité. – Plaça, posa.
4– Déclaration en forme, par laquelle on s'élève contre une chose.
5– Triage. – Regardons à travers.
6– Vierge romaine du IIIème siècle; fête le 2 décembre. – Arbre greffé.
7– Tour. – Imagine.
8– Victoire de Napoléon sur les Prussiens en 1806. – Créer de nouveau.
9– Sorte de boîte. – Mesure chinoise.
10– Qui concerne la marine de guerre. – Unité de mesure d'accélération, dans le système C.G.S. – Petit cube.
11– Mettre à l'envers.
12– Dans la clavecin, petite languette de bois mince, armée d'un morceau de plume. – Ile de l'océan Atlantique.

Verticalement

1– Action d'adapter.
2– Peau de mammifère avec son poil. – Gros perroquet.
3– Pièce où l'on se réunit pour fumer. – Fils du frère.
4– Quote-part de chaque convive. – Merveilleux.
5– Fruit de l'aubépine. – Algue verte marine.
6– Ôtes la vie. – Inscription sur la croix de Jésus. – Erbium.
7– Iridium. – Séparation de deux éléments d'un mot par l'intercalation d'un ou de plusieurs autres mots. – Volonté.
8– Mois de Marie. – Brisa par une compression, par un choc.
9– Venir au monde. – Unité monétaire roumaine.
10– Relatif à une notion.
11– Obtenu. – Possèdent. – Sorte de canard.
12– Se dit de chacun des muscles destinés à produire une tension – Comm. des Alpes-Maritimes.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	H	O	M	I	S	T	E	■	U	N	E
2	E	A	U	■	V	A	R	R	O	N	■	T
3	R	I	T	E	■	C	O	R	N	I	E	R
4	R	E	I	N	E	■	N	E	Z	■	T	A
5	I	■	L	O	R	S	Q	U	E	■	U	N
6	T	A	L	U	S	■	U	R	■	S	I	G
7	O	R	E	E	■	S	E	■	M	E	■	L
8	R	I	■	R	E	C	R	E	A	N	C	E
9	I	L	S	■	R	E	A	L	I	S	E	R
10	A	L	E	V	I	N	I	E	R	■	D	A
11	L	E	N	I	N	E	■	V	I	D	A	L
12	E	S	S	E	■	S	U	E	E	■	S	T

l'actualité économique

Devant le peu d'appui de Montréal

Les magasins nouveau genre de Provigo font face à un problème de localisation

par Denis Giroux

Provigo Inc. a mis au point un nouveau type de magasin – le marché d'entrepôt – qui serait susceptible de faire beaucoup pour satisfaire les besoins des milieux défavorisés si seulement elle disposait pour les établir d'une meilleure collaboration des autorités municipales de Montréal.

C'est ce que nous a déclaré hier, M. René Provost, président et directeur-général de Provigo Inc. qui commentait le fait que les nouveaux magasins AVA de la compagnie étaient essentiellement situés en banlieue de Montréal. Ces nouveaux magasins AVA ("Aux Vraies Aubaines") sont destinés aux consommateurs qui, "attirés par les bas prix mais exigeant un vaste éventail de services, sont néanmoins prêts à sacrifier le service afin d'obtenir des prix encore plus bas". Les quartiers défavorisés de Montréal seraient donc ceux qui devraient le plus bénéficier, vu le revenu très limité de leurs habitants, de ce nouveau type de magasin.

"Cependant, le coût prohibitif du terrain et des taux d'imposition foncière trop élevés rendent impossible l'établissement de ce type de magasin dans les quartiers défavorisés de la métropole", a dit M. Provost. "Ces quartiers où les besoins sont pressants et où la densité de population est très forte sont des marchés intéressants pour nous, mais nous ne pouvons trouver de terrains à un prix raisonnable. Les détenteurs de ces terrains flairant souvent l'occasion de se départir de leurs terrains à un prix très avantageux exigent des sommes que nous ne pouvons payer".

Mesures de stimulations?

M. Provost a donné comme exemple le quadrilatère borné par les rues Craig, Sherbrooke, St-Denis et Frontenac comme un cas où la population était mal desservie. Pointe St-Charles, St-Henri, en seraient d'autres. "Il serait souhaitable que le maire Drapeau consacre plus de ressources à assurer les conditions favorables de base à l'établissement de magasins dont ces quartiers aurait besoin plutôt que de consacrer autant de ressources à des postes dont l'urgence sociale est peut-être moindre". Pour, M. Provost, les essais coopératifs y semblent voués à l'échec parce que mal organisés et ayant des fonds trop limités. Provigo entend ouvrir des magasins AVA à Greenfield Park, Ville Lasalle et probablement à Saint-Laurent et Laval. Ces magasins sont dotés de vastes stationnements où les usagers peuvent laisser leur auto. Il est évident qu'à Montréal même, ces terrains de stationnement ne seraient probablement pas requis.

Les propos de M. Provost rappellent les remarques de certains consommateurs qui se disaient surpris du site des magasins Cooprix à Montréal. Ceux-ci ne sont pas dans des régions défavorisés pour les mêmes raisons que celles évoquées par M. Provost, semble-t-il. Les propositions visant la création d'une banque de terrains pour que certains quartiers puissent se doter à un coût raisonnable de certains services pourraient constituer une solution partielle au problème.

Pour en revenir à Provigo, la compagnie aurait subi une hausse de 37.2% de ses taxes foncières à Montréal au cours des deux dernières années. Ce facteur, entre autres, a poussé la compagnie à vendre ses entrepôts sur la rue St-Denis.

Une école sera construite sur son site. Provigo aurait cependant fait un profit de $500,000 sur la vente du terrain qui, de l'aveu même de M. Provost, "serait un site idéal pour un magasin à prix de vente modique si seulement il n'en coûtait pas si cher pour l'y établir".

Initiative et efficacité

Provigo dont la formation remonte à juin 1969 par suite de la fusion de Couvrette & Provost, Denault Ltée et Lamontagne Ltée semble avoir traversé la période (souvent difficile) d'adaption après une fusion de façon très satisfaisant. La fusion aura permis à Provigo de s'assurer de meilleurs cadres, une base financière plus étendue (qui lui permet maintenant de vendre sous marque privée) et une mise en commun de ressources, de pouvoir d'achat qui s'est révélé très bénéfique.

Provigo procédera ainsi bientôt à la centralisation de toutes ses données comptables et d'inventaires tout en maintenant un mode décentralisé ou mieux, régionalisé de gestion. Les compagnies initiales couvraient en effet des marchés géographiquement complémentaires, le tout à l'aide de six ordinateurs différents. Sous peu, Provigo va confier aux ordinateurs d'Aquila-BST de Montréal le soin de traiter et d'emmagasiner toutes les informations et les données de ses activités. Le tout se fera sur la base de location de temps (time-sharing). Notons en passant que cette tendance, même pour les grandes firmes, de se débarrasser de leurs ordinateurs pour plutôt louer du temps sur de plus gros ordinateurs de firmes spécialisées, semble se généraliser. Canadair est en train de faire de même.

Provigo, dont les ventes atteignent environ $225 millions mais dont le bénéfice net est inférieur à $2 millions, travaille depuis avril dernier à un mode d'étiquettage unitaire de ses produits. C'est-à-dire: cents par once, cents par livre, etc... M. Provost estime quant à lui que normaliser la taille des produits (comme cela a été annoncé avant-hier pour les dentifrices) serait une mesure qui éclairerait énormément les consommateurs et serait plus facile d'application.

Financement

Enfin, rappelons que Provigo a émis récemment $5 millions de débentures qui serviront au refinancement de dettes déjà existantes et à de nouvelles immobilisations. Les débentures ont été émises en deux tranches: une première de $3 millions portant un taux d'intérêt de 8¼% et qui sera remboursée de 1974 à 1981 par lot de $375,000, et une seconde de $2 millions qui arrivera à échéance en 1991 et porte une taux d'intérêt de 9½% avec fonds d'amortissement.

Nesbitt, Thomson Securities Ltd. a été le souscripteur à forfait, mais il semble que la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada aient été les principaux acheteurs de titres. La Caisse de dépôt et placement du Québec qui détient 21.1% des actions de Provigo aurait aussi été un acheteur important.

Des compagnies...en bref

Trois sociétés dont Marine Industries obtiennent un contrat de $20 millions

Un consortium de trois entreprises a reçu le contrat de quelque $20,860,000 pour le dragage du Chenal maritime du St-Laurent en aval de Québec.

Un communiqué du ministère des transports, distribué hier à Ottawa, indique que ces trois compagnies sont: Marine Industries Ltd., J.P. Porter Co. Ltd., et McNamara Marine de Witby, Ont., Les deux premières compagnies sont du Québec.

Le projet consiste à approfondir le chenal sur une longueur de 19 milles. La profondeur actuelle de 30 pieds à marée basse sera portée à 40 pieds sur une largeur de 1,000 pieds.

Ces travaux permettront aux navires à fort tirant d'eau de se rendre au port de Québec, y compris les pétroliers de 100,000 tonnes.

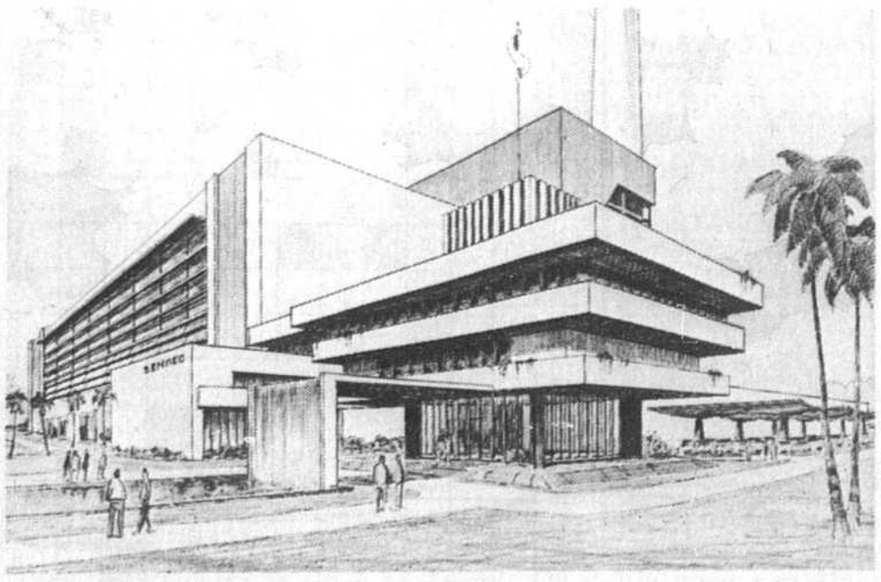

Une centrale thermique alliant la praticabilité à l'esthétique a été conçue pour Singapour par Montreal Engineering, une compagnie filiale de Monenco. En l'emportant sur ses concurrents internationaux, la compagnie a obtenu un contrat d'ingénierie pour la première phase (400,000 kilowatts) qui doit être terminée en 1975. La centrale sera possédée et exploitée par la Public Utilities Board de Singapour.

La société Brunswick

La compagnie Brunswick of Canada Ltd., filiale d'une entreprise américaine, cesse la fabrication de ses produits canadiens de billard, alors que d'autres sociétés canadiennes analogues disent que la situation s'améliore.

A l'usine de Brunswick, le vice-président V.H.J. Walker, a déclaré que les ventes d'exportation sont satisfaisantes mais que la baisse dans le commerce local dépasse les exportations.

La compagnie Brunswick a déja eu à son emploi 240 personnes à son usine de Mississauga, à l'ouest de Toronto.

La compagnie songe également à cesser la fabrication de ses lignes canadiennes d'équipement de quilles et de golf d'ici à la fin de l'année.

Il y aura évidemment de sérieuses réductions de personnel, mais la filiale canadienne sera maintenu et servira de division de service et de vente de la société mère de Chicago.

Dominion Textile

Les résultats préliminaires de Dominion Textile Ltée, non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 juin 1971 indiquent les ventes consolidées de $53.8 millions, ce qui porte le total des ventes à $191.4 millions pour l'année.

Le revenu net de l'exercice s'établit à $5.2 millions soit $1.97 par action ordinaire comparativement à $4.6 millions ou $1.76 par action pour l'exercice de 1970. Le revenu net de 1971 comprend un article extraordinaire de $899,000, soit 34 cents par action ordinaire résultant du recouvrement du solde des avantages fiscaux découlant du report des pertes de 1967; en 1970, on avait recouvré à ce titre $1,338,000, soit 51 cents par action.

La crise du dollar

Des mesures anti-spéculatives qui provoquent des remous

PARIS (AFP) – La France a pris une nouvelle mesure technique pour lutter contre la spéculation à la hausse du franc et les entrées de devises. Une circulaire de la Banque de France interdit depuis hier aux banques françaises de vendre plus de francs qu'elles n'en achètent.

Dans les banques françaises, on ne sait pas encore précisement comment il sera possible de mettre en pratique cette nouvelle directive qui revient, estime-t-on à reporter sur les banques la responsabilité de faire la part entre les capitaux spéculatifs et ceux utilisés pour des opérations courantes.

La Banque de France a publié un communiqué en forme de mise au point après que la nouvelle eut éclaté sur les marchés des changes. Ce communiqué souligne que cette "mesure n'apporte aucune restriction aux opérations d'achats de francs pour l'étranger correspondant à des règlements au profit de résidents français qu'il s'agisse de transactions courantes (commerce et transactions invisibles) ou de mouvements de capitaux".

Nouvelle arme importante contre la spéculation, cette mesure est toutefois de portée assez limitée pour les transactions normales: elle ne touche que les opérations des banques elles-mêmes, pas celles de leurs clients.

La position globale (franc et devises) des banques à l'égard de l'étranger devra rester la même qu'au 3 août 1971. C'est-à-dire qu'à partir de maintenant, elles ne pourraient plus, si elles l'avaient déjà fait, jouer la réévaluation du franc en se prêtant à une spéculation faite par leurs correspondants étrangers.

Le processus de cette spéculation était le suivant: le correspondant étranger achetait du franc qu'il déposait dans une banque française en attendant une éventuelle réévaluation. La banque française ne pourra accepter maintenant de tels dépôts que si elle trouve la contrepartie en devises ou en francs transférables, c'est-à-dire des francs appartenant à des non résidents.

En revanche, toutes les opérations courantes et mouvements de capitaux acceptés jusqu'à présent dans les limites du contrôle des changes continueront normalement pour le compte des particuliers et des entreprises françaises. Une société étrangère, qui effectue un achat de produits français, pourra toujours se procurer des francs pour les déposer sur le compte de l'exportateur français, par exemple.

La nouvelle de la décision française a provoqué de profonds remous sur les marchés des changes européens, cela, pour une large part, en raison de la difficulté d'interprétation de la circulaire que la Banque de France a adressée aux banques françaises. Certaines de ces dernières n'avaient d'ailleurs pas encore réussi hier après-midi à en élucider complètement certains passages.

A Francfort, on parlait hier matin de l'instauration d'un double marché des changes à Paris et le dollar s'est retrouvé une fois de plus à son plus bas niveau. A Londres, on a tout de suite interprété la nouvelle comme un premier pas vers la révélation du franc. A Milan, on a immédiatement craint que les devises qui ne pourront plus entrer en France se retournent vers les autres marchés et notamment les marchés italiens ou la lire a d'ailleurs immédiatement monté.

M. Valery Giscard d'Estaing, ministre français de l'économie et des finances, avait laissé entendre la semaine dernière que, la France ayant décidé de ne pas réévaluer le franc, des mesures techniques seraient prises, dans le cadre du contrôle des changes, pour éviter l'afflux de capitaux spéculatifs et leurs effets sur l'économie française.

L'afflux des devises s'étant accéléré, trois mesures défensives ont été prises en trois jours:

Deux d'entre elles ont pour objet d'éviter le gonflement de la masse monétaire et donc l'inflation, provoqué automatiquement par les afflux de devises étrangères: lundi les réserves obligatoires des banques ont été relevées et, hier, la France a décidé de rembourser, très en avance sur l'échéance prévue, ses dernières dettes au fonds monétaire international et d'y reconstituer sa tranche-or. Cela représente une sortie de devises d'un montant de 608.8 millions de dollars. A titre de comparaison, les entrées de devises ont atteint officiellement 500 millions de dollars en juillet.

La troisième, prise également hier, vise à empêcher directement les entrées spéculatives.

Reste que si la mesure prise hier devait être efficace et que les capitaux flottants soient détournés de France, il faudra bien qu'ils aillent ailleurs. Le problème de fonds du système monétaire demeure, même si, selon le mot de M. Valery Giscard d'Estaing, "la France se met à l'abri des remous provoqués par d'autres".

Un rapport confidentiel avait prévu la faillite de Rolls-Royce

LONDRES (AFP) – Un rapport selon lequel Rolls-Royce était au bord de la faillite n'avait été établi un an avant que la prestigieuse société britannique ne soit forcée de déposer son bilan, en février dernier, a révélé devant la commission parlementaire de contrôle des dépenses, Sir Joseph Lockwood, ancien président du défunt "Comité de réorganisation industrielle".

Le rapport, établi à la demande du gouvernement Wilson entre l'automne 1969 et janvier 1970, ne lui avait pourtant jamais été remis. Le "Comité de réorganisation industrielle" avait préféré garder par devers lui le rapport de 50 pages, qui était d'une extrême sévérité pour la direction de Rolls-Royce aussi bien que pour le gouvernement britannique. Tout ce que le ministre de la Technologie avait reçu, à l'époque, était un simple feuillet devant constituer un "document de discussion".

A la surprise des parlementaires qui l'interrogeaient, l'ancien président du Comité de réorganisation industrielle a donné lecture de cet extrait du rapport: "Nous ne croyons pas aux prévisions établies par Rolls-Royce. Nous ne croyons pas que les dirigeants de la firme se rendent compte de la situation financière.

"Nous estimons que le gouvernement a agi bien légèrement, depuis plusieurs années, dans sa façon de traiter la situation de Rolls-Royce.

"Nous croyons que la direction de Rolls-Royce doit être changée". Avant que Sir Joseph fasse ses étonnantes révélations, il a fallu que le président du Comité lui assure qu'il était exceptionnellement couvert par l'immunité parlementaire.

Le comité de réorganisation industrielle ne devait finalement pas présenter son rapport complet au gouvernement parce qu'il contenait "de nombreux renseignements fournis par Rolls-Royce à la condition qu'ils ne soient pas communiqués ainsi que de nombreuses déclarations pouvant faire l'objet d'une poursuite en diffamation".

Le résumé du rapport recommandait la nomination de deux personnalités chargées de réorganiser la direction de l'entreprise et le déblocage d'une dizaine de millions de livres sterling pour remettre Rolls-Royce à flot tandis que serait vendue sa division des moteurs diesel.

Il fallut près de six mois pour que les recommandations soient entièrement appliquées, a dit Sir Joseph et, sur ces entrefaites on était au mois de juin 1970 et le gouvernement de M. Heath devait prendre la suite de M. Wilson, pensant, en toute bonne foi, que le "résumé" dont il disposait représentait "tout le rapport" du "Comité de réorganisation industrielle".

De l'avis de l'ancien président, les solutions aux difficultés de Rolls-Royce se résumaient à trois: 1-) le gouvernement estimait nécessaire de maintenir une industrie du moteur d'avion RT acceptant de la subventionner d'année en année. 2-) Rolls-Royce pouvait chercher à s'allier avec des intérêts européens. 3-) la société pouvait être vendue à une firme américaine.

Avant l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel, devait ajouter Sir Joseph, le Comité qu'il présidait avait déjà pris quelques contacts, sur le continent, relativement à une éventuelle fusion de Rolls-Royce avec des "intérêts européens".

Lockheed

Les sous-contrats canadiens seront respectés

Les sous-traitants canadiens, qui collaborent à la fabrication du tristar de Lockheed Aircraft Corp., verront leurs contrats totalisant $65 millions entièrement respectés, a déclaré un porte-parole du ministère du Commerce mardi.

Quand la firme britannique Rolls-Royce, fabricant les réacteurs de l'appareil, a fait faillite en février dernier, M. Jean-Luc Pépin avait alors déclaré aux Communes que les sous-contrats canadiens de Lockheed tombaient à l'eau.

Mais le gouvernement de Londres devait venir au secours de Rolls Royce et le Sénat américain vient d'approuver la garantie gouvernementale de $250 millions à Lockheed pour permettre de mener le projet Tri Star à bonne fin.

"Nous ne perdrons rien, a affirmé le porte-parole du Commerce."

Les sous-contrats canadiens portent tout particulièrement sur les moteurs électriques auxilières, des pièces de la carlingue et des simulateurs en vol pour l'entraînement des pilotes.

Lafferty en appelle de l'amende imposée par la Bourse de Montréal

Le président de la firme de courtage Lafferty Harwood and Partners Ltd. a demandé à la Cour Supérieure de faire appel contre une amende de $15,000 imposée par la Bourse de Montréal.

Dans son bref, M. Richard Lafferty, déclare que l'amende et sa confirmation en un premier appel était "injustifiés et annulables."

Le geste de M. Lafferty forcerait la Bourse de Montréal à entendre l'appel à nouveau si la Cour Supérieure le lui ordonne.

Sont cités dans le document, la Bourse de Montréal, les 14 membres de son bureau des gouverneurs, y compris le président, M. F. R. Whittall, les trois gouverneurs honoraires et la firme de comptables agréés Price Waterhouse and Co. Ltd.

Le juge Austin Johnson a réservé sa décision jusqu'à ce que les sténographes aient transcris les témoignages et l'on ignore encore quand le magistrat la fera connaître.

La Bourse de Montréal a condamné M. Lafferty à une amende parce qu'il lui aurait fourni, ainsi qu'aux comptables de Price Waterhouse de "fausses informations financières", dans une affaire d'actions de la Mac-Millan Bloedel Ltd. Trouvé coupable, M. Lafferty fut condamné le 23 avril à $15,000 d'amende.

CHARTRAND, LEMAY, QUINN, SENECAL & CIE. LTÉE CO. LTD.

RÉCEMMENT ÉLUS MEMBRES
de la
BOURSE DE MONTRÉAL
BOURSE CANADIENNE

André M. Chartrand — Michael J. Quinn
André Lemay — Michel A. Senécal

1115 ouest, Sherbrooke, Suite 2301, Montréal 110.

842-4871

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph
274-6513

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
WAGUIH BOULOS, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉES
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne,
Gunn
& Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX
ET ASSOCIÉS
comptables agréés
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 — 861-5741
71, rue Saint-Pierre, Québec 2 — 692-1201
184, avenue de la Cathédrale, Rimouski — 724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke — 567-5259

Les marchés boursiers

Fort recul des industrielles mais avance marquée des titres aurifères

Les cours s'effritaient hier, peu avant la clôture de la Bourse de Montréal.

Le volume combiné à la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne s'est inscrit à 1,120,000 actions contre 1,266,600 mardi.

Falconbridge a perdu 3 1-2 à $92; Placer Development, 1 à $30 1-2; Petrofina Canada, 3-4 à $22 1-4; International Nickel, 3-4 à $31 1-8 et Canadian Javelin, 3-4 à $13 3-4.

Scott Paper a repris 3 5-8 à $22 5-8; Union Oil, 1 1-2 à $48; Trans-Canada Pipe-Lines, 1 à $41 et Phillips Cables, 7-8 à $11 1-2.

A la Bourse canadienne, Africana a cédé 8 cents à $1.18 et Probe Mines se maintenait à 28 cents.

Au total, les pertes l'emportaient sur les gains par 165 à 65, avec 83 valeurs inchangées.

Toronto

Les indistrielles se sont repliées fortement hier, à la Bourse de Toronto, au terme de la sixième journée consécutive de baisses généralisées.

Le volume s'est établi à 1.97 millions d'actions, d'une valeur globale de $19.1 millions, contre 1.84 millions d'actions valant $18 millions, mardi.

Les pertes l'emportaient sur les gains par 353 à 138, tandis que 249 valeurs demeuraient inchangées.

Le marché des valeurs, qui était en légère baisse à l'ouverture de la séance, avait récupéré une bonne partie de ses pertes vers midi. Cependant, à mesure que la fin de la séance approchait, les prix dégringolaient sous l'effet des fortes baisses enregistrées à New York.

Inco a cédé 3-8 à $31 3-8; Falconbridge, 4 à $91 1-2; Ford of Canada, 1 à $86; CP Ltd., 7-8 à $62 3-8; Campbell Red Lake, 1-2 à $30; Scurry Rainbow, 5-8 à $18 1-2; Bow Valley, 3-8 à $26; Bell, 1-8 à $46; Asamera, 3-8 à $19; Tara, 3-8 à $4 3-8; Home Oil A, 1-2 à $32; Canadian Superior Oil, 1-4 à $42 3-4 et Cassiar, 1-4 à $22 1-2.

Na-Churs International a repris 2 7-8 à $16 5-8; Northern and Central Gas, 1-4 à $15 1-4; Supertest ordinaire, 2 1-4 à $48 1-4; International Utilities A, 1 3-4 à $42 3-4; Dome Pete, 1 1-2 à $101 1-2; Dome Mines, 2 1-2 à $73 1-2 et Sherritt, 3-8 à $15 3-8.

New York

La cote a de nouveau clôturé en baisse hier à Wall Street après une séance assez nerveuse. Les cours ont poursuivi leur repli de la veille à l'ouverture mais ont enregistré une bonne reprise en cours de séance, les commentaires des milieux financiers indiquant qu'une nouvelle hausse du prime rate bancaire est improbable dans l'immédiat. Les incertitudes économiques ont cependant repris le dessus dans l'après-midi et ont pesé sur la tendance. En clôture, les baisses, souvent substantielles l'emportaient très largement sur les hausses.

Les mines d'or ont été fermes et les transports aériens, les pharmaceutiques et les mécaniques ont enregistré quelques gains modestes. En revanche, les pétroles et les électroniques, parmi lesquels Atlantic Richfield, RCA et Westinghouse ont cédé plus d'un dollar, se sont alourdis de même que les cuprifères, les automobiles et les papiers, Republic Steel a perdu un dollar parmi les sidérurgiques qui ont suivi la tendance générale et IBM en a cédé trois parmi les cinémas, les télévisions, les tabacs et les aérospatiales. Les chimiques, les alimentaires et les grands magasins ont évolué irrégulièrement.

Le Dow Jones a atteint son niveau le plus bas depuis le 14 janvier dernier.

Certains observateurs signalent que les investisseurs s'inquiètent au sujet des pressions inflationnistes, tout particulièrement à la suite du règlement coûteux dans les chemins de fer et la sidérurgie.

Au total, à la Bourse de New York, 16.41 millions d'actions ont changé de mains par rapport à 13.49 millions mardi.

Les pertes par rapport aux gains étaient de deux contre un.

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	31865	$7¾	7¼	7¼	
Acklands	1275	$6¾	6½	6⅝	+ ⅛
Acres Ltd	810	$10¾	10½	10½	− ¼
Acres A pr	25	$37	37	37	+ ⅛
Acres wt	3520	225	210	210	−20
Agra Ind	500	$9¼	9¼	9¼	− ⅛
Aimco Ind	700	$15	14½	14⅝	+ ⅜
Alta Gas T	3107	$45⅜	44¾	45¼	
Alta G D f	z4	$123	123	123	
Alcan	10590	$20¾	20	20	− ⅜
Alcan pr	300	$26⅛	26	26⅛	+ ⅛
Algo Cent	700	$9	9	9	− ⅛
Algoma St	7405	$13⅛	13	13	− ⅛
Allarco Dv	z50	$5⅜	5⅜	5⅜	
Alliance B	300	360	360	360	−10
Alumin pr	430	$18	18	18	+ ⅛
Anglo-cn	100	465	465	465	+10
Anthes B p	27	$72	72	72	− 1
Anthes C p	50	$72	72	72	
Aquitaine	3647	$26⅝	26½	26½	
Args 250 p	70	$31¾	31¼	31¼	− ⅜
Argus C pr	500	$9¾	9¾	9¾	− ¼
Asbestos	1224	$33¾	33¼	33¼	− ½
Atco Ind	100	$8⅛	8⅛	8⅛	− ¼
Atl Rich	60	$63¼	63¼	63¼	−5¾
Atl Sugar	1750	$7¼	7	7⅛	
Atl Sug A	z30	$15¼	15¼	15¼	
Atl Sug pr	z12	$63¼	63	63	
Atl Sug w	z20	140	140	140	
Auto Hard	400	$8⅜	8¾	8¾	− ⅛
Bahama	4000	20	20	20	
Bank Mtl	9501	$16¼	16	16	− ⅛
Bk Ns	10806	$26¾	26½	26⅝	
B Cdn Nat	625	$14	14	14	+ ⅛
Bartaco	z50	$7	7	7	
Bathrst p	250	$8½	8½	8½	
Beavr Eng	1200	$9⅜	9¼	9¼	− ⅜
Beaver L	350	$15	14¾	14¾	− ⅜
Becker B p	100	$7¾	7¾	7¾	− ⅜
Belding L	200	$10½	10½	10½	+ ¼
Beldng w	1600	340	325	340	−10
Bell Can	6437	$46⅛	45⅞	46	− ⅛
Bell A pr	58	$52½	52½	52½	
Black P	1400	410	400	405	− 5
Block Bros	4100	335	325	330	+ 5
Bombrder	1650	$14⅛	14	14	
Bovis Cor	2200	195	185	185	−15
Bow Val	12170	$26¼	25⅞	25	− ⅜
Bramalea	2640	340	330	335	− 5
Bramal w	150	250	250	250	+25
Brscn	10491	$19⅛	18⅝	18⅝	− ½
Brdg Tank	100	250	250	250	− 5
Bright	850	$16	15½	16	− ¼
BC Phone	185	$62¼	62	62	−1¼
BCPh 4¼ p	z5	$63½	63½	63½	
BCPh 1956	z15	$65	65	65	
BCPh 5¼ p	225	$80	80	80	
BCPh 6.80	50	$25¾	25¾	25¾	
Budd Auto	165	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Burns Fds	1400	$13⅛	13¾	13¾	
Cad Dev	650	$7½	7½	7½	− ⅛
CAE Ind	1950	490	470	470	− 5
Calgary P	200	$26¾	26½	26½	
Calgy 540 p	100	$98	98	98	− ½
Calvrt Dle	500	90	90	90	
Campeau	205	330	330	330	−10
CD Sugar	500	$32½	32	32	− ¾
Can Cem L	138	$42½	42½	42½	+ ½
C Cem L p	518	$20¼	20¼	20¼	− ⅛
Can Malt	300	$23	23	23	
Can Malt p	2700	88	88	88	
C Fackrs	1760	$19¼	19⅛	19¼	+ ¼
Can Perm	3130	$14⅛	14½	14¾	− ¼
CSL	50	$32¼	32¼	32¼	
Cdn Brew	2157	$7	6⅞	7	
C Brew Ap	230	$30½	30	30	+ ¼
C Brew Bp	25	$35½	35½	35½	
C Cablesy	850	$13¼	13⅛	13⅛	
C Cable w	640	205	200	205	− 5
Cdn Can A	z80	$5⅞	5⅛	5⅞	
C Curtis	500	85	85	85	
Cdn Equty	250	$9	9	9	− ¼
C Found pr	250	$8½	8½	8½	
CG Invest	75	$63¼	63¼	63¼	
CG Sec A	100	$11	11	11	+1½
C Hydro	800	$15½	15⅜	15⅜	
C Hydro pr	300	$15¼	15¼	15¼	− ¼
C Imp Bank	4660	$23	22⅞	22⅞	+ ¼
C Ind Gas	6115	$11⅜	11	11¼	− ⅛
CIL	300	$13⅛	13¼	13¼	− ⅛
C Interurb	500	200	200	200	
C Manoir	1200	345	335	345	+ 5
C Marconi	500	300	300	300	−10
C Ocdental	100	$9⅛	9⅛	9⅛	− ⅛
CP Inve pr	4765	$23⅜	23⅛	23⅛	− ⅛
CP Inve w	2850	320	315	315	− 5
CP Ltd	2720	$63	62	62⅜	− ⅜
CPL $3. pr	1400	$10⅛	10¾	10⅛	+ ⅛
CPL UK p	200	$9	9	9	
Cdn Salt	300	$16¼	16¼	16¼	
Cdn Tires	1560	$37⅛	37¼	37⅜	− ⅜
Cdn Tire A	3463	$35½	34⅞	34¾	− ¾
C Uilties	45	$35	35	35	
C Util w	300	750	750	750	
C Vickers	100	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
CWN G 4 pr	130	$11⅜	11⅜	11⅜	− ⅛
CWN 5 ½ p	150	$16	16	16	− ⅛
Canron	1210	$18	17⅞	17⅞	− ⅛
Capit Div	2905	78	75	75	− 5
Cara	175	$5	5	5	
Cassidy L	200	470	470	470	+20
Casidy A p	z20	$9¼	9¼	9¼	
CDRH Ltd	350	$6⅞	6⅞	6⅞	− ½
Ctl Fund A	200	$7	7	7	+ ¼
Ctl Ont SLe	500	$7	7	7	
Chat-Gai	100	$18	18	18	+ ⅜
Chemcell	3200	$5½	5½	5½	
Chrysler	275	$26⅛	26¼	26⅛	− ⅜
CHUM	500	$5⅛	5⅛	5⅛	
CHUM B	600	$7½	7⅜	7⅜	− ⅜
Codville A	600	295	295	295	− 5
Columbia	800	370	365	365	−10
Cominco	4895	$23¾	23⅛	23¾	
C Holiday I	1675	$11⅝	11½	11½	− ⅛
Compro	200	270	260	260	− 5
Comb Ins	103	$43	43	43	− 1
Computel	200	490	490	490	−10
Comtech	400	190	190	190	
Con Bath	590	$8⅞	8¾	8¾	− ⅛
Con Bath p	100	$12⅜	12⅜	12⅜	
Con Bath w	z70	58	58	58	
Con Textile	900	$6⅜	6⅜	6½	+ ⅛
Cons Gas	5005	$21⅛	20⅞	20¾	
Con Glass	300	$13½	13¼	13¼	− ¼
Cooper C	300	$13	13	13	− ½
Corby vt	225	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
Corby B	z25	$20⅛	20⅛	20⅛	
Cornat Ind	500	160	155	160	
Corp Food	200	$8½	8½	8½	
Costain R	400	$6⅝	6⅝	6⅝	
Craig Bit	500	$5¼	5¼	5¼	
Crain R L	z58	$12⅛	12⅛	12⅛	
Crestbrk	400	$5	495	5	+ 5
Crwn Life	50	$26¼	26⅛	26⅛	− ⅛
Crwn Trst	100	$12¼	12¼	12¼	
Crush Intl	800	$19½	19¼	19¼	− ¼
Cygnus A	540	$5⅝	5⅛	5⅝	+ ⅛
Cygnus B	260	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Dale-R pr	200	$7½	7½	7½	+ ⅜
Distl Seag	742	$55⅝	55¼	55⅝	− ⅛
Dome Pete	2595	$101½	100	101½	+1½
D Bridge	3705	$23¾	23¾	23¾	
D Citrus	700	$8½	8⅜	8½	+ ¼
D Coal pr	127	$23¾	23¾	23¾	−1¼
D Fabrics	350	$5½	5½	5½	+ ½
D Fabric p	3100	$5½	5½	5½	+ ¼
Dofasco	2800	$24⅞	24⅝	24⅞	+ ⅛
Dom Glass	z50	$11¼	11¼	11¼	
Dom Lime	1000	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ¼
D Lime w	700	50	40	50	−16
D Scotish p	50	$31½	31½	31½	− ½
Dom Store	1680	$13⅛	12⅞	13⅛	+ ¼
Domtar	9172	$13½	13¼	13⅜	− ⅛
D Textie	1650	$17¾	17½	17¾	
Doniee M	300	$7	7	7	− ½
Douglas L	z50	215	215	215	
Dupont	2460	$18	17⅝	18	+ ¼
Dustbane	100	$5⅞	5⅞	5⅞	
Dylex Div	100	$7	7	7	
Dylex D A	475	$7	6¾	7	+ ¼
Econ Inv	z8	$14	14	14	
Electro Itd	600	$38½	38	38	− ½
Emco	125	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Emp Life	100	$8⅛	8⅛	8⅛	
Erie D	400	$7½	7½	7½	− ½
Exquisite	200	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Falcon	5115	$94	91	91½	− 4
Fed Diver	500	105	105	105	
Fed Grain	1800	$8	7½	7½	− ½
Fields S	100	$13⅛	13⅛	13⅛	− ⅜
Finning T	200	$14¼	14	14¼	
Fleet Mfg	2700	110	100	110	+10
Ford USA	z95	$62	62	62	
Ford Cnda	600	$87	86	86	− 1
F Seasons	300	$13	12⅞	12⅞	− ⅛
FPE Pion	200	$20¼	20¼	20¼	
Fraser	400	$16½	16½	16½	
Freiman	325	430	425	425	−15
Fruehauf	300	$17	17	17	− 1
Galt Ml Irn	1003	$7⅜	7¼	7¼	− ⅜
Gaz Metr	1151	$5⅞	5¾	5¾	− ⅛
Gaz M 63w	130	210	210	210	+ 5
Gaz M 66w	700	280	280	280	
Gdn Mang	z20	$6½	6½	6½	
Gen Distrb	150	$17½	17½	17½	− ½
GMC	219	$77½	77½	77½	− ½
G P Mfg A	275	$62	60	60	
Genstar L	1655	$11⅛	11	11	− ⅛
Glendale	650	$6⅛	6¼	6¼	
Glengair	1000	195	190	190	−10
G Mckay A	100	$6½	6½	6½	− ½
Graft G	1755	$18½	18½	18½	− ¼
GL Paper	600	$16	16	16	
GL Power	925	$20¼	20⅛	20⅛	− ⅛
GN Capital	750	$7¾	7¾	7¾	− ¼
GNGas A p	110	$20	20	20	
Gt West Int	300	$6¼	6¼	6¼	− ⅛
Gt W Life	249	$45	44½	45	
Greyhnd	1255	$15⅛	15	15	
GSW Cl A	100	$8¾	8¾	8¾	
GSW Cl B	500	$8¾	8¾	8¾	
Guar Trst	1183	$11	10⅞	10⅞	− ⅛
Gulf Can	6950	$23⅞	23⅛	23⅛	− ⅜
H Group	900	$18	18	18	− ⅜
Hardee	2750	125	125	125	− 5
Hard Carp	z50	$12	12	12	
Hard Crp A	425	$12⅜	12¼	12¼	− ⅛
Harlequin	500	370	365	365	+ 5
Harris J S	100	290	290	290	−10
Harveys F	3400	81	81	81	
Hawker S	500	270	260	270	+10
Hawker pr	50	$61	61	61	
Hays Dna	499	$10¾	10⅜	10⅜	− ⅛
Ho OA	13446	$32½	31⅜	32	− ½
Home B	8546	$32⅜	32½	32⅝	− ⅛
Horne Pit	230	215	215	215	
H Bay Co	4595	$17⅛	17¾	17¾	− ⅜
HB Oil Gas	831	$46⅜	46½	46½	+ ½
HB Oil G pr	25	$58⅛	58¼	58¼	− ½
Hunter D	800	$13⅛	13¾	13⅝	+ ⅛
Hur Er	10525	$21¼	21	21	− ⅛
Husky	11600	$17	16⅞	16½	− ⅛
Husky B pr	530	$42¾	42⅜	42⅜	+ ⅛
Husky D w	2450	720	720	720	
IAC	3490	$18⅜	18	18	− ¼
IAC 4½ p	25	$64	64	64	− 3
IAC w	800	700	695	700	
Imasco	1550	$20	19¾	20	
Imp Gen	100	385	385	385	−10
Imp O	29361	$26	25½	25¾	
Indusmin	2150	$11½	11	11	− ¾
Ind Adhes	450	$14½	14½	14½	− ⅜
Inland Gas	110	$13	13	13	
Inter-City	1350	$6⅜	6⅜	6⅜	
Intr City pr	100	$16½	16½	16½	
Intr Cty w	648	310	290	290	−20
IBM	164	$294	290¼	290¼	−8¾
I Nickel	60625	$32⅛	31¼	31⅜	− ⅜
I Util	10653	$38¼	36¾	37⅜	+ ⅜
Int Util A	500	$42¾	42¼	42¼	+1¾
Interpool I	200	$20¼	20	20	
Int Div	600	345	340	340	− 5
Intpr Pipe	4690	$28⅜	28½	28⅜	
Int Pipe w	545	$12⅜	12⅜	12⅜	
Intpr Steel	1625	$7	6⅞	6⅞	− ⅛
Intpr Stl pr	150	$21¾	21¾	21¾	−1¼
Inv Group	150	$7½	7½	7½	− ½
Inv Grp A	4200	$7⅛	7½	7¾	− ⅜
Inv Grp 5 p	350	$20	19⅜	19⅜	− ⅜
In Ovrseas	180	195	195	195	− 5
Irwin Toy	1625	$17¾	17⅝	17⅝	− ⅛
ITL Ind	1400	470	425	450	−20
ITL Ind pr	z20	$18¼	18¼	18¼	
Ivaco Ind	3450	$15	14⅞	14⅞	− ⅛
IWC Ind	325	215	210	210	+10
Jockey C	1600	440	425	425	−15
Jockey A p	450	$8⅜	8⅜	8⅜	
Kaiser	30500	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Kaps Tran	1375	$8¼	8¼	8¼	
Keeprite P	1250	$13⅛	13	13	− ¼
Kelly D A	100	$5½	5½	5½	
Kelsey H	100	$8	8	8	
Kenting	300	$8	8	8	− ⅛
Koffler	8500	$15¾	15½	15½	− ¼
Koffler A p	4110	$8⅛	8½	8½	
Koffler w	7980	745	735	745	− 5
Labatt	744	$24	23⅞	23⅞	− ⅛
Labatt pr	100	$24	24	24	− ½
Laidlaw M	150	$13⅜	13⅜	13⅜	
LOnt Cem	2800	260	255	255	− 5
Laura Sec	500	$10¼	10¼	10¼	− ⅛
Lau Fin	850	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
Lau Fn 140	400	$17¾	17¾	17¾	
Lau F 2.00	250	$24¾	24¾	24¾	
Leigh Inst	1100	$7¾	7⅛	7⅛	− ⅛
Leons Frn	1000	$5¾	5⅛	5⅞	− ⅜
Levy A pr	225	$6½	6⅛	6½	
Life Inves	100	$6¾	6¾	6¾	
Living w	375	575	570	575	
Lob Co A	900	$5¾	5¾	5¾	
Lob Co B	215	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Lob Co pr	200	$32	32	32	
Lob G B pr	515	$21⅛	21	21	
Lob Inc	150	$7¼	7¼	7¼	− ¼
Locana	100	330	330	330	−10
Loeb M	845	385	380	380	
Maclean H	340	$13¾	13½	13½	− ¼
MH Cable	325	$5¾	5¾	5¾	− ¼
MB Ltd	2038	$24⅜	24½	24½	− ⅛
Magna El	100	345	345	345	+25
Magnason	400	$10	9¾	10	
Magnetcs	700	95	95	95	
Magnum	400	$23	23	23	− ½
Maher	100	$23	23	23	
Major H D	700	160	160	160	+ 5
Maritime	358	$19⅞	19⅞	19⅞	− ⅛
Markboro	300	495	495	495	
Mas-F	10271	$10¾	10½	10½	− ¼
McLaghlin	600	$9	9	9	
MEPC	500	$5½	5½	5½	− ⅛
MEPC w	3300	185	175	180	− 5
Melchers	100	$10⅜	10⅜	10⅜	− ⅛
Met Trust	100	$18⅜	18⅜	18⅜	− ⅛
Microsyst	770	$6¾	6¾	6¾	
Milt Brick	z25	475	475	475	
Mindustrl	100	$5½	5½	5½	
MLW Wor	200	$13	13	13	
Molson A	890	$18⅜	18	18⅛	− ¼
Molson B	300	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Mon Life	160	$25	25	25	+ 1
Moore	1955	$36¼	35¾	36¼	− ⅛
MTS Inter	600	420	400	400	−40
Murphy	500	$12¼	12¼	12¼	
Mrphy pr	25	$31½	31½	31½	− ¼
Murritt P	200	450	450	450	−20
Murrit P w	1300	160	160	160	− 5
Nabrs Dlg	100	$12⅜	12⅜	12⅜	− ⅛
NaChr	23220	$17¼	14½	16⅜	2⅞
Nat Drug	100	$7¼	7¼	7¼	− ½
N Hees Ent	300	290	290	290	−10
Nat Hees	100	310	310	310	+10
Nat Sea	1331	$11¼	11⅛	11⅛	+ ⅛
Neonex	4265	370	360	365	+ 5
NB Tel	365	$14	14	14	
N Provid D	1000	40	40	40	
Nfld LP	z25	$10	10	10	
Noranda	6318	$34¼	33¾	33¾	− ⅜
NCtrl G	15950	$15¼	14¾	15¼	+ ⅛
Nor Ctl 65p	300	$39½	39½	39½	
Nor Ctl B p	285	$30⅞	30⅛	30⅞	+ ⅜
Nor Ctl w	400	660	650	660	+10
NuWest D	3750	$8¼	7½	7½	− ⅜
Ocean Cm	z10	$24¾	24¾	24¾	
Oil Patch	400	235	235	235	
Okanagan	z50	$5	5	5	
OSF Ind	1650	$5⅛	5⅛	5⅛	− ⅛
Osh A	13835	$12½	12	12	− ⅜
Oshawa w	1000	195	185	185	− 5
Overland	z15	$11	11	11	
Pac Pete	3425	$32½	31¾	32⅛	+ ½
PanCan I	3150	355	340	340	−15
Peel Elder	1400	$17⅞	17½	17½	− ½
Pembin A	3380	$6½	6¼	6¼	
Pembin B	z70	$6	5⅞	5⅞	
Pemb D p	z7	$23½	23¼	23¼	
Penningtn	400	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
P De ft S	400	$15	14½	15	+ ⅜
Petrofina	228	$22½	22½	22½	− ⅜
Phillips Cb	300	$11½	11½	11½	− ¼
Pitts Eng	2925	$14¼	13¾	13¾	− ⅜
Provigo	1000	$5½	5½	5½	
Pow Corp	4097	$5⅛	5	5	− ⅛
Pow Crp pr	100	$27½	27½	27½	− ¼
Prem Iroh	z50	450	450	450	
Price Com	5378	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Prov B Can	440	$11¾	11⅝	11⅝	
Que Tel	1050	$14½	14½	14½	− ⅜
Rank Org	1600	$19½	19¼	19⅜	− ⅜
Rapid Grp	200	$5⅜	5⅜	5⅜	− ⅛
Readers D	z50	$7⅜	7⅜	7⅜	
Reed Oslr	1300	$9	8⅞	8⅞	− ⅛
Reitman	100	$31	31	31	− ½
Reitman A	150	$31	30¾	30¾	
Revelstk	725	$12⅝	12½	12⅝	
Revelstk p	z40	$14½	14½	14½	
Ripley I	10500	390	350	390	−10
Ronald Fd	200	$13⅞	13⅞	13⅞	− ⅛
Rothman	500	$11¼	11	11	
Rothmn w	z30	175	175	175	
Rothm A p	30	$80	80	80	+ 4
Royal Bnk	4383	$27⅜	27	27	− ¼
Royal Trst	890	$34½	34	34	− ½
Ryl T M	z25	$14½	14½	14½	
Russel H	212	$8¾	8¾	8¾	− ¼
StL Cem A	350	$34½	34½	33½	··
St Maurice	2600	88	85	85	− 3
Sandwell	200	$7	7	7	
Sayvette	z50	350	350	350	
Scintrex	120	460	460	460	+10
Scot York	200	$14⅜	14⅜	14⅜	
Scot Lasal	75	$31⅛	31	31⅛	+ ⅛
Scot Paper	250	$22⅝	22½	22½	+ ⅛
Scotts	3925	$14¼	14	14	− ⅜
Secur Cap	450	275	270	275	−25
Shaw Pipe	100	$9⅜	9⅜	9⅜	− ⅛
Shell Inv p	2000	$35¾	35½	35¾	− ¼
Shell Inv w	6555	$15⅝	15⅛	15½	− ⅜
Shell C	11938	$35⅝	35⅛	35¼	− ⅜
Sifton Pro	200	390	390	390	+10
Silverwd A	1600	$18	17¾	17¾	− ¼
Simpsons	3813	$20½	20	20¼	− ¼
Simpson S	400	$27	26¾	27	
Sklar M	1700	210	205	210	
Skyline H	150	$9½	9½	9½	
Slater Stl	450	$10⅞	10¾	10¾	+ ⅛
Slater B pr	100	$13	13	13	
Slat W Can	630	$11¼	11	11¼	
Southam	200	$61	61	61	
St Brodcst	150	$13⅜	13⅜	13⅜	− ⅛
St Paving	200	$11¼	11¼	11¼	− ¼
Steel Can	8274	$25⅞	25⅜	25½	
Steinbg A	1410	$18½	18⅛	18⅛	+ ⅛
Stinbg pr	25	$77	77	77	+ 1
Suptst com	1050	$15½	15¼	15¼	− ¼
Suptest od	7135	$48¼	46	48¼	2¼
Surpass C	1100	180	175	175	−10
Tamblyn	100	$19	19	19	− ¼
Teledyne	500	475	470	470	− 5
Texaco	882	$34⅜	34	34	− ⅜
Texas Gu S	295	$16⅜	16¼	16¼	+ ⅜
Thom Nes	2466	$27⅞	27½	27½	
Thom N pr	z60	$50	49¾	49¾	
Toromont	400	90	90	90	+ 5
Tor Dm Bk	5007	$25½	25¼	25⅜	
Tor Star B	500	$23½	23½	23½	− ½
Towmart	150	45	45	45	
Traders A	1575	$13⅞	13¾	13¾	
Trader A p	210	$25½	25½	25½	+ ⅛
Trader B p	1200	$26	25¼	26	+ 1
Trader 65 w	500	225	225	225	
Trader 66 w	460	400	400	400	
Trader 69 w	100	455	455	455	+ 5
Transair	1210	350	340	340	− 5
Trnsair w	4300	100	100	100	
Tr Can PL	2712	$33⅜	33⅛	33¼	
Tr Can Pl p	270	$41¼	41	41	− ¼
Tr Can A pr	76	$62	62	62	− ⅜
Tr Can P w	1000	$10	985	10	+25
Trans Mt	1040	$23⅞	23⅜	23⅞	
Trizec Crp	6380	165	160	160	
Trizec w	3000	51	51	51	
Tru-Wall	150	280	280	280	−15
Uap Inc	500	$15⅛	15¼	15¼	− ⅛
UnAcc C1p	125	$39¼	39	39¼	− ¾
Un Carbid	1000	$17	16¾	16¾	
Un Gas	4042	$15½	15¼	15¼	− ¼
Union Oil	159	$47	47	47	+ ½
U Corp 63p	300	$19⅛	19⅛	19⅛	−2⅛
Un Fn Mgt	200	$8	8	8	2
U Sections	200	$6½	6½	6½	− ½
Van Der	1225	$8¾	8½	8½	− ¼
Versafd	200	$7	6⅞	6⅞	− ⅜
Venpower	2000	115	110	110	− 5
Versatil A	700	355	350	355	+ 5
Vic G Tr	500	$27¼	27¼	27¼	+ ⅛
Vulcan Ind	350	$10⅞	10¾	10⅞	− ⅛
Wajax	1600	$13¾	13½	13½	− ¼
Wainoco O	420	$5	495	495	− 5
Walk GW	5673	$37¼	36½	36½	− ½
Weldwod	s 100	$14½	14½	14½	− ⅛
Wstburne	2400	$13½	13¼	13¼	− ⅜
Wbur A p	650	$40¾	39	39	−1⅛
Wburn wt	250	810	780	780	−45
Westc'st	2055	$26⅛	26	26	− ⅛
W Brdcast	275	$26¼	26	26¼	
W Bcas A p	875	$30	29½	30	
W Cdn Seed	2200	450	450	450	+ 5
W Pacific	5400	$6½	6⅛	6½	
W Realty	200	$6½	6¼	6½	
Wstnhse	415	$14¾	14¾	14¾	− ½
Weston	7846	$17½	17⅛	17⅛	
Wstn 6pr	z5	$84	84	84	
White Pas	375	$12	12	12	
White P A	200	$22¾	22½	22½	+ ¼
White P w	100	165	165	165	
Wiley Oil	725	$6⅞	6¾	6¾	− ⅛
Wood Alex	100	260	260	260	
Woodwd A	725	$24¼	24	24	
Zellers	6120	$18¼	18⅛	18¼	+ ⅛
Zenith	700	180	170	170	−10
Mines					
Acme	56620	26	24	26	+ 1
Adanac M	z100	75	75	75	
Advocate	400	210	210	210	+ 5
Agnico	z277	299	280	299	+19
Akaitcho	4500	50	46	50	+ 1
Allied Mng	2020	325	310	315	−10
Am Larder	1500	70	70	70	
Ang Ruyn	700	33½	33½	33½	−1½
Ang UD	15400	129	123	125	
Argosy	z100	44	44	44	
Atl C Cop	1142	59	59	59	− 1
Aunor	1300	245	245	245	
Avoca M	500	77	77	77	− 1
Bnkno	10100	745	715	720	−10
Barex	500	21½	21½	21½	
Bary Expl	3200	99	93	93	− 4
B-Dqu	z30	1	1	1	
Betlim	1975	$17⅛	16¾	17	− ⅜
Bl Hawk	2500	56	53	53	− 2
Bral Can F	700	200	195	200	
Brameda	4156	200	195	195	−10
Brenda M	2200	650	640	640	−10
Brunswk	2050	530	510	510	−25
Calmor IB	2000	59	59	59	
Cam Mine	4500	29½	26	26	−3½
Camfl	10600	365	335	360	+15
Cam Chib	1700	730	725	730	−10
Camp RL	1550	$30	29¼	30	− ½
C Tung	1550	205	198	205	+ 3
C Jamiesn	500	150	148	148	− 5
C Lencour	750	8½	8½	8½	− 2
C Malart	6000	32	31	31	− 1
Cdn Nisto	500	11½	11½	11½	
Candore	3083	6	6	6	
Cassiar	4630	$22¼	22½	22½	− ¼
Cent Pat	100	215	215	215	
Chemaloy	4335	264	254	263	− 2
Chestrvile	5000	15	15	15	
Chib Kay	1500	9	9	9	− ½
Chib M	3000	42	40	40	− 5
Chimo	2400	122	121	121	
Chrom	z10	160	160	160	
Coch Will	2500	39½	36	39½	+2½
Coin Lake	1000	13	13	13	− 1
Columb M	2500	61	60	60	− 1
Comb Met	1000	11½	11½	11½	− ½
Conigo	z100	10	10	10	
C Callinan	2000	8	8	8	
Con Fardy	600	110	110	110	− 3
C Durham	5200	129	123	123	− 2
C Mrbn	23260	225	210	225	+10
C Morisn	3500	187	185	186	− 4
Con Negus	9000	11½	10	11½	+ 1
C Ramcler	2100	178	172	172	− 6
Cop Fields	700	126	126	126	− 4
Cop Man	4000	8	8	8	− 1
Coulee	2000	18	18	18	
Craigmt	125	880	880	880	−10
Cstland	z166	8	8	8	
D'Aragon	9000	18	17	17	− 1
D'Eldona	500	52	51	51	− 2
Denison	2065	$25¼	25	25	
Dome	1420	$73½	73	73½	+2½
D Explor	3100	126	123	123	− 4
Donalda	2000	9½	9½	9½	+ ½
Dynasty	6100	795	775	780	+ 5
East Mal	400	120	120	120	+15
East Sull	2990	295	290	291	− 4
F Mar	300	105	105	105	
F Orenada	2000	11	10½	10½	−1½
Fort Reinc	1000	48	48	48	
Frobex	2000	24	24	24	+ ½
Gt Mas	12450	525	500	515	
Giant Yk	350	990	970	990	+20
Goldray	1000	62	62	62	+ 1
Grandroy	6000	14	14	14	− 1
Granduc	2223	600	575	580	−20
Granisle	400	$11	11	11	
Gren Pnt	12000	22½	22	22	− ½
Gulch	1000	7	7	7	
Hollinger	600	$40	40	40	
Huds Bay	1948	$22⅞	22½	22⅝	− ⅛
Hydra Ex	8800	22	19½	19½	−2½
Int Halliw	100	125	125	125	+ 4
Int Mogul	300	$10½	10⅜	10¼	− ½
Iron Bay T	200	320	320	320	− 5
Irish Cop	2000	12	12	12	
Iso	7700	155	150	150	− 3
Joliet	3500	30	29	29	− 3
Jorex Ltd	4000	153	150	153	− 2
Joutel	500	73	73	73	+ 1
Kam Kotia	9520	52	50	50	− 3
Kerr Add	1031	860	840	860	−20
K Anacon	z44	30	30	30	
KT Mining	1000	15	15	15	− 2
Lab Min	435	$40	40	40	
Lacanex	1000	75	70	70	−10
L Dufault	1350	$14⅛	14	14	− ¼
L Osu	1000	9	9	9	− ½
L Shore	22017	325	310	325	+25
La Luz	600	455	450	450	−10
LL Lac	1411	20	195	200	
Lost River	1600	515	490	495	−20
Louvicrt	4000	13½	13½	13½	− ½
Lytton M	1100	176	170	176	
Madeline	2210	276	271	271	− 5
Madsen	2200	90	85	90	+ 5
Malartic	2264	67	67	67	− 3
Match	9000	8	8	8	
Mattgmi	500	$25	24½	24½	− ¾
Mc Adam	2700	57	55	57	+ 2
Mc Intyre	365	$95¼	94	94	− 2
Mentor	1000	94	94	94	− 1
Meta Uran	1000	12	12	12	
Midrim	6000	22	21	21	−1½
Min-Ore	3000	6½	6½	6½	− ½
Mt Wright	1400	22	22	22	− 2
Multi-Mi	3500	36	35	36	
NB Uran	7000	515	470	510	+15
Newconx	300	545	545	545	
N Gvue	77500	10	9	9½	+ ½
N Imperal	z300	90	80	80	
N Kelore	4000	4	4	4	
Newlund	1000	18	18	18	
Newnor	3000	6	6	6	− ½
N Que Ragl	1100	$10¼	10	10	− ¼
Nick Rim	5000	12	12	12	− ½
Noble	24700	225	185	200	−28
Nor-Ac	15500	38½	33½	38	+4½
Norlex e	4000	38	36	36	− 2
Northcal	500	4½	4½	4½	− ½
N Canada	600	61	61	61	
Northgat	5224	905	890	900	− 5
N Rock	10660	115	112	115	
Obrien	5000	14	14	14	+ 1
Opemska	2160	$10¾	10¾	10¾	
Orchan	2300	385	380	380	
Osisko	2000	30	30	30	− 2
Pac Coper	4100	325	320	320	− 5
Pamour	8400	230	215	230	+15
Patino	1785	$21	20½	20½	− ¼
Pato	3003	850	850	850	+50
Pce Exp	12800	92	90	90	− 3
Pine Point	500	$29⅜	29½	29½	− ½
Placer	881	$30¾	30½	30½	− 1
Prado Exp	100	145	145	145	− 5
Preston	700	760	755	755	−25
Pure Silv	1600	209	202	209	+ 4
Q Mattgmi	4000	37	35	35	− 1
Radiore	3500	29	29	29	− ½
Rio Algom	573	$16	16	16	− ¼
Rio 580 pr	310	$82	82	82	
Roman	300	650	650	650	−30
St Fabien	501	11	11	11	
Sherritt	7302	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅜
Sigma	2800	425	410	415	− 5
Sil Miller	3000	7	7	7	+ ½
Silvmq	4000	24½	23	23	
Stanrck	z10	59	59	59	
Steep R	2075	217	213	213	− 2
Sud Cont	6000	63	61	63	+ 2
Sullivan	700	305	305	305	− 5
Tara	6765	$15	14½	14⅜	− ⅛
Teck Cor A	2065	590	575	585	−15
Teck Cor B	5059	505	485	495	− 5
Texmt	15000	53	51	53	− 2
Tex-Sol	9500	63	56	57	− 8
Thom L	2500	36	36	36	− 1
Tontine M	525	110	110	110	− 8
Tribag	500	86	86	86	
Trin Chib	3000	12½	12½	12½	+ ½
U Mining	1000	32	32	32	− ½
U Asbesto	201	480	480	480	−10
U Keno	500	570	565	565	
U Siscoe	4950	295	280	285	+ 5
Upp Can	2300	195	185	186	
Urban Q	z166	6	6	6	
West Mine	2000	32	315	315	− 5
Wfield	12000	210	190	192	−18
Wstfield w	7300	105	100	103	+ 5
Wilco	4400	21	20½	21	
Win-Eld	2000	10	10	10	− ½
Wr Harg	675	155	141	155	+10
Yk Bear	4600	520	510	510	
Yukon C	3000	140	140	140	
Zenmac	1500	9	9	9	− ½
Zulapa	40500	22	20	22	+ ½
Pétroles et gaz					
Alt East G	1000	510	505	510	
Alminex	910	580	575	580	−10
A Quasar P	250	465	465	465	+10
Asamera	4625	$20	19	19	− ⅜
Ashland O	200	$11⅞	11⅞	11⅞	− ⅜
Ber OG	11700	114	110	110	− 2
BP OG	38855	695	670	680	−20
Bralor OG	3200	270	268	268	− 2
CS Pete	7850	550	520	545	− 5
CS Pete w	600	295	295	295	
C Bonanza	5600	140	135	138	− 5
C Dehi	400	415	415	415	
C Ex Gas	3200	400	390	390	− 5
C Homestd	4383	$10	975	985	+10
CLI Pete	9018	77	74	77	+ 4
C Reserve	4350	565	550	550	−10
Cdn Sup O	3425	$43	42¾	42¾	− ¼
Cent Del	2200	$16	15½	15⅝	− ½
Charter Ol	2500	605	600	600	−15
Chieftan D	1324	660	650	660	+ 5
Clark Can	300	245	245	245	− 5
C East Cr	266	150	145	150	
C West P	114	125	125	125	−15
Decca R	5900	220	215	215	− 5
Dynamic	3500	102	101	102	− 1
Francana	800	410	400	400	−15
Gr Plains	755	$33¾	33	33¾	+ ½
Gt COilsds	150	515	515	515	−10
Houston O	5600	238	226	226	−10
Houston w	800	111	110	110	
Inter Tech	200	115	115	115	− 5
Lochiel	9600	125	123	123	− 2
Midcon	1000	53	53	53	+ 2
Mill C	23700	168	157	157	− 6
Mineral R	700	35	35	35	− 2
N Pete	10900	315	300	310	
N Cont	1500	71	71	71	+ 1
N Davies	1500	8	8	8	− 1
NC Oils	1080	710	700	700	−10
Northld	5500	75	71	72	+ 1
Numac	7245	965	950	965	+15
Oakwood P	200	101	100	100	− 5
Pan Ocean	3223	$14⅝	13¼	13¼	− ¼
Permo	2400	58	56	58	+ 1
Peruv	z100	35	35	35	
Petrol	27100	133	115	125	−10
Pinnacle P	4850	62	62	62	
Place G	3900	137	132	132	− 5
Peyto Oils	1303	230	230	230	
Ranger	1900	$14½	14	14	
Scurry	12930	$19⅛	18½	18½	− ⅜
Siebens	1475	840	825	825	−15
Spoon	27500	184	175	182	− 3
Total Pet	9100	790	770	775	−15
Total P A p	300	$17½	17½	17½	− ¼
Tr Can Res	2000	90	89	90	
U Can	12140	520	505	520	+10
U Canso w	1700	171	163	171	+ 8
Un Reel P	500	23½	23½	23½	−4½
Ulster P	12810	175	171	171	− 6
Voyager P	5450	470	450	470	+10
Wespac	500	26	26	26	+ 2
Wcoast P	200	$11⅝	11½	11½	− ¼
W Decalta	9085	695	680	680	−10
World Wde	300	265	260	265	

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abiti 4	2605	$7¾	7¼	7¼	
Alta Gas T	225	$45	45	45	− ¼
Alcan	6953	$20¾	20⅛	20⅛	− ⅜
Alcan pr	525	$26	26	26	
Algoma St	2050	$13	13	13	− ⅛
Aquitaine	4351	$26⅝	26½	26½	− ⅛
Asbestos	100	$33½	33½	33½	− ½
Atl Sugar	450	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Bank Mtl	5596	$16⅛	16	16	
Bank NS	7636	$26⅝	26½	26⅝	− ⅛
Banq CN	1292	$14	13⅞	14	
Bq Deprg	245	$12⅞	12⅞	12⅞	− ⅛
Bq Pv Can	7450	$11⅞	11⅝	11⅞	+ ⅛
Bell Canad	3542	$46⅛	45⅞	46	− ⅛
Bell A pr	426	$52½	52½	52½	
Bombrder	300	$14⅛	14	14⅛	
Border C	1040	$15	14¾	15	
Bowater	200	380	380	380	−50
BP Oil Gas	2100	685	675	680	−20
Brascan	4459	$19	18⅞	18¾	− ¼
CAE Ind	3000	485	470	480	+5
Can Cem L	302	$42½	42½	42½	
CC Laf pr	500	$20	20	20	+ ½
CSL	275	$32¼	32¼	32¼	
C Arena	200	$14¼	14¼	14¼	− ¼
Cdn Brew	300	$7	7	7	
Cdn Cable	900	$13¼	13¼	13¼	
C Im	2534	$23	22⅞	22⅞	− ⅛
CIL	2225	$13⅜	13¼	13¼	
C Int Pw	200	$23½	23½	23½	− ⅛
C Javln	700	$13¾	13¾	13¾	− ¾
C Marconi	200	300	300	300	
CPI pr	701	$23¼	23⅛	23¼	
CP Inve w	500	320	320	320	
Cdn Salt	300	$16¼	16¼	16¼	
Cdn Tire A	125	$34¾	34¾	34¾	− ¾
CPLtd	1244	$62⅜	62	62⅜	− ⅜
Cent Del	1225	$15⅞	15½	15⅝	− ¼
Charter Ind	200	135	130	130	−5
Chemcell	1104	$5½	5½	5½	− ⅛
CHUM B	200	$7⅞	7⅜	7¼	− ⅛
Cockfield	200	$6⅜	6⅜	6⅜	
Columbia	100	370	370	370	−5
Cominco	4025	$23¾	23⅛	23⅜	− ⅛
C Holiday I	200	$11½	11½	11½	
Con Bath	240	$9	8⅞	9	+ ⅛
C Text	500	$6½	6½	6½	− ½
Cons Gas	1260	$21	20¾	20¾	− ¼
Con Glass	1710	$13½	13¼	13¼	− ¼
Crain RL	100	$13	13	13	− ¼
Distl Seag	2143	$55¼	55¼	55¼	− ¼
D Bridge	800	$23¾	23⅞	23⅞	− ⅛
D Coal pr	100	$23¾	23¾	23¾	− ¼
Dofasco	3135	$25	24⅞	24¾	− ¼
Dom Store	6300	$13	12⅞	13	+ ⅛
D Textile	1860	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅛
Dumtar	4030	$13½	13⅜	13½	
Du Pont	20100	$18	17⅞	18	+ ¼
Falcon	1978	$92	91	92	−3½
Fin Coll	629	$12⅛	11½	12⅛	+ ⅜
Francana	100	405	405	405	+30
Genstar L	500	$11⅛	11	11	− ⅛
Gt West Int	100	$6⅜	6⅜	6⅜	
GL Paper	1000	$16	16	16	
Grissol F	400	$7	7	7	
Gulf Can	2234	$23⅜	23⅛	23⅜	− ⅜
Home A	1270	$32½	32	32	− ½
Huds Bay	4072	$22⅞	22½	22¾	− ¼
H Bay Co	3400	$17½	17¾	17¾	− ⅛
HB Oil Gas	400	$46½	46¼	46½	+ ½
Hunter D	500	$13⅛	13¾	13¾	− ⅛
Husky Oil	2875	$17	16½	16½	
IAC	2375	$18⅜	18	18	− ¼
Imp Oil	8610	$25⅞	25½	25¾	− ⅛
Imasco Ltd	125	$19⅞	19⅞	19⅞	+ ⅛
Imsco A	500	440	440	440	
Inland Gas	200	$13	13	13	− ¼
Int Nickel	15004	$32⅛	31⅛	31⅛	− ¾
Int Util	7265	$38¼	36¾	37⅜	+ ⅜
Intpr Pipe	1814	$28⅜	28½	28⅜	
Int Pipe w	200	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
Inv Grp A	150	$7⅜	7⅜	7⅜	− ⅛
Ivaco	1950	$15	15	15	
Labatt	400	$24	24	24	− ⅛
Labatt pr	100	$24	24	24	−1½
Laidlaw	100	$13	13	13	− ⅜
Lau Fn 140	100	$17¾	17¾	17¾	− ½
Maclarn A	100	$18½	18½	18½	+ ½
Maclarn	200	$20½	20½	20½	+ ½
M H Cable	2100	$5¾	5¾	5¾	− ⅜
MB Ltd	100	$24½	24½	24½	− ⅛
Maritime	492	$19⅞	19⅞	19⅞	
Mass Fer	12210	$10⅞	10⅝	10⅝	− ⅛
Micrsyst	311	$6¾	6¾	6¾	− ⅛
Molson A	750	$18	18	18	− ¼
Molson B	250	$18¼	18¼	18¼	+ ⅛
MLW Wor	205	$13	13	13	− ⅜
Mnt Trst	2700	$16⅞	16½	16½	− ¼
Moore	494	$36¼	36	36	− ¼
Morse A	100	$14½	14½	14½	− ½
N Sea Pr	800	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
Norandn	2672	$34⅛	33⅜	33⅜	− ⅜
Nor Ctl G	4200	$15⅜	14⅞	15¼	+ ⅛
Orange	1100	$6	5⅞	6	
Oshawa A	850	$12¼	12	12	− ½
Pac Pete	1800	$32½	32	32⅛	+ ⅛
Peopl St	200	$15	14¾	15	+ ⅜
Petrofina	350	$22¼	22¼	22¼	− ¾
Phillips Cb	200	$11½	11½	11½	+ ¼
Placer	578	$31	30½	30½	−1
Popular	100	145	145	145	+5
Pow Corp	450	$5⅛	5	5	− ⅛
Price Com	680	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Provigo	1450	$5½	5½	5½	
QSP Ltd	200	$12	11½	12	
Rapid D	1000	420	400	420	
Royal Bank	1777	$27⅜	27	27⅛	− ⅛
Royal Trst	719	$34⅜	34¼	34¼	− ½
Roy TM pr	200	$15½	15½	15½	− ½
Scot Lasal	125	$31¼	31	31	
Scot Paper	100	$22⅝	22⅝	22⅝	+3⅝
Scotts	1000	$14¼	14¼	14¼	− ¼
Shell Can	800	$35½	35¼	35¼	− ⅛
Simpsons	2675	$20½	20⅛	20¼	− ⅛
SocGn F	100	285	285	285	−15
Steel Can	2044	$25¾	25½	25¾	+ ⅛
Steinbg A	623	$18	18	18	
Sup Elec	200	400	400	400	
Texaco	450	$34⅜	34⅛	34⅜	+ ⅛
Tor Dm Bk	280	$25½	25¼	25¼	− ¼
Tot Pet A	1000	785	770	780	−20
Traders A	200	$13⅞	13⅞	13⅞	− ⅛
Tr Can PL	553	$33¾	33¼	33¼	− ⅛
Tr Can A pr	100	$62½	62½	62½	
Trans C Pl	100	$41	41	41	+1
Trans Mt	325	$23¾	23⅜	23¾	− ⅛
Trizec Crp	4300	160	160	160	
Un Carbid	190	$16¾	16¾	16¾	− ¼
Union Oil	10200	$48	47	48	+1½
UAP In A	525	$15¼	15¼	15¼	−1
Velcro	100	$16¾	16¾	16¾	
Wajax	900	$15½	13½	13⅝	− ⅛
Walk GW	1350	$37¼	37	37	+ ¼
Webb Knp	500	25	25	25	−5
Westcst	710	$26⅛	26	26	
Zellers	6464	$18⅜	18⅛	18⅛	+ ⅛
Com Hold	3550	280	265	275	−10
Comodor	300	$6½	6½	6½	− ¼
Crawfd Al	600	200	200	200	
Domco	325	460	460	460	
Drum Die	25300	58	50	54	+6
Inland Ch	100	400	400	400	−15
Int Atlas	800	18	18	18	−5
Lambrt A	100	$16	16	16	− ¾
Pow 6 pr	100	$8¾	8¾	8¾	− ¼
Prefac	100	195	195	195	−5
Proflex	3450	280	265	265	−5
Radco	8500	73	70	73	
Resrt Dv	3630	210	210	210	−5
S Law D	1100	125	105	120	+20
Select Fin	2200	$6⅝	6¼	6½	− ¼
SL Div	2450	$7⅜	7¼	7¼	
Unican Sec	2500	440	435	440	
Winco Steak	400	435	430	430	−5
Whiterk	200	$10½	10½	10½	+ ⅜
Mines et pétroles					
Abitib Asb	600	450	410	410	−65
Abit Cop	1500	22	22	22	
Acroll Ltd	2500	77	75	77	
Africana	60800	125	115	118	−8
Ajax Min	1000	26	26	26	
Allied Inv	900	48	460	480	−10
Alld Min	300	320	320	320	−5
Ameran	2000	10	9	9	−2
Atl Nick	12200	124	118	118	−4
Baker Tic	1000	42	42	42	
Bateman	3000	7	7	7	
Beauce Pl	10500	3	2½	2½	− ½
Beltere	2500	17½	17	17½	+ ½
Burnt Hill	2500	20	20	20	
Caliper Dev	3000	335	335	335	−5
Camflo	300	350	350	350	
C Keeley	13000	7	7	7	
Canadore	7000	33	32	33	1
Capri	12000	24½	23	24½	
Caprive In	500	15	15	15	−2
Chsbar I	1700	250	250	250	−25
Chsbr w	100	110	110	110	
Chipman	1500	87	85	87	+2
Con Quest	4000	65	64	64	−1
C Can Ex	1200	18	18	18	
C Dolsan	5000	28	27	27	−3
Cons Imp	5000	19	18	18	−2
Con Man	5500	12	11	12	+ ½
C Mogadr	1000	7	7	7	−1½
C Monpas	4000	10	10	10	−1
C Virginia	46200	200	190	200	+10
Coulee	2000	19	19	19	+19
Credo Min	1000	12	12	12	
Devils El	1000	9	9	9	
D Lease	16500	11	10	10½	−1½
Dumont	15400	65	64	64	−2
Duvan	4000	6	5	6	+1
Dynco	41455	118	108	114	−5
Eagle Min	14900	420	400	420	+20
Expo Iron	1000	60	60	60	−5
Fairway	2000	440	425	440	
Fano Min	4000	8½	8½	8½	
Flint Rx	8500	78	73	75	−5
Gaspe Q	11700	56	54	56	−2
Ghislau	500	6½	6½	6½	
G E Res	9500	80	75	77	
Gr Coast	1800	455	445	445	−5
Israel Cnt	3000	33	32	32	
James By	500	23	23	23	+1
Jamex	2000	19	19	19	−1
Jaye Expl	2000	7½	7½	7½	
Kal Res	3000	60	60	60	
Kingswd	2500	35	34	34	−1½
Labrador	3900	$40	40	40	
Ladubor	500	85	85	85	+3
Lederic	6000	15	15	15	
Louanna	2000	7	7	7	+1
Mrshl Bn	1000	39	39	39	+2
Maybrun	500	14	14	14	− ½
Mid Ind	500	30	30	30	
Mija Mines	2000	19½	19½	19½	+1
Mt Laur U	1000	88	88	88	−1
More Mines	1000	30	30	30	
Mt Jamie	1000	22	22	22	
M Pleas	2500	40½	39	39	−2
Native M	1000	3½	3½	3½	−1½
Nw Form	1500	6	5½	6	−1
Nw Hosco	5000	100	100	100	−5
NW Unisp	2500	35	34	34	−1
NA Rare	16100	34	32	34	−1
NW Canal	3000	6	6	6	
Nouvelle	13750	41	32	41	+9
Pac Ni M	1000	42	42	42	− ½
Pan Am	1100	415	410	410	−5
Paramag	4000	4	4	4	− ½
Pat Silv	500	10	10	10	
Phoenix	700	890	890	890	
Pine Ridg	3500	12	12	12	
Probe Mn	79321	29	26	28	
Prnghorn	2000	88	82	88	−1
Prov Ex	19000	80	66	73	−7
Puma P	3000	100	95	95	
Q Antim	17500	66	65	65	−1
Rncheria	1500	12	11	11	−2
Roy Agas	27244	39	36	39	+2
Safari	500	28	28	28	
Scimnx	5500	55	54	54	−1
Sil Shield	6500	240	235	240	−4
Sil S w A	6000	141	139	141	+1
Sil S w B	14300	144	140	142	+2
Sil Stack	1000	68	65	68	
Slocan	12300	77	73	75	−2
Subeo	1100	30	30	30	−5
Surluga	1000	7	7	7	+ ½
Tagami	9000	17½	15	17½	+1½
Terrex	60900	43	40	43	+1
Toronado	3000	20½	20	20½	−1½
Transtere	5000	12	12	12	
Triton Expl	1900	114	105	114	−1
Troilus min	8000	26	24	26	
Twent C	100	120	120	120	
W Dufault	1500	20	18	20	
Wtrn Buf	17000	15	14	15	+2½
W Q Mn	5000	13	13	13	+1
Wiim Crk	1000	32	32	32	+2½
Wiscon	3000	20	19	20	+2
Wrightbr	5000	74	70	72	+4
Zinat Mines	1750	28	27	27	−1

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Alliance B	100	360	360	360	−5
Amb Db	10200	210	200	210	−10
Am Met	200	180	180	180	+5
Aquabl	80	$6¼	6	6¼	+ ⅛
Beld C wt	800	340	330	330	+40
Belg Stand	1810	$16¼	15¾	16¼	+ ¼
Berncam	44500	$5¼	4½	5⅛	+ ½
Blue Bon	350	205	205	205	
C Secur A	1000	175	175	175	
Cap DynW	1000	20	20	20	+10

les indices

MONTREAL

	65 Industr.	13 Serv. publ.	7 Banques	8 Papiers	85 Comb.
Changement	−1.63	−0.55	−0.75	−0.04	−1.33
Clôture	178.01	151.54	205.99	82.23	176.30
Semaine dern.	185.22	154.16	207.31	80.82	182.04
Mois dernier	183.90	153.41	207.40	81.36	180.96
1971 haut	189.08	161.53	212.08	95.75	185.16
1971 bas	176.23	149.59	172.78	76.56	171.78

TORONTO

	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	−1.10	+4.24	−1.20	+0.30
Clôture	174.37	193.75	92.02	224.09
Semaine dern.	179.47	185.30	94.67	232.08
Mois dernier	180.43	171.95	94.00	224.54
1971 haut	188.94	202.66	103.01	239.05
1971 bas	173.31	161.82	90.71	193.18

DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	845.60	857.70	840.10	844.92	−5.11
Transport	204.95	207.52	202.41	203.61	−1.94
Services publics	114.30	114.84	112.79	113.24	−1.50
Ensemble	285.12	288.42	282.29	283.84	−2.34

les obligations

6	Dec. 15	1971	100¼	100¾
4¼	Sept. 1	1972	99¼	100¼
5	Oct. 1	1973	98½	99
5	Avril 1	1974	9¾	98¼
6½	Avril 1	1975	101	101½
5¾	Juin 1	1976	96½	97½
7	Sept.	1977	101	102
3¾	Jan 15	1978	83½	84½
6½	Juin 1	1979	98¼	99
6½	Avril 1	1980	95½	96½
4½	Sept. 1	1983	77½	78
6¾	Fév. 15	1989	91¼	92½
6½	Oct. 1	1995	87	89
3¾	Mars 15	1998	56	58
3	Sept. perpétuel	1996	36	38
CN 4	Fév. 1	1981	76	78
CN 5¾	Jan. 1	1985	83	84
CN5	Oct. 1	1987	74	76

INDUSTRIELLES

Abitibi 7¼	1987	85	87
Alb. Gas Conv. 7½	1990	116	118
Bk. of N.S., 7. Oct. 15	1987	86	88
CPR 8¾, Nov. 1	1978-89	104	106
Domtar 6¾	1987	80	82
GMAC 8¼	1974	100	101
GMAC, 7 Sept. 30	1986	285	87
Gulf Oil, 8½ Déc. 1	1989	102½	103½
Impl. Oil 8½ Aug. 15	1989	102½	103½
Noranda 9¼, Oct. 1	1990	102½	103½
Royal Kb, 7, Avril 15	1991	97¾	98¼
Roymor 7½, Nov. 1	1973	98	100
Roymor 7¾, Nov. 1	1978	98½	100½
Simpsons 9½, Déc. 15	1989	102	104
Weston, Geo. 6¾	1987	83	85

PROVINCIALE

Alb 6¾, mars 1	1989-91	84	86
Man. Hydro 8. Avril 1	1991	95½	97½
N.B. 7¾, Mars 1	1994-96	92	94
Nfld. 9¼, Nov. 15	1990	104	107
N.S. 7¼, mars 1	1989-91	87	89
On. Hyd. 7½, Fév. 4	1990-96	90½	92½
P.E.I. 9¼, Nov. 1	1990	102	105
Que. 8, Fév. 8	1994	93	95

MUNICIPALE

C. Mtl. 9½, Déc. 2	1990-95	103	105
Met. Tor. 8¾, Oct. 1	1990	103	106

SERV. PUB.

Alta. Gas 9¼	1990	102	103
Bell Tel. 9 3/8	1993	104	106
B.C. Tel. 9 5/8 Nov. 15	1992	105	107
Mant T&T 9¼, Juin 1	1990	102	104
N & C 9 5/8, Jan. 15	1991	101½	102½
TC Pipe 9 ¾, Juin 20	1990	102	104

CONVERTIBLES

Westcoast 5½, Avril 1	1988	91	93
TC Pipeline 5	1989	86	88

fonds mutuels

FONDS	OFF.	DEM.
A.G.F. Special	2.78	
Acrofund	1.21	1.33
Adanac	2.09	2.29
All-Canadian Compound	7.89	8.62
All-Canadian Dividend	8.93	9.76
All-Canadian Venture	3.53	3.86
All-Canadian Revenue	6.84	7.12
Am. Growth Fund	5.57	6.20
Amer. Gen'l Growth	19.73	21.56
Assoc. Investors	5.25	5.30
Canada Growth Fund	5.53	6.08
Cdn. Sec. Growth	4.70	5.16
Cdn. Invest Fund	4.53	4.96
Cdn. Gas & Energy Pfd.	14.29	15.70
Canagex	9.23	9.98
Cdn. Trusteed Income	4.77	5.24
Collective Mutual Fund	6.22	6.83
Commonwealth Inter.	13.65	14.89
C.I. Leverage	3.66	3.91
Commonwealth Venture	6.38	7.01
Champion Mutual	7.50	8.19
Corporate Investors	5.33	5.82
Corp. Inv. Stock Fund	5.91	5.36
CSM Japan fund	7.96	8.75
Dom. Compound	5.23	5.68
Dom. Equity	6.81	7.09
Dreyfus Fund	11.78	12.91
Exec. Fund of Canada	6.14	6.72
Fonds Collectif "A"	6.05	6.62
Fonds Collectif "B"	5.40	5.57
Fonds Collectif "C"	8.35	9.12
G I S (Compound)	9.42	10.36
G I S (Income)	3.49	3.84
Growth Equity	6.46	7.10
Invest Mutual of Canada	5.33	5.83
Invest Ints Mutual	7.30	7.99
Invest Growth	10.90	11.91
Industrial Growth	6.04	6.64
Japanese Fund	5.03	5.50
Keystone Canada	6.75	7.45
Le Fonds P.E.P.	3.29	3.58
Mutual Accumulating	5.34	5.87
Mutual Bond Fun	9.62	10.58
Mutual Growth Fund	4.94	5.43
Mutual Income Fund	4.97	5.47
Pension Mutual	7.60	8.33
Principal	4.36	4.79
Provident	5.57	6.09
Planned Resources	4.54	4.99
Regent Growth	8.64	9.49
Regent Pension	5.19	5.70
Regent Venture	3.90	4.29
Roy Fund Ltd.	5.53	5.75
Sav. & Inv. Can.	6.20	6.82
Sav. & Inv. Amer.	9.33	10.25
Spec	8.34	9.12
Utd. Accumulative	4.69	5.15
Utd. Horizon	2.89	3.18
Utd. Venture	3.87	4.25
Universal Sav. Equity	7.25	7.97

au comptoir

Ces cours ont été fournis par la Chambre de compensation des bourses de Montréal et Canadienne.

Titre	Volume	Haut	Bas
Asbestos	500	.01	.01
A G T Data	200	2.50	2.50
Amal Kirkland	3500	.45	.42
Amal Rare	500	.13	.13
Angelus P 1965	1000	.25	.25
Atl Tungsten	1650	.95	.85
Bantam Mgn	8500	.72	.72
Bell 3.34 Pr.	300	53.50	53.375
Black Cricket	100	1.00	1.00
Carmont Mns	500	.06	.06
Clearwater	1000	.25	.25
Cons. Computer	100	8.50	8.50
Disraeli	2500	.37	.37
D L P Div.	10000	1.75	1.75
Dom. Jubilee	7500	1.00	.95
Fallinger	1000	.78	.78
Goldcrest	600	3.625	3.50
Golden Age	1000	.95	.95
Grt Lk Nick	200	2.00	2.00
Hughes Ind.	100	1.25	1.25
Int. Systcoms	4500	.65	.65
Jack Waite	7000	.05	.04
Kelly Desmond	4000	.0125	.01
Leamoor	500	.40	.40
Louisbourg	3000	.40	.36
Manix Mn	5000	.40	.40
Maple Leaf Mns	500	.15	.15
Marval Mns	1000	.52	.52
Medipak	1200	2.90	2.85
Mistassini Ur.	500	.60	.60
Naganta	2000	.35	.33
New Insco	2000	.45	.45
Nordex Exp.	2500	.60	.55
Ontex	12000	.52	.38
Pizza Pan	600	2.20	2.10
Robin Red Lk	1000	.65	.65
Rol Roy Adr	1000	.43	.43
Rustex Mng	2000	.03	.03
St James Res.	5000	.55	.42
Santa Helena	8500	.725	.40
Seaway Coppdr	500	.52	.52
Tartan Exp.	11000	.39	.39
Unigesco A	100	2.60	2.60
Watson Lk	1500	.03	.03
West. Intl Exp.	2000	1.20	1.13
Wide O Matic	100	4.50	4.50

cours des changes

PAYS	MONNAIE	COURS
Afrique du Sud	Rand	1.4394
Allemagne	Deutsche Mark	.2949
Angleterre	Livre	2.4634
Argentine	Peso	.2334
Australie	Dollar	1.1496
Autriche	Schilling	.0409
Belgique	Franc	.0205
Brésil	Cruzeiro Novo	.1983
Danemark	Couronne	.1360
Espagne	Peseta	.0148
France	Franc	.1848
Hollande	Florin	.2876
Italie	Lire	.001638
Japon	Yen	.002853
Mexique	Peso	.0816
Etats-Unis	Dollar	1.01 27/32
Norvège	Couronne	.1435
Nouvelle Zelande	Dollar	1.1550
Suède	Couronne	.1977
Suisse	Franc	.2506

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX

VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc.,

7035 AVE. DU PARC

270-1141

Brevets d'invention

MARQUES de COMMERCE

Marion, Robic & Robic

ci-devant

Marion & Marion

2100, rue DRUMMOND

Montréal, 25 288-2152

Encouragez nos annonceurs

DISTILLERS CORPORATION— SEAGRAMS LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par la présente donné qu'un dividende de trente cents (30¢) par action, en argent canadien, a été déclaré sur les actions ordinaires en cours de la Compagnie, payable le 15 septembre 1971, aux actionnaires enregistrés le 23 août 1971, à la fermeture des bureaux.

Par ordre du conseil d'administration

ALAN A. SHARP
secrétaire

Montréal,
le 2 août 1971.

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

DIPLÔME EN SCIENCES ADMINISTRATIVES

à l'intention des diplômés universitaires ou l'équivalent

Le participant à ce programme d'études peut obtenir un diplôme en sciences administratives après trois années d'études.

Les cours offerts en première année sont les suivants: Organisation, Relations Humaines et Comptabilité de Gestion. Les cours des deux autres années sont les suivants: Economique, Finance, Marketing, Personnel, Relations Industrielles, Politiques Générales d'Administration.

DATE FINALE POUR S'INSCRIRE: le 27 août

Début des cours: le 13 septembre

Adressez votre demande de prospectus au:

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

5255, avenue Decelles, Montréal (250e), P.Q. — Tél.: 343-4440

HEURES DE BUREAU: de 9 hres à 20 hres

École des Hautes Études Commerciales de Montréal

HEC

Les sports à la pige

RICO CARTY, champion frappeur de la ligue Nationale en 1970 sera placé sur la liste des joueurs actifs par les Braves d'Atlanta ce soir. "Je ne suis cependant pas certain d'être prêt à revenir au jeu" de dire Carty. "Je vais voir ce que je pourrai faire ce soir. Si je ne suis pas prêt, je vais attendre à la saison prochaine alors que je serai à 100% rétabli." Carty n'a pas joué du tout cette année après s'être fracturé une jambe dans une ligue d'hiver.

TOUT NE VA PAS comme dans le meilleur des mondes au camp d'entraînement des Patriotes de la Nouvelle-Angleterre. Cette fois c'est au tour de Wayne Thomas de plier bagage et de retourner chez-lui. Acquis des Cowboys de Dallas, il y a à peine quelques jours, Thomas, recrue de l'année en 1970, n'est pas demeuré longtemps au camp des Patriotes. Ces derniers ont aussi perdu les services de Joe Kapp qui a aussi plié bagage. Les problèmes internes de l'équipe ont débuté quand Phil Olsen a été déclaré agent libre à cause d'une irrégularité dans son contrat. Steve Kiner, joueur de ligne acquis du Dallas, a également manqué la séance d'entraînement de mardi. Et hier, Bake Turner, un très bon receveur de passes depuis 10 ans, a décidé d'accrocher ses souliers. Qui sera le prochain joueur à quitter cette équipe qui se cherchait un terrain pour évoluer depuis quelques années mais en a finalement trouvé un tout neuf pour 1971?

CHUB FEENEY, président de la ligue Nationale de baseball a révélé à Chicago où se tient la réunion annuelle des ligues majeures que la ville de Montréal aurait un stade couvert à compter de 1977. C'est vraisemblablement le stade qui servira aux Olympiques en 1976 qui sera ensuite utilisé par les Expos.

LE GRAND PRIX du Mexique n'aura pas lieu cette année à la suite du décès récent du pilote de ce pays Pedro Rodriguez. Ce Grand Prix devait avoir lieu le 24 octobre. Cette course clôture habituellement la saison de formule 1. Ce championnat se terminera donc cette année par la présentation du Grand Prix des Etats-Unis qui aura lieu à Watkins Gleen.

CLAUDE BRUNELLE vient d'être nommé au poste de gérant de la station touristique du Mont-Sainte-Anne qui est l'un des plus grands centres de ski du nord-est américain. C'est lui qui en février dernier a dirigé avec succès l'épreuve de la coupe du Monde du Mont-Sainte-Anne. Depuis deux ans Brunelle a organisé les championnats de ski des Forces Armées du Canada.

Jim Chasey prouve qu'il appartient à la LCF

par ANDRÉ TARDIF

Jim Chasey, 22 ans, quart-arrière-recrue des Alouettes de Montréal, a prouvé, dès le 2ème quart du match que les siens ont gagné 29-16, avant-hier soir à l'Autostade, qu'il appartenait vraiment à la ligue Canadienne de fotball. Le jeune diplômé de l'université Dartmouth a alors réalisé un jeu digne d'un vétéran aguerri. Il a complètement bafoué la défensive des Roughriders de la Saskatchewan et procuré un touché à la fois important et spectaculaire aux Montréalais.

Tôt au 2ème quart, Chasey, grâce à des attrapés de Tom Pullen et Terry Evanshen, pour 15 et 14 verges respectivement, et deux courses de Moses Denson bonnes pour 15 verges additionnelles, avait procuré un premier essai aux siens à la 28ème verge des visiteurs. Montréal ne menait alors que par 8-1.

Il rata alors une passe quand, pourchassé par un essaim d'adversaires, il dut se débarrasser du ballon en vitesse, à la façon d'un vétéran qui, pour éviter une perte substantielle de terrain, lance le ballon dans la vague direction d'un coéquipier en s'assurant toutefois qu'il n'y aura pas d'interception.

Face à une situation de "2 et 10", il est évident pour tout le monde que le jeune homme tentera de nouveau la passe. La stragédie consiste alors à appliquer le blitz massif afin de la lui faire rater. C'est à quoi Wally Dempsey, l'as-secondeur au centre du club Regina s'appliquera comme peu de seconds savent le faire dans la LCF.

On pouvait difficilement exiger du jeune

Il voit la manoeuvre

On pouvait difficilement exiger du jeune homme que, dans le feu de l'action, il perçoive la situation immédiatement. C'est pourtant ce qu'il fit. Après, le caucus, de retour à la ligne de choc et avant même que le jeu ne démarre, Chasey change sa stratégie vocalement, à l'aide de numéros et de couleurs (c'est le fameux "automatic" ou "audible" du football américain).

Mais Dempsey ne changera pas la sienne, évacuant un espace vital en plein centre du champ-arrière ennemi où la recrue enverra Jim Foley, une autre recrue, en trombe dès la remise du ballon. Et pendant que Dempsey s'amène rapidement, Chasey lui décoche aussitôt une petite passe par-dessus la tête, à peine cinq verges derrière lui, que Foley cueille comme un fruit mûr.

Les Riders sont tellement pris au dépourvu qu'ils laissent le nouveau demi offensif des Alouettes, dont les Rough Riders d'Ottawa n'avaient su que faire l'an dernier (bien que tous ses gestes, et même son physique, rappellent étrangement ceux de leur as Ron Stewart, aujourd'hui retraité), filer à peu près seul vers la ligne des buts, sur une distance de 28 verges.

C'en est fait des redoutables gars de l'Ouest. l'équipe qui a su conserver une fiche inédite de 14 gains contre 2 revers seulement en saison régulière l'an dernier (une blessure à leur quart-arrière Ron Lancaster devait permettre aux Stampeders de Calgary de les supplanter pour atteindre la finale de la coupe Grey contre Montréal). Le compte passe à 15-1. En dépit de l'inévitable relâchement de seconde demie des Montréalais, en plus d'une série de punitions coûteuses, les visiteurs ne se remettront plus de ce que leur nouvel instructeur Dave Skrien a qualifié d'erreur impardonnable, mais que son vis-a-vis Sam Etcheverry a traité de grande stratégie.

Dilemme agréable

Etcheverry, en effet, lui-même un quart-arrière de grand talent du temps où il évoluait pour les Alouettes puis pour les Cardinaux de Saint-Louis, s'est mis sur la sellette il y a deux semaines lorsqu'ayant à choisir entre Tony Passander, qui a quand même bien fait l'an dernier, et Chasey, comme réserviste, à Sonny Wade, il a opté pour le nouveau venu.

"Il a de grandes qualités de meneur", devait-il dire. Il aurait pu ajouter que, diplômé d'une université de la Nouvelle-Angleterre dont la réputation n'est plus à faire au point de vue académique, le jeune colosse de 6'1" et 185 livres, doué d'une grande vitesse et d'un bras des plus précis, est aussi très intelligent, qualité indispensable à tout bon quart-arrière au football professionnel.

Wade, de retour d'un stage de trois semaines dans l'armée américaine deux jours avant le match, n'était pas prêt à sauter dans la mêlée immédiatement. Etcheverry avait donc opté pour Chasey, quitte à le retirer lorsque les choses iraient mal pour lui.

Mais Chasey, bien appuyé il faut le dire par les joueurs de la ligne offensive (les gardes Justin Canaie et Wally Highsmith entre autres), a tellement bien joué que Wade ne put réintégrer son poste que trois minutes avant la fin.

Tel un grand fauve menacé, Wade a réagi de façon quasi sublime en complétant aussitôt 5 passes en 9 tentatives, venant à un cheveu de procurer un autre touché aux siens. Il n'entend visiblement pas perdre son poste à un réserviste, lui qui, après deux saisons d'apprentissage forcé, devrait finalement s'affirmer cette saison comme l'un des meilleurs au pays.

C'est donc un dilemme agréable qui confronte Etcheverry. Il ne croit pas tellement au système du quart-arrière à "deux têtes", mais chose certaine, Chasey s'avère déjà un réserviste de fort calibre, capable de forcer Wade à fournir les performances dont on le sait capable de façon beaucoup plus régulière.

De toute façon, Sam a déjà laissé entendre que Chasey méritait une autre chance, et que c'est lui qui commencera le prochain match des siens, jeudi prochain à l'Autostade contre les redoutables Argonauts de Toronto.

● Les visiteurs d'avant-hier soir en étaient à leur 3ème match en huit jours, et ils en auront disputé quatre en 11 jours, demain soir lorsqu'ils s'en prendront aux Argonauts.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

PATISSERIE ROUSSILLON INC.

Avis est donné que la compagnie "Pâtisserie Roussillon Inc." demandera au Ministre des Institutions Financières, compagnies et coopératives, la permission d'abandonner sa charte.

Daté à Montréal, ce 27e jour de juillet 1971.
Roland MOQUIN,
secrétaire.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE SAINT-BRUNO
DE MONTARVILLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à une assemblée du Conseil de la Ville de Saint-Bruno de Montarville, tenue le 2 août 1971, un règlement portant le numéro 726 a été adopté concernant les travaux de réfection de l'asphalte sur le boulevard Clairevue, entre les rues Montarville et Cadieux, et d'un montant de $17,500.00 pour en défrayer le coût.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les propriétaires intéressés sont invités à une assemblée publique qui aura lieu le 16 août 1971 entre 19 et 21 heures, afin de voter pour ou contre ledit règlement.

DONNE en la Ville de Saint-Bruno de Montarville, ce 3ième jour du mois d'août, mil neuf cent soixante et onze.

ROLAND COULOMBE,
GREFFIER.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE SAINT-BRUNO DE
MONTARVILLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à une assemblée du Conseil de la Ville de Saint-Bruno de Montarville, tenue le 2 août 1971, un règlement portant le numéro 725 a été adopté amendant le règlement no. 290 concernant la marge de recul et autres modifications pour la zone CC 9.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les propriétaires intéressés sont invités à une assemblée publique qui aura lieu le 16 août 1971 entre 19 et 20 heures, afin de voter pour ou contre ledit règlement.

DONNE en la Ville de Saint-Bruno de Montarville, ce 3ième jour du mois d'août, mil neuf cent soixante et onze.

ROLAND COULOMBE,
GREFFIER.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCL-71-10242
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 31 août 1971
DEBOISEMENT DU DROIT DE PASSAGE DE LA LIGNE DE TRANSPORT D'ENERGIE A 161 kV MICMAC-WAKEHAM (COMTE DE GASPE-EST)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUINZE MILLE DOLLARS ($15,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. LACASSE — W.E. JOHNSON

Montréal, le 29 juillet 1971

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1971 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à R.A.S. Equipment Ltd. a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 23e jour de juillet 1971, sous le numéro 2290679. Ce 30e jour de juillet, 1971. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

THEATRE FRONTENAC LIMITEE

AVIS est par les présentes donné que la compagnie THEATRE FRONTENAC LIMITEE demandera au Département des institutions financières, — des compagnies et des coopératives de Québec, la permission d'abandonner sa charte.
Lionel LEROUX,
Montréal, 30 juillet 1971 Notaire, Procureur.

LIBERTY WATCH CASE CO. LTD.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que LIBERTY WATCH CASE CO. LTD., une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, s'adressera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies de Québec.

DATE A MONTREAL, ce 3e jour d'août, 1971.
Anna Lauter,
Secrétaire

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPERIEURE

No. 4161

TRADERS HOMEPLAN REALTY LTD, corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires au 6625 est, rue Sherbrooke dans les cité et district de Montréal,
demanderesse

-VS-

PHILIPPE LABELLE, anciennement domicilié au 7421 rue Champ Chevrier à Ville d'Anjou, district de Montréal,
Défendeur

AVIS est par les présentes donné au défendeur qu'un Avis de 60 jours va être enregistré au bureau de Terrebonne à l'effet que Traders Homeplan Realty Ltd entend exercer sa clause de DATION EN PAIEMENT contre le lot 41, Rang VII, Canton Wexford, et qu'une copie est déposée au greffe de la Cour à votre intention.

MONTREAL, le 4 août 1971

DESCHENES, de GRANDPRE, COLAS, GODIN & LAPOINTE
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No.: 05-812 095-71

JACQUES MATHIEU, journalier demeurant en les Cité et district de Montréal,
Demandeur.

-VS-

JEAN-LOUIS BEAUDRY, autrefois résidant en les Cité et district de Montréal, présentement de lieux inconnus,
Défendeur

et,

DOMINION OF CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE GENERALE, corporation légalement constituée, avec une place d'affaires en les Cité et district de Montréal,
Mis-en-cause,

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JEAN LOUIS BEAUDRY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du Bref d'Assignation et de la Déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 2ième jour d'août 1971
Marius D'AMOURS
P.C.S.M.

Mes. Hamel & Bélanger,
2610 est, Henri Bourassa
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO. 12-015699-71

DAME MARIE ANNE LOUISE LAMBERT, employée de bureau de la Ville et District de Montréal épouse séparée de corps et de biens de CHARLES HENRY ALBERT DYER, présentement de lieux inconnus.
Requérant.

-VS-

CHARLES HENRY ALBERT DYER, anciennement employé de bureau, de la Ville et District de Montréal, dont les allées et venues et le domicile sont présentement inconnus.
Intimé

AVIS DE PUBLICATION

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé CHARLES HENRY ALBERT DYER, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 2e jour d'août, 1971
Jacques PERRON
registraire

ORENSTEIN, RUBY & MICHELIN
SUITE 308
637 CRAIG OUEST
MONTREAL, QUEBEC.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 juillet 1971 à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Adru Granite Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 3ième jour d'août 1971 sous le numéro 2292378. Daté de 3ième jour d'août 1971. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

"INSTITUT POUR LE TRAITEMENT DES ALCOOLIQUES"

AVIS est, par les présentes, donné que la compagnie "INSTITUT POUR LE TRAITEMENT DES ALCOOLIQUES" demandera au Département des institutions financières, compagnies et coopératives de Québec, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, 30 juillet 1971.
Lionel LEROUX,
Notaire Procureur.

Avis est par les présentes donné que l'Acte enregistré au Bureau d'enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2290002

La Banque Royale du Canada (ci-après appelée "La Banque") a transporté, rétrocédé et retransféré à

Martin & Robertson Ltd.

(ci-après appelé "le client")

Ville d'Anjou (adresse) — Courtiers en alimentation (occupation)

tous les droits, titres et intérêts de la Banque sous ce certain Transport Général des Créances fait par le client à la Banque daté du 7 novembre 1968 et enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division de Montréal sous le numéro 2104233.

Daté le 3ième jour d'août 1971.

La Banque Royale du Canada

Avis est par les présentes donné que l'Acte enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2290001

La Banque Royale du Canada (ci-après appelé "La Banque") a transporté, rétrocédé et retransféré à

Donald H. Bain Limited

(ci-après appelé "le client")

Ville d'Anjou (adresse) — Courtiers en alimentation (Occupation)

tous les droits, titres et intérêts de la Banque sous ce certain Transport Général des Créances fait par le client à la Banque daté du 7 octobre 1968 et enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division de Montréal sous le numéro 2099438.

Daté le 3ième jour d'août 1971.

La Banque Royale du Canada.

COUR SUPERIEURE — DIVISION DES DIVORCES

District de Montréal numéro 12-0157 52-71

ISTVAN (STEVE) SZABO, ouvrier de manufacture, de la Cité et du District de Montréal résidant au 6418 Avenue Coolbrooke,
Requérant

-vs-

MARGIT ROSTA, ouvrière de manufacture, autrefois résidant en les Cité et District de Montréal, présentement de lieux inconnus,
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée Margit Rosta est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de cette publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée pour elle à la Division des Divorces de Montréal. Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTREAL, le 27 juillet 1971.

L'Honorable Juge
J.E. Mitchell, de la cour Supérieure de Montréal.

Mes Brodie & Polisuk,
1010 Ste-Catherine Ouest,
Montréal,

Procureurs du Requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

No. 15 577

MARIE GISELE MONIQUE PETERSON, ménagère, résidant et domiciliée dans les Cité et District de Montréal

-VS-

GORDON WINSTON McCORMICK, chauffeur, autrefois de la Cité de Montréal, Province de Québec et maintenant d'adresse inconnue.
intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé, GORDON WINSTON McCORMICK, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours suivant la date de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention, au Bureau de l'enregistrement des Divorces de Montréal.

Et prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 2ième jour d'août, 1971,
Jacques PERRON,
Registraire.

LEO D. LAVUT,
400 Boul. DE MAISONNEUVE OUEST,
SUITE 1051,
PROCUREUR DE LA REQUERANTE.

"Avis est par les présentes donné qu'il a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 6 juillet 1970 sous le numéro 2217604, un contrat de Transport et Vente par Morin Refrigeration Enr. à la Banque de Nova Scotia de toutes ses Créances et Comptes aux Livres, actuels et futurs. Daté à Montréal ce 26 juillet 1971. La Banque de Nova Scotia".

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 19 mai, 1971 par lequel Lighthouse Distributers, Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la banque de Montréal, a titre de garantie, a été enregistré aux bureaux de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 25e jour de mai, 1971 sous le no. 2277424 Banque de Montréal, le 2 août, 1971".

Stratford Sales Limited

Avis est par les présentes donné qu'un Acte enregistré au Bureau du Registraire de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le no. 2290680, la Banque Canadienne Nationale (ici appelée "La Banque") a libéré, réassigné et retransféré à Stratford Sales Limited, 1910 ouest, St-Antoine, Montréal, Marchand en Gros de cadeaux et d'articles décoratifs, tous les droits, titre et intérêt de la Banque et ce à partir du 23ième jour de juillet 1971 sous une certaine assignation générale des dettes figurant au livre, exécutées par le client à la Banque, en date du 3ième jour de mai 1968, et enregistrée au Bureau de Registraire de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le no. 2061170

Daté à Montréal, le 2 août 1971.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO 811 639

FRANK DENEKA, tailleur, résidant en les Cité et District de Montréal,
Demandeur,

-VS-

EFTHIMIOS STILOS, autrefois des Cité et District de Montréal, présentement de lieux inconnus, et al.
Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur EFTHIMIOS STILOS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du Bref d'Assignation et de la Déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 30ième jour de juillet 1971

Marius D'Amours, P.C.S.M.

Me Isidore Buller avocat
168 Notre-Dame Est, no 205
Montréal, Qué.

MONTREAL
ST. MARY'S HOSPITAL
SOUMISSIONS

POUR MODIFICATIONS A APPORTER A L'IMMEUBLE PRINCIPAL DE L'HOPITAL ET AU BATIMENT DES MOTEURS

Des soumissions cachetées, adressées à M. Edward J. Turcotte, architecte a/s du Directeur Exécutif, St. Mary's Hospital, 3830 avenue Lacombe, Montréal 249, P.Q., seront reçues jusqu'à 16:00 heures, mardi le 7 septembre 1971, au bureau du Directeur Exécutif. Lesdites soumissions seront ouvertes publiquement à l'adresse ci-haut mentionnée, immédiatement après l'heure de fermeture, en présence d'un représentant du Ministre des Affaires Sociales.

Pour toutes fins de soumission, plans, devis, instructions aux soumissionnaires et formules de soumission seront prêtés par l'Architecte aux Entrepreneurs Généraux, de bonne foi, sur un dépôt à l'Architecte, d'un chèque visé, payable à lui, au montant de $100.00 pour les plans et devis pour travaux généraux, formules de soumission et instructions aux soumissionnaires, $100.00 pour plans et devis pour travaux de plomberie et chauffage, ventilation et air climatisé, et $100.00 pour plans et devis pour travaux d'électricité, lequel montant sera remboursé sur réception d'une soumission préparée selon les "Instructions aux soumissionnaires" et le retour à l'Architecte, des plans et devis en parfaite condition, avec toutes marques effacées. Le dépôt sera perdu si les conditions ci-énumérées n'auront pas été remplies.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié, tiré sur une banque à charte du Canada, fait à l'ordre de St. Mary's Hospital, pour un montant de 10% (dix pour cent) du montant total de la soumission. La soumission devra aussi être accompagnée d'une lettre d'une compagnie agissant à titre de garantie, adressée au St. Mary's Hospital, mentionnant que si la soumission était acceptée, la compagnie agissant à titre de garantie émettra un contrat de construction garantissant le montant de 50% (CINQUANTE POUR CENT) du montant du contrat, aussi bien qu'une garantie de 100% (CENT POUR CENT) du montant du contrat pour l'exécution des travaux et le paiement des matériaux, dans les conditions satisfaisantes aux propriétaires. Le prix des garanties devra être assumé par l'Entrepreneur. Sur réception de ces garanties, le dépôt par chèque de 10% sera retourné au soumissionnaire choisi.

Les soumissions préparées conformément aux instructions ci-haut mentionnés et selon la formule de soumission, seront considérées.

Les entrepreneurs qui n'ont pas eu de l'expérience antérieure dans ce genre de projet ne seront pas considérés.

Seulement les Entrepreneurs Généraux dont la principale place d'affaires est située dans la Province de Québec devront faire parvenir une soumission.

Le St. Mary's Hospital se réserve le droit de rejeter n'importe laquelle ou toutes les soumissions, ou d'accepter n'importe laquelle, s'il était jugé dans l'intérêt de l'Hôpital de prendre telle décision.

Secrétaire
St. Mary's Hospital
Montréal.

PETITES ANNONCES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule incertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES
844-3361
- Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.
- Tout mot additionnel est de 0.05
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

PETITES ANNONCES ENCADRÉES
844-3361
- Le prix des petites annonces encadrées est de: $4.20 le pouce de hauteur.
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AMEUBLEMENT A VENDRE

VENTE PRIVÉE

CAUSE DÉPART: Meubles de style, comme neufs. **Escompte 50%.**

a) Sofa, style directoire; 2 tables assorties, 2 fauteuils "Heritage", miroir oval, casier-musique $1,290. (achetés - Fraser).
b) Tapis indien authentique, 11½ x 18', tapis marocain 7' x 10': $1,150.
c) Salle à manger Drexel "Esperanto", 9 morceaux; $1,275. (acheté - Fraser).
d) Ensemble 2 fauteuils "crapaud", table-lampe: $175.
e) Crédence Drexel style espagnol: $349. (achete - Fraser).
f) Fauteuil antique, porte-parapluies: $235.

Sur rendez-vous seulement
Tél.: 737-4997
6-8-71

APPARTEMENT A LOUER

ST-LAMBERT: bas de duplex, 5½, 2 chambres à coucher, 1 salle à diner, chauffé, stationnement, cave, $150. par mois. Tél.: 671-3289 6-8-71

IMPERIAL HOUSE
3445 rue DRUMMOND

Luxueux appartement de 3 chambres à coucher dans immeuble moderne avec vue panoramique sur la ville

2½ pièces - $175.00
3½ pièces - $215.00
4½ pièces - $225.00
5½ pièces - $315.00
6½ pièces - $335.00

- Immeuble et ascenseur modernes
- Systèmes d'air climatisé
- Laveuses de vaisselle
- Service de portiers
- Stationnement souterrain
- Sauna

POUR LOCATION IMMÉDIATE, ET OCTOBRE LE 1er. COMPLÈTEMENT ÉQUIPÉ ET TOUTES TAXES PAYÉES.

Contactez le gérant
844-1659
WESTMOUNT REALTIES
Administrateurs en immeubles courtiers licenciés
6-8-71

Gregor house

1550 ave. McGregor
Côte des Neiges, haut Sherbrooke

3½ PIÈCES A PARTIR DE $212.50
4½ PIÈCES A PARTIR DE $292.50

POUR OCCUPATION IMMÉDIATE ET OCTOBRE LE 1er.

Immeuble luxueux surélevé. Très grandes fenêtres panoramiques. Air climatisé. Laveuses de vaisselle. Piscine intérieure. Bains sauna. Service de portiers. Stationnement souterrain.

CONTACTEZ LE BUREAU DE LOCATION
935-1973
WESTMOUNT REALTIES
Administrateurs d'Immeubles Courtiers licenciés.
7-8-71

APPARTEMENT A SOUS-LOUER

Avenue Victoria, 6 pièces, plus cuisine, chauffé, garage, début sept. $205.00. Tél.: **489-9951.** 16-8-71

RIDGEWOOD, Penthouse, genre parisien, véranda, fleurs, jolie vue, 9 pièces, 2½ salles de bain, meublé ou non, chauffé, garage, $377. par mois. Tapis-draperies aubaine. Libre 1er septembre Cause départ. Tél: **737-4997.** 9-8-71

AUTO A VENDRE

COUGAR '67, standard 8 cylindres, automatique, mécanique excellente condition, 69,000 milles, cause départ Europe. $1,250. Tél.: **276-5218.** 9-8-71

RENAULT R 16, GL, 1971, 5,000 milles, garantie totale, or métallique, cuirette, radio AM-FM, manuelle tél.: **487-4018.** 6-8-71

A VENDRE

Lit double à baldaquin en noyer, ébénisterie. Pièce unique. Aussi lavoir $325. Tél.: **486-6452** 7-8-71

BUREAU A LOUER

BOUL. PIE IX: coin Jean-Talon, 1,000 p.c. ou 2025 p.c. chauffé, climatisé, électricité, très propre, stationnement. Tél.: **271-4631** 1-9-71

STE-THERESE: 51 Blainville ouest, 600 p.c., chauffé, bien éclairé, mur insonorisé, tuile acoustique. Libre. Visites sur rendez-vous. Tel.**435-9382** 9-8-71

RUE ST-JACQUES
Pour membre du Barreau. Près Carré Victoria
676 p.c.
S'adresser à:
Ronald Blanchard
Tél.: 866-9741
16-8-71

CHALET A LOUER

STE-AGATHE, luxueux "Bavarois", "Tyrol", 5 chauffées, flanc montagne, foyer, meubles Thibault, TV, Piscine chauffée, équitation. Semaines: livre 28 août (aussi saison-ski) Tél.: frais virés **1-819-326-5836.** 16-8-71

CHALET A VENDRE

LAC ST-FRANÇOIS: près South-Lancaster, luxueux chalet, 10 pièces, entièrement meublé, 2 salles de bains, 2 foyers, terrain 30,000 p.c. Tel.**613-524-2885**. 7-8-71

FEMME DEMANDEE

Mesdames, mesdemoiselles: aimeriez-vous gagner $2,000. par an chez vous sans vous déplacer? Faites des tricots sur un nouvel appareil entièrement automatique. Cours et entrainement gratuits à la maison. Pour information écrire ou téléphoner **274-4879**. Les Tricots Québécois Inc. 1208 est, Beaubien, Montréal 326. 1-9-71

OPERATRICES expérimentées sur machine spéciale "overlock" excellent salaire excellentes conditions de travail, ouvrage année. Tiny Tots Knitting Mills. 500 ouest Sauvé, ch. 101 Montréal. 12-8-71

SECRÉTAIRE

Si vous êtes sténographe, bilingue, dynamique avec sens des responsabilités, notre service commercial est à la recherche d'une personne telle que vous.

Appelez M. Guéret à:
274-8274
13-8-71

Petite organisation de Conseillers recherche

UNE JEUNE FEMME PARFAITEMENT BILINGUE, INTELLIGENTE

pour travailler dans les relations publiques et pour contacter nos clients importants. Doit avoir sa propre voiture et être disponible immédiatement.

Salaire de base: $500 - $750 par mois

Appelez:
M. Bonn
844-1941
(entre 7 - 9 p.m.)
6-8-71

MODISTE de chapeaux faits à la main, expérimentée, très bon salaire, conditions de travail excellentes. Expérience de vente un avantage. Tél.: **845-4951.** 7-8-71

LOGEMENT A LOUER

OUTREMONT: McNider, 4 chambres, 7 pièces, 2ième chauffé, garage, libre 1er septembre. Tél.: **277-7001.** 7-8-71

NOUVEAU ROSEMONT, 6437 Alexis Contant, bas-duplex, 5½, garage, sous-sol fini, terrain, $195. par mois. Tel. **658-0201** 9-8-71

HOMME OU FEMME DEMANDE

BIBLIOTECHNICIENS

Bibliotechniciens demandés au nouveau CEGEP anglais John Abbott.

Toutes demandes sérieuses prises en considération mais préférence accordée aux candidats/es possédant diplôme du cours de CEGEP

Prière de faire parvenir curriculum vitae au:

Directeur du Service de Bibliothèque, JOHN ABBOTT COLLEGE, C.P. 2000, Sainte-Anne-de-Bellevue, P.Qué.
9-8-71

MAISON DEMANDEE

Couple avec bébé cherche maison à louer dans secteur paisible; Vieux Longueuil, Brossard, Boucherville. Minimum 2 ans. Possibilité option d'achat. Prix raisonnable. Tél.: **674-7697.** 5-8-71

MAISON A LOUER

Vieille maison canadienne rénovée près Verchères, très grand terrain, 6 pièces, foyer naturel, fournaise et humidificateur centraux. $115. par mois. Libre 1er septembre. Tél.: **583-6474.** 7-8-71

VIEUX LONGUEUIL: cottage, 8½ pièces, terrasse paysagée, libre octobre ou novembre $185. Tél.: **674-0531.** 9-8-71

LOGEMENT A SOUS-LOUER

ST-LAMBERT à sous-louer, 3½ pièces de luxe meublées ou non, piscine, non meublé, $150.00. Tél.: **671-9631** ou **672-1009.**

OFFRE D'EMPLOI

TAVERNIER demandé, expérience nécessaire, place à l'année, 25 à 35 ans, Tel:**842-3481** 8-8-71

CUISINIER français expérience, formation européenne nécessaire, 20 à 30 ans, Tel: **842-3481** 8-8-71

PATISSIERS français formation européenne nécessaire. 20 à 30 ans. Tel: **842-3481** 8-8-71

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106, Marthe Gaudette, B.A., B. Ped., B. Ph.; L. ès Lettres, Tél.: **288-2332.** J.N.O.

PENSION

Maison repos d'âge d'or, chambres privées, tout confort, bonne nourriture, garde-malade, proximité hôpital, proximité église. 1994 est, Sauvé Tel. **381-1953**. 9-8-71

PROPRIETE A LOUER

ST-LAMBERT, joli cottage de choix, construction récente, terrain boisé, 4 chambres à coucher, foyers en pierres et briques, salle de jeu. Libre 1er septembre, $325. Vendrais. Tél.: **671-5690** ou **672-6335.** 23-8-71

PROPRIÉTÉ A VENDRE

OUTREMONT

Maison agréable, 5 chambres, cuisine moderne, sous-sol, terrain paysagé, foyer, 3 chambres bain, tranquillité.
Conditions de paiement faciles. Disponible à 30 jours.

Tél.: 273-1509
JEAN-GUY DÉCARIE & ASS.
courtiers
7-8-71

OUTREMONT

Face parc, belle maison ensoleillée, 10 pièces, 5 chambres à coucher, 2 salles bains, 3 toilettes, salle de jeux, garage chauffé, cuisine moderne équipée, tapis mur à mur neuf partout. Meilleur offre à partir de $40,000 pour vente rapide. A vendre aussi meubles. Particulier. Cause départ urgent.

Tél.: 279-1995
9-8-71

ROSEMONT: Triplex luxueux, tres grand, idéal pour professionnel, clinique ou communauté. 1-7, plus sous-sol fini, 5 chambres coucher, 2 salles bains, garage, 2-4, construction hors-pair, en parfaite condition. Particulier. A voir. 5960 Des Ecores. 6-8-71

ST. MARC SUR RICHELIEU

Grand cottage villageois en brique, face au Richelieu dans vieux village. Prix **$35,000.**
Appelez J.P. St-Pierre 679-8220 ou 653-4435

IMM. WESTGATE
courtiers
6-8-71

TERRAIN A VENDRE

Lac des 14 Iles, 10 milles de St-Jérôme, face au lac, flanc de montagne, privé, tranquillité, 200 x 300', 0.10 c. le p. c. Particulier. Aussi chalet hiver - été sur terrain 200 x 400'. Aubaine (819) **322-2244** 9-8-71

Tout près centre de ski Tremblant côté nord. Terrain magnifique bord de l'eau, 100 x 300', Usage à l'année. Mr. Bruck, Lac Supérieur. Tél.: **(819) 688-2177.** 6-8-71

VOYAGE

Couple Swingers, week-end à Paris, Fête du Travail, 2 au 7 septembre. Tout compris, $595, hôtel de luxe, voyage super-jet. Renseignements **866-8091.** 16-8-71

HOMME DEMANDÉ

CEGEP DE SAINT-LAURENT
offre d'emploi
SERVICE DE LA BAIE
PAIE-MAÎTRE

Fonctions:
- Tenir le registres suivants: registre des salaires, du personnel, des absences, des vacances et autres registres auxiliaires.
- Mise en application des conventions collectives pour les salaires et autres incidences monétaires contenues dans celles-ci.
- Analyse et production des rapports pertinents du service de la paie.
- Autres travaux demandés par son supérieur immédiat.

Exigences:
- Bonne formation comptable de base
- Pouvoir travailler en collaboration.
- Connaissances et expérience dans un service de la paie.

Traitement:
Selon les normes en vigueur.

Entrée en fonction: 1er septembre 1971.

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae en insistant sur leur compétence et leur expérience avant le 13 août 1971 à:

M. Claude Benjamin, Secrétaire général,
CEGEP de Saint-Laurent,
625 Boulevard Ste-Croix,
Montréal 379.

En prolongation

Gene Mauch et Gary Sutherland procurent la victoire aux Expos

par FRANÇOIS LEMENU

Combien de fois entendons-nous dire que tel gérant ou tel instructeur a causé l'échec de son équipe en faisant confiance un peu trop longtemps à un lanceur ou en n'employant pas un frappeur d'urgence alors que l'occasion s'y prêtait.

Mais hier soir au parc Jarry, les 17,481 spectateurs qui ont assisté à la victoire des Expos au compte de 4-3, en 11 manches, sur les puissants Pirates de Pittsburgh devaient se dire en eux-mêmes que le gérant des Expos avait dirigé ses hommes en vrai général.

Avec une égalité de 3-3 en 9ème manche, Mauch n'a pas hésité à employer ses réservistes qui ont répondu à l'appel en marquant le point de la victoire avec un retrait en 11ème.

Tour à tour, il a utilisé Boots Day (deux CS), Jim Fairey (un BB volontaire), Jim Gosger (un choix de l'intérieur), Ron Fairly (retiré au 1er-but), Ron Brand (simple) et enfin Gary Sutherland dont le double opportun fit croiser le marbre à Day avec le quatrième point des Expos.

Mike Marshall, venu en relève de Bill Stoneman en 10ème manche, a très bien contenu l'offensive adverse puisque le seul Pirate à s'être rendu au 1er-but fut Willie Stargell (atteint par un lancer). Marshall, dont les prouesses au monticule n'ont pas été des plus brillantes ces derniers temps, a retiré trois Pirates sur des prises et aucune balle n'a quitté le champ intérieur au cours de son séjour au monticule.

Stoneman, pour sa part, a très bien oeuvré durant les neuf manches au cours desquelles il a lancé. Bien qu'il ait accordé huit CS, ce qui n'est pas tellement contre les Pirates, ces derniers n'ont enregistré que trois points dont un n'était pas mérité. Il a de plus retiré huit rivaux sur des prises, ayant employé 150 lancers.

Jim Grant, le perdant, a officié à partir de la 7ème manche et n'a alloué que trois CS mais deux de ceux-là furent fatidiques en 11ème. Il a remplacé Luke Walker qui a été assez malmené par les Expos.

Si ces derniers ont pu gagner en prolongation, ils doivent un gros merci à Rusty Staub qui a effectué un double-jeu à la 9ème en retirant le jeune Clines courant au 3ème après avoir capté une flèche de Cash.

Si Staub a été le héros à la défensive, Bob Bailey, avec trois points produits, et Ron Woods, avec trois coups sûrs, l'ont été à l'offensive.

Pittsburgh passe en avant

Les Pirates ont pris les devants en 2ème manche grâce au circuit de l'excellent receveur Manny Sanguillen.

En 3ème, Pittsburgh ajouta un autre point lorsque Dave Cash commença avec un double dans la gauche et se rendit ensuite au 3ème sur le roulant d'Alley à Hunt. Roberto Clemente cogna ensuite un roulant à Coco Laboy qui, voyant Cash s'élancer vers le marbre, relaya la balle à son receveur Bateman mais à la droite de ce dernier, ce qui permit à Cash de compter le deuxième point des siens.

Mais après ces deux réussites adverses, Stoneman retira 10 Pirates d'affilée, soit de la 4ème reprise à la 6ème.

Mais les Expos n'attendirent pas que les hommes de Danny Murtaugh n'augmentent leur avance. Ainsi Ron Woods débuta la 3ème en claquant un double dans la droite et se rendit ensuite au 3ème sur le long ballon de Rusty Staub au centre. Il compta enfin sur un autre long ballon au centre, cette fois de Bailey.

Stoneman, qui avait obtenu une passe gratuite en 1ère, frappa un simple au début de la 5ème qui fut suivi d'un BB à Hunt et d'un simple au champ intérieur de Ron Woods. Avec les buts emplis, Staub fut retiré sur des prises avant que Bailey ne frappa un simple dans la gauche bon pour deux points.

Les Pirates égalèrent le compte en 8ème quand Clemente, Al Oliver et Bob Robertson frappèrent des simples.

Mais après cette 8ème manche, Mauch pris les choses en main en choisissant, tel un magicien, les joueurs les plus susceptibles de procurer la victoire aux Expos. Evidemment, Mauch n'a pas cogné aucune des balles lancées par Grant, mais il a néanmoins été, en compagnie de ses joueurs, l'artisan de cette belle victoire montréalaise.

A COUP SUR – Les statistiques sont parfois trompeuses. Ainsi après les deux tiers de la saison, les Expos, comparativement à l'an passé, frappent pour une moyenne de .241 contre .239 en 1970. Et du côté des lanceurs, il semble y avoir eu amélioration puisqu'ils ont une MPM de 4.28 contre 4.73 pour l'an dernier. Mais il y a un mais qui est par contre très révélateur des difficultés qu'ont connues les Expos cette saison. Ainsi avant le match d'hier, les hommes de Gene Mauch avaient cogné 40 circuits de moins qu'en '70 et accusaient une baisse dans les doubles et les triples; ils avaient aussi été victimes de 27 double-jeux de plus que l'an passé (100 contre 73), volé moins de buts (33 contre 45), reçu moins de buts sur balles (98), fait produire moins de points, une statistique très importante (352 contre 448), et commis plus d'erreurs (103 contre 94). Il y a par contre des chiffres plus encourageants. Les Expos avaient été retirés au bâton 87 fois de moins (572 contre 659), et les lanceurs avaient accordé 27 circuits de moins... Les membres de l'équipe québécoise de baseball junior qui viennent de remporter un deuxième championnat national ont été présentés hier à la foule... Hier, les Expos rendaient hommage à la Ville de Verdun.

Pittsb.	011	000	010	00–	3	8	0
Mont.	001	020	000	01–	4	11	1

Walker, Grant (5-3), 7 et Sanguillen; Stoneman, Marshall (3-6) 9 et Bateman. Cir: Pitts-Sanguillen 5e.

À Richelieu

Hier soir, "M. Lee" a choisi deux vainqueurs ainsi que la 1ère quiniela, ce qui porte à 76 le nombre de ses gagnants en 230 courses, soit une moyenne de 33.-1%.

Pari double: F C Von (4) et Mountain Deal (6): $78.50.

1ère quiniela: Armbro Julep (2) et Touskege (3): $9.30.

2ème quiniela: Candy Tag (1) et Knight Surprise (7): $38.00.

3ème quiniela: Jet Mar Mic (3) et Mosby Hanover (5): $77.70.

Exacta: Honey Rainbow (5) et Arden Bid (6): $37.00.

Mutuel: $429,600.

A– 8,081.

Tableau comparatif des Expos

Année	PJ	G	P	MOY.	Prog.	Assistances
1970	110	48	62	.436	49	909,199
1971	110	44	66	.400	49	868,615
						moins 30,584

BASEBALL

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Est				
Pittsburgh	68	41	.624	–
St-Louis	59	50	.541	9
Chicago	59	50	.541	9
New York	55	53	.509	12½
Philadelphie	48	61	.440	20
Montréal	43	66	.394	25
Ouest				
San Francisco	67	45	.598	–
Los Angeles	59	51	.536	7
Houston	55	54	.505	10½
Atlanta	57	56	.504	10½
Cincinnati	52	62	.456	16
San Diego	40	73	.354	27½

HIER

Pittsburgh à Montréal
Cincinnati 1, New York 0
(fin d'un match à compléter)
San Diego 0, Chicago 3
Los Angeles à Houston
San Francisco à St-Louis
Atlanta à Philadelphie

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Est				
Baltimore	65	39	.625	–
Boston	62	45	.579	4½
Détroit	57	50	.533	9½
New York	54	56	.491	14
Washington	44	62	.415	22
Cleveland	43	66	.394	24½
Ouest				
Oakland	68	39	.636	–
Kansas City	52	52	.500	14½
Californie	53	58	.477	17
Chicago	50	58	.463	18½
Minnesota	49	57	.462	18½
Milwaukee	46	61	.430	22

HIER

Minnesota à Kansas City (2)
New York à Cleveland
Boston à Baltimore (2)
Washington à Détroit
Milwaukee à Oakland, 11h
Chicago à Californie, 11h

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh, Kison (2-2) à Montréal, Strohmaver (4-3), 8h05
New York, Sadecki (5-3) à Atlanta, Kelley, 8h
San Diego, Kirby (10-7) à Chicago, Pizzaro (2-1), 2h30
San Francisco, Marichal (10-7) à St-Louis, Cleveland (9-9), 9h
Los Angeles, Singer (5-13) à Houston, Billingham (5-9), 8h30

LIGUE AMERICAINE

Milwaukee, Lockwood (7-7) ou Slaton (7-3) à Oakland, Hunter (13-10), 11h
Chicago, Wood (12-8) à Californie, Wright (10-10), 11h
Minnesota, Hall (4-5) à Kansas City, Dal Canton (8-5), 9h
Cleveland, Colbert (2-3) à Washington, Thompson (0-2), 8h
Baltimore, Cuellar (13-4) à New York, Kline (8-10), 8h
Détroit, Chance (4-6) à Boston, Peters (9-8), 8h

HIER

LIGUE NATIONALE

Partie interrompue

San Diego	000	030	100–	4	9	3
Chicago	210	030	00x–	6	6	1

Kirby, Severinsen 5e, Phoebus 7e et Barton; Holtzman, Regan 7e et Martin. G – Holtzman (9-12). P – Kirby (10-8).

2ème Partie

San Diego	000	000	000–	0	8	0
Chicago	011	100	00x–	3	9	0

Norman, Severinsen 4e, Kelley 7e et Barton; Papas et Cannizzaro. G – Pappas (12-10). P – Norman (1-8). (Un double et un simple bon pour un point de Joe Pepitone ont été les faits saillants de cette victoire des Cubs.)

Cincinnati	000	000	010–	1	7	0
New York	000	000	000–	0	5	0

Nolan, Carroll 9e et Bench; Gentry et Grote. G – Nolan (9 – 12). P – Gentry (9-9). (Woody Woodward a compté sur le double de Pete pour donner la victoire aux Reds et ainsi ternir une belle performance de 11 retraits au bâton de Gary Gentry.)

Los Angeles	000	000	000–	0	4	0
Houston	000	002	00x–	2	9	1

Downing, Brewer 7e et Ferguson; Forsch et Hiatt. G – Forsch (6-5). P – Downing (13-7).

LIGUE AMERICAINE

1ère partie

Boston	100	200	100	0-4	11	0
Baltimore	000	010	102	1-5	12	1

10 manches

Lonborg, Bolin 6e, Lyle 9e, Tatum 9e et Montgomery; Palmer, Boswell 6e, Jackson 7e, Leonhard 8e, Richert 9e et Hendricks. G – Richert (1-5). P – Tatum (2-3).

1ère partie

Minnesota	100	000	000-1	7	0
Kansas C.	200	000	00x-2	8	0

Blyleven, Hebhard 8e et Mitterwald; Drago et Kirkpatrick. G – Drago (13-6). P – Blyleven (8-13).

New York	200	102	011-7	7	1
Cleveland	000	101	010-3	10	0

Bahnsen, McDaniel 8e et Munson; Lam, Foster 6e, Hennigan 8e, et Suarez. Fosse 9e. G – Bahnsen (10-8). P – Lamb (5-10). C – White 15e, Munson 8e, Nettles 20e.

AVANT-HIER

LIGUE NATIONALE

2ème partie

Cincinnati	000	002	002 –	4	8	0
New York	101	232	00x –	9	12	2

Merritt, Cloninger 5 et Bench, Corrales 7; Williams et Dyer. G – Williams, 4-5. P – Merritt, 0-11. CIR – Cincinnati, Carbo 4e. Durée – 2h31. A. – 47,271.

LIGUE AMERICAINE

New York	080	000	000 –	8	8	0
Cleveland	000	000	001 –	1	5	1

Kekich et Munson; A. Foster, Austin 2, Farmer 2, Mingori 7, et Fosse. G – Kekich, 6-5. P – A. Foster, 6-11.

Washington	001	000	003 – 4	8	1
Détroit	000	110	000 – 2	8	1

McLain, Cox 9 et Billings; Niekro, Timmerman 9, Scherman 9, Chance 9 et Freehan. G – McLain, 6-15. Nickro, 3-5. CIR – Washington, Howard 20e. Durée – 2h42. A. – 22,171.

Minnesota	000	000	030	1-4	13	0
Chicago	100	011	000	0-3	8	1

(10 manches) Kaat, Williams 8 et Mitterwald; Horlen, Hinton 8, Johnson 10 et Egan, Herrmann 10. G – Williams, 4-4. P – Johnson, 6-7 CIR – Chicago, McKinney 7e. Durée – 3h09 A. – 10,188.

Oakland	000	200	203 – 7	12	1
Kansas City	000	320	000 – 5	12	0

Blue, Locker 6, Fingers 9 et Tenace; Wright, York 4, Burgmeier 7, Abernathy 9, Butler 9 et Paepke. G – Locker, 4-1 P – Burgmeier, 4-6 Cir – Oakland, Monday 14e. Kansas City, Oliver 5e. Durée – 3h05 A. – 35,623.

Milwaukee	000	020	000 – 2	5	0
Californie	000	000	000 – 0	6	0

Krausse, Sanders 8 et Ratliff, Rodriguez 7; Murphy et Stephenson, Moses 9. G – Karusse, 4 – 11. P – Murphy, 6-12. Cir – Milwaukee, Ratliff 5e. Durée 1h51. A – 7,875.

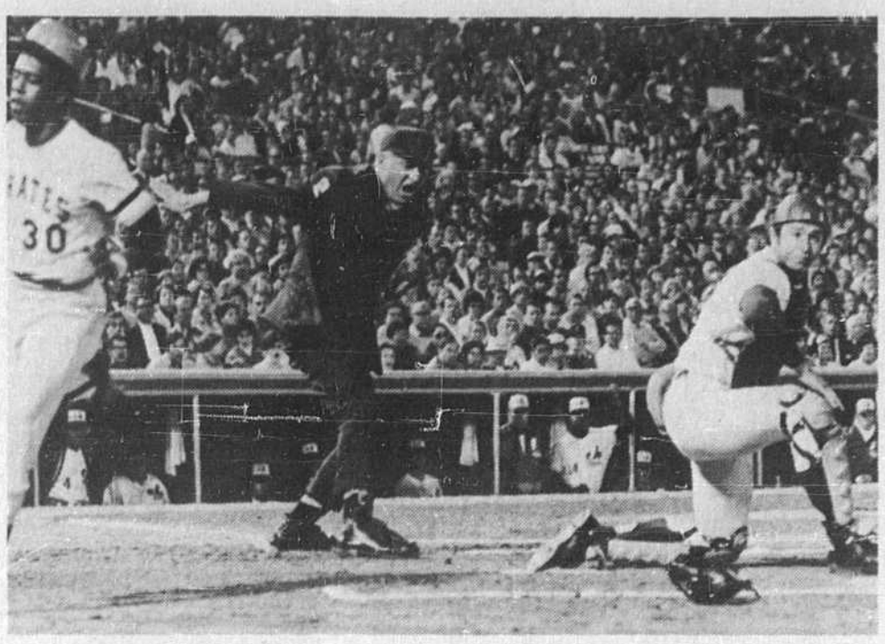

QUE S'EST-IL PASSÉ - C'est ce que semble se dire le receveur John Bateman alors que l'arbitre Ken Burkhart déclare le rapide Dave Cash sauf au marbre. Le deuxième-but des Pirates a compté le deuxième point des siens, en 2ème manche, à la suite d'un mauvais lancer de Coco Laboy au marbre.

Au hasard des nouvelles

A CALI hier soir;

En gymnastique, Lise Arseneault, de Hudson, Québec, et Jennifer Diachum, de Toronto, ont obtenu des médailles de bronze en se classant ex aequo au troisième des exercices au sol. L'Américaine Roxanne Pierce, âgée de 16 ans, a pour sa part gagné deux médailles d'or ainsi qu'une médaille de bronze. Mlle Pierce a maintenant amassé quatre médailles d'or aux Jeux de Cali. Au tir à la carabine, Gilmour Boa, de St-Catharines, ancien champion mondial, a remporté une médaille d'argent tandis que le Canada s'est mérité une médaille de bronze au classement des équipes, tout comme Alf Mayer, de Kitcherner.

BASIL REAY, secrétaire de la Fédération britannique de tennis, a annoncé hier matin à Londres qu'aucun des joueurs de tennis professionnel du groupe Lamar Hunt ne participerait aux tournois organisés en Grande-Bretagne l'an prochain, y compris le célèbre tournoi de Wimbledon, si une solution n'intervenait pas dans le différend séparant le groupe professionnel de la fédération internationale. Il a ajouté que la Fédération de Grande-Bretagne ne ferait que confirmer aux décisions de la fédération internationale bannissant les professionnels du groupe Hunt de tous les tournois organisés par des associations qui dépendent d'elle. Ainsi, les joueurs tels Rod Laver, John Newcombe et Arthur Ashe ne joueront vraisemblablement pas en Angleterre en 1972 à moins que le conflit ne soit réglé.

L'EPREUVE CYCLISTE connue sous l'appellation de la roue d'argent aura lieu en fin de semaine à Saint-Jérôme. Samedi, les coureurs séniors se mesureront dans une épreuve qui s'étendra sur une distance de 70 milles pendant que les juniors et les cadets parcoureront respectivement des distances de 50 et 30 milles. Dimanche, seuls les juniors et les cadets participeront à une course contre la montre entre Saint-Hypolyte et Saint-Jérôme ainsi qu'à une épreuve en circuit fermé face à l'amphithéâtre municipal.

LES CARDINAUX DE ST-LOUIS seront privés des services du joueur de champ extérieur Luis Melendez pour une période d'au moins 15 jours. La direction de l'équipe a révélé que Melendez souffrait d'un muscle étiré à la jambe gauche. Matty Alou le remplacera dans l'alignement.

LES BRUINS DE BOSTON ont acquis les contrats de trois joueurs qui évoluaient la saison dernière dans la ligue Américaine de hockey. Il s'agit d'Alain Caron, du Providence, Raymond Fortin, du Hershey, et Ron Boehm, du Cleveland. Les Bruins, qui tenteront de venger l'échec subi au printemps dernier contre les Canadiens, ont également acquis les droits professionnels sur l'avant Bob Gryp de l'université de Boston. Ce dernier a par ailleurs une autre année universitaire à compléter avant de graduer.

VAUGHAN MCVEY a été nommé hier au poste d'assistant-instructeur du club de football du Collège Loyola.

A L'INVITATION d'un groupement américain qui s'oppose à l'amélioration des relations entre Pékin et Washington, un groupe de neufs pongistes formosans est arrivé hier à Los Angeles. Ces joueurs de tennis de table effectueront une tournée de six semaines à travers les Etats-Unis.

MOE MANTHA a été choisi hier pour conduire les destinées des Trappeurs de North Bay de l'Association de hockey de l'Ontario du Nord.

LES DEUXIEMES JEUX provinciaux pour handicapés physiques, sous l'égide de la Fédération des loisirs pour handicapés du Québec, seront présentés samedi, au parc Saint-Donat, 6,800 de Marseille, Montréal.

LES ELIMINATOIRES devant décider de l'équipe junior pour la province de Québec auront lieu aujourd'hui et demain à Lévis. Chacun des six districts aura cinq golfeurs choisi pour leurs performances au cours des tournois, ainsi que douze joueurs qui ont gagné ou fini par les quatre premiers au championnat au total des coups à River View, ou au championnat aux trous disputé à Boucherville.

L'ONU au Lac St-Jean

ROBERVAL (PC) – L'Organisation des Nations unies célébrera son 25ème anniversaire de fondation à Roberval, au Lac St-Jean, à l'occasion de la 17ème Traversée internationale du lac St-Jean où le Secrétaire général de l'ONU, U Thant, a délégué un représentant officiel, M. Chakeavarthi Narasimhan.

M. Narasimhan, qui est accompagné de l'ambassadeur du Canada à l'ONU, M. Yvon Beaulne, prendra par avec ce dernier au dîner des nageurs, ce midi, au Château Roberval, en compagnie de nombreux dignitaires, dont le ministre de la Fonction publique du Québec, M. Jean-Paul L'Allier, représentant personnel du premier ministre Robert Bourassa.

Le représentant de l'ONU, qui assumera la présidence d'honneur de la 17ème Traversée internationale, sera porteur d'un message de paix, de fraternité et de bonne entente entre les peuples.

Objectifs identiques

Le président de la Traversée, M. Julien Mongeon, a déclaré hier que l'ONU poursuit des objectifs qui s'apparentent à plusieurs points de vue à ceux de l'organisation de la traversée.

Il a souligné que le rôle fondamental de la Traversée internationale du lac St-Jean est de "contribuer à l'apaisement des tensions internationales, à la meilleure connaissance des humains qui composent la mosaïque des nations, à faire naître des amitiés partout dans le monde".

Selon M. Mongeon, c'est cet apport exceptionnel de la Traversée à la paix mondiale que l'ONU a voulu souligner en choisissant de fêter à Roberval son 25ème anniversaire de fondation.

Un nombre record de 23 nageurs, venant d'une dizaine de pays, prendront part à la 17ème Traversée internationale du lac St-Jean, samedi prochain, dont une femme, Diane Nyad, des Etats-Unis.

Pierre Lamarche a causé une surprise à Winnipeg

Par PETER MICHAELSON

WINNIPEG PC – Pierre Lamarche, de Montréal, a surpris les observateurs mardi soir en battant par 6-3 et 6-2 Dale Power, de Vancouver, qui venait au deuxième rang sur la liste des favoris au tournoi national de tennis qui se déroule à Winnipeg.

Lamarche, qui remportait ainsi la deuxième ronde dans les simples, est un professionnel de 24 ans et dirige pendant l'hiver l'équipe de tennis de l'Université du Mississipi. Il a déclaré avec un peu d'amertume, après sa victoire, qu'il avait perdu "six année de tournois parce que personne ne se souciait de lui" et ne l'encourageait depuis qu'il a remporté la championnat junior canadien en 1965.

Il a révélé qu'à l'exception de l'Ontario et de la Colombie britannique, les associations de tennis provinciales font très peu pour encourager le développement des joueurs de moins de 21 ans.

Lamarche a recommandé qu'une équipe junior de la Coupe Davis soit mise sur pied pour que les jeunes joueurs puissent se mesurer régulièrement aux champions canadiens et ainsi en venir à les affronter sans nervosité.

La victoire du jeune Lamarche a paru relativement facile et il s'est distingué par des services puissants et son coup droit.

Le favori, Peter Burwash de Toronto, a remporté une victoire facile 6-1 et 6-0 contre Roger Raymond, 20 ans, de Sherbrooke.

Burwash a dit partager les vues de Lamarche en ce qui concerne les juniors. "Il n'y a pas un seul joueur qui soit de taille ici, alors qu'aux Etats-Unis les jeunes de 19 et 20 ans sont si bons que j'aurais peur de les affronter."

Un autre joueur négligé par les observateurs, Joe Osadca, de Toronto, a défait un favori, Robin Elliott de Vancouver, 4-6, 6-4 et 6-4.

Pour sa part, Dave Brown, de Point Crédit, Ont., a vaincu le joueur junior de la ville de Québec, Richard Letendre, 6-4, et 6-0.

Chez les dames, mardi, Louise Brown, de Port Credit, a défait Eleanor O'Goman, de Winnipeg, 6-2 et 7-5, alors que Vicki Berner, de Vancouver battait Sandy Campbell, de Winnipeg, 6-4 et 6-1.

Hier

Voici quelques résultats enregistrés hier: Dave Brown, de Port Credit a défait en troisième ronde pour hommes, Jean Provost de Montréal, 60 et 6-4; Tony Bardsley, de Vancouver, a battu Mike Bolton de la même ville par 6-1 et 6-1; Reider Getz, d'Edmonton a vaincu Peter Pospisil, de Toronto, 2-6, 6-3 et 6-3. Chez les femmes, troisième ronde, Louise Brown, de Port Credit, l'a emporté 6-3 et 6-2 sur Jarmilas Horsky, de Calgary et Jane O'Hara de Toronto a vaincu Della Lubin, de Toronto également 6-2 et 6-1.

Chez les hommes, le Torontois Jim Boyce a défait Don McCormack, de Vancouver 6-4, 3-6 et 6-1; Bill Mac Donnell, de Toronto a défait Joe Osabca, de Toronto, 6-3 et 6-4; Pierre Lamarche a défait facilement Paul Henry d'Ottawa 6-0 et 6-0; chez les femmes: Andrée Martin de Montréal a défait Diane Tétreault de Granby 6-0 et 6-0; Barb Brankovsky de Toronto a éliminée Pat Kirkpatrick de Saskattoon, 6-1 et 6-3 et Janice Tindle de Vancouver l'a emporté sur Penny White, de Toronto par 6-0 et 6-2.

Football

LIGUE CANADIENNE

CLASSEMENT

Est						
Ottawa	2	0	0	50	33	4
Montréal	1	0	0	29	16	2
Toronto	1	0	0	21	20	2
Hamilton	1	0	0	17	15	2
Ouest						
Calgary	1	0	0	21	0	2
Regina	1	2	0	30	60	2
Vancouver	0	1	0	10	14	0
Winnipeg	0	2	0	42	49	0
Edmonton	0	2	0	26	39	0

Lundi soir

Ottawa 28, Winnipeg 22

Avant-hier soir

Saskatchewan 16, Alouettes 29

Hier soir

Ottawa à Calgary
Vancouver à Edmonton

Demain soir

Saskatchewan à Toronto

Aux jeux de Cali...

Le Canada semble assuré d'une 3e place

CALI, Colombie (d'après CP, AP et AFP) – Après les quatre premières journées complètes de compétition, les 312 athlètes formant l'équipe du Canada aux Jeux panaméricains de Cali semblent à peu près assurés de la 3ème position au classement général, tant au chapitre des médailles qu'à celui des points.

Il n'est évidemment pas question que les Canadiens supplantent les Américains ou les Cubains, qui se livrent un duel acharné, genre Goliath et David, pour les grands honneurs. D'ailleurs, il n'en était aucunement question. Il s'agissait plutôt de devancer des nations telles que l'Argentine, le Mexique et la Colombie en 3ème position. Il semble que ce soit déjà chose faite, cinq jours avant la fin.

Il semble, cinq jours de compétition avant la fin, que ce soit déjà chose faite, car les Canadiens ont une solide emprise en 3ème place. Aux médailles, ils en détenaient 19, dont 5 d'or, contre 12 pour la Colombie, et 5 chacun pour les deux autres. Au points, avec 162, ils devancent la Colombie (112), le Mexique (99) et l'Argentine (69).

Les Etats-Unis dominent les deux classements, avec quand même une avance respectable sur Cuba. Mais la formation du petit pays, quatre fois inférieure en nombre à celle de son géant de voisin, lui en fait voir de toutes les couleurs.

C'est ainsi qu'elle mettait fin, avant-hier soir, à la suprématie américaine en gymnastique, tant masculine que féminine, avec des médailles d'or au plan équipe et individuel. Au ballon-panier, autre domaine où les Américains étaient invincibles, Cuba, à moins de subir une défaite-surprise devant le Brésil, est à peu près assuré de la palme. Enfin, au baseball, encore là Cuba devrait facilement gagner la compétition.

Une 3ème victoire

Au baseball justement, l'équipe canadienne a toujours des chances de remporter au moins une médaille de bronze, pour une 3ème position au classement. Hier, elle triomphait de Porto Rico 5-3 pour porter sa fiche à 3-2, et était assurée de grimper au 4ème rang, dépendant des résultats des confrontations Cuba-Colombie (toutes deux invaincues jusque là) et Etats-Unis-Mexique (tous deux à 2-1 avant leur match).

Une autre compétition spectaculaire se mettait en marche hier, soit celle du plongeon. Côté féminin, le Canada, avec ses expertes Elizabeth Carruthers, d'Edmonton, et Beverley Boys, de Pickering, pourrait facilement décrocher les médailles d'argent et de bronze. La médaille d'or est pratiquement assurée à Micki King, capitaine dans l'armée américaine et championne du monde. Elle menait d'ailleurs avec une assez bonne avance, à l'issue de 7 des 10 plongeons du tournoi, devant Mlles Carruthers et Boys.

Et nos Canadiennes...

Après les quatre premières journées des Jeux, si le Canada possédait 19 médailles, 13 de celles-ci avaient été gagnées par ses représentants en athlétisme, dont huit par l'élément féminin qui continuait hier sa course aux honneurs additionnels.

Penny May, de Victoria, déjà 3ème au 100 mètres-haies quelques jours plus tôt, était meneuse incontestée parmi 13 concurrentes du pentathlon, suivie de la Cubaine Marlen Elejalde et d'une autre Canadienne, Debbie Van Kiekebelt une athlétique adolescente de 17 ans de Toronto, championne d'Amérique du Nord et grande favorite pour l'emporter dans cette discipline. Ainsi, demain, sur conclusion des trois journées d'épreuves du penthathlon, le Canada pourrait facilement obtenir deux autres médailles, dont une d'or.

La veille, Stephanie Berto, 18 ans, de Vancouver, s'était couverte de gloire en se classant 2ème au 100 mètres, juste derrière la favorite la sensationnelle floridienne Iris Davis, mais devant la Cubaine Silvia Chibas, à qui on concédait d'excellentes chances de l'emporter. Mlle Berto détenait déjà la médaille d'or pour sa victoire dans le 200 mètres.

L'équipe masculine d'athlétisme récoltait une médaille de bronze, ce soir-là, grâce à Mike Mason, de Burnaby (C.-B.) dans l'épreuve du saut en longueur.

Autres échos...

Hier également, les Canadiennes ont continué à se distinguer, d'abord au ballon-volant où elles ont facilement défait Haïti 3-0, avant d'infliger un sort identique à l'équipe des Bahamas, puis en ballon-panier où elles ont assez facilement disposé du Brésil par 69-63.

Enfin, avant-hier soir, la formation canadienne de gymnastique a décroché la médaille de bronze, se classant derrière Cuba et les USA. Durant ce temps, le Montréalais Marcel Jobin, qui avait terminé 4ème dimanche dans la marche de 20 km, terminait 6ème dans celle de 50 km. En boxe, Bill Titley, un mi-lourd albertain, a atteint la demi-finale de sa catégorie grâce à une victoire par décision sur Allen Lambertis, des îles Vierge.

C'est ce même soir que Don Quarrie, un Jamaïcain qui fréquente l'université de la Californie du Sud, s'est virtuellement approprié le titre de "roi des Jeux" grâce à sa victoire dans le 200 mètres, en un temps-record des Jeux de 19.8 secondes. Il égalisait du même coup le record mondial de l'Américain Tommie Smith, datant des Olympiques de Mexico en 1968. C'est ce même Quarrie qui avait gagné l'épreuve du 100m deux jours plus tôt.

Talbot et Noël en avance

Daniel Talbot, de Beloeil et René Noël de Shawinigan sont parmi les quatre Québécois qui mènent après la première ronde de golf en vue de la représentation du Québec au championnat junior canadien qui aura lieu à Edmonton du 23 au 28 de ce mois-ci. La première ronde a eu lieu hier à Lévis et la dernière sera encore présentée au même endroit aujourd'hui. On n'a pas de compte parce que le tout est un résumé de meilleures rondes et de handicaps. Voici les meneurs pour chaque âge: 18 ans, Talbot et Noël: 17 ans, Greg Olsen, d'Ottawa et Rod Hebron, de Thetford Mines; 16 ans, Robbie Jackson du Royal-Montréal et Michel Bover de Montréal 15 ans, François Mathieu de Québec et François Saint-Germain du club Le Cardinal et 14 ans, André Robitaille de Cap-Rouge et Claude Legendre, de Thetford Mines.

Tournoi à Lachute demain

Le championnat amateur pour les golfeurs avec handicap de 5 à 8 se déroulera demain au club de golf de Lachute. Le gagnant du tournoi se méritera le trophée Ray Getliffe. Le championnat a été gagné la saison dernière par René Lacourse de Beloeil qui avait alors joué une ronde 71. Il défendra son titre demain. Le président du tournoi, Elton Erwin a déclaré qu'il y aura 109 joueurs et que le premier départ aura lieu à 8h30.

Voici les tirages:

PREMIER TERTRE

8h30 – R. Carignan, M. Echenberg S. Hendler, S. Grisley.
8h38 – H. Belzil, G. Dubois, M. Dubuc, G. Brisebois.
8h46 – M. Lazarus, B. Parent, P. Descoteaux, G. Dundas.
8h54 – P. Plante, A. McLeod, S. Pencer, J. Gosselin.
9.02 – L. Raby, B. Kidd, G. Panciuk, J. Clement.
9.10 – N. Evans, J. Gauthier, N. Gauthier, L. Comtois.
9.18 – A. Rothpan, G. Zaor, P. Moreau, G. St-Pierre.
9.26 – A. Martin, D. Pellerin, B. Dandy, R. Tennant.
9.42 – J. Bégin, A. St-Laurent, M. Nault, M. Bouchat.
9h50 – D. Smith, R. Powers, E. Levine, C. Groulx.
9h58 – P. Mathews, W. Wood, N. Lang, T. Radmore.
10h06 – J. Boudreau, B. Williams, G. Cardinal, P. Lussier.
10h14 – B. Brown, P. Palangio, P. Beaudoin.
10h22 – B. Howie, J. Duval, R. Nathan.

DIXIEME TERTRE

8h30 – R. Mailly, M. McCoy, R. Gindon, S. Laflamme.
8h38 – T. Hendry, C. Christophe, C. Eccles, J. MacLean.
8h46 – P. Gauthier, N. Walker, J. Murdoch, P. Turner.
8h54 – P. Dubuc, J. Skeaff, L. Guimond, M. Poirier.
9h02 – G. Heck, R. Lacourse, B. Litwin, J. Dupont.
9h10 – B. Morin, G. Marchildon, R. Johnston, M. St-Laurent.
9h18 – R. Gardner, J. Freund, A. Dewitt, G. St-Onge.
9h26 – C. Melançon, G. Held, G. Flageole, P. Schmidt.
9h42 – J.M. Lafrenière, R. Stalgitis, B. Lattimore, C. Kisilenko.
9h50 – P. Hanna, P. Séguin, D. Ritz, J. Landry.
9h58 – M. Deschênes, L. Rapoport P. Tie-Ten-Quee, F. Weiner.
10h06 – A. Watts, M. Bundock, D. Wolfe, R. Reynolds.
10h14 – R. Legault, B. Champeau, G. Thibault, R. McLean.
10h22 – V. Levy, J. Turpin, B. Procter.

VENTE DE FOURRURES EN AOÛT
Ça c'est nouveau!... les fourrures sport!...
Très en avance sur l'hiver!... Et à prix spéciaux de la Vente de Fourrures en août! ... Extraordinairement avantageux!... Choisissez, sans tarder, l'un de ces modèles en raton laveur ou rat musqué au poil souple et soyeux. A très bons prix maintenant! Les deux sont en rat musqué ou raton laveur au choix. Et les deux se font en tailles: 10 à 16. SVP pas de commandes par téléphone—Fourrures—Rayon 152—Au deuxième—Centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.
Le duffle-coat: $449
Le manteau pour pantalons: $359
Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
Morgan
Faites vos achats avec un compte Morgan
HEURES D'OUVERTURE: Lundi à mercredi 9h30 à 6h. Jeudi et vendredi 9h30 à 9h. Samedi 9h. à 5h.
CENTRE-VILLE, Square Phillips, Rue Ste-Catherine, 844-1515
DORVAL, au Centre Commercial, 631-6741
ROCKLAND, au Centre Commercial, 739-5521
BOULEVARD, au Centre Commercial, 728-4571
SNOWDON, 5343 Chemin de la Reine-Marie, 844-2811
MAGASIN À L'ENTREPÔT 2105—23e Avenue, Lachine 636-9633